

# LES CAHIER

56

DE  
L'ANIMATION



De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement :

**R. Laufer**

Où en est la télématique ?

**Brigitte Guyot, Isabelle Pailliar**

Les nouveaux éditeurs

**Jean-Marie Bouvaist**

Vers un social-culturel

**Christian Maurel**

La fin du socio-culturel ?

**Jacques Ion**

Les loisirs à Poitiers en 1936

**Noëlle Gérôme**

Politique des loisirs et auberges de jeunesse

**Lucette Heller-Goldenberg**

Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord

**Christophe Boussemart**

INEP



**LES CAHIERS  
DE L'ANIMATION**

**une publication de l'I.N.E.P.**

*Directeur de la publication* : H. Hutin  
*Directeur-adjoint* : B. Bouic

*Rédacteur en chef* : P. Gallaud  
*Rédacteur en chef adjoint* : B. Jung  
*Secrétaire de rédaction* : A. Dozol

*Comité de rédaction*

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,  
A. Boulogne, M. Boutreux, S. Dupuy, J. Eloy,  
O. Gagnier, G. Gentil, G. Guilhaume, J. Ion,  
B. Leconte, C. de Linarès, J.-P. Martin, A. Martins,  
I. Mazel, B. Miège, J.-M. Mignon, M. Nahory,  
A. Oberti, G. Poujol, N. Précas, M. Rebillet,  
B. Sachs, G. Saez, C. Sageot, M. Simonot, R. Sue

*Rédaction-administration*  
**Département de la Communication**  
**Service des Publications**  
**Institut National d'Education Populaire**  
**78160 MARLY-LE-ROI**  
**39.58.49.11**

abonnement 1 an (5 num.) 200 F  
étranger 250 F

Vente au numéro :  
Librairie le Divan  
37, rue Bonaparte — 75006 Paris  
Librairie des Presses Universitaires de France  
49 boulevard Saint-Michel (1<sup>er</sup> étage)  
75005 Paris

*Maquette de la couverture*  
Alain Leterrier

**Imprimerie Nationale**

Achévé d'imprimer IN 5 066 102 P 66  
Dépôt légal  
4<sup>e</sup> trimestre 1986





3 • **Lettre aux lecteurs**

• **De la lettre à l'écran**

5 — De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement : problèmes de l'énonciation typographique,  
Roger Laufer

21 — Où en est la télématique ?  
Brigitte Guyot, Isabelle Pailliar

• **Economie et culture**

37 — Economie de marché et militantisme culturel — Les nouveaux éditeurs,  
Jean-Marie Bouvaist

• **Le socio-culturel en question**

55 — Vers un social-culturel ?  
Christian Maurel

69 — La fin du socio-culturel ?  
Jacques Ion

• **Notes pour l'histoire : les premières vacances**

79 — Les loisirs à Poitiers en 1936,  
Noëlle Gérome

97 — Politique des loisirs et auberges de jeunesse,  
Lucette Heller-Goldenberg

113 — Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord,  
Christophe Bousse

125 **Le journal des cahiers**



**LE COLLECTIF DE DIFFUSION VOUS PROPOSE**

**animer**  
mon village, mon pays

*Le bagage des acteurs du développement en milieu rural.*  
6 numéros par an.  
Tarif : 110 F

**ALTERNATIVES ECONOMIQUES**

*Journal d'information critique sur l'actualité économique et sociale*  
Dossiers pédagogiques et enquêtes sur les expérimentations sociales.  
10 numéros par an. Mensuel.  
Tarif : 110 F

**LES CAHIERS**  
DE L'ANIMATION

*Action culturelle, animation, éducation populaire, pratiques et réflexions.*  
5 numéros par an.  
Tarif : 200 F

**cahiers pédagogiques**

*Revue du Cercle de Recherche et d'Action pédagogiques. Tous les mois, plus qu'une revue, un outil de travail, un bon moyen pour changer l'école.*  
10 numéros par an.  
Tarif : 195 F

*Correspondance municipale*

*Informations, analyses et synthèses mêlant le technique et le politique, outil de travail indispensable à tous ceux qui interviennent dans la vie locale.*  
10 numéros par an.  
Tarif Individuel : 210 F  
Institution : 250 F

**Différences**

*Un magazine consacré à la lutte contre le racisme - Un outil indispensable pour s'y retrouver dans la France pluri-multi-interculturelle.*  
11 numéros par an.  
Tarif : 170 F

**ECHANGE & PROJETS**

*Cahiers trimestriels d'analyses politiques, économiques et sociales.*  
4 numéros par an.  
Tarif : 150 F

**l'école des parents**

*Les questions éducatives qui vous concernent comme parent, comme professionnel : le quotidien, les expériences actuelles, la recherche.*  
10 numéros par an.  
Tarif : 204 F

**DES INFORMATIONS DES OUTILS DE FORMATION A DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUSES**

**ÉCONOMISEZ 20 A 30 % EN GROUPANT VOS ABONNEMENTS**

**éducation permanente**

*Tous les aspects de la formation des Adultes.*  
5 numéros par an.  
Tarif : 260 F

**fonda**  
lettre d'information

*Questions d'actualité ayant une incidence sur la vie associative. Réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.*  
8 numéros par an.  
Tarif : 350 F

**Ouvertures**

*Animation de la vie sociale, rurale ou urbaine... des pratiques, des réflexions...*  
6 numéros par an.  
Tarif : 100 F

**réadaptation**

*Publication ayant pour objet de traiter de tous les problèmes posés par la rééducation, la scolarité, l'orientation, l'insertion sociale et professionnelle des handicapés : physiques, mentaux, malades psychiques.*  
10 numéros par an.  
Tarif : 116 F

- Animer mon village, mon pays
- Alternatives économiques
- Les Cahiers de l'Animation
- Cahiers pédagogiques
- Correspondance Municipale
- Différences
- Echange & Projets
- L'École des Parents
- Education permanente
- Fonda, lettre d'information
- Ouvertures
- Réadaptation

BON DE COMMANDE

Mme, M. : \_\_\_\_\_  
Organisme : \_\_\_\_\_  
n° \_\_\_\_\_ rue : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Bureau distributeur : \_\_\_\_\_

**S'ABONNE A\* :**

<input type="checkbox"/> 1 Revue	<input type="checkbox"/> 2 Revues	<input type="checkbox"/> 3 Revues	<input type="checkbox"/> 4 Revues
Net à payer _____ F	_____ F	_____ F	_____ F
	+ _____ F	+ _____ F	+ _____ F
Total : _____ F	Total : _____ F	Total : _____ F	Total : _____ F
Remise - 20% : _____ F	Remise - 25% : _____ F	Remise - 25% : _____ F	Remise - 30% : _____ F
Net à payer : _____ F	Net à payer : _____ F	Net à payer : _____ F	Net à payer : _____ F

(\*) Remplir la formule choisie

Chèque à joindre à l'ordre de C-D. FNEPE Service  
A retourner à Collectif Diffusion - FNEPE Service  
5 Impasse Bon-Secours, 75011 Paris

(\*) Cocher les revues choisies





## Lettre aux lecteurs

**G**ENEVIÈVE Poujol quitte la rédaction en chef. Depuis plusieurs mois déjà, Geneviève Poujol avait demandé à être déchargée de la fonction de rédactrice en chef des « cahiers ». Geneviève souhaitait pouvoir ainsi se consacrer à de nouvelles recherches et ouvrir de nouveaux chantiers.

Sollicité pour lui succéder, j'ai accepté cette tâche à partir de ce numéro 56. Je souhaite lui exprimer ici mes remerciements pour le travail accompli ces dernières années : depuis huit ans, Geneviève a assuré mois après mois la bonne parution des « Cahiers ». La tâche n'était pas aisée. La revue a pourtant vite su trouver un juste équilibre entre un double objectif : répondre aux attentes des praticiens et fournir les éléments de réflexion à un public large et différencié. D'année en année, les « cahiers » ont ainsi acquis une audience dont l'ampleur a pu surprendre ceux qui, au départ, auraient pu craindre une diffusion confidentielle d'une telle revue.

Renouveler les thèmes et les sujets abordés, susciter des articles, découvrir de nouveaux auteurs, tout cela a été le travail quotidien de la petite équipe de rédaction, soutenue par le comité de rédaction, les collaborateurs extérieurs ainsi que les chercheurs et formateurs de l'INEP.

Les notifications de l'argus de la presse, le bon taux de renouvellement de nos abonnés, les demandes de reproduction d'articles émanant de revues françaises ou étrangères traduisent mieux que tout autre discours, la notoriété des « cahiers de l'animation » à la veille de la quinzième année de leur création.

Continuer à faire circuler les idées dans les milieux professionnels et de la recherche en France et à l'étranger, rendre compte des ouvrages et publications paraissant dans notre champ d'études, informer nos lecteurs sur les colloques, manifestations, rencontres susceptibles de les intéresser resteront les principaux objectifs des anciens et nouveaux collaborateurs des « cahiers ». D'ores et déjà, nous savons que Geneviève restera l'un de ceux-là et que ses meilleurs articles paraîtront dans nos colonnes.

Avec ses 4.000 pages, ses 390 articles rédigés par deux bonnes



**Lettre aux lecteurs**

centaines d'auteurs, ses 2000 abonnés, avec les nécessaires mutations que les lecteurs apprécieront au fil des numéros, l'aventure des « cahiers de l'animation » continue.

*Patrick Gallaud*  
Rédacteur en chef



# De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement

## Problèmes de l'énonciation typographique

Roger Laufer

QUE la typographie écrive les textes, qu'elle les écrive autrement que ne fait la main avec la plume ou sur le clavier, c'est une banalité. La typographie impose son énonciation comme le saphir son émission nasillarde. Les maquetistes du livre prônent la justesse et la sobriété pour favoriser la lisibilité, alors que les graphistes recherchent l'accentuation pour mettre en valeur et frapper. Il existe autant d'énonciations que de genres. Le texte didactique varie ses effets en fonction des niveaux d'importance et de difficulté : la directivité appelle une organisation hiérarchique. Mais plutôt que d'énonciation au pluriel, n'est-il pas plus clair de parler de « dictionnaire » ou de « styles » ? Le concept d'énonciation n'est utile que s'il fait apparaître des propriétés spécifiques à l'écriture typographique.

Tous les usages auxquels nous pouvons penser pour le choix des polices de caractères, la mise en page et la mise en livre (présence de tables ou index, etc.) appartiennent à l'énonciation typographique.

## *De la lettre à l'écran*

Quand un caractère est imprimé ou quand un caractère est lu sur un écran, il est intégré, il ne se soumet pas à l'écriture ou à l'édition mais il partage globalement leur appréhension intuitive des besoins de l'expression et met à profit les ressources techniques dont il dispose pour les traduire.

## *Vers une histoire de la « raison typographique »*

L'énonciation typographique dans sa généralité a échappé à la prise de conscience des uns et des autres parce qu'elle a été le véhicule même de notre espace, donc. Seul le recul du temps ou la mutation de l'écriture permet d'en saisir le naturel. Comme nous nous savons chrétiens d'un côté, cessé de l'être, nous nous savons typographiques au bout des doigts.



De la lettre à l'évêque



# De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement

Problèmes de l'énonciation typographique <sup>(1)</sup>

Roger Laufer

**Q**UE la typographie écrive les textes, qu'elle les énonce autrement que ne fait la main avec la plume ou sur le clavier, c'est une lapalissade. La typographie impose son énonciation comme le saphir son émission nasillarde. Les maquettistes du livre prônent la justesse et la sobriété pour favoriser la lisibilité, alors que les graphistes recherchent l'accentuation pour mettre en valeur et frapper. Il existe autant d'énonciations que de genres. Le texte didactique varie ses effets en fonction des niveaux d'importance et de difficulté : la directivité appelle une organisation hiérarchique. Mais plutôt que d'énonciations au pluriel, n'est-il pas plus clair de parler de « dictions » ou de « styles » ? Le concept d'énonciation n'est utile que s'il fait apparaître des propriétés spécifiques à l'écriture typographique.

Tous les usages auxquels nous pouvons penser pour le choix des polices de caractères, la mise en page et la mise en livre (présence de tables ou index par exemple), appartiennent à l'énonciation typographique. Mais les considérations de style n'épuisent pas le contenu de celle-ci. Quand l'homme de l'art recherche à faire correspondre la présentation d'un ouvrage à son esprit et ou à celui de la collection dans laquelle il est intégré, il ne se soumet pas à l'écrivain ou à l'éditeur mais il partage globalement leur appréhension intuitive des besoins de l'expression et met à profit les ressources techniques dont il dispose pour les traduire.

## *Vers une histoire de la « raison typographique »*

L'énonciation typographique dans sa généralité a échappé à la prise de conscience des uns et des autres parce qu'elle a été le véhicule-même de notre conscience. Seul le recul du temps ou la mutation de l'époque permet d'en saisir la nature. Comme nous nous savons chrétiens d'avoir cessé de l'être, nous nous savons typographiés au sortir des cinq



siècles du règne de Gutenberg. Les propos que je veux tenir rejoignent ceux que l'écran électronique nous a suggérés sur le codex et le rouleau. L'invention de l'écriture demeure le moment rétrospectivement majeur de notre devenir : la typographie, telle que nous la connaissons n'est qu'une étape. Mais ce qui nous importe, de diverses manières, c'est que la typographie bouge et change. Les survivances sont peu de chose en regard des voies qu'ouvrent les nouvelles formes de communication écrite. Quand René Ponot justifie Benton d'avoir renforcé les déliés de Bodoni, quand Ladislav Mandel dessine ses caractères point par point pour l'annuaire téléphonique italien, ils agissent en praticiens éclairés, pour qui la culture nourrit le travail de création. Nous ne devons pas oublier notre patrimoine, non pour nous y replier mais pour y trouver source de novation. L'écart entre les modèles nord-américains et notre particularisme peut nous apporter précisément la distance qui oblige à comprendre et à inventer. Je pense au GML (General Mark-up Language) d'I.B.M. qui met en œuvre bien évidemment les habitudes d'atelier américaines pour le marquage des textes en vue de leur mise en forme typographique. Ces habitudes ne sont pas en tout point les nôtres. D'où la nécessité de les adapter.

### — *L'imposition du texte fixe*

Mais ce n'est ici qu'un contre-exemple pour mon propos. Mettre la table des chapitres en tête ou en fin de livre, c'est bonnet blanc et blanc bonnet, c'est affaire de style, de diction. Nous restons dans l'écriture ancienne. Les caractères *mobiles* de Gutenberg faisaient du texte fixe, comme les procédures de formattage varient les *modalités de sortie* en fonction des matériels d'impression, imprimantes de divers types ou composeuses, mais restituent un **texte fixe**.

Si nous nous plaçons dans la longue durée, nous pouvons dire que nous entrons dans l'époque du **texte mobile et multi-médiatique**, issu du texte imprimé, issu du texte tracé à l'encre, issu du texte inscrit au stylet et au ciseau, issu enfin de la transmission orale. La transmission orale est plus stable que nous, hommes de l'écriture, ne l'imaginons spontanément, mais elle est ductile aussi et donc vivace : elle perdure en se transformant. L'écriture fixe les mots ; le sens lui échappe et se perd. Très tôt sont nés les scholies et les commentaires. Il convient toutefois de noter qu'ils fixaient la tradition orale, c'est-à-dire le milieu culturel vivant (réel ou supposé) qui seul permet l'interprétation. La Renaissance a marqué la première rupture profonde entre la tradition orale-écrite et la littérature strictement écrite. Cette rupture a divisé l'Occident chrétien entre catholiques et protestants pour ce qui est de l'Écriture Sainte, mais non pour l'antiquité gréco-romaine : le retour des belles-lettres a discrédité la basse latinité. Parallèlement, les huma-



nistes se proposaient de retrouver les textes dans leur pureté originelle, textes classiques et chrétiens. Sur ce point, la différence entre la renaissance des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> est éclairante. On a justement insisté sur les divisions introduites dans la Bible par les scholastiques et sur les concordances comme outils d'enseignement. De ce travail est sortie une Vulgate. Il fallait bien un texte commun pour y porter les mêmes marques. Mais ce texte lui-même importait moins que les commentaires qui pouvaient lui être accrochés. Robert Estienne au contraire voudra donner le moyen de saisir directement le texte et au plus près. Ici commence le long chemin qui mènera aux théories post-saussuriennes de la signifiante textuelle. Le privilège donné au texte et donc l'humanisme ne se conçoivent pas sans l'imprimerie.

La révolution de Gutenberg tient dans la reproduction à peu près uniforme des livres à plusieurs centaines d'exemplaires. Les conséquences intellectuelles n'en seront perçues que beaucoup plus tard car les effets s'en étendront progressivement. La rationalité manufacturière a été mise en œuvre pragmatiquement. Cela est si vrai qu'on corrigera les livres sous presse jusqu'en plein XVIII<sup>e</sup> siècle sans se soucier des variations aléatoires ainsi introduites entre les exemplaires : la bibliographie matérielle du XX<sup>e</sup> siècle le découvrira avec étonnement. L'exigence philologique a mis pareillement plusieurs siècles à se définir avec rigueur. L'École allemande triomphe au siècle dernier et impose alors presque jusqu'à nous son postulat du texte immuable. Elle ne pourra penser le texte pluriel et imposera ainsi à la philologie médiévale une idéologie inconciliable avec des faits. Aujourd'hui encore, la typographie impose à l'écriture assistée à l'ordinateur cette mentalité du texte unique et fixe.

Quand je dis la « typographie », je parle par figure. La typographie n'est rien qu'un élément dans le système général de production et de diffusion des discours écrits. Si l'informatique engendre l'imprimatique et non l'écriture mobile, c'est par un effet des pratiques industrielles et des mentalités. L'imprimatique n'est qu'un symptôme.

L'histoire de l'énonciation typographique me semble intéressante en tant qu'elle révèle comme dans un microcosme, avec l'immédiateté du visuel, diverses phases de notre mentalité. Et si nous sommes vraiment prêts à tenter l'aventure des écritures plurielles, que les hommes de l'art commencent à mettre en œuvre une typographie enfin mobile.

### *La distance entre l'auteur et son lecteur*

La possibilité de multiplier un texte unique en 300 à 1500 exemplaires imprimés conduit les érudits à chercher avec grand effort les meilleurs exemplaires manuscrits et à les reproduire. Pas encore de véritable critique des fautes, moins encore de théorie des lieux variants.



L'impact de l'imprimerie est limité. On sait par exemple que les correspondances manuscrites jouent un rôle de premier plan dans les milieux scientifiques du XVII<sup>e</sup> siècle : le courrier électronique sur les réseaux de type E<sup>arn</sup> en tient partiellement lieu aujourd'hui, avec le problème de la protection de la confidentialité souvent non résolu. Je ne vais pas aborder la question du rapport entre supports, modes de diffusion et contenus, qui nous conduirait aux périodiques. La spécificité de l'énonciation matérielle du quotidien et l'éphémérité de ses rubriques se passent de commentaires. Je m'en tiens au livre.

L'envers de la diffusion, c'est l'indifférenciation du produit. Voltaire fera écrire, Rousseau écrira lui-même des exemplaires de présentation manuscrits. Les caractères typographiques inspirés des écritures à la main, scriptes et manuales, n'ont jamais réussi à s'établir en dehors d'usages scolaires ou pour certains travaux de ville. Pourquoi ? Parmi les livres imprimés par Pierre Moreau, j'aime particulièrement son *introduction à la vie dévote* : l'emploi d'un caractère manuel me semble approprié au ton intime d'une conduite spirituelle. Les propos s'en trouvent personnalisés. Mais comment le même Pierre Moreau a-t-il pu faire le même choix pour l'*Enéide* ? *La Vie dévote*, je le crains, est le fruit heureux d'une rencontre fugace. L'exclusion des scriptes et manuales de la composition des livres n'a rien de fortuit : elle découle de la nécessaire distance que la diffusion du livre établit entre l'auteur et le lecteur. Composer un livre en caractères de civilité ou en anglaise, ce n'est pas enfreindre les règles du bon goût, c'est transgresser le contrat social implicite de communication. La valorisation qu'apporte l'impression au texte n'a donc rien d'une supercherie. Je peux la déclarer illusoire, comme la vie, comme la mort : je ne modifierai en rien la vérité de son fonctionnement. Il faudrait désocialiser (je ne dis pas « privatiser ») la diffusion des communications publiques pour que la typographie perde son objectivité. Ce qui n'est pas la dire immuable et immobile.

### *L'impersonnalité typographique*

Conséquence immédiate de la production manufacturière, elle a lentement développé ses implications dans la page de titre et les préliminaires. La position de l'auteur évolue : il mentionne d'abord son nom et son origine (« poitevin », « parisien »... — en termes modernes, on dirait assez justement « le lieu d'où il parle »), son protecteur (par la dédicace, qui deviendra au XVII<sup>e</sup> siècle seulement un moyen de faire rentrer de l'argent à qui n'a plus de protecteur réel) et ses amis (dont il imprime les éloges). Quand l'auteur commence à devenir homme de métier, les aristocrates cachent leur nom. Puis tous le mettent, comme



un label, à mesure qu'avance le XVIII<sup>e</sup> siècle, sinon pour déjouer la censure. L'écrivain s'adresse à tous ; il a cessé d'être un « particulier ». L'auteur du texte, ou plutôt d'une mise au net manuscrite, est un individu : le livre — qui fait du manuscrit un texte définitif par la publication — réunit le nom de l'auteur et celui de l'éditeur sur la page de titre, dépersonnalise l'énonciation du texte. Aucun homme ne « parle comme un livre », sinon jadis l'instituteur de village et le jeune lauréat du certificat d'études primaires. Le texte imprimé n'a plus d'énonciateur singulier. A la différence du robot dont la voix détimbrée parle machine, il se donne à lire sur le mode universel. La langue ne possède aucun pronom qui puisse le désigner : ni le « on », ni le « ça », ni le « il » impersonnel ne désignent le sujet social qui tient le discours. Les réflexions développées de Blanchot à Lacan, à Jabès, à Derrida, à de Certeau sur l'écriture comme mort me paraissent traduire dans un langage métaphysique cette **ventrilocution du livre typographié pour son auteur moral**. Venons-en au texte principal : La disposition glosée, qui subsiste dans des livres de droit et de philosophie jusque dans le XVII<sup>e</sup> siècle, reflète une mentalité avec laquelle Descartes rompt fortement dans ses *Méditations*. Le texte central y trône entouré des commentaires et des notes, c'est-à-dire de l'interprétation qu'elle a suscitée, comme la reine dans la ruche, omnipotente et impotente. Peu à peu, les notes marginales ou manchettes passent en bas de page, puis en fin de chapitre. La clarté des « Lumières » s'accompagne d'une perte d'information : les alinéas se multiplient, mais les titres-courants cessent de reproduire les sous-titres.

### *La « scripturation »*

Deux innovations essentielles se produisent en gros à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, très en gros car des phénomènes de moyenne durée se datent à plusieurs décennies près. Ce sont **l'insertion du discours direct et le déploiement des valeurs typographiques**.

**Le discours direct**, comme la citation d'un texte étranger, se mettait depuis bien longtemps entre guillemets. Ce que l'écriture ne savait prendre en charge était la succession des échanges, sinon dans la forme dramatique (dès les manuscrits les plus anciens) en préfixant à chaque réplique le nom du personnage. Dans le texte continu, l'intervention de tout nouveau locuteur devait être marquée par un procédé sémantique : « dit-il », « répondit-elle », « poursuivit-il », c'est-à-dire par des incises de régie. Ce que l'écriture finit par découvrir, après de longs tâtonnements, c'est un dispositif purement graphique d'*interlocution*



grâce à un signe spécifique d'interlocution : le tiret. Ce signe est un symbole, sans équivalent linguistique. Le langage permet d'adresser les personnes par le jeu des pronoms mais n'offre aucune marque de la pluralité discursive, puisque celle-ci ne peut être réalisée que dans une situation pragmatique de communication. L'énonciation typographique, en créant le symbolisme de l'interlocution, a ouvert la multiplicité des voix au discours romanesque, longtemps bridé par la lourdeur des incises.

Ce symbolisme une fois reconnu et admis, on discerne plus aisément que la typographie a introduit dans l'écriture des marques spécifiques. J'ai proposé pour désigner l'ensemble des marques d'énonciation, manuscrites et typographiques, le terme générique de scripturation. Car la ponctuation proprement dite se limite à la phrase. La scripturation non ponctuationnelle est intra et supra-phrastique : elle s'étend des divisions les plus générales des documents, telles que parties ou chapitres, au tableau, au paragraphe, à l'accolade, au tiret, au crochet, à l'italique. Tous problèmes qu'abordent les manuels typographiques, malgré les grammairiens qui semblent n'y avoir jamais pris garde. C'est ainsi que nous n'avons pas de terme commode pour distinguer l'opposition pourtant fondamentale du romain et de l'italique, c'est-à-dire de deux registres de caractères, l'un marqué (dans le sens phonologique), l'autre non. Le contraste des registres sert à marquer, par rapport à l'énonciation principale, une *autre* énonciation. Alors que le guillemet de la citation inclut un énoncé extérieur dans l'énonciation principale (le prend à son compte en l'instanciant), le changement de registre dénote l'altérité comme telle, il distancie le texte ainsi marqué. L'*autre* peut être un préfacier, un supérieur, un étranger, un inférieur, un double. Cette polyvalence, et donc cette ambiguïté (en dehors de quelques usages codifiés comme l'emploi de l'italique pour les titres d'ouvrage par opposition au guillemetage des titres d'articles), est constitutive de ce second registre de l'énonciation écrite. Le XVI<sup>e</sup> siècle a inventé l'italique et le double registre romain/italique.

### *Les valeurs typographiques*

Le XIX<sup>e</sup> siècle a mis en place un autre dispositif, *celui des valeurs typographiques*. Il est fondé sur les caractères et les positions. Il détermine des niveaux textuels. Le manuscrit connaissait la lettre ornée et la rubrication, et ces procédés démarcatifs ont subsisté jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les typographes jouaient de la différence des corps (de façon très moderne depuis Vascosan pour les pages de titre), mais ils en jouaient pour accompagner des différences déjà dénotées sémantiquement. Le XIX<sup>e</sup> siècle invente le registre de la graisse, qui entre en France dans le livre dans les années trente. Il semble rester confiné



dans le titrage jusqu'à la dernière décennie, où l'accentuation des mots dans le texte par le gras s'établit dans les ouvrages didactiques. Parallèlement, on joue des grandes et petites capitales et du bas de casse, sans abandonner, bien évidemment, les ressources de la gradation des corps. S'agissant de titres et sous-titres, le centrage et le cadrage à gauche servent aussi à la différenciation. Le typographe accède à une palette de valeurs entièrement nouvelle. Qu'elle lui vienne des travaux de publicité et de presse ne change rien à la rupture qu'elle introduit dans le livre.

Cette rupture concerne la mise en forme logique : à la séquentialité ordinale elle substitue l'enchâssement graphique. L'enchâssement pourrait évoquer les célèbres dichotomies ramusiennes, dont Walter Ong a bien parlé. Mais les dichotomies sont des arborescences : leur objet est de donner à voir sous forme schématique globale l'enchaînement des connaissances ou de l'argumentation. La mise en valeur typographique articule visuellement la profondeur des niveaux textuels sans donner les moyens d'explorer méthodiquement les chemins. Bien au contraire, ces moyens, elle les ôte. Elle succède en effet à la numérotation continue des paragraphes du texte à travers les chapitres, procédé établi dans les ouvrages scientifiques depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette numérotation évince en fait, du moins en France, la présentation ramusienne. Quant à la numérotation arborescente (de forme 1...n, 1.1...n), elle me semble n'avoir trouvé faveur en France que dans les années 1930, sous influence germanique (j'avance le fait avec réserves, ne l'ayant pas vérifié). Le recours dans les titres à des moyens graphiques s'accompagne de l'abandon de la numérotation dès qu'une certaine profondeur est atteinte. Cela signifie qu'à partir de ce niveau, on ne prétend plus proposer une articulation logique mais simplement offrir une segmentation commode à la lecture ou à la consultation.

Bien entendu, une innovation n'entraîne jamais la disparition immédiate de la situation antérieure. Moins encore dans le livre, qui touche à tous les domaines du savoir et de la représentation. Les sciences exactes n'ont pas été touchées par cette « dénumérotation ». Mais alors que des ouvrages de cuisine et d'économie domestique du début du siècle avaient suivi le modèle de la numérotation continue, le modèle linéaire cesse d'être prégnant durant les années trente du XIX<sup>e</sup> siècle dans les sciences naturelles et descriptives. Il y a une indéniable corrélation entre l'évolution de la pensée et celle de l'organisation du livre. Il appartient aux historiens des sciences de préciser la dialectique de ces rapports depuis les origines. En tout cas la raison typographique est un indicateur explicite des mentalités.

La numérotation continue a une visée pragmatique. Comme la foliotation, la pagination, la numérotation des lignes, elle permet le repérage sans préjuger du sens. Par là, elle se situe à l'opposé de la logique arborescente. Descartes fonde en métaphysique la connaissance mais renonce à totaliser l'ensemble des connaissances humaines. La science



permet à l'homme d'affermir sa maîtrise sur la nature. La numérotation continue du Code Civil, voulue par Napoléon, fait du texte de la loi un instrument efficace.

Le recul partiel de la séquentialité dans le livre, trente à quarante ans plus tard, ne doit pas être interprété, à mon avis, comme un abandon du projet scientifique et industriel, qui triomphe au contraire, mais comme la généralisation du livre à tous les domaines de la connaissance. De même que le dispositif de l'interlocution ouvre au roman la multiplicité des voix humaines, ainsi la mise en page « graphique » colle à la complexité de la matière sans lui imposer un ordre arbitraire ou rhétorique. La suprématie de l'écrit répond à l'évincement de la tradition et de la communication orale avec les progrès de la révolution industrielle et de l'instruction publique.

Resterait à poursuivre l'enquête sommaire que j'ai menée de l'incunable à 1900 pour notre siècle et de préciser le jeu des dispositifs typographiques, l'emploi de la graisse, de l'image en noir et blanc puis en couleur, et plus largement de suivre l'histoire comparée de l'énonciation du livre, de la presse et des travaux de ville de 1800 à aujourd'hui.

### *A la recherche d'une écriture en mouvement*

Au-delà des effets de mode (qu'évoquent clairement les créations de caractères typographiques comme le Fournier ou le Bifur de Cassandre), la « raison typographique » (le système social, économique et culturel dans lequel l'écriture est mise en œuvre) participe de l'esprit du temps, du « Zeitgeist », du mode d'appréhension des choses que partagent malgré leurs oppositions tous les hommes d'une même aire culturelle pendant une ou plusieurs générations.

En 1985, nous sommes donc entre deux âges de l'écriture : l'écriture fixe dont nous avons hérité, et l'écriture en mouvement. La première avec l'imprimerie bénéficie des nouvelles technologies mais ne participe pas de leur esprit. La seconde fait avec le vidéotexte un départ médiocre qui suscite néanmoins d'utiles réflexions sur la page-écran, le temps d'attente entre deux écrans, la couleur, la relation graphisme/typographie.

La réflexion que je vous propose est plus limitée. Elle s'appuie sur quelques recherches personnelles, qui échappent, par leur confidentialité, au problème des normes que rencontre toute communication publique. Permettez-moi d'être passionné, et donc pas sérieux, mais pourtant, je l'espère, persuasif, car une vraie révolution typographique nous appelle dont la photocomposition et la typographie informatique ont été de faibles signes avant-coureurs.



Certes nous avons vu Tibor Papp manier sa photocomposeuse comme une caméra, à la manière dont Massin avait fait bouger en plomb, dans les années soixante, quelques dialogues de Tardieu et de Ionesco. Tibor restait comme nous tous prisonnier du papier.

Vous me voyez venir avec mon petit écran et vous pensez : « Chassez la page, le châssis revient au labo, avec des contraintes plus lourdes encore à maints égards. Essayons de résoudre des problèmes majeurs de lisibilité. Au mieux peut-être un jour la qualité typographique renaîtra-t-elle. »

Je recherche des caractères mobiles, ou si vous préférez, des caractères à échelle et à dessin variables, des caractères mobiles. Ce qui suppose qu'on donne à lire des textes en mouvement et non plus des textes arrêtés. Il est vrai que certains effets graphiques peuvent créer l'illusion du mouvement, par le contraste entre la forme des lettres et le fond sur lequel elles s'inscrivent. Mais le mouvement auquel je pense est une véritable figure de danse et de métamorphose.

Les textes auxquels je m'intéresse sont de deux sortes et posent chacun des problèmes spécifiques. Je veux parler d'une part de ce que j'appelle la **calligraphie animée**, d'autre part de **littérature interactive**. Dans les deux cas, la lecture se fait à l'écran. Avec la calligraphie, la lecture est à la fois textuelle et plastique ; avec la littérature, le texte à lire domine, même si une telle littérature se conçoit aussi en association avec l'image et le son, dans un genre qu'on pourrait nommer le livre-opéra ou l'album multi-media.

### *Une calligraphie animée*

La calligraphie animée est une forme d'écriture expressive en image synthétique, qui travaille les lettres, les mots, les phrases comme des formes colorées. Des éléments textuels distincts s'inscrivent simultanément, se déplacent et se transforment sur des surfaces variables qui peuvent simuler un espace à trois dimensions. L'étirement, le raccourcissement, l'anamorphose d'une lettre en une autre entraîne des déformations qui peuvent parfois produire des effets intéressants, parfois et le plus souvent au contraire parasiter la lecture. Allongez dans le sens de la hauteur une lettre, un « e » par exemple, et vous finissez par la coiffer d'un haut de forme et la chausser de soques. Il faut préserver les proportions relatives des lettres. Il faut aussi concevoir un système de fragmentation et de correspondance de chaque lettre tel que l'anamorphose d'un « r » en « i » ne fasse pas détacher et virevolter la larme du « r ». L'anamorphose est une application point par point ou élément par élément, d'une forme sur une autre. En fait, la modularisation des caractères est la seule solution raisonnable du problème posé, qui



puisse éviter des absurdités visuelles et des définitions très complexes des relations des lettres entre elles, une à une, ou une à deux ou à trois.

Cette modularisation, qui résoudrait le passage d'une forme en une autre, permettrait aussi de faire battre les lettres comme un corps vivant. Cette idée me vient de l'expérience du seul film de calligraphie animée que j'ai réalisé à ce jour, en 1983, avec mon ami Michel Bret. Michel ne s'était donné, avant notre collaboration, qu'un alphabet en capitales. Il ne s'en servait que pour titrer très simplement ses films. Nous avons eu besoin de minuscules, et Michel a improvisé, comme font les informaticiens, un alphabet assez fruste. Mais Michel est également plasticien. Et il dispose, pour ses animations non figuratives, d'outils assez sophistiqués. L'un d'eux autorise des déformations aléatoires sur une échelle de 1 à 5. Pour obvier certains défauts les plus criants des transformations que nous faisons subir aux lettres et pour concilier les passages de texte plutôt à lire ou plutôt à voir, nous avons presque toujours utilisé un alphabet d'échelle 2, c'est-à-dire lisible mais déjà taraudé par le temps. Or, deux déformations aléatoires de même degré ne produisent jamais le même résultat. D'autre part, pour animer un mouvement entre deux images globales ou fichiers, on interpole des images intermédiaires, calculées par l'ordinateur. Les interpolations sont chaque fois peu nombreuses, sinon les mouvements obtenus sont mécaniques et inintéressants. Si, pour une raison ou une autre, les lettres du fichier départ et du fichier arrivée ne sont pas identiques, c'est-à-dire que nous avons récrit un mot à l'aide de notre fonction, donc avec des lettres légèrement différentes, ou que nous avons modifié l'éclairement ou la teinte, il se produit, outre le déplacement, un léger scintillement qui donne à l'écriture le *frisson de la vie*. C'est ainsi du moins que je l'ai perçu.

Le mouvement qu'on attendait des pas du soleil sur les pierres naît aujourd'hui de l'éclairement variable des pixels au gré de l'approximation des calculs. De cette contrainte naît une nouvelle vie et une nouvelle ressource, celle du contraste entre deux registres de l'écriture, à contours fixes ou pulsés.

L'énonciation textuelle subit d'autres modifications : les limites de l'écran d'une part obligent à privilégier des segments courts, syntagmes d'une vingtaine de caractères au maximum ; l'indépendance des zones de l'écran d'autre part permet des effets de simultanéité différenciée par le jeu indépendant des formes, des déplacements spatiaux et des déroulements temporels ; ces effets n'ont d'analogue que dans les duos ou les tutti choraux de l'opéra, avec cette importante nuance qu'à l'écran les divers fils textuels restent lisibles (sauf maladresse). Bref, en s'accommodant de quelques contraintes, on peut utiliser la lecture simultanée dans l'espace et la lecture progressive dans le temps. Parmi les ressources : le flash quasi-subliminal ou dominant, le délitement ou le renforcement, la stabilité ou la lente respiration d'un fond, le défilement ou la surimposition.



### *Une littérature interactive*

Le roman lisible à l'écran de micro-ordinateur ne se conçoit que s'il apporte des ressources nouvelles. Tel est le cas avec le roman interactif, même s'il peut se présenter conventionnellement comme un « livre brouillé », c'est-à-dire un livre réunissant des paragraphes numérotés à la suite, mais qui se lisent dans le désordre, d'un paragraphe à un autre, le paragraphe suivant faisant l'objet d'un choix. L'inconvénient du support papier est de permettre au lecteur de confronter les conséquences de ses choix, de revenir en arrière, de « tricher » en quelque sorte. Cette latitude peut d'ailleurs s'accorder à la thématique des collections actuelles, qui invitent le lecteur à s'identifier au héros.

Parmi les problèmes qui apparaissent au cours de l'écriture d'un roman dont l'aventure n'est pas l'objet premier — celui que j'essaie de faire — la motivation du lecteur domine. Pourquoi le lecteur acceptera-t-il de choisir parmi les propositions que je lui offre s'il les considère comme équivalentes ou inintéressantes ? Il faut donc veiller à ce niveau textuel fondamental qui détermine l'avenir de la lecture.

Clairement, un roman interactif comprend deux niveaux textuels : un niveau romanesque — dans tous les sens traditionnels, du moins en première approximation — et un niveau pragmatique de consultation. Ce niveau ne saurait être neutre : il doit introduire un rapport entre le lecteur et l'auteur. Ce qui semble une nécessité artistique est confirmé par une anecdote encore fraîche. Une enseignante de littérature, lisant le début de mon ébauche, me disait : « Vous m'avez eu. Je m'efforce de ne jamais lire au premier degré. Mais je me suis laissée piéger. Vous m'avez demandé avec insistance si je voulais vraiment l'histoire au féminin, et cette insistance m'a cabrée ». Ce n'est qu'une anecdote.

J'ai le sentiment que le genre a une conséquence sur l'écriture : il la dédouble. Peut-être est-ce illusion d'ancien dix-huitiémiste, rebelle à l'omniscience du XIX<sup>e</sup> siècle, heureux de renouer avec les modèles antérieurs de Stern et de Diderot ? Sinon, ce serait bien la rupture imposée par le genre qui me rendrait le désir d'écrire en fiction... Quelle que soit l'importance de ce dédoublement textuel, il se pose au moins la nécessité de présenter à l'écran deux niveaux d'énonciation dans l'espace principal du texte, même et non plus en une préface détachée hors du texte.

Un contraste s'impose, mais qui ne peut reposer sur la rupture prescriptive des manuels scolaires, souvent obtenue par une différence de corps, de graisse et d'approche d'une même police de caractères. J'ai tenté de mettre à profit sur le macintosh des changements de corps et d'alphabet entre la phrase et les mots de sélection, mais la médiocrité du système d'exploitation conduit bientôt à des lenteurs insupportables.



Un second problème d'énonciation se rencontre dans le dialogue. Il serait séduisant de faire « parler » chaque personnage dans sa propre police de caractères, pour l'individualiser et le distinguer. Pourquoi cette fantaisie ? Le dispositif de l'interlocution, dont j'ai vanté l'invention, ne suffirait-il plus ? Ce dispositif ne serait-il pas universel et neutre ? C'est précisément cette neutralité qui me gêne. Elle fait entrer les propos des personnages dans le discours narratif principal. Elle amène donc le lecteur à adopter le point de vue du narrateur principal, ou celui du narrateur délégué.

Dans le texte interactif, les personnages peuvent redevenir des interlocuteurs dont les destins se croiseront à la demande du lecteur.

Mais la réalité est plus complexe. A l'intérieur du texte narratif, des glissements doivent se produire dans l'énonciation. Le personnage qui dialogue et que marquerait alors un timbre de voix typographique peut cesser de s'adresser aux autres, monologuer, prendre en charge le point de vue narratif. J'ai délibérément quitté alors la police individualisée pour reprendre la police « neutre ». Ce qui crée des difficultés, car les polices ne sont pas faites pour intervenir dans un système textuel. Traditionnellement exclusives, elles deviendraient complémentaires dans le roman interactif. Il convient donc qu'elles entretiennent entre elles des rapports tels que je puisse passer de plusieurs polices individualisées à la police neutre, soit par progression insensible, ce qui est pensable techniquement, soit par une rupture, pourvu que celle-ci ait été prévue. Pour l'instant, les choix offerts par le macintosh sont inadéquats : « new-york », « genève » et « monaco » sont les trois seuls possibles, avec pour neutre l'un des deux premiers.

Les difficultés d'aujourd'hui appellent les solutions de demain. Le système à inventer par les créateurs de caractères est le suivant : à partir d'une police de référence, permettre de fabriquer à la demande des « sous-polices » assez différenciées pour être perçues comme individuelles, assez proches du modèle d'origine pour que le retour à ce modèle n'introduise pas une solution de continuité. Les nouvelles écritures — dans le sens littéraire et médiatique — appellent de nouvelles écritures dans le sens typographiques. Vraisemblablement des solutions modulaires sont à trouver. La demande résulte des nouveaux modes d'expression qu'autorisent les technologies. Un regard historique porté sur la typographie, de ses origines à nos jours, montre qu'il y a une *raison* en œuvre dans les développements successifs des ressources et du système. La recherche typographique traduit un moment de la mentalité collective parce qu'elle la sert. Manifestement, à côté de l'imprimerie, qui met le nouveau au service de l'ancien, il convient que le nouveau réponde au niveau. Car très vite, et de multiples façons, ces nouvelles écritures média-









## Les Cahiers de l'Animation

N° 54

février 1986

### • L'action culturelle en question

- 5 — La bonne volonté créatrice,  
Geneviève Pujol
- 17 — Les mots des militants culturels,  
Gérard Vincent

### • Associations et militants

- 33 — Des militants nouvelle manière,  
Michel Chauvière, Bruno Duriez
- 43 — Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants  
Jean-Pierre Augustin, Alain Carrigou
- 55 — Les associations féministes de recherche,  
Evelyne Diebolt, Sylvie Fayet-Scribe

### • Notes pour l'histoire

- 73 — Les sociétés sportives avant 1914,  
Pierre Arnaud



# Où en est la télématique

Brigitte Guyot  
Isabelle Pailliart

**D**ANS la phase actuelle, il ne semble guère y avoir d'incertitude sur le développement futur de la télématique. Mais plutôt que de dresser un constat optimiste, il est plus intéressant d'analyser la situation en se posant la question de savoir si la télématique est un nouveau media. En effet, si l'accord se fait sur l'ensemble technique qui consiste en un réseau national permettant d'accéder à des informations stockées en ordinateur via un terminal, tout est dit mais rien n'est défini. La variété est en effet extrême, des producteurs, des usages, des utilisateurs, ce qui donne des configurations multiples. C'est pourquoi il paraît nécessaire d'évaluer les systèmes télématiques existants en fonction d'une « norme implicite » de base qui a présidé à l'élaboration de la télématique. Qu'elle demeure prégnante ou au contraire qu'elle soit peu à peu remplacée par d'autres caractéristiques plus spécifiques permettra de s'interroger sur la constitution du media : s'agit-il d'un media « suiviste », en cours de structuration ou ayant déjà acquis une autonomie reconnaissable ? Il semble bien que l'avenir de la télématique dépendra de la capacité d'un certain nombre d'acteurs à évaluer ses zones de fragilité actuelle, pour développer des caractéristiques spécifiques stables. Voilà pourquoi la dimension historique permet de saisir l'évolution de ce média encore neuf.

## *Un succès*

Quelle est la situation aujourd'hui ? Les derniers chiffres donnés par la Direction Générale des Télécommunications (DGT) font état d'un parc de 1 650 000 minitels ; en mai 1986, environ 3 000 services étaient proposés sur Télétel (contre 2 000 en février), en excluant les services du réseau téléphonique commuté ; en janvier 86, sur le 36 13<sup>1</sup>, se dénombrèrent 1 515 services et 469 000 heures de connexion par mois ; sur le 36 14, 1 032 services et 431 000 heures de connexion ; sur le 36 15 (kiosque) enfin, 352 services et 2 201 000 heures de connexion<sup>2</sup>.



## *La multiplication des services*

Le catalogue LISTEL, dorénavant vendu chez les marchands de journaux, présente les services en deux catégories : les services « tous publics », et les services « professionnels », chacun classé sous des rubriques (les plus volumineuses étant celle des banques et de l'information/medias). Les premiers sont accessibles par le 36 15 ou le 36 14, ou encore par le réseau commuté, alors que les services professionnels utilisent davantage le 36 13 et 36 14 avec une clé d'accès et un service payant. De quels services s'agit-il, et qui est producteur ? Services auparavant écrits transférés en vidéotex (tels les catalogues), permettant en outre de commander après avoir sélectionné un produit : vente de vins, de vacances, d'articles divers, consultation des dernières nouvelles de l'actualité, regroupées sous des rubriques comme dans un quotidien ; la presse, la première, a ajouté à cette base des jeux et une messagerie, approfondissant les spécificités rendues possibles par l'outil télématique. L'éclosion de nouveaux services, dans tous les domaines et pour un public (le grand, le spécialisé, le citoyen, le professionnel...) regroupé par centre d'intérêt ou sur une zone géographique, est le fait d'entreprises commerciales, d'organismes publics, d'administrations, de collectivités locales, comme si la télématique devenait un complément indispensable à toute stratégie de communication ; le succès est ici manifeste, dans cette dynamique de création tous azimuts, sur des bases très restreintes ou au contraire très larges ; le réseau est ouvert et permet quasiment à n'importe qui, pourvu du matériel adapté et d'un compte en banque pour assurer la location de sa fenêtre sur Télétel, de devenir producteur d'un service et d'être interrogeable.

## *Des modèles*

Pourtant, avant même l'ouverture de l'annuaire électronique et de Télétel, des initiatives locales avaient vu le jour, qui ont eu le mérite de tester diverses formules, tant de contenu d'informations, que de type de dialogue (consultation, transaction, messageries), ou de modes de gestion possibles.

Mais si chacune a apporté son lot de leçons ou de bilans d'expérience, il convient auparavant de rappeler combien la télématique reprend, dans son organisation et dans les images qu'elle soulève, des modèles déjà bien ancrés et types. Que la télématique se trouve étroitement associée au téléphone, la technique (liaison point à point) et les usages (comme par exemple de placer le minitel à côté du téléphone) le confirment, ainsi que le mode de facturation kiosque géré par les PTT ; qu'elle soit la transposition moderne de l'écrit, nul ne le conteste : informations



courtes (information-service, petites annonces) structurées en champs rapidement accessibles grâce à des logiciels d'interrogation adaptés. Ces caractéristiques schématiques sont déjà présentes avec les banques de données d'information scientifique et technique (IST) dans les années 70 : le modèle moderne de transfert d'information est déjà opérationnel, qui fait participer des professionnels de l'information, des informaticiens et, plus récemment, des « serveurs » ou intermédiaires assurant la gestion et la commercialisation de ces fichiers confiés par les producteurs. Cette structure restreinte — puisqu'elle était conçue et utilisée par les spécialistes de l'information — a certainement modelé la configuration télématique qui, elle, va tenter de s'adapter à des usages plus diversifiés en direction de publics plus larges.

Ce rappel est important pour comprendre à la fois la variété, la nouveauté, mais aussi le passif présent dans certaines initiatives prises dès 1979 en télématique. Les quelques constats qui vont suivre veulent souligner les originalités, les novations, mais aussi les lourdeurs ou les rêves qui ont par la suite été abandonnés, ou intégrés dans la phase suivante comme porteurs d'avenir ou de succès.

### *Les leçons de l'histoire*

L'expérience de Vélizy<sup>3</sup>, menée par la DGT en temps réel, proposait un éventail de services très larges mis en place par des acteurs publics ou privés, commerciaux ou administratifs, afin de tester l'offre et les usages ; il s'agissait en fait d'une avant-première de ce qu'offre aujourd'hui TELETEL. L'évaluation a montré que les services les plus consultés étaient la presse et la messagerie. Le succès de cette dernière s'est ensuite confirmé sur GRETEL<sup>4</sup> — lancé par le quotidien « les dernières nouvelles d'Alsace » — avec le détournement du service messagerie mis au point par le concepteur ; cette appropriation de l'outil a conduit celui-ci à aménager, à canaliser ce succès en élargissant cette dimension interactive. GRETEL fonctionne maintenant comme un club d'abonnés. Cet exemple montre comment la télématique a su dans certains cas prendre en compte un succès d'usage inattendu mais techniquement possible. Sur le plan du contenu, force est de constater la prédominance de l'écrit, qui est transféré presque en l'état sur un support automatisé ; même si le graphisme a essayé de s'imposer, la lenteur de sa visualisation à l'écran le limite sérieusement ; il peut même constituer un handicap depuis que l'utilisateur paie son information.

L'autre versant de la télématique était représenté par les expériences de collectivités locales, soutenues par des fonds publics ; schéma d'un éditeur unique fédérant des producteurs multiples (au statut public ou associatif), structurant le système et assumant son fonctionnement,



tout en assurant l'interface avec les usagers. CLAIRE<sup>5</sup> à Grenoble a montré toutes les difficultés d'une entreprise ambitieuse et les limites d'une initiative municipale sur des acteurs administratifs ayant leur propre stratégie d'information et peu soucieux de s'en dessaisir. La volonté politique d'une municipalité se sentant investie d'une mission démocratique et informative auprès des citoyens a utilisé « à l'envers » la logique télématique (qui est d'autonomiser les producteurs sur un réseau commun) en fédérant sous sa responsabilité des institutions hétérogènes aux intérêts parfois antagonistes. Mais elle a eu le mérite, comme le service TELEM<sup>6</sup> à Nantes, de montrer l'importance de la médiation humaine dans le processus d'information, ou encore de l'accès dans les lieux publics. De plus, essayer de rompre l'éclatement des sources d'information n'est pas chose aisée ; c'est l'une des originalités de ces services que de vouloir associer des partenaires qui n'ont parfois jamais travaillé ensemble, et que de se déclarer soucieux de partir des besoins et des comportements des usagers en matière d'information. Ce mode fédérateur n'est pas l'apanage des seules municipalités. D'autres structures publiques ont eu ce souci. Ainsi Guillaume Tel<sup>7</sup> a été créé par la Chambre Régionale d'Agriculture pour offrir une structure d'accueil unique aux agriculteurs normands et les orienter vers des services produits par des organismes divers. Chaque producteur a collaboré avec l'équipe-projet (issue du milieu agricole) pour faire un produit homogène avec l'ensemble. Outre la consultation d'informations-service, le système a mis en œuvre d'autres formules : calculs simples à partir des données fournies par l'utilisateur (comme les calculs de rations, de remboursements d'emprunts), messageries (entre les agriculteurs et l'équipe-projet, entre une coopérative et ses clients, entre le contrôle laitier et ses participants). Ici aussi, le principe de l'accès unique a été retenu pour aider l'agriculteur à s'y retrouver dans la multiplicité des sources d'information. Mais la collaboration ne va pas sans difficultés institutionnelles et risques de scission. La tentation existe de faire cavalier seul après avoir profité de l'infrastructure commune pour élaborer un contenu et vérifier une audience. De même le marketing du service est encore peu pris en charge par tous alors que l'autofinancement est considéré comme indispensable.

### *Un media concurrent*

Dans ces conditions, l'arrivée de TELETEL ressemble à un rouleau compresseur venant perturber ces structures restreintes centrées autour d'intérêts communs ou autour d'une appartenance géographique. A première vue pourtant, l'annuaire électronique paraît servir les visées des promoteurs en leur assurant une aire de diffusion plus large. Mais la généralisation d'une utilisation privative tend à normaliser le paysage



de la consultation télématique et à exclure ceux qui ne demanderont jamais un minitel. En outre, la mise en concurrence sur le réseau national de services voisins, plus ciblés ou plus pointus, donc souvent plus performants, fragilise des expériences globalisantes sous-tendues par une volonté sociale. Leur lourdeur de fonctionnement peut, à terme, les évincer du marché.

A l'issue de ce bref tour historique, une question demeure centrale : la télématique vient s'inscrire dans des circuits d'information pré-existants qu'elle vient perturber ou doubler. S'il s'agit d'une simple transposition sur un support moderne de l'information écrite, quel « plus » apporte-t-elle ? Ce n'est pas un hasard si les performances des messageries sont approfondies, comme celle des transactions. Cette concurrence prend plusieurs formes : concurrence avec les médias (presse) ou d'autres nouvelles technologies (micro-informatique). Concurrence avec des partenaires, qui remplissent déjà des fonctions de médiateurs : conseillers agricoles, organisations professionnelles par exemple. En essayant d'atteindre l'utilisateur final directement, la télématique met en danger certains intermédiaires. Dans le cas de Guillaume Tel, les conseillers agricoles ont fait preuve d'une grande résistance face à cette banque de données, alors qu'ils étaient investis d'une mission de sensibilisation auprès des agriculteurs ; comment en effet justifier un outil qui est perçu comme venant entamer votre légitimité ? Si elles ne constituent pas à proprement parler des originalités majeures, ces quelques expériences montrent une certaine différence entre les réalisations de structures publiques et des réalisations purement commerciales ; il importe maintenant de saisir, dans la phase actuelle du développement de la télématique, si ces variations vont se maintenir ou si une uniformisation du paysage est en train de se substituer à elles. Dans tous les cas, quels seront les éléments majeurs autour desquels la structuration du media s'opèrera ?

### *Un nouveau media*

La télématique est aujourd'hui à un moment-clé de son développement ; elle possède des atouts et des fragilités. Si, techniquement, l'outil est devenu plus fiable et plus performant, la situation est plus complexe dans la structuration économique et le partage des fonctions entre les différents acteurs. De quelles conditions l'avenir de la télématique dépend-il ?

### *Des logiques*

Deux logiques sont à l'œuvre en télématique et sont révélatrices de la situation actuelle. Ce sont elles qui jusqu'à présent ont essen-



tiellement influé sur l'avenir du média et ont contribué à lui donner sa propre autonomie. La logique étato-industrielle, qui se retrouve également dans le développement du plan-câble, repose sur la diffusion massive d'un terminal simple : remplacement de l'annuaire papier par l'annuaire électronique gratuit pendant les trois premières minutes de consultation devant entraîner pour l'administration des PTT création de services multiples par les fournisseurs de contenu, et naissance de pratiques de consommation chez l'utilisateur. Ce pari, qui est à replacer dans le cadre de vastes objectifs économiques et industriels nationaux donne aujourd'hui la preuve de sa réussite en constituant le moteur même du développement de la télématique.

La seconde logique est tout aussi déterminante : la marchandisation de l'information définit l'essence du média, s'affirme comme la clé de voûte des relations entre les différents partenaires-utilisateurs, fournisseurs de contenus, centres serveurs, D.G.T. — et comme l'élément à l'origine des stratégies de développement des divers acteurs.

### *Une économie*

Ces deux logiques marquent la structuration du média. Celle-ci s'appuie sur l'émergence d'une économie propre à la télématique ; passé en effet le temps des expérimentations presque toutes gratuites pour l'utilisateur, la télématique entre dans une phase où la concurrence entre les services est de plus en plus vive. Celle-ci se fait jour particulièrement sur le Kiosque. A son ouverture au début de l'année 84, le système Kiosque était initialement réservé à la presse ; il s'est ensuite ouvert à d'autres prestataires, juste avant que le réseau Transpac ne connaisse les incidents de saturation de juin 85. Cette ouverture s'est poursuivie puisqu'à l'heure actuelle, les services issus d'entreprises de communication ou d'organismes publics peuvent avoir accès au 36 15 : d'ailleurs, de plus en plus de services présents sur le réseau commuté ou sur le 36 14 « glissent » vers le 36 15. Le système de tarification du 36 15 a entraîné, en partie, la mise en place de serveurs à grande capacité qui ont opté pour des services immédiatement rentables. Cette situation risque à terme d'être dangereuse dans la mesure où elle peut favoriser une absence de recherche technique ou qualitative. En établissant un Kiosque multipalier, la D.G.T. semble vouloir ainsi créer des conditions pour que s'exerce la concurrence entre les services. Elle était déjà intervenue avant les incidents de Transpac dans la convention qui la lie avec le serveur en introduisant une clause obligeant celui-ci à offrir un taux de disponibilité minimale afin que le nombre d'appels qui ne parviennent pas à leur objet ne portent pas atteinte à la crédibilité du système télématique tout entier. Ce Kiosque multipalier, annoncé pour l'automne



86, introduit des tarifications différentes qui vont favoriser une certaine segmentation du marché.

Cette situation sous-tend des bouleversements dans l'élaboration des stratégies. Face à un marché de masse, mais qui reposait sur une diffusion inégalitaire<sup>8</sup> puisque centrée sur les plus gros consommateurs de téléphone, les fournisseurs de contenu n'avaient pas senti jusqu'à présent la nécessité d'utiliser des outils de marketing ; le développement de leur entreprise va donc se fonder sur une meilleure connaissance des goûts et des besoins de leur public. L'économie du média va se trouver transformée par d'autres données : la distribution du minitel s'est opérée en priorité dans les grandes métropoles, son taux de pénétration dans les zones rurales ou péri-urbaines s'avère plus lent.

En outre, les signes de bonne santé de la consultation du minitel présentés par les responsables de la D.G.T. n'apportent pas des données fiables sur la fidélisation de l'utilisateur, sur la part de curiosité et d'engouement propre à chaque vague d'implantation. Le ralentissement de la distribution mettra sans doute en valeur le manque de connaissance que les promoteurs ont des usages télématiques ; de même seront mises en évidence avec plus de force encore les attentes des consommateurs. C'est en partie pour parer à ces risques de destabilisation du média que la D.R.T. Rhône-Alpes s'est dotée d'un véritable outil de promotion du minitel en lançant « Télétel Animation », lettre à destination des usagers dont le numéro de Juin présentait « une semaine sans temps mort sur minitel » cherchant ainsi à accroître les conditions d'usage du minitel.

### *Des contenus nouveaux*

La constitution du média se manifeste également dans son contenu et ses capacités techniques, les services de communication et de transaction mettent en valeur les potentialités du média et en définissent l'originalité. Celle-ci repose sur la mise en réseau et sur l'interactivité. De la messagerie directe qui permet d'entrer en relation avec l'ensemble des personnes présentes dans le service (« le forum ») ou avec un nombre limité de personnes, parfois regroupées autour de centres d'intérêt (« le salon »), à la boîte aux lettres, liaison différée entre deux individus, tout système de mise en relation est imaginé et développé. A un point tel qu'il n'est pas aujourd'hui concevable de mettre en œuvre une banque de données sans service de dialogue entre les usagers. Ce type de services est extrêmement lucratif pour les entreprises<sup>9</sup>. Mais les activités de communication, les services ludiques si présents risquent à terme de produire des effets néfastes. D'abord parce qu'ils sont consultés par une minorité d'usagers, ensuite parce qu'ils donnent le sentiment d'une homogénéité des services, d'une indifférenciation



des fournisseurs de contenu, d'une banalisation de ce type d'interrogation — sans qu'en soient d'ailleurs épuisées toutes les possibilités — et qu'ils s'exposent à une saturation des usages. Enfin parce qu'ils ne sont peut-être que le signe passager d'un divertissement et qu'ils risquent de conforter les fournisseurs de contenu dans ce type de services sans que soit mis à profit le bénéfice apporté pour tester d'autres services. Côté parfois des services d'information plus traditionnels, ils donnent aussi l'impression de justifier une dépense pour des services qui, précédemment ou sur d'autres supports, sont gratuits.

Les services de transaction constituent également un domaine en pleine expansion. Le secteur bancaire, celui de la vente par correspondance et du tourisme trouvent après quelques balbutiements une exploitation du média en liaison avec leur objet professionnel.

Les services professionnels connaissent, eux, une situation plus fragile. Ils constituent, à terme, un secteur plus rentable économiquement que les services grand-public, mais, en fait, c'est souvent la question de la cohérence des outils informatiques qui se trouve au centre des préoccupations des entreprises et qui explique, en partie, leur prudence et leur attentisme. L'installation de minitels dans une entreprise, comme cela est manifeste dans les P.M.E. et les P.M.I. contribue également à renforcer ou à transformer les relations hiérarchiques. Elle s'avère ainsi un enjeu qui dépasse l'offre de contenus.

### *Des stratégies différenciées*

Face à cette situation, dans le secteur de l'information, deux types d'acteurs ont adopté des stratégies originales.

La presse<sup>10</sup> s'affirme à l'heure actuelle comme l'un des principaux fournisseurs de contenu avec près de 150 services qui génèrent 40 % du trafic<sup>11</sup>. Si la presse quotidienne, après quelques réticences, marque totalement sa présence, la presse magazine et la presse spécialisée lui emboîtent le pas. Un même menu semble toutefois caractériser l'intervention de ce secteur : le consommateur bénéficie à la fois de services d'information présentant l'actualité, et de services de communication : messageries, boîtes aux lettres, petites annonces, concours, courrier des lecteurs-débat... Il est cependant à noter que certains journaux s'appuient sur une dimension du média jusqu'à présent peu exploitée : sa rapidité. Face aux autres médias, il possède un rythme d'information différent de celui de la radio, de la télévision ou du journal. Par l'intermédiaire de « flashes », il joint la souplesse technique à la crédibilité de l'écrit. Réside probablement sous cette forme l'identité de la télématique.

Quant aux collectivités locales, après avoir été pionnières, elles sont encore aujourd'hui dans une phase de tâtonnements. Il existe près d'une



trentaine de services mais leur audience est estimée à moins de 2 % de l'audience générale des services grand-public. Cette situation s'explique en partie par certaines contradictions que les collectivités locales doivent affronter : le public manifeste des besoins en matière d'information-service locale et seule la collectivité locale est apte à y répondre mais ce service n'est pas consulté systématiquement et régulièrement. En outre se pose la question du financement des produits télématiques mis en œuvre par des structures publiques. S'inspirant des réussites de certains services, des collectivités locales proposent des formules nouvelles : Lumière à Lyon et ANIC dans le Nord-Isère, par exemple, recherchent des solutions tendant vers l'autofinancement du média. Les associations qui désirent être présentes sur le service apportent une contribution financière. ANIC va plus loin en ouvrant le service d'autres communes de la région et à d'autres partenaires comme les industriels locaux. En dehors des subventions des collectivités locales, la publicité et le sponsoring offrent de nouvelles sources de financement. Le passage du réseau commuté au 36 15 doit permettre d'augmenter la part des usagers mais suppose la création de services. Là aussi l'interactivité est mise en avant et si une collectivité locale n'a pas les moyens de rivaliser avec des services d'une entreprise de communication, elle possède d'autres atouts. Tout se passe en effet comme si l'arrivée de Télétel tendait à recentrer la télématique municipale vers le local, à la territorialiser. A l'exemple d'ANIC qui teste des produits comme « en partance » mettant en relation des personnes pour accomplir un trajet, le « troc » fondé sur l'échange d'objets ou de compétences ou « visite de la région » proposant des découvertes de sites locaux de promenade, un espace propre à la télématique communale s'ouvre.

Ainsi ces formules innovantes en matière de communication manifestent-elles les conditions d'existence du média et lui fournissent les éléments de viabilité et de stabilisation. La télématique semble avoir conquis aujourd'hui son droit de cité dans l'espace communicationnel français, malgré les incertitudes qui pèsent sur son développement. Cependant ces situations ne suffisent pas à faire de la télématique un média nouveau, il faut qu'elle montre sa capacité à s'inscrire durablement dans le champ social.

### *Quelle inscription sociale ?*

La vitalité d'un média se juge donc à sa capacité à s'intégrer dans un champ de pratiques pré-existantes ; en cherchant à trouver sa place, la télématique entre en concurrence avec des techniques, des professions, des usages qu'elle vient perturber et qu'elle contribue à réorganiser, à moins qu'elle ne leur devienne complémentaire.



### *les relations micro-informatique/télématique*

La première marque sociale repérable de la télématique se lit dans l'informatique ; en lui apportant sa caractéristique majeure — un réseau de transmission de données et un parc de terminaux gratuits — la télématique assure à la micro-informatique — d'entreprise notamment — un développement certain. La D.G.T. s'emploie à proposer des terminaux plus performants qui pourront réellement permettre d'effectuer des opérations micro-informatiques. Les possibilités s'élargissent : interrogation à distance de l'état des stocks par les commerciaux d'une entreprise, vérification d'informations concernant un client ou commande immédiate passée par un client, telles sont quelques applications dites professionnelles. Ces services internes ou externes d'un organisme sont rendus possibles grâce à la télématique et sont assurés par un équipement informatique s'orientant vers la gestion de fichiers interrogeables par des minitels.

Ces développements engendrent alors des problèmes de confidentialité<sup>12</sup>, de protection des données ainsi transportées ; dans le secteur agricole, par exemple, des centres de gestion existent déjà, dans lesquels sont implantées des données propres à chaque exploitation, et que l'agriculteur fait gérer ou gère lui-même s'il possède un micro-ordinateur. L'arrivée de la télématique lui permet d'effectuer de chez lui, grâce à son minitel, les opérations qu'il confiait au centre. Il est même envisagé de créer des structures légères : un ordinateur à la disposition de quelques agriculteurs et utilisable par eux. D'autres secteurs (l'artisanat, les P.M.E....) réfléchissent à des configurations semblables en temps partagé avec des terminaux minitels haut de gamme et il n'est pas interdit de penser que cette situation pourrait se retrouver pour des usages particuliers.

Dans ce domaine, dit grand-public ou semi-professionnel, la vente de micro-ordinateurs ou de logiciels risque de stagner avec la généralisation de la télématique. Il est possible de dresser quatre catégories de logiciels vendus aux particuliers : jeux et programmes de dessins, budget (calculs divers) traitement de texte et gestion de fichiers (documentation personnelle, fiches de cuisine, etc...). Mais si les banques qui, pour le moment, ne proposent en télématique que peu d'opérations (la consultation essentiellement) développent des logiciels de gestion de budget, d'analyse prévisionnelle et de calculs, elles pourront alors constituer un sérieux danger pour les concepteurs de logiciels budget. En effet, chaque client pouvant faire lui-même ses comptes avec un gros logiciel et disposant d'une place mémoire en machine, l'utilisation d'un logiciel souvent peu performant lui deviendra inutile.

Dans ce jeu d'interaction entre télématique et micro-informatique, rien n'est encore joué.



### *Les liens avec les autres médias*

L'intérêt porté par les moyens d'information traditionnels à la télématique confirme l'entrée sur la scène publique de celle-ci. La radio, la télévision et le câble jouent sur les performances techniques du média et lui apportent une certaine reconnaissance. La télématique s'insère donc dans les stratégies de diversification d'entreprises de communication : elle apparaît aussi comme un signe de modernité pour des médias à la conquête de nouveaux marchés et de nouveaux auditoires.

Ainsi la radio et la télévision semblent avoir découvert les potentialités du média : TV Info, le service télématique de la première chaîne, NRJ ou RMC ont été les premiers à mettre au point des couplages. La télématique permet un renouvellement de certaines rubriques comme le courrier des auditeurs ou des téléspectateurs, remplacé par « communiquer avec une émission ». Le dialogue est poursuivi par des services portant sur la vie même de la radio faisant entrer le minitelliste dans l'intimité du média avec « tout sur la vie de l'antenne, les animateurs, les invités »... Dépoussiérer des médias mais aussi les doter de mesures d'audience tels sont aussi les objectifs que recouvre ce phénomène de multimédiatisation. Résident là des possibilités de sondage permanent de l'auditoire ou du lectorat, des facilités de promotion de chaque média par un autre, des moyens renouvelés de fidélisation du public. Des applications originales naissent aussi : la radiovision expérimentée depuis près d'un an par la radio locale privée RVS donne la possibilité de diffuser simultanément des programmes musicaux et, sur le minitel, des programmes d'information, des traductions des paroles diffusées, etc... Sur un réseau câblé, la télématique permet le développement de la télévidéothèque. Les choix de programmes est effectué à l'aide de terminaux et la sélection opérée par l'utilisateur se fait à partir d'un stock d'archives, de documentaires ou de films : et le réseau câblé concourt à la réception des images choisies par l'utilisateur. C'est un système particulièrement intéressant pour les collectivités locales qui veulent développer sur un tel réseau le paiement à la consommation par l'utilisateur. De même des applications peuvent être trouvées dans le cadre d'une complémentarité entre le vidéodisque et le minitel comme, par exemple, la présentation du site d'une ville, ou la consultation et la commande d'articles en référence dans un catalogue. Ce ne sont pourtant pas ces innovations techniques qui jouent le rôle le plus important dans la percée sociale de la télématique. Dans une ville, la télématique, la plupart du temps, précède l'installation d'un réseau câblé : signe de redéploiement des outils de communication d'une collectivité locale, elle permet de continuer à motiver le citoyen en faveur de cette politique. Bref, elle « tient en haleine » tout en préparant le terrain. En étant, dans les deux cas, à l'initiative de la mise en œuvre de ces nouveaux médias, la collectivité possède un outil lui permettant de tester le



positionnement de chaque acteur, et sa maîtrise du média. La télématique lui offre ainsi une situation d'expérimentation de son pouvoir, et sa capacité à gérer de nouveaux outils de communication<sup>13</sup>.

### *De nouveaux professionnels*

Faire de la télématique consiste actuellement à remplir plusieurs grandes fonctions : recueil et traitement de l'information (y compris sa réactualisation), mise en pages graphique, et, en amont, élaboration des logiciels d'accès et d'interrogation. Journalistes, informaticiens, communicateurs investissent ce nouveau champ et y sont les principaux acteurs. Une spécialisation de ces fonctions est en cours de réalisation, et de nouvelles fonctions vont voir le jour : celle de marketing est déjà en cours, celle d'animateur de réseau, pour assurer une médiation plus humaine auprès des usagers, est à l'état d'ébauche. Des formations prennent progressivement place dans les universités qui offrent des débouchés dans les métiers de la communication. Enfin, l'apparition d'éditeurs télématiques<sup>14</sup>, même s'ils demeurent dans une situation fragile, confirme l'empreinte de la télématique dans le paysage audio-visuel français.

### *Les usages*

L'appropriation du média reste à un niveau de connaissance approximative : là demeure la grande inconnue du développement de la télématique ; certes, les statistiques s'affinent de jour en jour mais l'observateur en est encore à une méconnaissance des usages durables. Il existe des obstacles au développement de la télématique, issus de la logique informatique qui ne met pas au centre de ses priorités le confort de l'utilisateur. Ainsi ne faudrait-il pas laisser au minitelliste le sentiment de s'être fait piéger lorsqu'il ne peut plus sortir d'un jeu et que les secondes défilent. De même, l'absence de repères dans un service (celui qui interroge peut souhaiter savoir où il se trouve dans le service) ou encore le long défilement de pages-écrans contribuent à renforcer les déceptions, les hésitations, les erreurs de manipulation. D'autres difficultés sont également présentes — la qualité graphique, le temps d'accès, la vitesse d'affichage, la facilité de lecture — mais la plupart restent du domaine des aménagements techniques.

Cependant deux phénomènes semblent au cœur du dynamisme de la télématique et s'inscrivent dans des transformations sociales plus profondes. La télématique s'adresse à des fonctions différentes de l'utilisateur : il est à tour de rôle citoyen, consommateur, gestionnaire, usager,



professionnel, auditeur... Se mettent ainsi en place des usages de plus en plus spécialisés. Le clivage existant entre vie professionnelle et vie privée est détourné au profit de la création d'usages individuels. En ce sens, parler d'usages professionnels et d'usages grand-public et surtout les différencier semble, à terme, recouvrir des notions obsolètes. De là vient peut-être la réticence de l'utilisateur à concevoir un média qui bouscule la représentation traditionnelle du temps. L'indifférenciation des activités et des temps que suppose la télématique rencontre des résistances à son intégration parce qu'elle ôte toute séparation entre espace public et espace privé contrairement aux autres médias. Elle rompt cette dualité et la remplace par une parcellisation.

L'autre transformation sociale est liée à la mise en réseau. Celle-ci modifie considérablement les instances intermédiaires : le média, par sa rapidité, facilite une mise en relation directe, c'est son atout principal qui peut heurter les corps sociaux dont l'existence ne repose que sur cette compétence. Cette originalité a été, par exemple, expérimentée sur la deuxième chaîne, à « l'heure de vérité » lorsque le citoyen est sondé pour donner son avis sur les prestations de l'homme politique invité. Mieux, il peut dans des jeux de « démocratie directe » lui poser directement des questions et espérer des réponses. Tout aussi bien, le niveau local se prêtera à ce type de « mise en direct » entre simple individu et responsable politique, économique, culturel. De cette façon, la télématique induit une modification des règles de la médiation. C'est une transformation de taille qu'elle entraîne dans la relation sociale.

Alors que les évolutions techniques et économiques de la télématique se dessinent et que des lignes de force se dégagent, les incertitudes sur les usages demeurent et l'intégration de la télématique dans les pratiques est loin d'être accomplie. Celle-ci se heurte à une absence de repères tant à l'intérieur d'un seul service que dans le système télématique tout entier. Le fait que la plupart des usagers soient des utilisateurs d'un seul service (en dehors de l'Annuaire Electronique) met en évidence un phénomène : la multiplicité des services ne favorise pas la découverte, le choix, mais renforce l'habitude et même une attitude de repli. La profusion de ceux-ci semble entraîner leur propre banalisation, et la recherche de refuge auprès de ce qui est sûr donc bien connu. La démarche ambulatoire, significative pour l'instant de ce média, est jugée trop aventureuse, et plait à une minorité.

Ce manque de repères peut avoir des conséquences plus importantes lorsqu'il perturbe les caractères constitutifs de l'identité et du champ social, et provoquer, de cette façon, des attitudes de rejet ou de crainte. Il reste donc à la télématique un long chemin à parcourir pour réussir son ancrage social.

*Brigitte Guyot, Isabelle Pailliant*

Chargées de recherches au G.R.E.S.E.C. (Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication). Université de Grenoble 3.



1. Les tarifs se présentent ainsi : sur le 36 15, le coût de l'interrogation est de 61,50 F/heure soit une taxe de base toutes les 45 secondes,

sur le 36 14, il est de 23,10 F/heure soit une taxe de base toutes les deux minutes,

sur le 36 13, il y a une seule taxe de base.

Le réseau téléphonique commuté offre des tarifs à la durée et à la distance.

2. Le trafic Télétel dépasse les 2 millions d'heures mensuelles sans tenir compte des 500 000 heures mensuelles de l'Annuaire Electronique. Le temps moyen d'utilisation de chaque terminal est de 86 minutes par mois.

3. Le vidéotex : un nouveau média local ? Enquête sur l'expérimentation de Vélizy (1980-1983). J.M. Charon, E. Cherki. Centre d'Etudes des Mouvements sociaux, EHESS-CNRS. Décembre 1983.

Télétel 3V, les adolescents et leurs familles. P. Mallein, Y. Toussaint, M. Bydlowski. IREP/CEPS. Université de Grenoble 2. Janvier 1984.

4. MSG Gretel : images de personne(s). Etude qualitative du système de télémessagerie Gretel à Strasbourg. C. Baltz, M. Dolin. Université de Paris VIII. Institut Polytechnique de Philosophie. Mai 1984.

5. Les lueurs de CLAIRE, enquête sur un projet ambitieux et interrompu. Y. Bonnichon-Combes, J. Caune, B. Guyot, B. Miège, G. Pineau, C. Sammer, I.N.A. et G.R.E.S.E.C. Décembre 1983.

6. Télématique, promenade dans les usages. Sous la direction de C. Ancelin et de M. Marchand. La Documentation Française. 1984.

7. Guillaume Tel, après six mois de fonctionnement. Evaluation d'un système vidéotex agricole. Y. Combes, B. Guyot, I. Pailliar. G.R.E.S.E.C. Mars 1985.

8. Les foyers les plus fortement équipés demeurent ceux appartenant aux catégories moyennes et aisées et dont l'âge du chef de famille se situe entre 20 et 40 ans. (60 % des équipes). Enquête MV2. Mars 1986.

9. « 20 % des utilisateurs, ceux qui se connectent sur les messageries font l'essentiel du phénomène télématique. Alors que les 80 % d'utilisateurs restants ont des attentes et un comportement différents ». C. Grèzes du programme Télétel. Minitel Magazine n° 15.

10. Nouveaux médias au quotidien, la diversification des quotidiens français. J.M. Charon. C.E.M.S. Décembre 1984.

11. Tableau de classement des principaux services télématiques. Minitel Magazine, n° 15. Juin-juillet 1986.

12. Confidentialité des services vidéotex et gestion du risque. Compte-rendu de la table ronde du 17 octobre 1985. Economie et Humanisme, ADRATEL, IRPEACS.

13. Les collectivités entre le câble et la télématique. B. Guyot, I. Pailliar. Economie et Humanisme, Juillet-août 1985.

14. La télématique grand-public : aspects juridiques, économiques et sociaux. Rapport de la commission de la Télématique au Ministre des PTT. La Documentation Française. 1985.



# Economie de marché et militantisme culturel :

## Les nouveaux éditeurs

Jean-Marie Bourvaist

### *La concentration de l'édition française*

CINQ groupes assurent 87 % du chiffre d'affaires de l'édition française de livres. Ce sont dans l'ordre d'importance : Hachette, les Presses de la cité, la C.E.P.-Groupe Larousse, le Groupe Gallimard et le Groupe Flammarion. Les trois premiers font à eux seuls environ 75 % du Chiffre d'Affaires national.

Cette concentration sectorielle se complète par une diversification qui touche d'abord l'imprimé (Hachette est aussi l'un des deux premiers groupes de presse, la C.E.P. contrôle environ quatre-vingts magazines professionnels), puis l'édition électronique et audiovisuelle, et enfin l'ensemble des industries de la communication et des industries culturelles.

Cette concentration de nouveaux marchés par de nouveaux produits, dans un groupe d'édition les plus importants ont été même absorbés.

Quant aux Presses de la cité, les liens avec le groupe allemand Bertelsmann sont nombreux.

Les effets de cette concentration sont multiples et rejoignent les motifs classiques du gigantisme : coût élevé des décisions, recherche de l'effet de dimension, abandon de toute forme de risque, priorité accordée aux rééditions, « Taylorisme » sommaire avec des formes de division du travail de plus en plus adaptées aux spécificités du produit, « lotissements » conduisant à des produits correspondant à une notion de consommation de masse stéréotypée. Ainsi France-Livre qui ne propose que des rééditions, assure environ 12 % du Chiffre d'Affaires de l'édition française et, avant la fusion d'Hachette et de Duo au sein d'une nouvelle société dans laquelle Hachette est à 50 %, les deux champions de la littérature rose de série produisaient la moitié des exemplaires de livres au format de poche dans la catégorie littérature et littérature générale.

# *Economie et culture*



*Commerce et culture*



# Economie de marché et militantisme culturel :

## Les nouveaux éditeurs

Jean-Marie Bouvaist

### *La concentration de l'édition française*

**C**INQ groupes assurent 87 % du chiffre d'affaires de l'édition française de livres. Ce sont dans l'ordre d'importance : Hachette, les Presses de la cité, la C.E.P.-Groupe Larousse, le Groupe Gallimard et le Groupe Flammarion. Les trois premiers font à eux seuls environ 75 % du Chiffre d'Affaires national.

Cette concentration sectorielle se complète par une diversification qui touche d'abord l'imprimé (Hachette est aussi l'un des deux premiers groupes de presse, la C.E.P. contrôle environ quatre-vingts magazines professionnels), puis l'édition électronique et audiovisuelle, et vise enfin l'ensemble des industries de la communication et des industries culturelles. Dans la conquête de nouveaux marchés par de nouveaux produits, les groupes d'édition les plus importants ont été eux-mêmes absorbés et contrôlés par plus puissants qu'eux : Hachette est dans le groupe Matra et la C.E.P.-Groupe Larousse est dans le groupe Havas. Quant aux Presses de la cité, les liens avec le groupe allemand Bertelsmann sont nombreux.

Les effets de cette concentration sont multiples et rejoignent les méfaits classiques du gigantisme : coût élevé des décisions, recherche de l'effet de dimension, abandon de toute forme de risque, priorité accordée aux rééditions, « taylorisme » sommaire avec des formes de division du travail de plus en plus inadpatées aux spécificités du produit, « fordisme » conduisant à des produits correspondant à une notion de consommation de masse stéréotypée. Ainsi France-Loisirs qui ne propose que des rééditions, assure environ 12 % du Chiffre d'Affaires de l'édition française et, avant la fusion d'Harlequin et de Duo au sein d'une nouvelle société dans laquelle Hachette entre à 50 %, les deux champions de la littérature rose de série produisaient la moitié des exemplaires de livres au format de poche dans la catégorie littérature et littérature générale.



## *Une poussière d'entreprises nouvelles*

Les excès de la concentration provoquent, dans l'édition comme ailleurs, une renaissance de l'artisanat créateur. De 1974 à 1983 près de 2 000 entreprises d'édition se sont créées. Et si les deux tiers ont disparu en moins de trois ans, souvent même moins d'un an après leur création, un tiers a survécu plus de trois années.

Leur rôle économique est à première vue négligeable (moins de 0,5 % du Chiffre d'Affaires national), mais leur fonction culturelle est importante : 25 % des nouveautés annuelles de l'édition française sont publiés par des éditeurs créés depuis moins de dix ans.

Tous les domaines de la production sont pris en charge par la nouvelle génération d'entrepreneurs, mais on ne sera pas étonné de les trouver surtout dans les secteurs en récession, la littérature et les sciences humaines et sociales. Ce que ne veulent plus ou ne peuvent plus produire les grandes structures, se réfugie « naturellement » dans les nouvelles entreprises.

Le quart des nouveaux éditeurs a l'activité éditoriale comme seule source de revenus. Les autres financent le fonctionnement de leurs entreprises avec les salaires et honoraires d'un autre métier. Quelques-uns sont rentiers, du moins provisoirement, épuisant plus ou moins vite un petit héritage. Une nouvelle division du travail apparaît aussi dans les couples : l'un s'occupe de la maison d'édition, l'autre (le plus souvent la femme) gagne un salaire dans un travail alimentaire.

Aucun n'espère faire fortune ; bien peu s'attendent à gagner confortablement leur vie. Et pourtant moins de 4 % des éditeurs se réclament d'un engagement politique, 6 % seulement se veulent des militants culturels. En écoutant leurs discours et en observant leurs pratiques, on s'aperçoit néanmoins que la quasi totalité de ces nouveaux éditeurs présente toutes les caractéristiques d'une forme de militantisme culturel. Mais d'une part le concept, chez eux, est déprécié, renvoyant à l'image un peu grise d'un cadre moyen de la fonction publique ; d'autre part il ne rend pas compte de leur volonté d'être *entrepreneur* et de se livrer avec « honnêteté » aux « passions de l'amour et de l'argent », dans « cet extraordinaire métier qui tient du proxénétisme et de l'apostolat »<sup>1</sup>.

### *Qu'est-ce qu'un éditeur ?*

De l'éditeur vampire qui se repaît du sang de ses écrivains, à l'éditeur proxénète faisant de l'argent avec les auteurs et les textes qu'il aime, en passant par l'éditeur caméléon qui défend aussi bien le poète maudit que le médiocre livre de cuisine, les comparaisons ne manquent



pas pour caractériser en la caricaturant la fonction de l'éditeur. « Mi-épiciier, mi-maquereau » pour L.-F. Céline, il est aussi pour une partie de « la classe de loisirs », une sorte d'« aventurier du capital et de la culture », accoucheur de talents et faiseur de gloires, habile dans les jeux de l'argent et véritable « auteur de ses auteurs ».

Sans conteste le métier d'éditeur a une aura sociale qui, séduisant le public cultivé, fait naître aussi des vocations dans la petite bourgeoisie en ascension et dans la bourgeoisie peu titrée. Point de vraie qualification exigée à l'entrée : l'éditeur n'est ni un imprimeur, ni un écrivain, ni un libraire. Il peut donc se passer des compétences techniques de l'imprimeur, du long apprentissage de l'écriture. Il peut aussi échapper aux tracasseries boutiquières.

L'édition apparaît donc au néophyte comme un métier de talent « naturel », de « goût », n'exigeant qu'un je-ne-sais-quoi, qui tient des relations publiques : curiosités éclectiques, charme, séduction, intérêt pour les gens, les idées, les arts. « An occupation for a gentleman », disait un éditeur britannique du début du siècle. Certains héritiers ou cadres dirigeants de grandes maisons françaises peuvent encore faire croire à cette image, mais ils ont derrière eux de solides escouades de tâcherons. Dans la multitude des éditeurs de création récente, bon nombre ont disparu avant d'avoir compris que créer une maison d'édition de petite dimension exigeait de rassembler dans une même personne les compétences que les anglo-saxons attribuent à l'*editor* et au *publisher*.

### *Un métier complexe*

Au publisher, le management de l'entreprise. A l'éditeur, le travail avec les auteurs sur les manuscrits.

Plus l'entreprise est petite, plus elle doit déléguer et plus son publisher doit maîtriser les contraintes, les possibilités, les limites de ceux à qui il délègue. Il n'est pas comptable, mais doit lire et interpréter des bilans et des comptes d'exploitation, suivre sa trésorerie, inventer ses propres ratios en connaissant ceux de ses confrères. Il n'est pas distributeur, mais doit connaître les réseaux, les conditions de vente, les « habitus » de la librairie et des diffuseurs-distributeurs. Il n'est pas juriste, mais doit bien connaître la Propriété littéraire et artistique et le droit des contrats. Dans ce métier à risque et à forte saisonnalité, dans lequel il entre avec peu de fonds propres, le nouvel éditeur doit être au courant des pratiques du monde bancaire, connaître les circuits nationaux ou régionaux d'assistance aux nouvelles entreprises et d'aide à la création littéraire.

Il lui faut naviguer à vue dans les arcanes de l'AGESSA (Sécurité Sociale des auteurs), des différents taux de T.V.A., des évolutions du



droit du travail. Et tenir le cap pour constituer un catalogue cohérent, qui ne le conduise pas trop vite à la faillite, décider de retarder la sortie d'une nouveauté pour financer une réimpression, prendre le risque de verser une avance à un auteur pour un manuscrit de commande, négocier une mise en place avec un distributeur et, toujours, boucler une fin de mois difficile à force d'astuces et d'invention.

Quant à l'éditeur, il se résigne très vite à ne plus attendre le miracle du génie frappant par hasard à sa porte après avoir été refusé par Gallimard ou Grasset. Il lit, et tout autant les livres de ses confrères que les manuscrits qu'on lui propose et qui sont toujours décevants. Il dévore les revues à la recherche de textes prometteurs. Attentif aux courants qui s'esquissent, il vit dans son temps, ouvert aux aspirations latentes d'un public indéfinissable. Il repère des thèmes, des centres d'intérêt et il parcourt la presse, les catalogues de thèses, les périodiques spécialisés pour trouver des plumes nouvelles, pas trop chères, capables d'écrire lisiblement, de tenir la distance d'un livre, de respecter des délais.

Il travaille, notre editor, avec son auteur ou sans lui, sur la table des matières, le titre du livre ou d'un chapitre, la cohérence d'un raisonnement, la syntaxe, l'orthographe... Il rédige le message de la « quatrième de couverture » qui doit accrocher le lecteur potentiel ; il cisèle le « vient de paraître » ou le « prière d'insérer » qu'il fera parvenir à la presse. Il écrit quelques lettres personnalisées à certains critiques, à certains libraires.

Il choisit la famille de caractères et le corps qui conviennent le mieux au livre (titre courant, notes, titres, intertitres), il réalise parfois lui-même la mise en page, calibre, codifie. Il sélectionne un maquettiste pour la couverture et négocie avec lui son style graphique. Il met en concurrence des imprimeurs, connaissant les qualités et les faiblesses de chacun, capable de définir un rapport qualité-délai-prix qui sera décisif dans le choix. Il guette les occasions : une fin de fabrication d'un papier pas trop cher et d'un format utilisable, un imprimeur dont les délais de paiement sont intéressants.

Et il faut encore consoler un auteur découragé, secouer un autre trop lent à tenir ses engagements, expliquer — sans froisser — les imperfections d'un manuscrit, suggérer, rassurer, exiger, refuser, écouter... mais aussi courir au rendez-vous accordé par un journaliste influent, faire une radio, voir un bibliothécaire, aller à la Foire de Francfort ou de Bologne, s'entretenir avec un représentant, participer à un salon du livre, discuter avec des confrères, imaginer un système de vente par correspondance, par souscription ou par abonnement, choisir des logiciels qui simplifieront certaines tâches répétitives, assurer une tournée dans quelques points de vente soigneusement sélectionnés, concevoir une exposition, rencontrer des élus locaux, congédier beaucoup d'importuns, rassurer des créanciers tout en obtenant le report d'une traite !



## *Trouver son plaisir dans le travail lui-même*

La charge de travail est énorme et la planification difficile. Comme les artisans étudiés par Zarca, le nouvel éditeur « ne sépare pas son travail du reste de sa vie » et « trouve son plaisir dans le travail lui-même »<sup>2</sup>.

Douze à seize heures de travail quotidien, peu ou pas de repos hebdomadaire, peu ou jamais de vacances : « il faut vraiment être fou pour faire ce métier » où « on travaille trop, mais, jamais assez vite ». Mais si ces horaires quelque peu inhumains, cette intensité au travail, ce don total de la personne (« Il faut aller jusqu'au bout... exsangue, mais vivant. »), s'expliquent en partie par la complexité et la diversité des tâches, ils s'expliquent mieux encore par le plaisir « des glissades d'une activité à l'autre ». Au fastidieux travail spécialisé dans un bureau s'oppose la variété des registres d'activité : arts, techniques, commerce, finance, prise de parole en public, dialogue intimiste. Créer son entreprise, c'est, pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu, « un moyen d'échapper aux plus limitées des positions moyennes » et la concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule personne donne le sentiment d'être à la tour de contrôle, de décider, d'être le responsable du moindre détail très modestement concret, comme de la plus importante orientation générale (« le métier devient impossible quand on ne peut pas tout contrôler »). Ce besoin de pouvoir et l'aptitude à l'exercer sont d'ailleurs très lucidement ressentis et exprimés (« Les groupuscules soixante-huitards ont été une bonne école de chefs d'entreprise »). Ce pouvoir s'exerce sur les auteurs : « il y a une immense demande chez eux et elle n'est plus accueillie chez les grands éditeurs... J'aime jouer avec les gens... le seul problème est de savoir s'arrêter dans la manipulation ». Il s'exerce sur la presse et sur les médiateurs que sont libraires et bibliothécaires. Il s'exerce moins directement, mais avec une ambition plus grande encore, sur les lecteurs, car « c'est l'éditeur qui doit créer le public », « et un public, ça se façonne ». « Redonner envie de lire », « ouvrir le livre sur la nation », en sachant que « le livre c'est la conquête de la démocratie », « un instrument pour avancer », voilà notre éditeur démiurge, intervenant sur le social en vrai politique.

L'édition est une *mission* et il faut payer cher l'honneur de « publier des livres irremplaçables », de « donner des leçons aux grands éditeurs », de « placer dans l'édition la mauvaise graine dont elle ne pourra plus se débarrasser ». « Francs tireurs isolés, sans troupes derrière eux », la plupart des nouveaux éditeurs sont convaincus que s'ils ne font pas leur indispensable travail, personne ne le fera, et cela vaut la peine de « sacrifier sa propre écriture », « d'être du mauvais côté de l'argent », « d'endosser la défroque du maquignon, du parasite et du gigolo », de « devenir même des notables, quoiqu'on dise ». Il est vrai que parfois l'objet réel de ces passions est « le milieu de l'édition », plus que



l'auteur, le texte ou le lecteur, mais le besoin d'être reconnu comme appartenant à « la seule et vraie famille » ne contredit pas le désir de s'effacer, avec une discrétion non feinte, derrière l'auteur et le livre et d'ailleurs « être reconnu » est une étape commerciale, un moyen d'accéder à un premier marché.

Si le mode de vie choisi est entièrement lié aux contraintes des pratiques professionnelles (« faire de l'édition, c'est un mode de vie pour un couple »), si l'on est économe en pensant aux échéances de l'entreprise, cet ascétisme n'a rien d'ostentatoire. L'« éthique de la frugalité » n'exclut pas les occasions de grandes bouffes, de vins et de vrais rires. Chez la plupart des nouveaux éditeurs la convivialité n'est pas un concept abstrait, mais une pratique bon enfant. D'ailleurs, réalisme oblige, les fêtes sont autant d'occasions de parler métier, de parler de livres, de donner envie de lire les nouveautés du catalogue. Un éditeur de bonne race a toujours la rage de convaincre.

### *L'innovation dans la nouvelle édition*

Au-delà des déclarations d'intentions, des motivations affirmées ou inconscientes, quel rôle jouent ces éditeurs nouveaux et petits dans la production et la diffusion de genres nouveaux, d'idées neuves, de formes d'écriture inédites de sujets et de thèmes novateurs ?

Nous avons souligné déjà l'importance considérable en nombre de titres. Dans ces nouveautés, tout comme chez les autres éditeurs, le pire cotoie le meilleur, mais, contribution nécessaire au pluralisme, les choix ne sont pas ceux des quelque cent cinquante « intellocrates » parisiens ou parisianisés qui font l'édition dominante et qui, pour conquérir ou conserver leur place, ont bien dû interioriser les règles du système dont ils vivent.

### *La littérature*

Le jeune éditeur avant d'être connu et reconnu par la critique, les libraires et au moins un premier public, ne peut se lancer dans la littérature de fiction. L'écrivain débutant a lu les livres de Gallimard, du Seuil ou de Robert Laffont et ceux des autres grands éditeurs parisiens. C'est à eux qu'il s'adressera en priorité. Refusé, il tentera le deuxième cercle de maisons moins prestigieuses, mais réputées. L'éditeur nouveau va donc hériter des manuscrits refusés par ses confrères. Or les grands éditeurs savent ne pas manquer les bonnes occasions. De plus, le vrai bon livre d'un auteur de fiction inconnu, publié par un éditeur peu ou pas connu, a peu de chance d'être lu par la critique dont le



temps de lecture est tout entier occupé par la production des grands éditeurs. Pas davantage il ne sera accepté par le libraire, déjà envahi par les livres dont on parle et qu'il faut avoir en rayon. Préjugé défavorable : chez les médiateurs naturels du livre, le roman publié par un « petit nouveau » a été refusé par les « vrais » éditeurs. Qui plus est, si le nouvel éditeur obtenait un bien improbable succès avec un premier roman, comment pourrait-il conserver son auteur, sollicité aussitôt par les rabatteurs des grands concurrents ?

Notons tout de même que, malgré les difficultés, en 1982, 7 % des romanciers français publiés pour la première fois ont été édités par des entreprises créées après 1974.

Obligé, au moins en partie, de renoncer à ses débuts, à la littérature française de fiction « en train de se faire », l'éditeur peut par contre explorer les catalogues de ses confrères étrangers. A l'exception de certains best-sellers, traités rapidement à coups d'enchères dépassant les possibilités des jeunes éditeurs, les traductions sont négociées et réalisées d'une manière souvent très lente chez les grands éditeurs. Les nouveaux éditeurs jouent un rôle considérable d'accélérateur dans la diffusion en France de l'innovation littéraire internationale et le quart des traductions littéraires a été diffusé par eux en 1982. Ces traductions d'auteurs ayant déjà fait leurs preuves à l'étranger donnent une assise à la maison et à son catalogue en cours de constitution. Il devient plus facile d'intéresser la critique et les médiateurs. Le voisinage avec quelques grands noms de la littérature étrangère peut également séduire des auteurs français. Sur 389 traductions parues en 1982 dans la catégorie « romans, récits, nouvelles », par soixante-dix éditeurs, 100, c'est-à-dire 26 % du total, ont été publiées par trente-cinq éditeurs créés depuis 1974.

Autre intervention possible dans le domaine de la littérature: rééditer des textes qui, malgré des succès d'estime ont disparu des catalogues des grands éditeurs, victimes de l'accélération de la rotation des stocks. Des réussites spectaculaires ont couronné certaines de ces initiatives, obligeant les éditeurs initiaux à raccourcir le « purgatoire » de certains écrivains contemporains.

Une place spéciale doit être accordée à la poésie. Les grandes machines industrielles ont renoncé à la publier et ce sont des artisans, souvent imprimeurs eux-mêmes et typographes de talent, qui maintiennent la tradition d'une production de qualité à petits tirages. La vente par correspondance sur des fichiers très ciblés, quelques rares exemplaires dans certaines librairies, permettent la survie d'un genre de production où les poètes sont plus nombreux que les lecteurs de poésie.

### *La littérature générale*

Cette catégorie, peu rigoureuse pour le bibliographe, rassemble tout ce qui n'est pas aisément classable dans les genres littéraires



traditionnels. On y place des essais, des témoignages, des enquêtes ou reportages qu'on hésite à ranger dans les sciences humaines ou sociales, des livres d'histoire sans prétention scientifique.

C'est de plus en plus le domaine du *livre de commande*. L'éditeur repère un « coup médiatique » (les mémoires d'une vedette de cinéma) ou, plus sérieusement, cerne une interrogation, un phénomène, une problématique. Il cherche un auteur, journaliste, écrivain, universitaire, conçoit un plan et définit un style avec lui. C'est pour l'éditeur l'occasion d'un marketing intelligent. C'est pour l'auteur la sécurité d'un à-valoir qui rémunère plus sûrement son travail que les droits d'auteur toujours hypothétiques d'un manuscrit spontané. Les nouveaux éditeurs font presque tous des livres de commande, domaine dans lequel s'affirme le mieux le « pouvoir de l'éditeur », et presque tous semblent beaucoup travailler avec leurs auteurs à la mise au point définitive des manuscrits.

### *Les sciences humaines et sociales*

Il y a crise d'auteurs, dit-on. Les étudiants ne lisent plus. Les publics déjà acquis vieillissent, achètent peu, lisent moins encore. Il y a crise de producteurs de textes et crise dans leurs sciences. Et pourtant 40 % des nouveaux éditeurs publient, entre autres, des ouvrages de sciences humaines et sociales et 20 % publient, seulement ou majoritairement, ce type d'ouvrages.

Par ordre d'importance décroissante viennent l'histoire, la sociologie, la religion et l'ésotérisme, l'économie, la politique, la philosophie, la géographie, la psychologie et le droit. On peut ajouter qu'un éditeur nouveau sur cinq installé à Paris ou en province, publie des ouvrages d'ethnographie ou d'histoire régionale.

Dans cette production on trouve bien sûr des thèses et des documents de travail utiles au chercheur, mais souvent aussi, et c'est une des parts les plus intéressantes du catalogue des nouveaux éditeurs, des commandes ou des « semi-commandes » : réécriture des travaux précédents pour un plus large public ou écriture originale d'ouvrages répondant aux curiosités et aux besoins d'un public spécialisé, étroit, mais cernable.

A côté de mièvreries érudites et de nostalgies à l'authenticité douteuse et en plus de certaines publications plus utiles à la carrière des chercheurs qu'à la communication sociale, on peut distinguer d'intéressants efforts d'analyse et d'explication des mutations sociales et économiques en cours, des réponses à des préoccupations d'économie quotidienne, une recherche d'identité culturelle dans les « pays » ou régions, en réaction contre les stéréotypes réducteurs de la centralisation.



### *Les autres genres*

Il y a les militants pour une architecture plus humaine, les militants de la pédagogie cherchant à diffuser des pratiques innovatrices à l'école ou dans les collèges, les militants pour « un nouvel imaginaire » dans la littérature pour la jeunesse, les militants de la lecture qui tentent de publier des ouvrages « pour les 50 % de français qui ne lisent pas de livres, parce qu'il n'y a pas de livres conçus pour eux », « pour les 75 % de français qui ne poussent jamais la porte d'une librairie ». Il y a les amoureux du patrimoine qui conçoivent des produits modestes ou luxueux pour faire connaître les trésors d'un « pays » ou d'une région. Il y a les déçus des radios « libres » qui viennent au livre parce que « pour faire passer vraiment quelque chose, c'est ce qui coûte le moins cher et qui en dit le plus ». Il y a tous les éditeurs de revue qui commencent à faire des livres « par excès de textes » et/ou parce qu'un premier public fidélisé d'abonnés « veut aller plus loin » et que se crée ainsi « une symbiose auteurs-lecteurs » : de nouveaux auteurs font naître un nouveau public et ce nouveau public suscite de nouveaux auteurs et la publication de nouveaux titres.

### *L'innovation graphique*

Quand on compare la qualité graphique des jeunes éditeurs français à celle de leurs homologues allemands, force est de constater qu'il reste d'immenses progrès à accomplir chez nous. Mais il serait injuste de ne pas mentionner ceux (20 % environ) pour lesquels donner sa forme physique au livre est « une grave et belle affaire sensuelle ». « J'ai l'impression que nos grands confrères se satisfont assez bien du grisé sur le jaunâtre. Nous, on travaille chaque ligne, chaque cadrage d'illustration ». « En plus des rapports intellectuels, il y a constamment un rapport physique au livre. Sans dévier vers la bibliographie et les livres rares, il faut fabriquer des ouvrages dont le commerce soit agréable ».

Malgré la standardisation des normes industrielles auxquelles les nouveaux éditeurs doivent se soumettre, certains de leurs livres tranchent sur la production moyenne. La mode du « faire sale » des années 1968 est dépassée. Pour « désacraliser » le livre, d'autres moyens sont recherchés aujourd'hui et quelques trouvailles des nouveaux éditeurs ont d'ailleurs été reprises par l'édition « dominante ».

### *L'invention de nouvelles pratiques*

La création d'une entreprise est une innovation en soi et contribuer ainsi à la survie du pluralisme de l'initiative éditoriale est un apport



important au plan social, culturel, idéologique, mais aussi au plan économique. En plus des ouvrages de même type que ceux de leurs confrères plus anciens, les nouveaux éditeurs conçoivent, produisent et diffusent des livres nouveaux pour les nouveaux publics, et compensent en partie le renoncement des grands groupes qui ne peuvent plus se permettre l'expérimentation et une politique permanente d'essais-sélections. Mais peuvent-ils durablement jouer, à leurs risques et périls, les poissons-pilotes, les « ambulanciers de l'édition », le rôle de « vivier » dans lequel viennent puiser les grands groupes pour leurs rééditions ?

3 % des éditeurs créés entre 1974 et 1983 continuent à créer et commercialiser en 1986. Analyser les causes de disparition dépasserait les limites de cet article. Rappelons seulement que l'absence de fonds propres qui ne donne pas le droit à l'erreur et ne permet pas le développement, ainsi que l'organisation actuelle de la diffusion qui vole au secours des prévenus, plus qu'elle ne défend les ouvrages qui ne sont pas conçus pour les grandes ventes, sont les deux principales difficultés. En France, comme dans les autres pays industrialisés, un petit éditeur qui n'a pas les capitaux indispensables pour tenir au moins cinq années ne peut survivre que s'il vise un marché suffisamment étroit pour ne pas susciter les convoitises des grands, tout en étant assez rentable pour dégager les marges bénéficiaires indispensables pour poursuivre l'aventure. Cela limite considérablement le potentiel des « challengers ».

Mais le « printemps des éditeurs » de la dernière décennie, avec sa démographie galopante et ses espoirs en grande partie laminés, a laissé sa marque dans l'édition. Relance d'un petit secteur de création dans les grands groupes, recherche d'une organisation « à visage humain » pour certaines productions chez les grands, comme chez les moyens, filialisation avec autonomie totale ou partielle de certains départements autrefois intégrés, embauche de quelques vrais professionnels plutôt que formation hâtive « sur le tas » de spécialistes du management interprofessionnel. Les nouveaux éditeurs ont montré que des objectifs excessifs de productivité, entraînant une division excessive du travail, rendaient impossibles la conception et le lancement de certains livres et notamment de ceux qui comptent. S'il s'agit plus que jamais d'affirmer l'aspect indispensable du travail en équipe pluri-disciplinaire et « polytechnique », il faut aussi, dans ce métier personnalisé et personifié, un architecte compétent, maîtrisant la technique de chaque spécialiste et le sort de chaque livre, de l'idée initiale à sa vente.

### *Distribution et diffusion*<sup>3</sup>.

La logistique des grands groupes de distribution, « la distributive » (liaison de l'informatique et de la robotique au service de la distribution), n'est plus adaptée aux produits non industriels et, pour



simplifier, n'est plus rentable avec les produits dont l'espérance de vente est inférieure à 8 000 exemplaires sur une année. La distribution en effet conditionne le produit et l'on ne cherche plus, dans la « grande » édition, à inventer des techniques commerciales pour vendre ses livres, mais à faire des livres capables de rentabiliser la machine à faire du profit en distribuant. Certains nouveaux éditeurs, pour ne pas être marginalisés, sont entrés dans les grandes structures de distribution, y adaptant peu à peu leur production. D'autres ont tenté d'assurer eux-mêmes leur distribution, se heurtant à la puissance des autres groupes. Quand cinq groupes de distribution assurent plus de 85 % du chiffre d'affaires d'un libraire, peut-on reprocher à celui-ci d'hésiter à passer plusieurs centaines de commandes isolées à plusieurs centaines de fournisseurs indépendants ? Seules les très grandes entreprises de librairie capables de budgéter un investissement d'« image de marque » et quelques libraires militants acceptent cet accroissement de travail administratif.

Il fallait donc imaginer des structures de distribution moins puissantes et plus flexibles. Diverses expériences ont tenté des regroupements d'éditeurs. Une seule, Distique, a véritablement réussi, offrant aujourd'hui des services à plus de 150 éditeurs et travaillant régulièrement avec 650 libraires. Structure militante basée sur l'autogestion, la modicité des salaires (longtemps uniques, quelle que soit la responsabilité), Distique utilise une micro-informatique peu onéreuse et très performante. Avec une minifiliale (cantilène), Distique milite d'ailleurs pour l'outil micro-informatique et ses applications à l'édition, au livre et à la librairie. Mais le militantisme s'use vite quand il se limite à des tâches mineures, fastidieusement répétitives, dès que la période de mise au point du système est terminée.

Plus complexe à résoudre est le problème de la diffusion. Les sociétés de diffusion des grands groupes peuvent encore, grâce à des titres constituant de véritables locomotives commerciales, tenter de faire passer quelques titres moins vendeurs ou imposer par leurs offices<sup>4</sup> des ensembles de nouveautés, mais le petit éditeur n'a pas les moyens financiers de créer sa propre équipe de représentants, pas le temps de visiter régulièrement lui-même le réseau des libraires. Quant aux tentatives de regroupements, même quand elles ont bénéficié d'aides publiques, elles n'ont pas donné de résultats positifs.

Reste à sélectionner quelques libraires, aller les voir, les convaincre, faute de mieux, d'accepter un dépôt. Il faudra revenir quelques mois plus tard, établir des factures, reprendre des invendus. Tout cela est très aléatoire, mais irremplaçable, pour percer le mur de l'anonymat et de l'indifférence. Il suffit parfois de séduire une demi-douzaine de « leaders » de la profession pour que le bouche à oreille touche un cercle plus large de revendeurs, qui, à leur tour, « admettront » les livres. Parmi eux, certains deviendront de véritables propagateurs. « Ce sont



des gens comme vous qui justifient le métier... » Une aristocrate militante de libraires coopte certains éditeurs et quelques petits éditeurs aident à la promotion d'une aristocratie de libraires.

Toutefois l'éditeur encore méconnu ne peut se limiter au seul réseau des libraires. Il doit faire flèche de tout bois et inventer un « marketing en mosaïque » pour toucher son public là où il croit qu'il se trouve. L'épicerie-mercerie-tabac permettra de proposer à une clientèle locale des livres répondant à ses attentes. Un comité d'entreprise acceptera d'accueillir une exposition-vente. Une bibliothèque organisera une rencontre-débat. Les techniques d'une vente par correspondance artisanale sont utiles, mais plus encore toutes les occasions d'information et d'animation.

### *Une nouvelle fonction de l'éditeur : l'information-animation*

La promotion d'un produit hors standard est souvent d'autant plus efficace qu'elle est euphémisée : vendre certes, mais surtout montrer, faire découvrir, communiquer sa passion. L'éditeur profite des « circuits culturels » : bibliothèques, maisons de la culture, maisons de jeunes, etc. Mais il est présent aussi dans les fêtes, les foires, les marchés, pour montrer ses livres, expliquer leur contenu. « On va chaque fois que c'est possible dans les Kermesses et les ducasses... On a besoin d'être dans une foule où il y a des tas de gens qui n'ont jamais vu nos livres ». « Il faut porter nos bouquins, là où se trouve le public et inventer de nouvelles formes de contacts ». « J'essaie de travailler avec des gens qui ne sont pas dans le métier, avec les mêmes et les instituteurs... J'aime faire des bouquins, mais j'aime aussi raconter des histoires. Quand tu sens l'extraordinaire complicité sur un conte, tu en apprends beaucoup sur les véritables racines culturelles d'aujourd'hui. »

Bondé par les grands supports de presse et, plus largement, par les grands médias, l'éditeur se rabat vers des audiences moins larges : presse et radios locales. Négligé souvent par les médiateurs « naturels » (bibliothèques municipales, librairies), il cherche et trouve d'autres relais : des enseignants pour le livre-jeunesse, des militants syndicaux, des bibliothécaires d'entreprise pour la littérature, les sciences humaines et sociales, les essais. Là encore le bouche à oreille crée un premier cercle de lecteurs qui deviennent des propagateurs. « Faut-il qu'ils croient à ce qu'ils font pour se donner tant de mal ». Le comportement de ces « hommes-passion » est souvent plus efficace que leurs discours.

Indispensable au nouvel éditeur pour acquérir une première notoriété, l'information-animation, aux marges de la chaîne traditionnelle du livre (auteur-éditeur-critique-libraire-bibliothécaire), commence à être utilisée par des directeurs littéraires et directeurs de collection de



maisons importantes, dès qu'ils veulent défendre un livre ou une « ligne de produits » un peu innovatrice. L'éditeur sort de sa tour d'ivoire et va à la rencontre de son public. Et si, du local au national, les maillons sont incertains, des trames de communication se tissent, fragiles, mais réelles, et, dans les meilleurs cas, naît une demande. On réclamera le livre au libraire et au bibliothécaire qui le commanderont peut-être à l'éditeur. Une première relation commerciale s'établira.

*Militant, mais entrepreneur.*

*Vers une économie duale de l'édition ?*

Il faut éviter d'établir une opposition trop nette entre les « grands anciens » et les « petits nouveaux », entre l'édition « industrielle » et l'édition « artisanale ». Il y a bien sûr de grands professionnels dans la « grande » édition, qui ont encore la passion de la découverte, ainsi que l'énergie et le talent nécessaires pour les imposer. Il y a aussi bien des « marchands de soupe » peu scrupuleux et des petits prophètes calamiteux dans la « petite nouvelle édition ». Il semble pourtant que de nouvelles formes d'organisation soient de plus en plus nécessaires pour sauvegarder le présent et l'avenir du livre, cet outil privilégié du « long travail intérieur de formation de la pensée » (Pierre Bourdieu), un outil d'approfondissement sur la longue distance, de travail sur le langage et de fertilisation de l'imaginaire.

L'organisation actuelle du système-livre, malgré la loi Lang, inquiète à juste titre. La véritable innovation a besoin de temps pour trouver un public et certaines œuvres majeures dans l'histoire de l'humanité n'ont pas, en plusieurs siècles, trouvé un public quantitativement aussi important que celui de certains « best-sellers » éphémères. Aux côtés des grandes machines à éditer et vendre, doivent subsister des petites structures d'une haute professionnalité, capables non seulement de sélectionner ou commander, mais de rendre véritablement public, c'est-à-dire de vendre, autre chose que la reproduction de ce qui se fait déjà. Au-delà du « bricolage très organisé » qui permet déjà à certaines jeunes entreprises de survivre en trouvant un public, des formes nouvelles restent à inventer.

L'intervention de l'Etat ou des pouvoirs régionaux peut aider parfois (avances sur recettes, prêts à des taux intéressants), mais la grande majorité des nouveaux éditeurs refuse d'imaginer que l'édition devienne un secteur assisté. Les moins libéraux d'entre eux, au sens économique du terme, prônent même les vertus du marché, acceptent et revendiquent la sanction d'un public. De là provient le refus de l'étiquette « militant culturel », perçue par eux dans un sens étroit. De là aussi provient la revendication du titre de chef d'entreprise (31 % d'entre eux) ou



d'éditeurs-artisans (43 %) correspondant non à un statut juridique, mais à une conception de la petite entreprise dont le responsable assume tous les risques. Bien sûr certains ont souhaité, comme dans d'autres secteurs d'activités sociales ou culturelles, passer du bénévolat total ou partiel, à la sécurité du salaire mensuel assuré par la collectivité ou par une société privée reconnaissant leurs mérites (« Certains d'entre nous n'ont créé leur entreprise que pour se faire racheter et devenir les cadres salariés d'une filiale dans un groupe »). Mais ces attitudes sont rares.

Il ne faut pas nous priver de notre arme principale : la sensibilité. Nous devons sentir l'air du temps de façon d'autant plus aiguë que nous allons risquer de l'argent et la survie de notre entreprise, donc des auteurs qui nous ont fait confiance. L'aide systématique peut nous faire passer complètement à côté des choses importantes pour aujourd'hui et pour demain. Elle freinerait notre combat ». — « Je vois beaucoup d'éditeurs qui ne font plus de livres difficiles quand ils n'obtiennent pas d'aides publiques. Je ne suis pas d'accord. Bien sûr le Centre national des lettres nous rend de grands services, mais il faut bien constater qu'un livre assisté, ce n'est souvent qu'un gonflement de stock supplémentaire... il semble que dès que l'on fausse au départ la règle, certes cruelle et injuste, du marché, on fausse tout le système et l'on ne trouve plus de lecteurs. » — « Ce n'est pas seulement parce qu'on se bat moins bien quand on n'est pas le dos au mur, c'est parce que, semble-t-il, la fonction éditoriale serait remise en question par un système de subventions. ». — « Le marché, même le plus étroit, c'est la seule règle pour que naisse le futur. Si nos lecteurs ne sont pas capables de faire l'effort de chercher nos livres, c'est que nos livres ne sont pas indispensables, donc que nous avons fait fausse route ». En attendant la « Nouvelle Renaissance », « il y a bien cinq ou six mille personnes qui aiment les mêmes choses que moi dans la francophonie. Cela veut dire de trois cents à huit cents acheteurs possibles. Il faut que je les trouve. Si je n'y parviens pas, c'est que j'usurpe le titre d'éditeur. Et si je ne survis pas avec moins de mille clients, c'est que je suis mal organisé, donc là encore, mauvais éditeur. »

Entre utopie et réalisme, commerce et militantisme, le marché apparaît, pour reprendre l'expression d'Alain Minc, comme « le seul moyen de gérer en douceur les raretés »<sup>6</sup>. Malgré les difficultés de l'entreprise et les « dégâts » du système dominant, l'éditeur ne veut pas devenir « la danseuse de l'Etat » et pas davantage se soumettre « aux petites féodalités des élus locaux et régionaux ». Le système éducatif doit certes former des lecteurs. Les pouvoirs publics peuvent aider à « créer et développer des lieux, multipliant les chances de rencontre entre le livre et ses publics », mais ce n'est pas le rôle de l'Etat de subventionner l'édition et ce n'est pas rendre service à la production éditoriale de transformer l'édition en secteur assisté. La revendication de la liberté d'entreprendre se confond, chez la majorité des éditeurs, en sauvegarde



de la liberté d'esprit et l'invention du futur passe par les contraintes d'un « système que nous n'avons pas choisi, qu'il faut connaître pour l'utiliser et le contourner. « Pour beaucoup, aider l'édition c'est « aider à la survie de genres périmés, gêner la production de genres nouveaux ». S'il peut exister des formes d'assistance pour la défense du patrimoine, « la création contemporaine doit trouver son public. C'est cela et rien d'autre qui justifie l'existence de ce métier ».

Si, comme l'affirment certains experts, l'avenir n'est plus aux groupes géants, ni aux séries stéréotypées, mais aux petites entreprises « flexibles », répondant au plus près, par des produits de plus en plus diversifiés, à des demandes elles-mêmes de plus en plus diversifiées, le pari économique des nouveaux éditeurs est tout aussi justifié à long terme, que leur pari culturel. Mais pour que ces entreprises intéressantes, indispensables à l'accouchement du présent et à la préparation du futur soient *utiles*, il faut qu'elles aient le temps d'atteindre l'âge adulte. Bien peu y parviennent.

Gestionnaire d'autant plus rigoureux qu'il a fait des choix difficiles, animateur d'autant plus passionné qu'il doit rentabiliser ses passions pour continuer son travail, l'entrepreneur-militant, plus que de subventions, a besoin d'aides pour le premier « accès à la notoriété » (c'est la tâche de tout citoyen et plus encore de tout militant culturel, syndical, politique, etc.) et de formation adaptée (pour développer ses compétences en matière de gestion et de politique éditoriale).

Enfin, pour que le livre ne soit pas, plus encore qu'aujourd'hui, le support d'un « pouvoir de lire » réservé à une strate de plus en plus limitée de la « classe de loisirs » et de hauts dirigeants, il serait bon qu'une grande partie des nouvelles entreprises d'édition soient non seulement décentralisées, mais encore issues de, et véritablement insérées dans, la vie quotidienne et les perspectives des diverses régions, « pays », organisations (quelles qu'elles soient), en cours de constitution ou de reconstitution. Loin d'être battue en brèche par les nouvelles technologies de communication, la production de ces entreprises devient plus que jamais indispensable, non seulement pour l'avenir de l'écrit, mais contre la banalisation, le psittacisme et l'extrême standardisation des messages que véhiculeront demain les divers réseaux de l'audiovisuel et de l'électronique.

Jean-Marie Bouvaist  
UFR communication-Paris 13

Jean-Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin ont effectué pour le Service études et recherche du Ministère de la culture une série d'études sur la « nouvelle édition » et la « petite édition ». Ces études sont rassemblés sous le titre « Les nouveaux éditeurs, reproduction et innovation ».



Un résumé est disponible à la Documentation française : « Les jeunes éditeurs. Esquisse pour un portrait ». 183 p. — 1986. Les Cahiers de l'Animation ont présenté dans les chroniques du n° 55 / juin 1986 ce travail.

1. Edmond Buchet : *Les auteurs de ma vie ou Ma vie d'éditeur*. Buchet-Chastel. 1969.
2. *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 29. 1979.
3. « Distribution » : toute l'intendance de la commercialisation, stockage, manutentions, réception des commandes, facturation, expéditions, recouvrements, etc. — « Diffusion » : la force de vente constituée en priorité par les représentants et l'ensemble des actions de promotion.
4. « Office » : technique commerciale qui, en principe après négociation entre le représentant et le libraire, permet à l'éditeur ou à son distributeur, d'envoyer « d'office » à un certain nombre d'exemplaires, chacune de ses nouveautés. Le libraire peut ainsi les mettre en place dès leur sortie. Il a trois mois pour les payer, mais peut renvoyer les invendus, le plus souvent durant un an et se faire créditer de leur montant. L'office est à l'origine de vives querelles entre les deux partenaires. Certains distributeurs « forcent » l'office, mettant en danger la gestion du libraire. Certains libraires « retournent » les ouvrages « difficiles », sans leur donner la chance d'être découverts par le public.
5. *L'après-crise est commencé*. Gallimard 1982.



# Vers un social-culturel ?

Christian Maurel

**L**E découpage du champ de l'intervention socio-culturelle en quatre grands secteurs (l'action culturelle, l'animation socio-culturelle, l'éducation populaire et l'action sociale), la définition des pratiques et des conceptions différentes de la culture qui les spécifient<sup>1</sup>, le repérage des interconnexions, des enjeux conflictuels et des méprises — à tous les sens du terme — entre ces secteurs et leurs acteurs, sont doublement utiles. D'abord pour avoir une vision topologique plus claire d'un champ en formation et par là même mouvant et compliqué. Ensuite pour aborder certaines étapes cruciales de son évolution.

À ce titre, nos années 80 méritent, nous semble-t-il, un intérêt particulier.

## *Une hégémonie* **Le socio-culturel**

Les années 70 sont marquées par la domination, pour ne pas dire l'hégémonie de l'animation socio-culturelle sur l'ensemble du champ de l'intervention socio-culturelle. Les pratiques et les idéologies contre-culturelles qui se développent à partir de 68 remplissent les conditions sociales et culturelles de la production de cette domination ainsi que de la constitution des animateurs en tant que groupe social en formation.

Cette domination a pour effet d'infléchir les pratiques des mouvements et institutions d'action culturelle, d'éducation populaire et même d'action sociale. Les centres sociaux deviennent aussi et peut-être avant tout des centres d'animation socio-culturelle. Les travailleurs sociaux ont des pratiques d'intervention de plus en plus proches de l'animation socio-culturelle et se servent des équipements où elle se développe pour agir concrètement. Les maisons des jeunes et de la culture, institutions de jeunesse et d'éducation populaire — c'est sur cette base idéologique et praxéologique qu'elles se développent dans les années 69 — sont quasi totalement gagnées par « l'animationisme » à tel point que l'on peut se demander si leur référence à l'éducation populaire ne tend pas à devenir purement référentielle (on continue à parler d'éducation

## *en question*



Un résumé est disponible à la Documentation française : « Les jeunes éditeurs. Esquisse pour un portrait », 153 p. — 1986. Les Cahiers de l'Animation ont présenté dans les chroniques de n° 55 (juin 1986) ce travail.

1. *Edmond Bachelot : Les auteurs de ma vie ou Ma vie d'éditeur*. Bachelot-Chastel, 1969.

2. *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 29, 1979.

3. « Distribution » : toute l'étendue de la commercialisation, stockage, manutentions, réception des commandes, facturation, expéditions, recouvrements, etc. — « Diffusion » : la force de vente constituée en priorité par les représentants et l'ensemble des actions de promotion.

4. « Office » : technique commerciale qui, en principe après négociation entre le représentant et le libraire, permet à l'éditeur ou à son distributeur, d'envoyer « d'office » à un certain nombre d'exemplaires, chacune de ses nouveautés. Le libraire peut ainsi les mettre en place dès leur sortie. Il a trois mois pour les payer, mais peut renvoyer les invendus, le plus souvent durant un an et se faire créditer de leur montant. L'office est à l'origine de vives querelles entre les deux partenaires. Certains distributeurs « forcent » l'office, mettant en danger la gestion du libraire. Certains libraires « renouent » les ouvrages « difficiles », sans leur donner la chance d'être découverts par le public.

5. *L'après-crise est commencé*. Gallimard, 1982.

Le livre-culturel

en question



# Vers un social-culturel ?

Christian Maurel

**L**E découpage du champ de l'intervention socio-culturelle en quatre grands secteurs (l'action culturelle, l'animation socio-culturelle, l'éducation populaire et l'action sociale), la définition des pratiques et des conceptions différentes de la culture qui les spécifient<sup>1</sup>, le repérage des interconnexions, des enjeux conflictuels et des méprises — à tous les sens du terme — entre ces secteurs et leurs acteurs, sont doublement utiles. D'abord pour avoir une vision topologique plus claire d'un champ en formation et par là même mouvant et compliqué. Ensuite pour aborder certaines étapes cruciales de son évolution.

A ce titre, nos années 80 méritent, nous semble-t-il, un intérêt particulier.

## *Une hégémonie du socio-culturel ?*

Les années 70 sont marquées par la domination, pour ne pas dire l'hégémonie de l'animation socio-culturelle sur l'ensemble du champ de l'intervention socio-culturelle. Les mouvements sociaux et les idéologies contre-culturelles qui se développent dans les années de l'après 68 remplissent les conditions sociales et culturelles de la production de cette domination ainsi que de la constitution des animateurs en tant que groupe social en formation.

Cette domination a pour effet d'infléchir les pratiques des mouvements et institutions d'action culturelle, d'éducation populaire et même d'action sociale. Les centres sociaux deviennent aussi et peut-être avant tout des centres d'animation socio-culturelle. Les travailleurs sociaux ont des pratiques d'intervention de plus en plus proches de l'animation socio-culturelle et se servent des équipements où elle se développe pour agir concrètement. Les maisons des jeunes et de la culture, institutions de jeunesse et d'éducation populaire — c'est sur cette base idéologique et praxéologique qu'elles se développent dans les années 60 — sont quasi totalement gagnées par « l'animationisme » à tel point que l'on peut se demander si leur référence à l'éducation populaire ne tend pas à devenir purement référentielle (on continue à parler d'éducation



populaire dans les congrès alors que dans les MJC de base, « animation » est le terme courant) ou si les pratiques d'éducation populaire ne sont pas condamnées à une vie souterraine alimentée par le feu sacré de professionnels et militants formés dans le vieux creuset institutionnel.

L'action culturelle proprement dite — celle que l'on pratique notamment dans les Maisons de la Culture ou les CAC (centres d'action ou d'animation culturelle) — n'échappe pas non plus à l'animationisme socio-culturel de telle sorte qu'il n'est pas rare de constater une confusion entre création et créativité, œuvres de création et œuvres d'expression. L'animateur culturel pris dans cette mouvance socio-culturelle se voit souvent contraint et fortement invité à prendre en compte l'identité culturelle des publics auxquels il s'adresse, posture de base de tout bon animateur socio-culturel<sup>2</sup>.

A la fin des années 70, l'éducation populaire, reine-mère de l'action culturelle et de l'animation, semble bien définitivement passée à la trappe largement ouverte par l'appel d'air socio-culturel. Une lecture en clair des diplômes est instructive : DECEP puis CAPASE, DEFA enfin. De 1960 à 1980 nous passons de l'éducation populaire au socio-éducatif puis tout simplement à l'animation. A la faveur d'un changement politique de 1981, on croit à un renouveau et à une véritable reconnaissance de l'éducation populaire : nouvelle citoyenneté, réforme de la vie associative, réduction des inégalités sociales et culturelles, développement de la démocratie à tous les échelons du pouvoir et dans l'entreprise. On parle même d'un renouveau des universités populaires<sup>3</sup>. Espoir de courte durée, réduit par la mise en place d'une politique de rigueur.

Au début des années 80, le champ global des pratiques et interventions socio-culturelles organisées a donc à peu près la topologie suivante : au centre, l'animation socio-culturelle dominante avec de profondes ramifications dans les autres champs au point d'en modifier très sensiblement les pratiques et les discours ; aux deux extrêmes l'action culturelle et l'action sociale qui, malgré des communautés de pratiques générées par leurs points communs avec l'animation socio-culturelle, continuent à s'ignorer, ignorance souvent chargée d'animosité et de mépris. En effet, quels contacts peut-il y avoir sur le terrain et dans le discours entre un éducateur de prévention et un animateur culturel œuvrant dans une maison de la culture ?<sup>4</sup>

Enfin une éducation populaire à la fois partout et nulle part que l'on retrouve dans des institutions de gestion, de coordination, de défense (CNAJEP, FONJEP) ou dans des pratiques qui apparaissent à la majorité des animateurs comme désuètes (conseil de maison, formation civique, militantisme associatif) peu mobilisatrices, d'un autre temps ; éducation populaire qui reste cependant présente et référentielle chaque fois que l'on parle de progrès social, de développement de la démocratie, de réduction des inégalités, de lutte pour des moyens nouveaux et de sauvegarde des acquis. L'exemple des MJC est à ce titre significatif :



chaque fois que les MJC et leurs personnels se sont situés dans des attitudes de défense et de revendication — comme ce fut souvent le cas dans les années 70 — le langage et les pratiques de l'éducation populaire occupèrent le devant de la scène au point de faire passer momentanément au second plan l'animationisme socio-culturel pourtant dominant dans la vie quotidienne des structures.

Cette domination de l'animation socio-culturelle a un double effet : structurer différemment le champ de l'intervention socio-culturelle dans son ensemble et favoriser sa recomposition actuelle.

Le développement de l'animation socio-culturelle se traduit par des amorces de communication entre des pratiques et des institutions totalement étrangères — le culturel et le social par exemple — dans la mesure où elle joue le rôle de dénominateur et de code communs. Certes cette communication ne va pas de soi. Elle est souvent chargée de contradictions, d'incompréhensions, de bruits et de fureurs d'autant plus que le code est loin d'être commun et clair et que les acteurs ont plus le souci d'imposer leurs pratiques, d'étendre leur champ d'influence, de planter le drapeau de leur arbitraire culturel que de formaliser un langage. Crispation institutionnelle et corporatiste oblige !! Cependant — et c'est un indice — on crée un diplôme d'animation commun au secteur jeunesse et sports et aux affaires sociales (DEFA), une licence d'animation sociale et culturelle.

D'autre part, « l'animatio-expressionnisme » socio-culturel par son attitude de survalorisation volontariste des groupes dominés et de leurs productions marque peu à peu l'attitude des institutions et des praticiens du culturel et du social vis-à-vis de leurs usagers et publics. On passe progressivement d'une attitude d'invalidation (stigmatisation des manques et handicaps culturels et sociaux qu'il s'agit de réduire) à une attitude de validation (valorisation et reconnaissance socio-culturelle). Dans ce mouvement d'inversion volontariste et souvent illusoire de la légitimité culturelle, le danger existe de passer d'une attitude misérabiliste à un populisme qui ne ferait que renforcer les rapports sociaux de domination.

Cependant, il nous semble que ce mouvement critiquable et souvent stigmatisé porte quelques germes d'une recomposition du champ de l'intervention socio-culturelle dans son ensemble, dont nous croyons percevoir actuellement les signes et les manifestations.

### *Des recompositions ambiguës*

Aussi étonnant et paradoxal que cela puisse paraître, bon nombre d'indices et de pratiques nous donnent à penser que des champs aussi éloignés que l'action culturelle et l'action sociale se rapprochent.



Ce rapprochement induit, au moins partiellement pour le moment, une recomposition de ces champs eux-mêmes (conceptions et pratiques nouvelles en matière d'action culturelle et d'action sociale) mais aussi une recomposition de l'ensemble du champ de l'intervention socio-culturelle.

### *Valorisation de la création*

Nous assistons à un recentrage des pratiques socio-culturelles autour de la création et du soutien à la création. Il ne s'agit plus seulement de valoriser la créativité ou l'expression originale de l'individu et des groupes dominés, attitude typique de l'animation socio-culturelle.

Cette création propre à ce que nous appelons, faute d'une meilleure dénomination un « social-culturel » émergent, n'est pas du type « création distinction », les créateurs appartenant aux couches culturellement et socialement dominantes. A fortiori, cela n'a rien à voir avec une démarche avantgardiste en matière d'art et de création, qui a marqué l'action culturelle de la fin des années 60 et du début des années 70 et qui se caractérise par une sur-distinction — ou si l'on veut un double élitisme — vis-à-vis des couches dominées — ce qui n'a rien d'étonnant — mais aussi vis-à-vis des couches dominantes traditionnellement consommatrices de culture académique. Ainsi cette création d'avant-garde a pu se présenter et être perçue comme contestataire voire même — dans son contexte socio-politique de production — révolutionnaire.

La création « sociale-culturelle » actuelle n'est pas politiquement révolutionnaire au sens où elle ne dénonce pas ouvertement et théoriquement la domination de classe — ce que faisait, il y a une quinzaine d'années, un certain art d'avant-garde « engagé » justifiant ainsi la question de Gaudibert : action culturelle : intégration et/ou subversion ? — Mais paradoxalement, elle a quelque chose de révolutionnaire culturellement et socialement dans la mesure où elle est le fait de couches sociales ou de tranches d'âge dominées, en situation de précarité, qui choisissent des formes variées de création pour affirmer leur identité, la reconnaissance de codes culturels et de langages face à une logique de domination sociale et symbolique qui tend à les rejeter en permanence dans la non-production et l'inculture. Cette création loin de vouloir se replier sur elle-même ou d'accepter le simple label condescendant d'« expression » cherche à s'engager sur un « parcours de légitimation » toujours difficile qui ferait reconnaître ses œuvres dans leur authenticité.

Ces nouvelles couches créatrices se rencontrent chez les jeunes, dans certaines fractions de jeunes immigrés, dans des franges de groupes sociaux particulièrement touchées par les effets de la crise et en réaction contre elle, occupant généralement des espaces sociaux et d'habitations décentrés et dévalorisés. Robert Solé fait état de cette dynamique



sociale et culturelle des jeunes maghrébines, notamment, qui réagissent à une double domination liée à leur situation d'immigrée et à leur statut traditionnel dans la famille : « les jeunes maghrébines ont acquis dans leur famille une énergie et une détermination qu'elles utilisent à l'extérieur. On ne compte plus celles qui font du théâtre, de la danse, de l'expression en tous genres. Et ce sont souvent elles qui font vivre les associations »<sup>5</sup>.

Cette forme de création se caractérise par une démarche d'appropriation de l'espace, de la communication, de réseaux sociaux, appropriation économique aussi : « être pro » se produire, se vendre. Elle se caractérise également par la volonté de constituer un capital culturel et social autonome, reconnu comme tel et qui ne se mesure pas seulement à l'aune des codes sociaux et culturels dominants.

Les formes de création sont très diverses : musique, chanson, cinéma, théâtre, mode, stylisme, danse, arts plastiques, productions industrielles et artisanales, structures sociales et commerciales, qu'il est difficile de classer selon les canons « légitimes » de l'art et de la création, ce qui porterait à croire qu'il y a nécessité d'une classification non légitime des productions culturelles et symboliques.

L'année internationale de la jeunesse ainsi que l'action des services culturels a facilité l'émergence de cette création dont nous nous interdisons de citer telle œuvre plutôt que telle autre, tels créateurs plutôt que tels autres même si certains ont pu bénéficier d'une « distinction artistique et/ou médiatique ». C'est bien plutôt l'émergence — plus soupçonnée que massive — d'une attitude culturelle qui nous intéresse ici.

Cette attitude culturelle appropriative ne se situe pas dans une stricte démarche de réhabilitation que nous rencontrons dans la reconnaissance et la remise au jour des cultures dominées ou en voie de disparition : cultures occitanes, bretonnes, méditerranéenne, culture ouvrière, paysanne par exemple. La démarche écomuséologique qui présente par ailleurs un intérêt culturel et ethnologique évident dans la reconstitution d'un patrimoine en perdition, se traduit très souvent dans des pratiques de réhabilitation animées par des acteurs (chercheurs, muséologues, militants appartenant aux couches moyennes ou supérieures) condamnés à poser dans ce même mouvement de revitalisation « les derniers clous du cercueil »<sup>6</sup> d'une culture déjà morte ou moribonde<sup>7</sup>.

Au contraire, l'attitude culturelle appropriative dont nous croyons percevoir indices et manifestations est volontairement créatrice et anticipatrice. Ce qui ne veut pas dire qu'elle y parvienne toujours car pour des raisons objectives liées à des conditions de productions particulièrement défavorables, les échecs sont légion. Mais dans ce cas de figure, créer ne consiste pas non plus à se dégager à toutes forces de toutes races culturelles et esthétiques « traditionnelles », attitude qui condamnerait les acteurs à singer (culture « simili », du « comme si ») les codes culturels dominants et par là même manquer l'appropriation constitutive



d'une identité et d'une authenticité. Bon nombre de groupes musicaux font leur chemin dans cette démarche créative qui intègre dans un même mouvement des apports culturels et esthétiques originellement sans points communs.

### *Auto-organisation et recherche de compétences*

Ces œuvres et leurs créateurs suivent des parcours de légitimation qui les conduisent pour certains à être reconnus comme tels. Il y a un parcours du créateur comme il y a un parcours du combattant avec des obstacles, des passages obligés, des trappes. S'exprimer dans les limites de son cercle social immédiat ne suffit plus. Il faut créer, être reconnu comme un créateur, accéder à ces lieux de marché culturel où l'on juge et estampille les biens esthétiques et symboliques : festivals, centres culturels, médias, sociétés de production et de diffusion, etc... Le parcours n'est pas traditionnel ni pourrait-on dire légitime. Notre créateur ne naît pas dans un atelier reconnu, dans une école, formé par des maîtres. Il s'organise là où il est. De toute façon, il n'y a pas le choix.

Mais s'organiser de manière autonome ne signifie pas que l'on ignore ou refuse les compétences et les relais nécessaires à l'accomplissement d'un bon parcours, parcours d'autant plus difficile que les handicaps de départ sont généralement, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, plus importants. Il y a, au contraire, une recherche de compétences artistiques (cours, stages, contacts et travail avec des créateurs chevronnés), de compétences techniques (bon technicien, bon plateau, « bon matos »), de compétences organisationnelles (souvent l'animateur de quartier ou le responsable d'un équipement culturel qui apporteront les rudiments nécessaires de la diffusion et du « management »), recherche également des compétences médiatiques, essentielles aujourd'hui à la reconnaissance et à la légitimité culturelles.

### *Réévaluation de la notion de jeunesse*

Cette forme sociale de création ne se satisfait pas d'une approche en termes généraux d'art, de perception esthétique, de modes, de culture même si l'on s'évertue à formuler des distinctions pertinentes et dynamiques comme culture dominante, culture dominée, culture cultivée, ordinaire ou populaire, œuvres d'expression ou œuvre de création. Il faut prendre en compte une dimension qui est apparue longtemps comme « idéologique », vieillotte, d'un autre temps voire paternaliste et réactionnaire : la jeunesse. Même si le bornage de ce champ est difficile, il apparaît que sa réalité, loin d'être le résultat d'une simple



construction idéologique ou intellectuelle recouvre des spécificités repérables qui ne rendent pas moins pertinentes d'autres distinctions sociales. La crise économique actuelle a, paradoxalement, cette fonction de faire émerger une problématique générationnelle et de mettre en avant la jeunesse d'aujourd'hui, d'une manière ambivalente, à la fois comme sujet d'inquiétude et comme porteuse d'espoir (chômage des jeunes, difficulté d'insertion des jeunes, délinquance des jeunes mais aussi valeur de la jeunesse, solidarité et créativité des jeunes) avec généralement cette attitude métonymique qui consiste — et c'est significatif dans un sens comme dans l'autre d'une inquiétude sociale — par exemple, à identifier la jeunesse à sa petite fraction marginale ou prédélinquante ; alors que les crises économiques précédentes nous avaient plutôt habitués à voir se développer une contradiction principale, celle des classes sociales définies par leurs revenus et leurs places dans la production matérielle.

La gestion de la crise et de ses effets, notamment le traitement social du chômage, les dispositifs politiques et réglementaires, les injonctions médiatisées d'un certain discours anticipateur ne sont pas étrangers à ce déplacement des contradictions : politique d'insertion de la jeunesse, nouvelle idéologie du développement technologique, des mutations<sup>8</sup> et du progrès, construction de la société de l'an 2000. La recherche et, notamment, les sociologues, prennent l'objet jeunesse et relations intergénérationnelles au sérieux. Dans le privé et dans le public les travaux sur ce sujet se développent. Personne ne veut manquer la jeunesse.

La jeunesse même (et surtout ?) en difficulté devient à la fois sujet et objet de création, de dynamique sociale, économique et culturelle. Certaines institutions qui s'étaient efforcées de prendre des distances dans la période socio-culturelle des années 70 vis-à-vis du terme trop restrictif d'institution de jeunes, revendiquent aujourd'hui cette image. C'est le cas, notamment, des Maisons des Jeunes et de la Culture<sup>9</sup>.

### *L'invention d'un social-culturel ?*

S'il était encore nécessaire de le montrer, la situation actuelle et les modalités propres à ce type de création prouvent que l'art et la culture ne sont pas un « supplément d'âme », la beauté qui illumine et parachève quand l'essentiel est déjà acquis, conception des classes sociales bien pourvues en la matière, certains de leurs jugements esthétiques, quelque fois animés par la volonté de faire partager le patrimoine culturel (démocratiser) tout en détenant les règles et les codes de ce partage.



Il y a une création, qui, générée dans un contexte socio-économique difficile constitue pour ses acteurs une réponse symbolique à la crise. Créer, ou croire qu'on crée, qu'on peut créer, s'organiser pour ça, c'est symboliquement s'approprier ce dont on est par ailleurs privé : l'espace social, une forme de reconnaissance et d'identité, un langage, des techniques, la communication, une certaine capacité d'initiative, c'est-à-dire un capital social et culturel minimum dont on est au départ quasi totalement dépourvu ou qui est nié par les codes socio-culturels dominants. Même si on galère, on galère plus dignement. La création a là un autre caractère essentiel — ou même un caractère autrement essentiel — qui nous invite à une nouvelle réflexion sur les fonctions sociales de la culture. N'y aurait-il pas une fonction spécifique de la création, dans les situations de crise et de précarité, qui n'aurait rien à voir avec la fonction d'un hypothétique art prolétarien ou avec le mythe-de-l'artiste-faim-au-ventre.

Egalement, réponse symbolique et sociale aux effets les plus négatifs de la crise, le racisme notamment. La création des jeunes, quelles que soient ses formes, motive souvent une socio-dynamique et une axiologie de l'interculturalité. L'observation d'associations de jeunes montre qu'elles se caractérisent notamment par une grande solidarité ethnique et interculturelle. Deux comportements sont possibles face au racisme : le combattre politiquement et idéologiquement — ce que font les associations anti-racistes et de défense des immigrés — ou bien favoriser des pratiques sociales et culturelles de solidarité inter-ethniques. La création est placée, semble-t-il, au centre de ces pratiques parce qu'elle a la double fonction de construire localement les solidarités interculturelles et d'en produire les codes esthétiques et de communication. En même temps, s'agissant des jeunes, la considération du clivage socio-spatial nous apparaît particulièrement pertinente : l'opposition se situe moins entre jeunes « blancs » et jeunes immigrés par exemple qu'entre jeunes habitant des espaces socio-culturellement favorisés et valorisés et jeunes habitant des quartiers excentrés et dévalorisés. L'organisation et la création de ces jeunes est également une réponse à cette discrimination socio-spatiale.

Si cette dynamique créatrice et organisationnelle a la fonction symbolique que nous venons de décrire, c'est bien parce qu'elle n'est pas abstraite, gratuite. Elle est vécue — et valorisée —<sup>10</sup> comme possibilité de surmonter des handicaps sociaux et économiques. Créer et s'organiser pour créer, c'est se constituer des réseaux sociaux qui dépassent le groupe social et spatial de base. C'est tout le contraire d'une attitude sociale introvertie. On a très rapidement le souci de se perfectionner, de se vendre, d'être pro. Instabilité, précarité, fragilité, certes, mais d'une autre nature que celle qui caractérise des travaux aliénants et tout aussi précaires.



Les expériences ne manquent pas, des plus modestes aux plus élaborées : tel groupe de smurf acrobatique d'un quartier défavorisé qui, après avoir obtenu la distinction de champion régional de sa catégorie, passe en attraction dans les dancings et boîtes de nuit ; tel autre groupe de jeunes maghrébins qui, avec le soutien d'une MJC, propose des présentations de mode sous forme de spectacle, tel stage d'insertion qui débouche à Besançon sur la création d'une entreprise de fabrication de bateaux de plaisance. Autant de pratiques qui, en nécessitant un « codage social », favorisent un ancrage socio-économique plus efficace que des pratiques d'insertion linéaires, forcées et marquées généralement par un faible taux de réussite<sup>11</sup>.

L'émergence de ce nouveau champ de pratiques socio-culturelles — ce que nous avons nommé, faute de mieux, « social culturel » — n'est pas fortuite. Il a des causes, des racines, des ascendances qu'une description généalogique précise nous permettrait d'inventorier. Nous nous contentons, ici, d'indiquer quelques hypothèses et explications.

Le « social culturel » prend racine dans le socio-culturel des années 70 et notamment dans ses pratiques de validation des productions des groupes dominés même si aujourd'hui on se situe souvent en rupture avec lui en stigmatisant les activités créatives « ringardes », l'expression « amateur », le militantisme verbeux et tout cet animationisme « socio-cul ».

La politique de l'Etat et de ses structures décentralisées en matière de formation, d'action culturelle, sociale et économique n'est pas étrangère à l'émergence du « social culturel », ainsi que toute une réflexion qui a infléchi les conceptions et les pratiques des décideurs, des bénévoles et des professionnels : rapport Schwartz : rapport Hurstel, Bonnemaison, Dubedout, rapport du groupe de travail Long-terme-culture dirigé par P. Dumayet<sup>12</sup>.

L'attitude des pouvoirs publics est en train de changer. L'Etat abandonne son image de messie (Etat-Providence) pour se faire « Etat-animateur<sup>13</sup>. Il s'appuie de plus en plus sur le local, s'évertue à susciter son dynamisme et à renforcer les solidarités par incitation des initiatives naissantes et valorisation des acteurs : conseils communaux de prévention de la délinquance, missions de développement des quartiers, actions en faveur du patrimoine culturel, labels « année internationale de la jeunesse », opérations « expression et création des jeunes » à l'initiative par exemple de la région PACA dans le cadre d'un contrat de plan Etat-Région.

En 1986, le champ de l'intervention sociale et culturelle se présente grossièrement de la manière suivante : à chaque extrémité, l'action sociale et l'action culturelle proprement dites avec leurs spécificités d'intervention ; au centre le social-culturel en train de se constituer (comme nouveau champ médian) dans le prolongement et en rupture avec



l'animation socio-culturelle. L'éducation populaire, sous d'autres formes, traverse de part en part la globalité du champ de l'intervention socio-culturelle qui affirme de plus en plus clairement — et c'est nouveau dans son histoire —<sup>14</sup> ses parentés avec l'économique.

Tout indique donc que les structures et les acteurs de l'intervention socio-culturelle doivent inventer les stratégies nouvelles, voire adopter d'autres postures pédagogiques et organisationnelles.

### *Vers de nouvelles formes d'intervention*

Bon nombre d'organisations, notamment les institutions d'éducation populaire, ont pratiqué et pratiquent encore la méthode pédagogique de l'expérience *in vitro*. On cherche à former des personnes responsables, des citoyens actifs intra-muros dans l'espoir qu'ils pourront ensuite s'engager, créer, s'organiser dans leur vie personnelle, économique, sociale et culturelle. On fait ses classes de la démocratie et de la responsabilité en suivant un parcours initiatique. Les Maisons des Jeunes et de la Culture des années 60 avaient atteint un certain raffinement en la matière avec leur emboîtement sophistiqué de structures : activités de base, conseil de maison, conseil de jeunes, assemblée générale, conseil d'administration, commissions, bureau, le tout régi par des statuts et des règlements très précis. La règle stipulant que le conseil d'administration avait droit de veto par l'intermédiaire du directeur-éducateur sur les décisions du conseil de maison et que, dans le même temps, le conseil d'administration devait être composé pour un tiers de ses membres par des responsables du conseil de maison, est un modèle du genre.

Depuis les années 60, ces structures initiatiques se sont progressivement transformées, diversifiées, faisant place à des formes d'organisation et de responsabilisation plus ouvertes sur l'extérieur. Le conseil de maison, pivot institutionnel et pédagogique de l'éducation populaire modèle MJC a quasiment disparu dans sa forme originelle à la faveur du développement de l'animation socio-culturelle et d'un nouveau centrage des pratiques qui va du générationnel (les jeunes) au spatial (le quartier, la localité)<sup>15</sup>. Cette évolution va de pair avec le basculement maison de jeunes, maison pour tous.

Le recentrement actuel de l'intervention socio-culturelle autour de la jeunesse n'a pas pour effet de réhabiliter des pratiques antérieures, mais de promouvoir une nouvelle attitude d'expérimentation sociale *in vivo*. A ce titre, il s'agit bien d'une expérimentation sociale radicalement différente de l'expérience *in vitro* des années 60. Aujourd'hui de nombreuses structures d'animation font le choix de soutenir pédagogiquement, techniquement, politiquement des initiatives de jeunes en



dehors de leurs murs : associations, structures de création, petites entreprises, mouvements sociaux, actions ponctuelles<sup>16</sup>. Il s'agit là d'une forme nouvelle d'éducation populaire caractérisée par une pédagogie de l'initiative culturelle, sociale et économique.

Mais parler d'expérimentation sociale ne signifie pas que l'on doive faire n'importe quoi, intervenir n'importe comment, en se laissant surtout guider — comme c'est encore très souvent le cas dans l'animation — par sa sympathie avec les soubresauts prometteurs du vécu et les aléas du bricolage empirique. Paradoxalement, et à cause de cela, dans ce métier fortement marqué par le relationnel, le « vecteur praxéologique »<sup>17</sup> doit, nous semble-t-il, aller du rationnel au réel sous peine de manquer l'expérimentation sociale susceptible d'évaluation et de réinvestissement pédagogique.

La majorité des animateurs et des travailleurs sociaux et culturels est encore dans la situation de ces fontainiers italiens qui s'évertuaient inutilement à faire monter l'eau au-delà de dix mètres avant que Torricelli ne découvre les effets de la pression atmosphérique. Démunis d'outils d'analyse du social et de leurs pratiques, les acteurs d'intervention socio-culturelle sont trop souvent comme ces schadoks condamnés à pomper pour un résultat maigre ou contraire à l'objectif qu'ils s'étaient initialement fixés.

Dans le domaine des pratiques sociales organisées, il en va de même que dans celui de la science et de la technologie. L'opinion, la connaissance vulgaire et l'expérience première est ce qui doit être constamment critiqué et dépassé. Avant tout il faut savoir poser les vrais problèmes qui, généralement, ne se posent pas d'eux-mêmes. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit<sup>17</sup>.

La nécessité d'une attitude scientifique éclairant la pratique se fait de plus en plus sentir : analyse de la commande sociale, définition des stratégies d'intervention et de négociation, constitution d'un appareillage organisationnel et technologique approprié, comptabilisation des résultats, mesure des productions, autant de dispositions qui facilitent un bilan critique, une nouvelle interrogation du réel susceptibles de définir des objectifs plus pertinents, d'engager de nouvelles stratégies d'intervention dans le champ social et de négociation avec les pouvoirs publics.

Les obstacles de tous ordres à l'adoption d'une telle attitude ne manquent pas : méconnaissance des règles complexes du fonctionnement social, attitude de rejet de nombreux acteurs vis-à-vis des apports des sciences sociales, insuffisante formation des professionnels, fonctionnement à « l'affectif » et à « l'idéologique », prégnance d'un certain militantisme persuadé que l'atteinte des objectifs est avant tout affaire de motivation et d'acharnement alors qu'en matière d'action sur le social, les effets ont toutes les chances d'être contre-productifs si l'intervention n'est pas scientifiquement et méthodologiquement contrôlée.



Surmonter les obstacles praxéologiques pour s'acheminer vers des pratiques conscientes et positives exige des ruptures, des remises en cause et des choix fondamentaux : développement d'une formation intensive et décapante des professionnels et des bénévoles, mise en place de bureaux d'étude, de structures de recherche associant praticiens et chercheurs. Dans ce domaine, certaines institutions, notamment la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, ont fait un pas en avant important en développant une politique de formation régulière, en mettant en place un service Etudes et Recherche, en travaillant ça et là avec l'université et la recherche. Mais on peut encore s'étonner que des entreprises aussi importantes (10000 salariés, près d'un milliard de chiffre d'affaire pour les MJC) n'aient pas des structures d'études et de recherche plus conséquentes pour atteindre des objectifs aussi grandioses que la réduction des inégalités sociales et culturelles, le développement de la démocratie, « l'anticipation des mutations »<sup>18</sup>.

Et d'abord, comment comprendre ces organisations gérant souvent des budgets importants qui ne savent pas si elles sont des entreprises ni exactement ce qu'elles produisent et vendent, ces directeurs et conseils d'administration qui décident mais ne savent pas — ou ne veulent pas savoir — s'ils sont des employeurs et des chefs d'entreprise, et ces usagers ou consommateurs qui refusent, peut-être à juste raison, d'être considérés comme tels ?

Christian Maurel  
Directeur de MJC  
(FFMJC Aix-Prévet)

1. Pour toutes ces distinctions voir notamment les cahiers de l'animation n° 30, les travaux de G. POUJOL, l'article « les ambivalences des actions socio-culturelles » (cahiers de l'animation n° 51).

2. Jérôme DESCHAMPS, metteur en scène de la Veillée dans un article pamphlétaire paru dans le monde du 28.6.84 emploie indifféremment le vocable d'animateur culturel et d'animateur socio-culturel.

3. Un des numéros des cahiers de l'animation est consacré à ce renouveau des universités populaires.

4. Pour comprendre cette situation une typologie sociale comparée entre travailleurs sociaux et animateurs culturels serait très utile.

5. Le Monde Mercredi 26-2-86 L'immigration au féminin.

6. Daniel PUYMEGES, Milieux, écomusée du Creusot.

7. Certes, dans les pratiques culturelles de réhabilitation (écomuséologie par exemple) il y a une démarche appropriative au sens précis de constitution en patrimoine culturel de pratiques symboliques jusque-là méprisées, ignorées ou déniées. Il s'agit cependant d'une légitimation retardataire et récurrente qui ne concerne souvent plus les acteurs « indigènes » mais des intellectuels seuls capables et/ou habilités à réussir cette légitimation de par leur portion socio-culturelle dans la hiérarchie des classes sociales.



8. Il faudrait analyser comment depuis 1981 nous sommes passés d'une idéologie du changement (politique) à une idéologie des mutations (technologiques). Les conditions de production de cette évolution sont au moins partiellement politiques : changement de premiers ministres, départ des ministres communistes. La répercussion est lisible dans notre champ de pratiques sociales. Un exemple : les MJC à Reims en 1982 affichent : « les MJC, l'éducation populaire et le changement ». En 1985 elles « anticipent les mutations ».

9. En 1974 au congrès de Metz, les MJC décident de s'appeler dorénavant Maison pour tous. En 1985 l'assemblée générale des MJC d'Angoulême s'est fortement réclamée de la jeunesse, de ses valeurs de solidarité et de ses capacités innovantes et créatrices.

10. D'où tout le discours actuel, politique et médiatique, concernant culture et économie, art et industrie, création et entreprise avec une toute nouvelle image de l'entrepreneur-créateur-animateur, discours laissant entendre que la « passion d'entreprendre » (cf le livre de FAVREAU et FOURETOUT, éd. d'organisation) peut conjurer tous les handicaps. Dans le même temps la notion de création s'enfle d'autres déterminations et devient à la fois culturelle, sociale, économique et technologique. Maurice Levy, président de la cité des sciences et de l'industrie de la Villette parle d'art technologique ».

11. Il ne s'agit pas de remettre en cause brutalement les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle mais de faire remarquer que les taux de réussite sont fonction de la dynamique socio-culturelle, de la structure porteuse et de l'analyse des possibilités réalistes d'innovation sociale et culturelle des acteurs dans un environnement donné, composantes que prenait en compte le rapport Schwartz mais qui ont été généralement oubliés par bon nombre d'organismes qui dominent le « marché de l'insertion ».

12. Cf L'impératif culturel (préparation du 9<sup>e</sup> plan) édité par la Documentation française (Nov.1982), sous la direction de Marc GUILLAUME.

13. L'expression est de J. DONZELOT (intervention de l'EHESS à propos de la nouvelle politique de l'Etat en matière de prévention de la délinquance), et l'invention du social, Fayard 1985.

14. Rappelons-nous — et nous mesurerons le chemin parcouru — cette attitude de « dénégation économique » permanente qui caractérise discours et pratiques socio-culturelles dans les années 70. Avec le politique, même si c'est souvent conflictuel, on peut avoir « affaire » (sans jeu de mots) mais pas avec l'économique. On se réclame totalement du service public par voie démocratique et surtout pas du privé même si juridiquement l'association 1901 appartient à ce domaine.

15. Déjà au milieu des années 60 un nouveau langage apparaît dans le vocabulaire des MJC. On commence à parler d'animation de quartier (voir revue pas à pas et son évolution sémantique).

16. Pour l'année 1983, 36,4 % des MJC interrogées (échantillon de près de 400 structures) déclarent être à l'origine de la création d'une structure nouvelle avec 3 dominantes : sport, spectacle et création, entreprises intermédiaires (cf les MJC aujourd'hui réalité et impact — ronéo FFMJC)

17. Plagiat personnel de G. BACHELARD qui parlait de « vecteur épistémologique » à propos de l'attitude scientifique et nouveau plagiat de Bachelard pour décrire une attitude (la formation de l'esprit scientifique).

18. Lors de leur assemblée générale de 1985 les MJC se présentaient de la manière suivante : « unir les énergies, vivre la démocratie. Les MJC anticipent les mutations ». Double difficulté quand on sait que la mutation est déjà une anticipation.





## Les Cahiers de l'Animation

N° 48

déc. 1984

- 5 • Présentation
- 9 • Jeunes et jeunesses : variations sur un problème.  
Chantal Guérin
- 23 • Chemin de la désinsertion.  
Chantal Guérin, Isabelle Mazel, Alain Vulbeau
- 45 • La culture en archipel  
Jean-Olivier Majastre
- 55 • Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti « été-chaud »  
Dominique Duprez
- 67 • Un « péril jeune » ?  
Philippe Mazelayre
- 79 • De la violence à la violence
- 87 • Une idée qui vient du sud  
Patrick Gallaud



# La fin du socio-culturel ?

Jacques Ion

**A** l'heure des industries culturelles, de la « communication » et du mécénat, user de la notion de « socio-culturel » a comme quelque chose de misérabiliste ; dirait-on « action culturelle » que ne serait pour autant dissipé comme un parfum rétro. C'est à expliciter le pourquoi de cette impression aujourd'hui que cet article — démodé quant à son objet comme peut-être quant à la perspective dans lequel il l'appréhende — voudrait s'essayer<sup>1</sup>.

Plus précisément, nous entendons proposer ici, dans des termes qui réfèrent à une dynamique des classes sociales, une ligne interprétative de l'évolution d'un secteur, d'un champ, d'un domaine ainsi nommé et repéré au début des années soixante, apparu comme enjeu politique dans les années soixante-dix et dont ne subsisterait aujourd'hui que l'écume de jours anciens et glorieux : de multiples équipements dits de quartier, quelques bâtiments qu'on disait somptueux, des militants de plus en plus rares, des fédérations associatives en doute avec elles-mêmes (malgré l'arrivée hier espérée de la gauche aux affaires), des professionnels désenchantés : vestiges épars en mal de ce qui faisait leur unité, soumis aujourd'hui de plein fouet au grand vent de l'« évaluation » venus des horizons de crise et de décentralisation.

## *L'émergence du socio-culturel et la montée des couches moyennes sélectives*

Rappelons que c'est au début des années soixante, sous l'égide de l'Etat qui commence à subventionner de façon massive des fédérations associatives, à institutionnaliser des filières de formation, à programmer et financer des équipements (M.J.C., centres sociaux, clubs de jeunes, foyers socio-éducatifs, maisons de quartier, Maisons de la Culture, etc.) à mettre en place des administrations spécialisées, que se constitue et se structure le secteur dit socio-culturel. Non pas tout à fait *ex nihilo* mais à partir de réseaux existants divers, pour la plupart dérivés des appareils scolaire ou clérical, réseaux qui se trouvent progressivement redéfinis et unifiés idéologiquement sous la même ambition du



« développement culturel »<sup>2</sup>. Essayer de préciser le contexte dans lequel se créent et réussissent alors par centaines ou par milliers des initiatives (qui constituaient jusqu'alors des exceptions dans un environnement souvent caractérisé par l'opposition entre équipements laïcs et équipements paroissiaux) et indiquer rapidement les modifications de ce contexte, c'est peut-être pouvoir prendre la mesure de la crise actuelle qui frappe l'ensemble de ces équipements et des professionnels qui y travaillent.

L'émergence et le succès des activités socio-culturelles s'inscrivent dans un contexte général, celui des Trente Glorieuses (1945-1974) qui voit la France s'industrialiser, s'urbaniser et connaître, en quelques décennies, une transformation radicale du paysage sociologique.

C'est d'abord une période d'extraordinaire croissance économique. Sur la base des nationalisations de l'après-guerre et du Plan Marshall, l'économie française se transforme profondément. Alors que stagnent les industries traditionnelles au sein d'un marché intérieur ou colonial protégé, de nouveaux secteurs, fortement capitalistiques (automobile, chimie, industries électriques, etc.), connaissent un développement considérable qu'accélère encore l'arrivée du gaullisme par l'ouverture des frontières (traité de Rome) et la stabilisation des jeux politiques.

La rationalisation des processus de fabrication accentue la division du travail ouvrier qui se trouve de plus en plus fragmenté entre des tâches manuelles répétitives, des activités d'organisation et de commandement, et des activités intellectuelles de conception du produit et de sa fabrication. D'où croissance de la population ouvrière d'une part ; multiplication des couches intermédiaires d'autre part : croissance des contremaîtres, techniciens, ingénieurs et cadres mais aussi, pour former cette population qualifiée, croissance considérable des effectifs enseignants. Par ailleurs se multiplient les emplois publics liés au rôle croissant de l'État dans l'économie et à la redistribution sociale des fruits de la croissance tandis que l'explosion urbaine engendre le développement de nouveaux personnels spécialisés (travailleurs sociaux par ex.). Or tout ceci se passe alors même que tombe en chute libre le nombre de paysans chassés des terres par l'augmentation de la productivité agricole et que les petits commerçants et artisans, de même que les professions libérales classiques, voient leur nombre stagner.

Bref, tandis que croît légèrement en pourcentage la population ouvrière, augmentent considérablement les couches moyennes salariées qui deviennent progressivement beaucoup plus importantes que les couches moyennes traditionnelles de petits propriétaires qui étaient numériquement les plus nombreuses dans les années cinquante<sup>3</sup>.

Mais ces couches moyennes en déclin restent encore longtemps dominantes : d'abord idéologiquement, par les valeurs qu'elles mettent en avant (familialisme, propriété, ordre) et par les références culturelles qui sont les siennes et par lesquelles elles s'étaient imposées à la fin



du XIX<sup>e</sup> siècle contre l'aristocratie déclinante ; faut-il rappeler par exemple combien la construction de théâtres municipaux et la constitution de troupes dramatiques et lyriques ont correspondu au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'installation de nouvelles élites locales liant ces petits propriétaires aux « nouvelles couches moyennes » (selon l'expression de Gambetta) d'alors (principalement les professions libérales).

Ensuite les couches moyennes restent surtout politiquement dominantes au plan local : ce sont souvent elles, par exemple, qui tiennent les mairies. Face à ces couches déclinantes, les nouvelles couches salariées, porteuses de valeurs différentes<sup>4</sup>, tentent d'accéder à la reconnaissance publique. Comme presque chaque fois dans l'histoire, quand surgissent de nouvelles classes, elles émergent d'abord à travers des revendications d'ordre culturel qui apparaissent alors à la fois comme un moyen de se reconnaître entre elles et de se constituer une identité par delà leurs différences, et comme un moyen d'acquérir une visibilité externe dans l'espace social<sup>5</sup>.

Dans ce processus, elles agglomèrent autour d'elles bien des alliés. D'abord une élite ouvrière syndiquée dans les grandes entreprises, et les enseignants (dont la population non seulement s'accroît mais se renouvelle) qui formaient tous deux le courant traditionnel de l'éducation populaire ; ensuite des artistes, issus quant à eux du courant de la décentralisation théâtrale impulsée depuis l'après-guerre ; enfin des militants ouvriers issus du christianisme social (JOC, LOC, MLP, APF, CCO\*, etc.). C'est ainsi que les nouvelles couches sociales conquièrent progressivement les équipements socio-culturels, notamment ceux implantés en périphérie des villes, dans les grands ensembles, dont ils constituent vite un élément moteur du public et de la gestion.

En même temps, elles contribuent à faire émerger la définition d'un nouveau mode de fonctionnement de l'équipement et de son usage. Ainsi se généralise une conception du socio-culturel que l'on peut sommairement définir par trois caractéristiques :

Primo, un idéal d'« animation » globale : l'équipement ne se veut pas seulement le lieu d'une somme d'activités, mais le carrefour d'initiatives. La méthode pédagogique se veut non scolaire et négatrice de la relation « enseignant-enseigné » (fortune du terme « animation ») : idéal de la prise en charge des « besoins » réels ; succès des références psy et psycho-sociologique. Secondo, valorisation du « quartier » comme « communauté à construire » : c'est l'affirmation d'une base spatiale à l'animation : le « quartier » est le lieu exhaussé sur lequel doit se constituer un « tissu » social, voire se reconstruire le jeu politique local. Et donc, tertio, une volonté participationniste : critique de la démocratie par délégation ; affirmation de la citoyenneté dans tous les aspects de la vie sociale ; valorisation de la forme associative et de la démocratie directe (« le politique au quotidien ») et donc, bien souvent, critique des formes institutionnalisées de la vie politique.



Issues pour partie de l'éducation populaire, les structures qui servent d'appui au socio-culturel se trouvent en fait complètement réinvesties d'un sens nouveau. Ce que montre très bien par exemple Jean-Pierre Augustin à partir de l'exemple de l'agglomération bordelaise<sup>6</sup> : à partir de matrices anciennes se trouvent secrétées des formes de groupement et d'intervention qui vont interférer directement avec les transformations des scènes locales. Ces équipements deviennent donc progressivement des lieux d'expression de nouvelles valeurs ou de formes culturelles : soutien aux luttes dites « secondaires » (écologie, environnement, féminisme, avortement), aux formes artistiques renouvelées (théâtre, peinture, expression corporelle, musique). Ceci avec l'appui de la fraction libérale de la bourgeoisie au pouvoir, mais sans péripéties significatives (cf. la succession du gouvernement Jacques Chaban-Delmas, dont le conseiller est Jacques Delors par le gouvernement Pierre Messmer où l'on retrouve aussi Jean Royer et Maurice Druon, champions de la petite boutique, des valeurs traditionnelles et de la lutte contre la pornographie). Ils deviennent en même temps des lieux d'opposition aux pouvoirs municipaux et de contestation des règles du jeu politique.

Dans bien des cas, les équipements cristallisent ainsi l'opposition politique aux notables locaux en place, constituent une sorte de siège du centre par la périphérie et un lieu de recrutement et de formation d'un nouveau personnel politique, qui trouve d'autant à apparaître que l'horizon politique national se modifie simultanément et complémentairement (G.A.M., rénovation du P.S., Union de la gauche, etc.). C'est souvent sur la base des équipes constituées à partir d'équipements que s'organiseront les listes d'opposition et se gagnent les municipales de 1971 et surtout 1977.

### *Les transformations sociales récentes et l'éclatement du socio-culturel*

Les valeurs portées par les couches moyennes salariées montantes conquièrent peu à peu l'univers culturel d'autant que s'effondrent numériquement les couches moyennes traditionnelles. Ces couches nouvelles obtiennent le renouvellement de la culture artistique cultivée. Elles acquièrent aussi droit de cité au double sens du terme : elles sont socialement reconnues et elles apparaissent sur la scène politique, localement puis nationalement.

En même temps, leurs aspirations se modifient et spécialement parmi la majorité de leurs membres qui n'a pas fait carrière. Aux projets à long terme, elles substituent des visées immédiates (« ici et maintenant ») ; aux projets collectifs, elles substituent l'idéal du moi, l'impératif



d'authenticité personnelle, l'hédonisme et le culte du corps<sup>8</sup>. A l'investissement associatif militant elles préfèrent l'entrée dans des formes associatives moins implicantes et contraignantes (Cf. associations tiers-monde, radios locales, etc.).

En fait, c'est le contexte tout entier qui se trouve modifié : si le nombre des associations croît, leurs idéaux et leurs formes d'exercice se transforment<sup>9</sup>.

L'idéal d'apprentissage de la démocratie et la référence à l'espace se diluent. La base spatiale des modes de vie qui n'avait d'ailleurs guère de réalité (travail ici, logement là, achat ailleurs, loisirs encore ailleurs) éclate. Les revendications centrées sur le quartier ne deviennent plus affaire que de groupes minoritaires. D'autant que les grands ensembles se paupérisent, par départ vers le centre ou la campagne proche des couches moyennes. L'exhortation étatique du « développement social » tente d'y suppléer le vide associatif et militant.

L'urbanisation connaît d'ailleurs un arrêt relatif non sans lien avec le développement, à partir de 1974, de la crise économique ; laquelle redéfinit les priorités, crée de nouvelles marginalités, accentue les différenciations sociales et contribue à dissoudre d'anciennes alliances passées en période de croissance. Les idéologies du progrès, frappées elles aussi par la crise, qui avaient orienté la vision du monde pendant trente années se voient mises à mal ; ce qui facilite d'autant le repli sur le privatif.

Et puis, le succès même du socio-culturel a créé les conditions de sa transformation : avec l'institutionnalisation des équipements et la professionnalisation des animateurs, augmentent les conflits entre anciennes équipes bénévoles devenues employeuses malgré elles et les nouveaux professionnels ; et perdent du poids les formes de gestion associative. D'ailleurs une nouvelle génération d'animateurs se profile sur le marché du travail, sans mémoire des luttes anciennes et des rivalités d'appartenance fédérale.

Ainsi, autant demeure la possibilité de « monter des coups », autant diminue l'intérêt et la pratique de la participation et de l'animation globale et tend à se répandre le modèle de l'équipement conçu comme somme de services aux particuliers plutôt qu'aux groupes.

Bref, tous les éléments qui avaient assuré la fortune des équipements, et donc ces équipements eux-mêmes, sont aujourd'hui en crise ; sauf peut-être dans certaines localités moyennes ou péri-urbaines où un public nouveau venu reste disponible pour s'exprimer par ce canal ou pour y rejouer, à l'échelle du bourg, le remake, sur la scène politique locale, des conflits des anciens et des nouveaux installés. Il semble ainsi que, privé de sa principale base sociologique, et ayant perdu ses valeurs de référence initiales (le quartier, la participation, l'action globale collective), le socio-culturel se réduise comme peau de chagrin. Il éclate. Et s'esquisse présentement une fragmentation selon trois grandes directions :



— d'abord, vers la création et la diffusion de nouvelles formes artistiques. Les Maisons de la Culture, les Centres d'Action Culturelle se dissocient du secteur pour rejoindre le secteur artistique proprement dit, lequel tente de se développer de plus en plus en lien avec le monde des industries médiatiques ou communicationnelles. On notera à ce propos qu'alors que les licenciements sont importants dans le secteur socio-culturel proprement dit, les nouvelles municipalités tenues par la droite libérale (cf. Avignon, Nîmes, Grenoble) s'accommodent très bien des créateurs et animateurs culturels. Mouvement amorcé en fait dès avant 1981 et que Pierre Moulinier qualifiait déjà de « culturisation du socio-culturel »<sup>10</sup> et que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'a fait qu'accroître en dépit des querelles antérieures PC-PS où — ironie de l'histoire — ce dernier paraissait alors plutôt le défenseur du socio-culturel que le promoteur de la création dite « de haut niveau » !

— Le socio-culturel peut aussi s'orienter vers le développement de prestations de services, individualisées, a-spatialisées et de plus en plus spécialisées (yoga, micro-informatique, ateliers photo, tourisme, expression artistique, tennis, etc.). Mais ces activités se voient concurrencées par le secteur marchand du marché des loisirs et requièrent donc de la part des animateurs une spécialisation technique de plus en plus poussée impliquant l'abandon des visées éducatives et leur transformation progressive en « récréologues » selon le modèle anglo-saxon. A moins qu'ils n'axent leurs actions en direction principale des enfants et du 3<sup>e</sup> âge ; mais là encore les publics évoluent très rapidement.

— Enfin, troisième ligne de fuite : vers le travail social. Cette tentation est d'autant plus marquée que les institutions socio-culturelles se voient contraintes de conquérir de nouveaux financements sur un marché de plus en plus restreint et concurrentiel. Cette orientation prend deux formes complémentaires : celle de la prévention de la délinquance d'une part, celle de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes d'autre part et de ses prolongements en direction de l'économie sociale.

Deux sollicitations d'autant reprises que les professionnels ont acquis dans la gestion de ces problèmes un savoir-faire que peu d'autres travailleurs sociaux peuvent leur disputer, hormis les éducateurs spécialisés en milieu ouvert.

A la désertion des couches moyennes salariées, s'ajoutent deux phénomènes qui concourent ensemble à accélérer encore plus l'évolution différentielle dans les trois directions indiquées ci-dessus. D'une part, le poids de la crise économique, laquelle remet en cause les règles de la redistribution sociale, accentuée, malgré l'arrivée de la gauche, la mise en question de l'Etat-Providence amorcée dès la fin des années soixante-dix avec le VIII<sup>e</sup> Plan, et tend à instituer de nouvelles règles du jeu (privatisation, tentations néo-libérales). D'autre part, la décentralisation, laquelle tend à casser le jeu à multiples partenaires qui caractérisait



le fonctionnement des institutions du travail social et du socio-culturel et réduit ainsi la marge de manœuvre de ces dernières qui se trouvent confrontées de plus en plus directement avec les pouvoirs locaux ; laquelle, par suite, tend à imposer des contraintes sinon de rendement du moins de résultats dans un secteur où elles étaient pour parties inconnues (cf. l'inflation de discours sur « l'évaluation »).

De telle sorte que, finalement, paraissent aller s'élargissant les lignes de fracture entre la promotion artistique à l'usage des nouvelles couches intellectuelles et supérieures, la distribution de loisirs aux couches moyennes techniciennes et la gestion des laissés pour compte de la crise.

Est-ce la fin du secteur socio-culturel ? La fin d'un particularisme français né de l'héritage de fédérations associatives puissantes et d'un contexte socio-historique déterminé ? Faute d'études spécifiques, il est trop tôt pour le dire. Encore que certains indices tendent à montrer que les débouchés professionnels se réduisent et que les passages sont de plus en plus nombreux vers les secteurs culturel ou social<sup>11</sup>. Les anciens réseaux associatifs, mobilisés pendant plus d'un quart de siècle selon une logique spécifique doivent aujourd'hui redéfinir de nouveaux modes d'intervention. Rien n'assure que ces reconversions soient possibles quand par ailleurs les intérêts respectifs des institutions et des salariés paraissent de moins en moins convergents.

Jacques Ion

CRESAL - CNRS St-Etienne

Avec l'aimable autorisation de l'ADRAC et de la SFCA

1. Les propositions succinctes qui suivent s'appuient notamment sur l'analyse de nombreuses monographies d'équipements collectifs réalisées au CRESAL sur une période s'échelonnant de 1967 à 1983 et intégrant pour la plupart d'entre elles une étude diachronique des structures institutionnelles, des activités, des images et des publics de ces équipements. Il est remarquable de noter qu'on ne dispose guère d'une actualisation de telles enquêtes pour la période toute récente et que la recherche publique paraît se désintéresser du devenir de ce secteur.

2. On trouvera une analyse détaillée de cette période et des idéologies qui ont présidé à la constitution du socio-culturel in J. ION. *L'appareil d'action culturelle*, Paris, Ed. Universitaire, 1974 (en collab. avec B. MIEGE et A.N. ROUX). Cf. notamment le chapitre 1 - pp. 18-46.

3. Entre 1954 et 1975, les principales catégories sociales évoluent comme suit : (en % de la population active)

— agriculteurs, artisans et commerçants :	39 % .... 17 %
— cadres supérieurs et moyens :	9 % .... 20 %
— employés :	11 % .... 18 %
— ouvriers :	34 % .... 38 %

4. Sur les thèmes et les idéologies dont sont porteuses les nouvelles couches moyennes, cf. entre autres, Monique DAGNAUD « La classe d'alternative, réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes », *Sociologie du travail*, 4/1981 ; Dominique MEHL « La culture associative et les classes moyennes », *Sociologie du*



travail, 1/1982, et Gérard GRUNBERG et Etienne SCHEISGUTH « Le virage à gauche des couches moyennes salariées », *l'Univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1983.

5. Cf. par ex. Karl MARX, *l'idéologie allemande*, trad. franç., Ed. Sociales, Paris, 1967 et Antonio GRAMSCI, *Cahiers de prison 11 et 12* in *Cahiers de prison trad. franç.*, Paris, Gallimard, 1978.

6. Cf. J.P. AUGUSTIN, « Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs », *Les Cahiers de l'animation* (43), 1983, pp. 1-22.

7. Cf. par exemple notre recherche « associations résidentielles et pouvoir municipal », (en collab. avec André MICOUD et Jean NIZEY), rapport Ministère Equipement - CRESAL 1979.

8. Sur ce thème les essais ne manquent pas : Cf. les travaux de Christopher LASCH, *Le complexe du Narcisse*, trad. franç., Paris 1980, de Richard SENNETT, *Les tyrannies de l'intimité*, trad. franç., Paris, Ed. du Seuil, 1980 ; de Robert CASTEL, *Le psychanalisme*, Paris, U.G.E. 1973 ; de Gilles LIPOVETSKY, *L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.

Reste pourtant à analyser historiquement et sociologiquement la signification réelle de tels phénomènes, dont il ne fait pourtant pas de doute qu'ils affectent le domaine socio-culturel ; cf. notre article « De la formation du citoyen à l'injonction à être soi : l'évolution des référents dans le champ de l'action socio-culturelle », in *Espaces et Sociétés* (38 - 39), juill.-déc. 1981, où nous esquissons une chronologie des pratiques recensées dans le cadre des équipements.

9. Cf. Michel FORSE « Les créations d'associations : un indicateur du changement social », *Observations et diagnostics économiques, revue de l'O.F.C.E.* (6), janvier 1984.

10. P. MOULINIER, « Vingt ans d'action et d'animation culturelle », *POUR*, (77), mars-avril 1981.

11. Cf. le numéro spécial des *Cahiers de l'animation* (44 - 45), 1984, dirigé par Geneviève POUJOL et notamment l'étude Jacques ELOY et alii : « Devenirs professionnels de cinq promotions d'animateurs dans le Nord-Pas-de-Calais ».



# Les loisirs à Poitiers en 1936

Noëlle Gérome

## Loisirs populaires et Front Populaire

**L** semble qu'à travers le temps, ce soit l'œuvre législative et réglementaire du gouvernement du Front Populaire qui ait été la moins contestée et la plus durable. L'allongement de la période de scolarité obligatoire par le ministre Jean Zay, les dispositions mises en place par le sous-secrétariat d'Etat des Loisirs et des Sports de Léo Lagrange, nouvellement créé en 1936 « qui veut faire des 40 heures autre chose qu'un « non travail », une ouverture sur le monde », dispositions appuyées sur une nouvelle législation du travail des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture (instauration de la semaine de 40 heures et loi sur les congés payés), contribuaient à situer la condition ouvrière au-delà d'un point de non-retour quant à la satisfaction de besoins de loisirs, de participation à la vie culturelle et de protection de la santé. L'année plus largement vulgarisée dans la population grâce à la mise en place des premiers réseaux de communication de masse : radio, cinéma, presse illustrée, qui livraient au plus grand nombre fragments du patrimoine culturel et des pratiques de confection, suscitées par l'industrie naissante des loisirs. Au même moment, pendant ce temps les partis de gauche et la CGT réunifiée, galvanisés par ce qu'on savait à l'époque de la politique culturelle de l'Union Soviétique, rassemblant autour d'eux de nombreux novateurs des lettres, des sciences et des arts, tentaient de mettre au point les moyens d'une vaste entreprise de démocratisation culturelle, qui redéfinissait le domaine de la connaissance et de l'expression dont ne sont exclus alors ni la maîtrise des techniques les plus nouvelles, ni l'expression corporelle, dans les usages esthétiques, ludiques et hygiéniques du sport.

Sans doute, et nous y avons fait allusion plus haut, la période du Front Populaire a-t-elle largement « précipité » et formalisé des tendances et des pratiques qui se faisaient jour dès le début des années trente (ne trouve-t-on pas dans l'Humanité avant 1936 des publicités pour des séjours de vacances), mais l'action législative a généralisé et légitimé des pratiques, et des conditions d'effectuation de ces pratiques, qui ne sont plus désormais soumises à l'étendue de la générosité de telle ou

*Notes pour l'histoire*

*Les premières vacances*



travail, 1980 et Gérard GRUNBERG et Estienne SCHREISGUTH « Le voyage à quatre  
côtés des couches moyennes salariées », L'Univer politique des classes moyennes, Paris,  
Presses de la F.N.S.F., 1983.

5. Cf. par ex. Karl MARX, L'idéologie allemande, traduc. franç., Ed. Sociales, Paris,  
1967 et Antonio GRAMSCI, Cahiers de prison 11 et 12 les Cahiers de prison traduc.  
franc., Paris, Gallimard, 1978.

6. Cf. J.P. AUGUSTIN, « Urbanisation et nouveaux enjeux territoriaux », Les Cahiers  
de l'animation 133, 1983, pp. 1-22.

7. Cf. par exemple notre recherche « associations résidentielles et pouvoir municipal »,  
Les collés, avec André MICLOUD et Jean NIZEKY, rapport Ministère Equipement  
CRESAL 1979.

8. Sur ce thème les essais ne manquent pas : Cf. les travaux de Christopher LASCH,  
Le complexe du Narcisse, trad. franç., Paris 1960; de Richard SENNETT, Les villes  
Américaines, trad. franç., Paris, Ed. du Seuil, 1980; de Robert CASTEL, Le psycho-  
socialisme, Paris, U.G.E., 1975; de Gilles LIPOVETSKY, L'ère du égo, essai sur l'indi-  
vidualisme contemporain, Paris, Gallimard, 1983.

9. Nous nous sommes efforcés d'analyser historiquement et sociologiquement la signification réelle  
de ces phénomènes, dans il ne fait pourtant pas de doute qu'ils affectent le domaine  
socio-culturel; cf. notre article « De la formation de cités à l'inscription à être sans  
l'émulation des référents dans le champ de l'action socio-culturelle », in Espaces et Socié-  
tés 67-68, juil.-déc. 1981, où nous développons une chronologie des pratiques recen-  
trées dans le cadre des équipements.

10. Cf. Michel FORSE « Les évolutions d'associations : un indicateur de changement  
social », Observations et diagnostics économiques, revue de l'O.F.C.E., 61, janvier 1984.

11. P. MOULINIER, « Vingt ans d'action et d'animation industrielle », POUR, (77)  
mars-avril 1981.

12. Cf. le numéro spécial des Cahiers de l'animation 144-145, 1984 dirigé par Gene-  
viève FAYOLLE et consacré à l'étude Jacques ELOY et alii : « Devenir professionnel  
à l'âge adulte », sous la direction de Geneviève FAYOLLE dans le Nord-Est de la France.

*Votre fervent admirateur*

*Les premières rencontres*

LES CAHIERS DE L'ANIMATION



# Les loisirs à Poitiers en 1936

Noëlle Gérome

## *Loisirs populaires et Front Populaire*

**L** semble qu'à travers le temps, ce soit l'œuvre législative et réglementaire du gouvernement du Front Populaire qui ait été la moins contestée et la plus durable. L'allongement de la période de scolarité obligatoire par le ministre Jean Zay, les dispositions mises en place par le sous-secrétariat d'Etat des Loisirs et des Sports de Léo Lagrange, nouvellement créé en 1936 « qui veut faire des 40 heures autre chose qu'un « non travail », une ouverture sur le monde »<sup>1</sup>, dispositions appuyées sur une nouvelle législation du travail des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture (instauration de la semaine de 40 heures et loi sur les congés payés), contribuaient à situer la condition ouvrière au-delà d'un point de non-retour quant à la satisfaction de besoins de loisirs, de repos, d'accès à une consommation de bien et de modèles de prestige (les voyages par exemple), dont l'image était d'année en année plus largement vulgarisée dans la population grâce à la mise en place des premiers réseaux de communication de masse : radio, cinéma, presse illustrée, qui livraient pêle-mêle au plus grand nombre fragments du patrimoine culturel national et créations « de confection » suscitées par l'industrie naissante de la radio du disque et du cinéma. En même temps les partis de gauche et la CGT réunifiée, galvanisés par ce qu'on savait à l'époque de la politique culturelle de l'Union Soviétique, rassemblant autour d'eux de nombreux novateurs des lettres, des sciences et des arts, tentaient de mettre au point les moyens d'une vaste entreprise de démocratisation culturelle, qui redéfinissait le domaine de la connaissance et de l'expression dont ne sont exclus alors ni la maîtrise des techniques les plus nouvelles, ni l'expression corporelle, dans les usages esthétiques, ludiques et hygiéniques du sport.

Sans doute, et nous y avons fait allusion plus haut, la période du Front Populaire a-t-elle largement « précipité » et formalisé des tendances et des pratiques qui se faisaient jour dès le début des années trente (ne trouve-t-on pas dans l'Humanité avant 1936 des publicités pour des séjours de vacances), mais l'action législative a généralisé et légitimé des pratiques, et des conditions d'effectuation de ces pratiques, qui ne sont plus désormais soumises à l'étendue de la générosité de telle ou



telle pratique sociale paternaliste. Enfin il faut le répéter, certains seuils ont été franchis parfois de façon fragile, mais le précédent était créé. Ainsi en est-il de la mise en place des structures de pratique de « l'aviation populaire » par Pierre Cot.

A l'échelle nationale, les sciences politiques, l'histoire contemporaine par l'étude du fonctionnement des institutions politiques et syndicales, des fluctuations de l'économie, par celle du contenu de la presse, ont décrit et analysé les caractéristiques de la vie culturelle au temps du Front Populaire<sup>2</sup>. Les photographies d'agence de presse, les archives cinématographiques constituent une sorte d'anthologie des modèles des pratiques culturelles de l'époque, des bals improvisés dans les usines occupées au son de l'accordéon, aux randonnées en tandem ou aux brochettes de vacanciers d'un jour sur les plages de la Picardie.

Les campagnes ethnologiques de recueil d'histoire orale<sup>3</sup> font, elles, ressortir les effets inégaux des effets institutionnels et psychologiques des mesures du Front Populaire sur les activités de loisirs des Français. Il reste donc à étudier cet impact sur différents types de sociétés locales et à multiplier les monographies, à y évaluer les capacités d'innovation et de transformation liées à cette époque, de mesurer au travers des activités dont on a pu conserver la trace, du langage employé à l'époque, des programmes d'action esquissés, les effets d'entraînement, de transcription, d'invention, provoqués. C'est à partir de ces études de cas seulement que l'on pourra, semble-t-il, mieux connaître les raisons de l'ampleur de l'élan, de la résistance de certaines valeurs de référence comme de certaines pratiques (droit aux congés payés par exemple), de la dérive de leur signification politique et idéologique — ou de leur mythification.

### *Le Front Populaire à Poitiers et « le Front Populaire de la Vienne »*

La constitution d'un Comité de Front Populaire dans la Vienne a exigé plus d'un trimestre pour se mettre en place après la manifestation organique et le serment du 14 juillet 1935, puisque sa création date du 17 octobre 1935 et sa première manifestation à Poitiers a coïncidé avec la commémoration de l'armistice, le 11 novembre 1935<sup>4</sup>. La photo de cet événement, dans le n° 1 du « Front Populaire de la Vienne » qui paraîtra désormais hebdomadairement du 11 janvier 1936 à l'été 1939, montre la manifestation au monument aux morts de Poitiers, les assistants le poing levé. Dans le long éditorial « Qu'est-ce donc que le Front populaire », Jean Richard Bloch, membre du P.C.F., poitevin depuis longtemps dans sa maison de la Mérigote<sup>5</sup>, écrit alors :



« Donc voici à Poitiers le Front Populaire en marche. En marche vers quoi?... Le Front Populaire est une réaction de défense. Quelle était donc l'agression qui menaçait la chose publique, autrement dit la République ?... »

Le monde civilisé est tombé entre les mains de la fraction la plus médiocre de l'humanité. On l'a vu durant les négociations des traités de paix, où triomphèrent sous l'action de quelques vieillards malfaisants, les solutions absurdes, rétrogrades, semeuses de discordes et de troubles...

Mais ils ne se savaient pas observés silencieusement par deux puissants groupes d'hommes : les anciens combattants et les jeunes gens.

Lorsque les jeunes, écœurés par le spectacle que leur donnait l'après-guerre, furent d'âge à faire entendre leur voix, leur flot rejoignit tout ce qu'il y avait de sain parmi les anciens combattants...

Ce fut aussi le moment où par suite d'un désordre effroyable... la crise s'abattit sur le monde.

Le 6 février a été une victoire tactique et une défaite stratégique pour la réaction... Mais défaite stratégique parce qu'en dépit de cet avantage immédiat la réaction ne parvint pas à dresser l'opinion publique. Celle-ci se ressaisit vite, surtout en province et dans les campagnes. L'admirable bon sens et le vieil instinct politique du peuple français lui permit d'éventer à temps les desseins de l'ennemi.

Le Front Populaire est sorti de là.

Il comprend au coude à coude des républicains modérés mais fermes, des radicaux socialistes, les socialistes, les communistes, des sans partis, les syndicats ouvriers, les trois quarts des anciens combattants, les francs-maçons, les « vigilants », la Ligue des Droits de l'Homme, etc... et en bien des endroits, nombre de catholiques et de protestants, sincèrement outrés contre le banditisme de la finance et contre les tractions occultes des bandits de mort subite. »

Cet extrait d'un long et habile développement, qui ne cède jamais aux facilités de la « langue de bois », transcrit en termes de politique locale — au sens large de ce terme — le mouvement de Front Populaire, tel que l'assimile la société locale. Dans cette région où l'activité rurale prédomine, et dans cette antique capitale régionale, religieuse, commerçante, universitaire et juridique, on chercherait en vain les « masses ouvrières » ; l'appel aux jeunes dont l'avenir est compromis par la crise et aux anciens combattants dont les sacrifices sont dévoyés par l'amorce d'un nouveau conflit, est plus efficacement unificateur.

A Poitiers, le Front Populaire est en janvier 1936 au plus près des origines du Comité National de Front Populaire, le Mouvement Amsterdam-Pleyel.

Le texte de Jean Richard Bloch rend compte, bien qu'allusivement, des composantes locales du Front Populaire et des modalités particulières de leur union qui souffrent, semble-t-il, des exceptions aux règles énoncées au niveau central parisien.



Certes à la manifestation du 11 novembre 1935 sont représentées les grandes organisations signataires du programme commun de Front Populaire : le Parti radical (Hulin, député de la circonscription de Poitiers et Maurice), le Parti socialiste (Arnaud et Chaumet), le Parti communiste (Angeletti et Bouloux), le Comité de vigilance antifasciste des intellectuels (Labbé et Vattier) et Jean Richard Bloch, cité encore, la Ligue des Droits de l'Homme, les syndicats ouvriers réunifiés, les ordres maçonniques. Mais au-delà des dix principales organisations qui conduisent les négociations pour un programme de Front Populaire, l'éditorialiste cite encore, avec l'accord sans doute des autres participants au Comité Départemental, les « sans partis », des « catholiques » et des « protestants » individuellement concernés par les pratiques de la majorité politique. Cette position soutenue sur le plan national par le P.C. avait été repoussée à ce même niveau par les autres composantes du Front Populaire. Dans la Vienne, l'application de cette conception communiste du Front Populaire rassemblant groupes, individus, instances élues autour des revendications « Pain, paix et liberté » ne paraissait pas devoir soulever d'objections. Une déclaration de Souchaud, secrétaire de l'Union des Syndicats s'inscrit à contre-pied des positions nationales<sup>6</sup> :

« Notre collaboration au Front Populaire doit s'arrêter le jour où celui-ci entre dans la bataille électorale. Il n'est pas possible que le syndicalisme qui groupe des gens de tous les partis et aussi des gens sans parti se prête à une opération électorale qui, pour lui, correspondait à un véritable suicide... Certes nous apporterons à nos camarades du Front Populaire une collaboration aussi étroite que possible, nous les aiderons selon nos moyens, dans leur propagande, nous exposerons la position du syndicalisme par rapport aux problèmes économiques du jour, nous appellerons nos adhérents à se dresser contre toute tentative de fascisme, contre la guerre et pour le maintien des libertés. Mais l'on ne nous demande pas plus car nous ne le pourrions pas » (*Le Front Populaire de la Vienne*, n° 2, 25 janvier 1936).

L'organe de presse, dirigé par un professeur socialiste, Claude Jamet et dont le gérant était un cordonnier à l'enseigne du « Derby Limousin », Vincent Lahore<sup>7</sup>, à l'exemple de « Vendredi » diffusait analyses, mots d'ordre, informations, bilans, satires<sup>8</sup>, structurant par là les groupes, les individus, les sociétés locales gagnées aux valeurs du Front Populaire. Plus d'ailleurs que d'une organisation de la population proche du Front Populaire en raison de sa place dans la production des biens, Jean Richard Bloch choisit plutôt de parler d'une représentation des différentes couches de la population en fonction des différents univers de valeurs de référence. Dans un département où le mouvement ouvrier est faible parmi les différentes organisations représentées au Comité Départemental de Front Populaire et où la représentation politique de gauche ne compte qu'un sénateur et trois députés radicaux socialistes dont l'un d'entre deux (Colomb, député de la circonscription de



Civray) est en rupture de parti, seul un mouvement d'opinion hors institution pouvait avoir une efficacité. On remarquera l'attention portée au monde rural, en direction des métayers et des ouvriers agricoles dans une région proche de ces campagnes « rouges » du centre de la France. Un quart du journal leur est consacré : informations techniques (chroniques vétérinaires et marché de la viande), analyses politiques, chroniques, contes et chansons en langue locale<sup>9</sup>.

Pour en être « dissidente » à l'égard du mouvement national, cette tactique du Comité Départemental du Front Populaire de la Vienne a cependant porté ses fruits. Certes aux élections législatives de mai 1936 aucun des députés radicaux ne fut réélu, mais les voix de la S.F.I.O. et du P.C. s'étaient spectaculairement multipliées, un électorat de gauche s'était constitué que la période de la guerre toute proche n'allait pas effriter<sup>10</sup>.

Unanimisme, œcuménisme, la démarche est d'importance quand on sait la force des antagonismes religieux dans le Poitou. Il s'agissait de rallier à un ensemble de valeurs, d'amener à une altitude de connaissance critique en fournissant des informations et en proposant des argumentaires. Même après l'apparent désastre électoral des premiers jours de mai, l'activité de constitution des Comités locaux de Front Populaire ne s'est pas ralentie même si les grèves de juin n'ont eu qu'un écho tardif et assourdi dans la Vienne (occupation de l'usine à gaz de Poitiers en juillet, bien que dès le 27 février la grève des céramistes de l'usine Deshoulière ait obtenu gain de cause)<sup>11</sup>.

Dans ces conditions, les activités de loisirs annoncées ou organisées par le journal « *Front Populaire* » ont une valeur significative complexe. Si les publicités pour tel ou tel spectacle, telle ou telle revue, tel ou tel moyen de diffusion de l'information ou la pratique de tel ou tel sport indiquent des préférences pour certains domaines de productions culturelles, les dates, les occasions, les lieux choisis pour organiser fêtes et célébrations sont eux aussi révélateurs de choix de modes d'expression, de recherche d'une symbolique nouvelle ou de transposition d'un vocabulaire symbolique ancien, revendiquant comme liberté ce qui était licence accordée le temps d'une fête corporative, où, comme au carnaval, les ordres sociaux n'étaient renversés ou atténués que pour être mieux affirmés ensuite. Soudain apparaît la liberté de travailleurs, dans un travail qui ne devrait plus désormais être une contrainte salariée.

### *Les loisirs du Front Populaire dans le département de la Vienne*

Dans la Vienne, la période du Front Populaire, et surtout l'année 1936 étudiée ici<sup>12</sup>, si elle a vu s'amorcer une autre organisation en



profondeur de l'opinion publique et se structurer autrement des systèmes de référence (le décompte des voix aux élections législatives en est un exemple déjà cité), si des seuils ont été franchis, on ne remarque pas cependant de transformations radicales de la vie quotidienne qui ne soient dues qu'à la diffusion d'informations des Comités de Front Populaire et aux mesures sociales du gouvernement issu des élections de mai 1936.

Certes la législation de la syndicalisation et le droit à l'expression syndicale ont eu des répercussions considérables parmi les ouvriers de l'industrie et de l'agriculture. L'instauration des congés payés et l'abrogation des décrets-lois Laval qui avaient entraîné des baisses de salaire de l'ordre de 5 %, bien qu'inégalement appliquées et notamment dans les exploitations agricoles, ont concrétisé de façon très forte, et la politique sociale du Front Populaire, et soudain la possibilité d'un autre statut du salariat.

Malgré cela, il ne semble pas que des activités de loisirs utilisant ces possibilités nouvelles se soient créées ex nihilo dans les secteurs urbains ou dans les secteurs ruraux. Dans une population majoritairement d'origine paysanne et dans une région d'économie rurale, aux universitaires près, les périodes de loisir consistent le plus souvent à produire pour soi (au jardin, par l'exercice d'une activité artisanale) plutôt que de produire pour un patron. Les périodes de loisir, au sens propre, de non-activité correspondent plutôt aux périodes de fêtes civiles et religieuses où se célèbrent les changements de saison, l'unité de la société locale, le souvenir des morts et des guerres, l'avènement des institutions...

L'organisation des pratiques sportives depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> et la diffusion des performances par les médias, la presse et la radio au début de leur expansion, ne semblent pas avoir été un terrain sur lequel le Front Populaire ait voulu se mesurer avec les institutions déjà en place. Si les tout premiers numéros du *Front Populaire de la Vienne* rendent compte des championnats régionaux de football, très vite la place est attribuée à d'autres rubriques. Le n° 4 du 1<sup>er</sup> février publie une publicité de « Rogeon Sports » à Ligugé qui, contrairement aux autres publicités, ne sera pas renouvelée. Une courte polémique opposera encore le « *Front Populaire de la Vienne* » et les dirigeants de l'Aéroclub de Poitiers, et dans le numéro du 19 décembre on annoncera la création par le Ministère de l'Air et l'Aéroclub du Poitou d'une section d'aviation populaire<sup>14</sup>. Le soutien à l'action de Pierre Cot allait de soi mais il semble que, fidèle à cette sorte d'opportunisme qui le fait se situer au plus près, et le plus souplement possible, des réalités culturelles locales, le Front Populaire n'ait pas en 1936 consacré tous ses efforts à promouvoir des activités de loisirs qui auraient pu être jugées trop « parisiennes », inaccessibles économiquement et symboliquement.



D'une façon analogue, l'utilisation des médias, anciens et nouveaux, de diffusion de l'activité culturelle, radio, presse, cinéma, occasion d'un débat sur la démocratisation des pratiques culturelles, n'est pas l'objet de longs développements. La publicité de trois maisons de vente et de fabrication de postes de radio est fidèlement acquise au journal du Front Populaire : « Radio Poitiers », « Madison Radio » qui construit 30 postes par jour<sup>15</sup>, et « Midwest Radio » dont la publicité mentionne : « Pour recevoir Moscou, l'Amérique et les émissions européennes dans toute leur beauté, remise aux lecteurs du « *Front Populaire* »<sup>16</sup>. On peut voir là des indices de la vulgarisation de l'accès à des œuvres comme à une information socio-politique internationale sous une forme que l'on appellerait aujourd'hui interactive. Mais rien d'autre ne nous est apporté par l'organe de presse étudié, pas d'indication de club de radio amateur, ni de papier sur la diffusion des œuvres par ce moyen.

D'une façon analogue les premiers numéros du Front Populaire de la Vienne diffusent les programmes des cinémas de Poitiers, ou quelques publicités éparses pour « Commune », « Europe » ou « Regards » sans qu'aucun article critique n'insiste sur leur contenu ou sur une nouvelle orientation de la diffusion culturelle. On remarque juste dans le n°3 (25 janvier 1936) un article laconique réclamant une « bibliothèque populaire » en milieu rural à Pleumartin.

Les animateurs du Comité du Front Populaire ont cependant utilisé quelquefois le cinéma pour populariser leur réflexion et leur programme. Ainsi organise-t-on une soirée de gala au cinéma Castille à Poitiers avec le « Train Mongol » dont la présentation sera assurée par Claude Jamet, rédacteur en chef du *Front Populaire de la Vienne* (n° 3, 25 janvier 1936), et le 7 avril les « Amis de l'URSS » dans leur Groupe d'Études du Cinéma Soviétique projettent « Au Pays des Soviets » puis le film réalisé par Ciné Liberté sur « La marche de la faim » (*Le Front Populaire de la Vienne*, 28 mars 1936).

Ce n'est que dans le dernier trimestre 1936 que le Comité du Front Populaire de la Vienne et ses adhérents mettront en place des groupements culturels, le 10 novembre un Comité des Loisirs est créé à Poitiers dont le président est un professeur de l'Université et où l'on trouve parmi les vice-présidents le responsable de la Bourse du Travail, secrétaire de l'Union des Syndicats. Le siège du Comité est à la Maison du Peuple où sont organisées des causeries hebdomadaires (*Le Front Populaire de la Vienne*, 19 décembre 1936) et où l'on projette des films commentés. Le 26 décembre la section du Parti Socialiste de Dissay produit, à l'occasion d'une conférence, un groupe dont le choix du nom « La Muse Rouge de Dissay » indique les références et le programme<sup>17</sup>.

Au tout début de 1936, pour des cercles plus restreints, des associations membres du Front Populaire (Ligue de l'Enseignement, Amis de l'URSS) ou le Cercles d'études Sociales de Poitiers, ont organisé de



nombreuses conférences<sup>18</sup>, invitant des personnalités à l'audience incontestée : Félicien Challaye, George Pioch, Président de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix, ou L.G. Laudreau du Comité International contre la guerre et le fascisme, Jean Zyromski, à moins que ne paient encore de leur personne les deux professeurs, animateurs du Front Populaire, l'un P.S., l'autre P.C. : Claude Jamet et Yves Angeletti, à moins encore que l'on n'organise une tournée pour un paysan du Loir et Cher de retour d'URSS : Robert Paumier.

A en lire les annonces et les comptes rendus on ressent une impression de formalisme, de naïveté docile à se conformer à un modèle général de la politique culturelle. Il ne semble pas que ces efforts aient été payés de retour.

La marque du Front Populaire sur les loisirs, c'est-à-dire sur le temps sans contrainte, la libre activité, la réflexion, la connaissance gratuite, a plutôt été, dans la Vienne, liée directement à ce qu'on appellerait aujourd'hui dans une terminologie à la mode, « la libération du politique ». Par la multiplication des discussions, des remous autour de la formation des Comités de Front Populaire (plus de cinquante dans le département implantés dans les plus petits villages), les réunions qui ont précédé les élections législatives, la constitution d'Unions syndicales dans les villes, de sections syndicales dans les entreprises ou parmi les artisans et les petits commerçants<sup>19</sup>, une immense agora s'est soudain installée au cours de cette année 1936 où les rencontres, les fêtes se sont créées ou recrées là où on cultivait la résignation, les rivalités villageoises et les interdits sociaux<sup>20</sup>.

Les loisirs du Front Populaire dans la Vienne ont procédé d'un jaillement populaire et ont été source d'inventions quand, avec les modes de sociabilité locaux, avec le vocabulaire festif commun et pratiqué quelquefois dans la langue locale, ont pu être traduits, réactivés, ré-implantés les principes de l'élan qui, à partir de la région parisienne ou des grandes zones industrialisées, faisait franchir un seuil déterminant au mouvement ouvrier et à la réflexion politique progressiste.

Certes, à partir de la personnalité de Jean Richard Bloch et de son activité littéraire les réunions et les meetings, qui amenaient à Poitiers des personnalités parisiennes, rassemblaient un nombreux public. Mais on ne saurait tout attribuer au seul vedettariat du « plateau » alors réuni, l'ampleur de l'adhésion à la cause soutenue explique le plus souvent et le brillo du patronage, et le succès de la réunion. Le 14 novembre 1936, le meeting en faveur de la République espagnole rassemblait 2 000 personnes, sur l'estrade, le professeur Sarrailh de la Faculté des lettres dont on a remarqué qu'il sortait de l'isolement où il vivait à Poitiers présidait, en compagnie de M. Th. Lefebvre, professeur à la Faculté des lettres et de M. Labbé, Secrétaire général du Comité de Front populaire, mais aussi de Jean Zyromski, d'Aragon et de Jean Richard Bloch (*Le Front Populaire de la Vienne*, 21 novembre 1936).



C'est à partir des réunions dont les objectifs étaient politiques, que s'est tissée, effet du sens premier des mots et d'un humanisme presque encore villageois, une urbanité qui a créé au fil des mois un art de vivre, une culture. Le compte rendu de la plus banale des réunions électorales ne mentionne-t-il pas, à propos d'un tout début de campagne des Comités de Front Populaire, le 16 février, auquel participaient Giraudeau pour le Parti communiste, Bonnet pour la S.F.I.O. et Jean Ripault, maire de Chatellerault pour le Parti radical socialiste : « Comme ils étaient attendus ailleurs, ils voulaient partir, mais les citoyens de Beaumont ne l'entendaient pas ainsi, il fallut déguster quelques bonnes bouteilles de vin de Beaumont » (*Le Front Populaire de la Vienne*, 22 février).

Ainsi se sont multipliés les banquets-meetings encore plus nombreux après les élections de mai, aussi fréquents en secteur urbain qu'en secteur rural. Le premier compte rendu, dans le n°2 du 18 janvier 1936, est celui de la Fédération Ouvrière et Paysanne à Oyre, qui rassembla 200 personnes. Il avait été précédé d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et d'une remise de médaille militaire. Le plus souvent d'ailleurs ces banquets s'accompagnent d'un hommage aux morts de la Grande Guerre et d'un serment de pacifisme. Alors une sorte de manifestation s'organise qui marque l'espace de la symbolique des drapeaux, des chants et des gestes adoptés par le Front Populaire. Claude Jamet, à la plume et à l'activité infatigables, rend compte alors du « Banquet de Brizay » :

« Magnifique ! 400 hommes dans un hameau venus de partout tout autour. A pied le long des routes, en vélo, en auto, en carriole. Quatre cents travailleurs : ouvriers ou paysans, n'importe... Radicaux, socialistes, communistes, ou sans parti, l'églantine d'étoffe ou la fleurette tricolore à la boutonnière, ou les trois flèches, ou la faucille, n'importe encore, tous Front Populaire et c'est cela qui compte.

On défile à travers tout le village, quatre cents travailleurs unanimes derrière les deux drapeaux, le rouge et le tricolore : derrière la musique une admirable « clique » populaire qui joue d'abord la « Marseillaise » : on écoute debout la casquette enlevée : puis l'Internationale : et on reprend tous le refrain en chœur, le poing levé.

Au banquet, le maire de Coussay, M. Sévion préside en bon républicain ; il salue les maires du canton, presque tous présents. Puis la parole est aux orateurs : Bouloux, communiste, Jamet « vigilant », Durand, socialiste, Rimbart, radical, Maurice, sénateur radical-socialiste. Tous d'accord pour exalter le Front Populaire, son œuvre, son unité nécessaire. Et à chaque discours, c'est le même enthousiasme, la même ovation : triples et quadruples bans, frappés par les mains paternelles (*Le Front Populaire de la Vienne*, 11 octobre 1936).



Les unions syndicales, les assemblées mutualistes, les organisations artisanales, le personnel des entreprises<sup>(21)</sup> à l'issue des grèves organisent aussi des banquets : banquet-bal des ouvriers et employés municipaux de Chatellerault (1<sup>er</sup> février), banquet du cinquantenaire du Syndicat de l'Imprimerie dans la Vienne (25 avril), banquet-bal du Syndicat des Employés de Commerce de Poitiers (14 novembre), banquet-fête mutualiste des PTT (5 décembre).

L'adoption de cette forme de sociabilité si forte symboliquement, compatible désormais avec l'expression socio-politique du mouvement ouvrier et populaire, a fait apparaître une sorte de transmutation de la symbolique corporatiste, la célébration de la classe sociale et celle du corps de métier ne devenant plus qu'un. Le 25 octobre le Syndicat de Patrons et Artisans cordonniers de Poitiers, où le gérant du *Front Populaire de la Vienne*, Vincent Lahore, joue certainement un rôle important, célèbre la Saint-Crépin. L'annonce en est ainsi rédigée :

« Une réunion générale aura lieu le 25 octobre à 10 h du matin à la Chambre de Commerce, rue du Marché.

A la suite de la réunion, un banquet est organisé pour fêter le patron de la corporation et créer une entente fraternelle et amicale entre tous ceux de la cordonnerie » (*Le Front Populaire de la Vienne*, 17 octobre 1936).

Le 18 octobre c'est le Syndicat des Ouvriers Peintres qui organisera une fête à la Maison du Peuple de Poitiers, à l'occasion de la Saint-Luc « avec les excellents artistes de la corporation » (*Le Front Populaire de la Vienne*, 24 octobre 1936). Fraternité ouvrière, solidarité de corporation, la légitimité du droit d'association, de syndicalisation investit la vieille licence corporatiste où, le temps du prétexte d'une offrande mystique de la tâche quotidienne, les hommes devenaient égaux<sup>22</sup>. Il s'agit désormais d'une liberté au long cours.

Ce syncrétisme symbolique se reproduit souvent et rend compte, semble-t-il, de la profondeur de la diffusion des valeurs du Front Populaire. Le vocabulaire d'expressions symboliques en usage, ou les occasions d'expression symboliquement fortes, participent alors d'un processus d'intégration qui mêlent dans un même fond culturel système ancien de références et valeurs nouvelles.

Seuls le moment calendaire de la manifestation, significativement inscrit dans l'histoire locale, ou la seule forme expressive sont utilisés dans la perspective de ce que signalait Charles Parain à propos de l'érection révolutionnaire de « Mai » dans le midi de la France<sup>23</sup>. Les grandes foires paysannes ou les assemblées villageoises, les défilés burlesques<sup>24</sup> coïncident avec des réunions du Front Populaire et correspondent en secteur rural avec ce que nous avons signalé plus haut des fêtes corporatistes des artisans et des ouvriers : réunion du Rayon de Montmorillon à l'occasion de la foire du 25 février, puis présence des candidats



du Front Populaire à la foire aux béliers du 28 mars (*Le Front Populaire de la Vienne*, 25 janvier 1936), à la Rondelle, Assemblée traditionnelle dite « des clochettes », le 12 avril, à l'Assemblée de la Gare des Trois Moul tiers (*Le Front Populaire de la Vienne*, 11 juillet 1936) ou l'Assemblée annuelle de Besse (*Le Front Populaire de la Vienne*, 1<sup>er</sup> août 1936).

Le détournement de l'expression symbolique trouve également un exemple lorsqu'au moment des battages dans une grande propriété agricole les paysans pavoisèrent la locomobile du drapeau rouge (*Le Front Populaire de la Vienne*, 19 septembre 1936). La source d'énergie au moment de l'ultime effort de la récolte des céréales ne recevait plus l'hommage d'un bouquet mais la marque de la prise de conscience de la classe prolétarienne.

Le compte rendu de la « Loue Rouge », à la Foire de Bonneuil Matours<sup>25</sup> montre la complexité du phénomène : la « loue » était la réunion où les ouvriers agricoles sans embauche proposaient leurs services aux propriétaires ou aux fermiers en quête de personnel :

« Voyez toutes ces flèches chromées qui rayent les revers des vestons. Regardez la faucille et le marteau aux boutonnières. Ecoutez l'Internationale et vous serez frappés de la précision avec laquelle sont connues les paroles et la musique. On l'a chantée aussi, tard dans la belle nuit de juin, en faisant la ronde autour des feux de la Saint-Jean...

Mais les travailleurs ont aussi pensé à pavoiser... En effet au cœur du bourg, dans l'unique grand pin et à l'extrême pointe de son frêle sommet flotte depuis le matin le drapeau rouge des travailleurs » (*Le Front Populaire de la Vienne*, 4 juillet 1936).

Détournement de sens (le pin transformé en mai et en signal), introduction d'éléments nouveaux dans d'anciens rituels (les chants révolutionnaires autour du feu de la Saint-Jean), manifestation politique dans une négociation de contrat de travail (remplacement par des insignes politiques du brin de bruyère ou de l'épi de blé qui étaient la marque de la qualification de celui qui offraient ses services), on se trouve ici devant un bel exemple de ce syncrétisme symbolique, inducteur d'une autre conception des moments de non travail, qu'illustrera plus tard dans l'année, le « Noël Rouge » qu'organiseront les Jeunesses Communistes de Chatellerault<sup>25</sup>.

A partir d'une collection de photos d'amateurs, il a également été possible d'analyser partiellement les pratiques de charivari qui ont illustré la seule occupation d'usine du département<sup>26</sup> :

« Une première série de photos montre l'enterrement parodique des décrets-lois Laval dans un tas de coke au milieu de la cour de l'usine. Cortège ordonné derrière un pseudo corbillard portant une maquette de cercueil, puis cérémonie de l'enterrement. Une troisième photo est consacrée au groupe restreint des officiants : un faux prêtre portant



croix sous un dais de fortune, trois personnages avec des barbes postiches, figures grotesques de dignitaires, un autre coiffé d'un haut de forme attribut de la décadence bourgeoise, un autre enfin travesti en femme. Un tambour accompagne le groupe.

C'est la forme cérémonielle classique, à la crémation près, de la mise à mort du roi Carnaval, cérémonie d'exorcisme et de vengeance symbolique dont la cible est ici constituée par les institutions politiques... Au-delà de la plaisanterie d'un petit nombre de boute-en-train, c'est bien d'un jeu de l'ensemble du groupe qu'il s'agit... Mise en scène de sa cohésion, de sa force, de son autonomie, égratignant en passant le pouvoir religieux, meurtre symbolique, mais aussi expression de la libération qui retrouve d'emblée le langage des fêtes de la libération magique et métaphysique : le Carnaval. »

Cette tentative, modeste, d'analyse sémiologique voudrait mettre l'accent sur les modalités locales d'expression des valeurs centrales qui ont été celles qui ont animé les acteurs du Front Populaire, au-delà des transcriptions institutionnelles ou réglementaires dont la mise en œuvre effective nécessite toujours, et la conscience de l'exigibilité du droit, et celle de l'obligation d'avoir à s'y soumettre. Les règles et les modèles exogènes se trouvent alors confrontés aux aptitudes locales à les comprendre, à la transcrire et à les assimiler en fonction de la diversité des structures indigènes.

En dépit des résultats paradoxaux des élections législatives (multiplication des votes S.F.I.O. et communistes, perte des sièges radicaux socialistes), les fêtes du Front Populaire qui se sont multipliées pendant l'été 1936, soit pour répondre au mot d'ordre national de la célébration de la victoire politique le 14 juin, soit au moment du 14 juillet, témoignent des nuances des systèmes expressifs locaux.

Les deux fêtes se répondent et en quelque sorte se défient, ce qui explique la similitude de leur ordonnance. La première affirme la capacité et la légitimité du Front Populaire à organiser des festivités publiques, et il s'agit au moment du 14 juillet de redonner à une fête nationale sa signification idéologique originelle.

Dans les bourgs et les petites villes où la municipalité est acquise à la politique du Front Populaire, les phases de la fête sont les mêmes : appel à pavoiser les maisons, défilé, dépôt de gerbe au monument aux morts, bal et feu d'artifice. Mais, le 14 juin à Gençay (*Le Front Populaire de la Vienne*, 20 juin),

« entre les danses, tous les chants prolétariens, Marseillaise, Internationale, Carmagnole, (donnent) à cette réjouissance sa véritable signification ». A Chauvigny, où les carrières de pierre sont importantes et où une grève victorieuse en mars avait préludé aux mouvements ouvriers de Juin, « dans le calme le plus digne, le meeting achevé, un long cortège est déjà formé. En tête près du maire et de plusieurs conseillers municipaux flottent à côté du drapeau noir des syndicats, drapeaux rouges et drapeaux tricolores. Puis c'est le groupe des



chanteurs qui entonnent l'Internationale. Le flot des manifestants qui grossit à vue d'œil reprend au refrain seulement... ; et derrière un haut parleur dans une voiture clame la Marseillaise, la Jeune Garde et la Carmagnole. Mille au départ, nous sommes au moins douze cents quand, après avoir parcouru le boulevard, parcouru la ville haute, redescendu la route de Saint-Savin, en silence et le poing levé, nous faisons le tour du monument aux morts de la place du bourg. Le cortège est toujours remarquable de calme et de discipline... fait significatif quand on sait combien à Chauvigny on a le sang chaud (*Le Front Populaire de la Vienne*, 20 juin 1936).

Autre fait significatif : on remarque dans le cortège des femmes, « jeunes et vieilles », participantes actives et pas seulement en tant que badauds.

Ce court compte rendu comporte des informations essentielles sur le syncrétisme des symbolismes comme sur l'intégration des différents moyens d'expression ou les modalités d'usage de l'espace sonore. Alors l'hommage en silence au monument aux morts devient compatible avec le salut révolutionnaire le poing levé, la procession qui mêle les hymnes de la révolution ouvrière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ceux de la grande Révolution française de 1789 ne laisse pas au hasard l'occupation de l'espace sonore et si un groupe de chanteurs compétents entraîne la foule au refrain, les techniques alors toutes nouvelles de la combinaison de l'automobile et de la musique enregistrée parachèvent l'opération avec l'efficacité qui garantit encore aujourd'hui leur emploi. Enfin, il faut noter la coexistence des drapeaux noirs, rouges et tricolores, démonstration rare de syncrétisme politique.

Ces fêtes du 14 juillet, puis les fêtes champêtres du mois d'août répèteront encore pendant deux mois le même modèle festif où s'affirme la pluralité des références révolutionnaires : à Liglet, à Bonneuil-Matours, à Saint-Clair, à Saint-Secondin, on chante la carmagnole, la Marseillaise et l'Internationale, on mêle drapeaux rouges et drapeaux tricolores. Pourtant les choses ne vont pas parfois sans réticences et dans quelques endroits l'organisation de la fête doit composer avec l'hostilité des édiles ou d'une partie de la population. Le 14 juillet à Villiers, la rédaction du journal note « la grande conciliation de nos camarades communistes qui ont accepté de ne pas sortir leur drapeau et de ne pas chanter l'Internationale dans la rue de peur que cela ne fasse déplaisir à certains... Et à Saint-Clair, en dépit de la rediffusion des enregistrements du discours de Cachin, Maurice Thorez et Paul Vaillant-Couturier, le maire opposant au Front Populaire refuse de délivrer le maillot jaune au vainqueur de la course cycliste « pour idées avancées » (*Le Front Populaire de la Vienne*, 1<sup>er</sup> août 1936).

Les fêtes champêtres du mois d'août se conforment davantage aux modèles des fêtes champêtres politiques et syndicales de la Région parisienne<sup>28</sup>, et à celui de la Fête de l'Humanité dans sa première



décennie (*Le Front Populaire de la Vienne* du 22 août propose des billets à prix réduit pour se rendre à celle-ci), on y trouve « ravitaillement sur place » et bals au son du pick-up, à Chatellerault, comme à la Celle Levescault, des compagnies théâtrales progressistes, (l'Union du Théâtre Indépendant de France) donnent des représentations d'auteurs proches du Front Populaire, enfin lors de ces fêtes des ouvriers parisiens qui bénéficient de leurs premiers congés payés témoignent de leur expérience d'occupation des usines<sup>29</sup>.

Mois après mois se sont ainsi tissées dans le département des expériences nouvelles de loisirs, où se sont découverts des lieux, des activités, des réseaux de convivialités ; après deux générations, une guerre, trente ans de prospérité et une crise structurelle de dix ans, que reste-t-il de tout cela ? La question est-elle pertinente ou ne renvoie-t-elle pas, au-delà de l'usage des effets de la politique sociale amorcée par le premier gouvernement de Front Populaire, à une histoire politique et culturelle locale ? Ce serait une autre étude à conduire, mais à Gençay aujourd'hui, et depuis plus d'une décennie, fonctionne « la Marchoise », une des associations les plus dynamiques de l'Union Poitou Charentes pour la Culture Populaire. Simple coïncidence ?

Noëlle Gérôme

Chargée de recherches au CNRS  
Centre de Recherches d'Histoire des  
Mouvements Sociaux et du Syndicalisme

Co-auteur de

« La France en marche » éditions  
Champvallon, Paris 86 (Souspresse)

1. Danielle TARTAKOWSKY, Claude WILLARD : « Des lendemains qui chantent ? », Paris, Messidor, Editions Sociales, 1986, p.209.

2. Cf. Danielle TARTAKOWSKY et Claude WILLARD, op. cit. et le « Mouvement Sociale », n° 91, avril-juin 1975 ; les ouvrages de Pascal ORY et la mémoire de maîtrise de S. PAOLI : « Le sport travailliste en France sous le Front Populaire », Paris I, 1984.

3. Philippe JOUTARD cité par Sylvie VAN DE CASTEELE-SCHWEITZER in « Vous avez dit Culture » communication au Colloque « Pratiques quotidiennes au temps du Front Populaire », Paris, Centre de Recherches d'histoire des mouvements Sociaux et du Syndicalisme, 15-16 septembre 1986.

4. Le Comité du Front Populaire de la Vienne à sa constitution comprenait :

- la Ligue des Droits de l'Homme,
- le Comité de Vigilance des Intellectuels,
- le Parti Radical Socialiste,
- le Parti Socialiste S.F.I.O.,
- le Parti Communiste,
- l'Union des Syndicats,



- le Syndicat des Indirectes,
- le Syndicat de l'Enseignement,
- la Fédération des Fonctionnaires,
- la Fédération Postale,
- la Fédération des Cheminots,
- l'Amicale des Anciens Combattants,
- la Loge d'Avant Garde,
- la Loge la Solidarité,
- le Secours Rouge International,
- le Secours Ouvrier International,
- le Front social,
- la Jeune République,
- les Amis de l'U.R.S.S.,
- les Femmes Socialistes,
- l'Union des Femmes contre la guerre et la misère,
- l'Union Fédérale des étudiants,
- les Jeunesses Communistes,
- les Jeunesses Socialistes,
- le Rassemblement mondial des femmes contre la guerre et le fascisme.

5. Jean ALBERTINI : « Avez-vous lu Jean Richard Bloch ? », Paris, Editions Sociales, 1981.

6. Dans leur ouvrage déjà cité, p.172, Danielle TARTAKOWSKY et Claude WIL-LARD remarquent : « Les communistes qui souhaitent la mise en place de comités de base constitués dans les usines, les villages ou les quartiers et susceptibles d'accueillir, entre autres l'adhésion des « inorganisés », ne parviennent pas à faire triompher leur position. Se refusant à être un parti ou un « super parti », le rassemblement se veut « centre de liaison » d'organisations conservant leur autonomie et n'accepte aucune adhésion individuelle... le rassemblement qui se constitue relève davantage de l'accord électoral que de la mobilisation des masses ».

7. « Camarades et citoyens, faites réparer vos chaussures au Derby Limousin, 74 rue de la Tranchée », in Le Front Populaire de la Vienne, n° 1, 11 janvier 1936.

8. Bernard LAGUERRE : « La représentation de l'adversaire dans la pression d'opinion : « Vendredi et la Droite » in Sources, travaux historiques, n° 5, 1986, 1<sup>er</sup> trimestre, pp.49-55.

9. Dans le numéro du 7 mars, G. Baliteau, agriculteur-viticulteur, adjoint au maire de Dissay, écrit dans un article appelé « Paysannerie et Front Populaire » : « Nous devons remercier nos intellectuels d'avoir mis toute leur intelligence au service du peuple, et de nous mettre en garde contre ces chambardeurs du régime qu'on appelle les factieux... Il est temps que vous preniez la queue de la charrue et non celle de l'âne ! » ; et d'un lecteur de La Chapelle-Viviers-Pouzioux ce texte en poitevin : « Not Thiuré. Eh ! doux Jasu thi qu'jons don fait à noute thirué pour qu'il l'heyisse tant thiou pauve « Font Populaire » (Le Front Populaire de la Vienne, 4 avril 1936) ».

10. Les résultats des élections législatives montrent alors qu'en dépit de la défaite des élus radicaux de 1932 et globalement de la diminution de leur électorat de plus d'un quart, le Parti Socialiste voyait augmenter le sien, approximativement de 43 % et le Parti Communiste de 291 %. Aux élections municipales de 1937, Yves Angeletti, candidat du Parti Communiste aux législatives et animateur du Comité de Front Populaire voyait reconduire son mandat. Cf. Le Front Populaire de la Vienne, 2 mai 1936 et M. LABROUSSE : « La vie politique dans la Vienne de 1919 à 1939 », thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Nanterre, 1972.

11. « A Chauvigny c'est la victoire, les céramistes ont obtenu satisfaction complète. Ils ont regagné des 5 % que Monsieur Deshoulières retenait sur leur salaire. Aucun renvoi ne sera prononcé pour fait de grève. Un règlement d'usine sera prochainement établi entre le patron et le syndicat ». (Le Front Populaire de la Vienne, 7 mars 1936).

12. On verra en 1937 et en 1938, comme en écho, l'influence des opinions émises



pendant cette période intense de construction du Front Populaire dans la région, s'affronter aux pratiques culturelles en usage. Par exemple, une polémique se développera entre R. Jozereau, auteur du Front Populaire de la Vienne et Directeur de la revue régionaliste « La Grand Goule », et Francine Poitevin, pseudonyme d'un professeur de l'Ecole Normale d'Institutrices et collectionneuse d'objets régionaux qui avait proposé de mettre ceux-ci à la disposition de la ville pour constituer un musée régional, à condition de conserver à son profit les droits d'entrée et la vente des cartes postales (cf. Catalogue de l'exposition Francine Poitevin ou l'ethnologie au Musée. De la passion à la science. Poitiers, Musée Sainte-Croix, 1986, pp.52-70).

Un an après la mise en place du Musée National des Arts et Traditions Populaires par George Henri Rivière, directement inscrite dans la politique de diffusion culturelle du Front Populaire, on mesurera le décalage entre l'apparence des activités culturelles et les perspectives idéologiques qui peuvent les sous-tendre.

13. Philippe GABORIAU : « Sport populaire et pratiques symboliques nouvelles », in Ethnologie Française, tome 13, n° 2, 1983, pp. 151-162.

14. Cotisations 2 à 10 F. Section de vol à voile pour les membres de 14 à 17 ans, de vol à moteur pour ceux de 17 à 21 ans.

15. Le Front Populaire de la Vienne, 15 février 1966.

16. Le Front Populaire de la Vienne, 21 mars 1936.

17. Robert BRECY : « Florilège de la chanson révolutionnaire ».

18. Jusqu'au 4 avril nous relevons 9 de ces conférences sur les sujets les plus divers de l'efficacité du BCG comme vaccination contre la tuberculose (21 mars 1936) au conflit italo-ethiopien (18 janvier 1936), au passage de la déflation à la dévaluation (1<sup>er</sup> février 1936), ou aux potentialités révolutionnaires de l'œuvre de Balzac (1<sup>er</sup> février 1936).

19. « Loudun. Vie syndicale. Il n'y a encore que quelques semaines, à part le Syndicat de Cheminots, aucun syndicat ouvrier n'existait en ville ; à peine si l'on rencontrait quelque syndiqué de ci, de là.

Le Syndicat des Cheminots s'étant ému d'une telle situation, mandata son secrétaire général, le camarade Maingot, pour étudier les possibilités de constituer des syndicats dans les diverses corporations.

Après une bonne préparation par tracts, affiches, propagande individuelle une grande réunion intercorporative avait lieu le 5 septembre à la mairie.

Le camarade Souchaud de Poitiers prenant aussitôt la parole tint pendant près de deux heures les assistants en haleine en parlant des accords Matignon, lois sociales, congés payés, semaine de 40 Heures, etc...

A l'issue de cette belle réunion, une cinquantaine d'adhésions furent enregistrées et Maingot prit immédiatement rendez-vous avec les ouvriers coiffeurs pour le lundi 7 afin de constituer le Syndicat. Après ce fut le tour aux métallos, aux gars du bâtiment, aux employés de commerce, si bien que le 28 du même mois l'Union locale était après quatre syndicats, à son tour constituée ». (Le Front Populaire de la Vienne, 24 octobre 1936).

20. Compte rendu de la réunion de Front Populaire le 3 novembre 1936 à Mirebeau. animateurs : Jamet, Labbé (Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes), Bouloux, Parti communiste, Joseph Guillon, Parti Radical Socialiste, Aguilon). 3 à 400 personnes présentes :

« Bouloux a déjà montré aux paysans du Loudunais que les communistes n'étaient pas les doryphores de l'humanité » (Le Front Populaire de la Vienne, 14 novembre 1936).

21. « Déjeuner amical du Syndicat du Gaz et de l'Electricité de Poitiers. Le Syndicat du Gaz et de l'Electricité de Poitiers vient de fêter en un déjeuner amical sa victoire remportée sur abrogation des décrets-loi qui les frappaient injustement et en même temps remercier les militants responsables de cette organisation.

C'est devant une table admirablement garnie que 150 camarades avaient répondu à l'appel de leurs dirigeants... FY remercia les camarades d'être venus si nombreux et constata avec joie que le syndicat du Gaz et Electricité groupe à l'heure actuelle plus de 195 adhérents. Il profite de cette belle manifestation pour offrir au nom



de tous, aux camarades Souchaud et Ardouin un souvenir de leur dévouement...

De nombreux applaudissements coupèrent ces discours et la parole ayant été donnée aux chanteurs, cette manifestation se termina trop tôt au gré de tous ». (Le Front Populaire de la Vienne, 25 juillet 1936) cité par Noëlle Gérôme : « Images de l'occupation de l'usine à gaz de Poitiers » in « La France en marche », Paris, Ed. Champvallon, sous presse.

22. Cf. Noëlle GEROME : « Les pratiques symboliques des ouvriers de l'aéronautique de la Région Parisienne » in Ethnologie Française, n° 2, 1984 ; et »

La Saint-Eloi aux Forges de Renault-Billancourt » in Actes du I<sup>er</sup> Forum International d'histoire du Mouvement Ouvrier et de la Culture Ouvrière, Vienne Europa Verlag, sous presse.

23. dont le maire était le père de Maurice Fombeure.

24. Le Front Populaire de la Vienne, 19 décembre 1936.

25. « ... ce qui compte, ce n'est pas seulement la signification originelle d'un rite, c'est aussi l'utilisation sociale qui en a été faite et cette utilisation s'est diversifiée, transformée, à mesure que les structures sociales se sont diversifiées, transformées...

D'anciens rites de caractère magique à l'origine ont même pu prendre une signification révolutionnaire inattendue, entièrement consciente chez eux qui avaient imaginé de les utiliser dans ce sens. Ainsi des Mais : les mais étaient des arbres que les jeunes plantaient en Mai devant le domicile des jeunes filles à marier. Ce rite, interprété souvent comme un rite de fécondation, a pris généralement, à l'époque moderne, une valeur générale d'hommage, et l'on peut encore en observer dans le centre de la France, plantés devant les domiciles d'élus locaux. Cependant, en 1790, dans le district de Gourdon, une insurrection s'était déclenchée en vue de refuser le paiement des rentes dues aux ci-devant seigneurs : parmi les signes ou les symboles de la révolte, des mais furent élevés pour effrayer ceux qui restaient prêts à payer ».

Charles PARAIN : « Ethnologie et histoire. Forces productives et problèmes de transition », Paris, Ed. Sociales, 1975, pp.27-28.

26. Le Front Populaire de la Vienne, 21 mars 1936 :

« Montmorillon. Nos bigophoneux. Dimanche dernier, notre société de bigophoneux a organisé dans les rues de la ville une pittoresque noce villageoise agrémentée en cavalcade. Le succès a été complet et une fois de plus on peut constater qu'il n'y a de vraie gaieté que là où il y a le vrai peuple ».

Les sociétés de « bigophones » étaient à l'époque des fanfares burlesques suffisamment répandues pour que les fêtes de l'Humanité de l'époque en mentionnent à plusieurs reprises la présence (Noëlle GEROME et Danielle TARTAKOWSKY, Histoire et anthropologie de la Fête de l'Humanité, à paraître, et R. DEVIGNE : « Les bigophonistes de l'Île de France entre les deux guerres », in Bulletin Folklorique de l'Île de France, avril-juin 1950.

27. Noëlle GEROME : « Images de l'occupation de l'usine à gaz de Poitiers », op. cité.

28. Cf. Danielle TARTAKOWSKY, Communication au colloque « Politiques culturelles de la banlieue », GRECO Banlieue, Paris, 21 novembre 1986.

29. Témoignage de SARDET, ouvrier d'Hispano Suiza, à la fête de la Celle Levescault (Le Front Populaire de la Vienne, 3 septembre 1936.





## Les Cahiers de l'Animation

N° 55

juin 1986

### • Une dynamique des associations

- 5 — Associations et pouvoirs publics :  
vingt années d'évolution  
Chantal Bruneau
- 21 — Le destin de la loi de 1901 en Afrique Occidentale Française  
Jean-Marie Mignon

### • Privé / Public

- 43 — Service public et guerre des images  
Bernard Miège

### • Pédagogies de l'insertion

- 59 — L'école hors de portée :  
le dispositif d'insertion et la question scolaire  
Jean-René Pendariès, Thierry Bloss
- 81 — De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestiqué  
Agnès Dorion, Frédérique Saubot

### • Regards militants

- 109 — L'ambition de « culture populaire : un projet inachevé  
Joffre Dumazedier



# Politique des loisirs et auberges de jeunesse

Lucette Heller-Goldenberg

*« La révolution des congés payés, des vacances... les historiens, les manuels scolaires n'en parlent guère. Qui donc, cependant, pourrait contester la transformation profonde de la santé morale et physique des bénéficiaires de ces lois, et, pour tout dire, la régénération psychique de tous ceux qui, en ce pays, voient s'alléger le poids des fatigues, des soucis, de la vie quotidienne grâce aux beaux souvenirs des vacances passées et à l'attrayante perspective de celles que leur promet un prochain avenir ».*

Paul Grunebaum-Ballin<sup>1</sup>.

**L**E gouvernement du Front Populaire instaure en France une révolution sociale en créant le congé payé hebdomadaire et annuel, ce qui ouvre la voie à « la civilisation des loisirs ».

Le 3 mai 1936, la victoire du Front Populaire place Léon Blum à la tête du gouvernement qu'il a un mois pour former. Le nouveau Président du Conseil, outre ses qualités d'homme politique, est depuis son enfance grand amateur de sport. C'est un cycliste chevronné au moment où cette activité est encore très répandue. De plus, homme à la culture très vaste, il place à un niveau supérieur les occupations que devraient avoir les travailleurs pendant leur temps libre. Il a le désir profond d'instaurer le loisir pour tous. Cette idée propre à Léon Blum n'est cependant pas étrangère à la SFIO, et déjà les Jeunesses Socialistes comme tous les mouvements de jeunesse français, avaient abordé la question du loisir des ouvriers. Elle est primordiale pour le gouvernement qui débute.

Le 11 mai, Léon Blum convoque Léo Lagrange pour lui faire part de son projet : il souhaite lui confier la charge d'un ministère tout neuf pour lequel il a besoin d'un homme jeune et énergique : le Ministre des Sports et des Loisirs.

« Blum lui explique sa conception culturelle d'un tel projet et lui trace de façon précise les idées générales de son programme. Car c'est à Blum



que revient la parenté de cette idée d'une organisation des loisirs... Lagrange n'étant que l'organisateur et le coordinateur de son projet culturel... Ce ministère est pour lui de première importance car il doit très vite prendre la forme d'un véritable ministère de la propagande »<sup>2</sup>.

Le 4 juin est créé un Sous-secrétariat d'Etat à l'Organisation des Sports et des Loisirs, confié à Léo Lagrange et dépendant du Ministère de la Santé Publique.

Léo Lagrange ne fait pas partie des proches de Léon Blum mais ce dernier avait une grande considération pour ce jeune avocat fougueux qui s'était fait remarquer, plus d'une fois, à l'Assemblée Nationale<sup>3</sup>. Lorsque, en 1935, avec un courage plein d'audace, il avait interpellé le gouvernement Laval en dénonçant le rôle néfaste de la Banque de France, cela lui avait valu les louanges de Léon Blum dans *Le Populaire*<sup>4</sup>. Léo Lagrange est bien l'homme de la situation et Léon Blum ne reviendra jamais sur son choix.

Avec foi et enthousiasme, le nouveau « ministre » s'installe, sans aucun moyen financier, dans un petit appartement, 18, rue de Tilsitt, et il s'entoure d'un groupe d'amis qui le secondera avec efficacité<sup>5</sup>.

Toute la presse de droite accueille la création de ce Sous-Secrétariat d'Etat avec ironie : « Entre toutes les innovations et réformes que l'impatience ou seulement la curiosité publique prête au gouvernement frais émoulu du Front Populaire — mais ne prête-t-on vraiment qu'aux riches ? — il en est une au moins qui attire par sa séduction bucolique et retient par sa discrète, encore que fondamentale ironie : nous voulons parler de la création d'un Sous-Secrétariat d'Etat à l'Organisation des Loisirs. On a reconnu aussitôt, dans cette dénomination pleine d'autant de grâce que de promesses, la « manière » bien personnelle de l'athlète raffiné qu'est M. Léon Blum... qui... n'a pas hésité à transporter dans le vocabulaire politique, à l'ordinaire moins civil, l'un des vocables les plus nuancés, les plus nimbés de rêve de notre langue : le mot « loisirs » »<sup>6</sup>.

Léo Lagrange n'est pas épargné et on se gausse avec sarcasme de ce « ministre de la paresse ». La presse reflète les attaques de la finance, de l'industrie, en particulier « le pourrissoir » — c'est ainsi que les ajistes appellent *Paris Soir*<sup>7</sup>.

Cela ne va décourager personne. Le 11 juin 1936 est votée la loi instituant les congés payés annuels d'une durée minimum de quinze jours comportant au moins douze jours ouvrables. Dans l'opposition de droite, on parle à nouveau de « 12 jours de fainéantise ». A ce propos, Léon Blum, répond le 20 décembre 1940 à ses juges qui l'avaient accusé dès le 4 novembre d'avoir instauré le congé annuel « qui a donné à la classe ouvrière un goût du moindre effort : — Je ne saurais m'élever trop fermement contre la confusion grossière qui semble s'établir dans certains



esprits entre, d'une part la paresse et, d'autre part, le loisir qui est le repos après le travail. Personne, j'imagine, n'osera soutenir que l'on nuise à l'activité laborieuse d'un peuple en protégeant la santé physique et morale de l'individu, en développant le goût et la pratique du sport, en laissant plus de place à l'existence familiale, en encourageant les habitudes du jeu collectif et de l'art populaire »<sup>8</sup>.

Léon Blum reviendra souvent sur cette notion de loisir qui lui tient à cœur. « Le loisir n'est pas la paresse », réaffirme-t-il à la fin de son interrogatoire du 11 mars 1942<sup>9</sup>. Les travailleurs, eux ne s'y trompent pas : il s'agit d'une révolution et pas manquée celle-là, pour prendre à rebours l'expression de Daniel Guérin<sup>10</sup>.

« Désormais dans leur vie, à côté du temps de travail, venait s'intercaler un temps nouveau : le temps des loisirs qu'ils pouvaient vivre à leur guise. Les hommes accédaient à un temps de liberté »<sup>11</sup>.

Le congé annuel est encore insuffisant pour transformer la vie laborieuse des travailleurs, et le 12 juin 1936, une loi instaure la semaine de quarante heures, le « 5 × 8 », comme disent les ajistes. Encore une fois, l'opposition de droite parle de « la semaine des deux dimanches ». Léon Blum défend cette mesure lors de son procès :

« La loi de quarante heures avait, et elle a encore à mes yeux, cette importance toute puissante qu'elle représentait, dans le procès de la civilisation, cette attribution aux travailleurs du dividende.

Elle représentait des arrhes, un premier profit que les travailleurs pouvaient toucher, qu'ils pouvaient percevoir comme leur part légitime, dans un mouvement de la civilisation et du progrès qui appartient à tous les hommes. Voilà le sens profond de la loi de quarante heures, ou plutôt le sens profond de mon attachement pour elle »<sup>12</sup>

Toutes les lois de 1936 seraient peut-être restées lettre morte si on s'était seulement contenté de les promulguer. Léo Lagrange veut donner aux travailleurs la possibilité de profiter de ce loisir tout neuf et il fait œuvre de pionnier en livrant un combat acharné pour aider à ce que l'idéal quelque peu utopique de Léon Blum devienne une réalité et s'installe dans la vie quotidienne des Français.

Pour être efficace, il ne fallait pas perdre de temps. Au lendemain de sa nomination comme Sous-secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs le 10 juin 1936, Léo Lagrange définit ce loisir encore tout neuf au cours d'une émission « La Voix de Paris ».

Il est vrai qu'à cette époque, les pays fascistes avaient aussi instauré le loisir. Guiseppe Bottai, en Italie, lançait le « Dopo lavoro », tandis que Baldur von Schirach, en Allemagne patronnait le « Kraft durch Freude ». C'étaient « beaucoup de poisons à purger, beaucoup de fantômes à conjurer pour un seul homme »<sup>13</sup>.



Pour Léo Lagrange au contraire, le loisir est un moyen d'expression de la liberté et de la démocratie, par opposition au sens qui lui était donné dans les pays fascistes qui l'entouraient. Il déclare maintes fois, pour éviter toute équivoque, que le loisir ne saurait être dirigé : « L'effort que nous accomplissons, nous voulons l'orienter dans une direction différente de celles que connaissent d'autres peuples. Nous ne nous proposons pas d'apprendre à notre jeunesse à marcher au pas cadencé. Nous voulons simplement créer pour elle la joie et la santé »<sup>14</sup>.

... Il faut mettre à la disposition des masses toutes les espèces de loisirs ; que chacun choisisse pour soi. Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes »<sup>15</sup>.

Après avoir énuméré les dangers qui mettent en faillite le loisir, il reste encore à le concrétiser. C'est en juillet 1936 que Léo Lagrange définit son programme précis qui comprend trois aspects complémentaires : sportifs, touristiques, culturels<sup>16</sup>. Pour l'été 1936, il veut que soient mis à la disposition de notre jeunesse et de nos masses populaires qui, pour la première fois, vont bénéficier de vacances, les moyens de connaître les joies de la nature et du plein air. »<sup>17</sup>.....

Il veut favoriser le grand départ des travailleurs pour leurs premières vacances. Il faut que les lois nouvelles permettent la jouissance du loisir dès cet été 1936 sinon ces avantages seront renvoyés aux calendes grecques. Cela nécessite une activité fébrile qui provoque l'hilarité d'une partie de la population. En effet, les nantis ont toujours eu des loisirs et ils voient d'un très mauvais œil leur privilège se réduire en peau de chagrin puisqu'il va devenir l'apanage de tous. Les caricaturistes s'en donnent à cœur joie pour se moquer de cette politique.

De nombreux touristes évitent la France en cet été 1936 « à commencer par le roi d'Angleterre qui a annulé son voyage sur la Côte d'Azur »<sup>18</sup>.

Alors que Léo Lagrange obtient de la direction de la SNCF un billet à tarif réduit pour « les congés payés », Georges Ravon, dans *Le Figaro*, déplore la fin d'une époque et l'encanaillement de la Côte d'Azur :

« La multiplication des trains rouges de la Côte d'Azur est en bonne voie... et la démultiplication des trains bleus du même coup »<sup>19</sup>.

Robert Fuzier exagère à peine quand il annonce que les atrocités du Front Populaire, à savoir l'invasion des congés payés, fut ressentie par les gens du monde de façon plus déplaisante que celle des nazis quatre ans plus tard<sup>20</sup>. On peut conclure avec Maurice Deixonne que « pour la première fois, le droit aux loisirs était proclamé, reconnu, aussitôt appliqué et, au grand scandale des bourgeois apeurés, le peuple ouvrier déferlait sur les plages et partait à l'assaut des montagnes »<sup>21</sup>.

La France est divisée une nouvelle fois entre le monde du travail qui accède au loisir et la bourgeoisie qui ne tolère pas que son privilège



traditionnel soit partagé par tous. Léon Blum fait un constat de ces deux mondes étanches qui s'observent à l'affût de la moindre défaillance :

« On se plaît à répéter, par exemple, que les lois sociales de 1936, en diminuant la durée hebdomadaire du travail, en réhaussant le taux des salaires, en introduisant la notion et la pratique du loisir, avaient provoqué une perversion morale de la classe ouvrière... On s'est beaucoup diverti de la semaine des deux dimanches. Ce n'était peut-être pas un spectacle élégant que ce cortège de jeunes couples, de ménages et d'enfants dont les tandems, les motos, les voiturettes couvraient les routes, pendant le week-end, dans le rayon des grandes villes, que ces campements et ces déjeuners sur l'herbe à la lisière des bois — moins élégant à coup sûr que le terrain de golf où se rassemblaient les patrons à la même heure — mais c'était un spectacle moral, et aussi un spectacle réconfortant. C'est ainsi qu'une race se refait, se rajeunit, car il n'y a pas de joie au travail sans la joie de vivre »<sup>22</sup>.

En fait, tous les historiens s'accordent à dire qu'ils furent six cent mille Français à partir en vacances en août 1936, qui allaient à la montagne ou à la mer, qui chez des parents ou dans les auberges.

« On n'entendait plus que ces mots... congés payés... tourisme pour tous... loisirs... repos... comme si la raison sociale de la France était devenue celle d'une agence de tourisme. Et, pourtant, c'était bien la première fois que ce peuple allait se mettre au vert, prendre contact avec la beauté du monde, constater que la France n'était pas seulement un immense assommoir, un perpétuel cinéma, un dancing géant, mais qu'elle avait les plus belles plages, les plus belles montagnes et les plus vieux souvenirs historiques de l'Europe »<sup>23</sup>.

L'été 1936, grâce aux premiers congés payés, c'est l'exode massif et spectaculaire : « Des milliers de Travailleurs de la région parisienne sont partis en vacances » titre *Le Populaire* du 1<sup>er</sup> août 1936. « Nous sommes au carrefour historique où finit un monde et commence un autre monde »<sup>24</sup>, s'exclame Maurice Guérin dans *L'Aube*. Léon Blum déclare, au seuil de la nouvelle année, en présentant ses vœux au pays, le 31 décembre :

« Il est revenu un espoir, un goût du travail, un goût de la vie. La France a une autre mine, et un autre air. Le sang court plus vite dans un corps rajeuni. Tout fait sentir qu'en France, la condition humaine s'est relevée. De nouveaux rapports sociaux s'établissent. Un ordre nouveau s'élabore. On s'aperçoit que l'équité, la liberté ont par elles-mêmes quelque chose de bienfaisant, de salutaire. La puissance spirituelle du pays s'accroît ainsi au même rythme que sa force matérielle »<sup>25</sup>.

Jusqu'à aujourd'hui, les lois sociales de 1936 échappent à toute critique. Elles furent accueillies dans un délire d'effervescence par les travailleurs. Eux, ont tout de suite compris la valeur de ces nouvelles lois



instituant les congés hebdomadaires et annuels. Ils éprouvent la liesse de se sentir solidaires dans la lutte commune. Simone Weil a consacré une page célèbre à la joie de cet été 1936<sup>26</sup>. Ce sentiment traduit la libération du salarié qui est redevenu un homme, après avoir été un esclave : « il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence pendant des mois et des années, d'oser enfin se redresser. Se tenir debout. Prendre la parole à son tour. Se sentir des hommes pendant quelques jours »<sup>27</sup>.

Charles Trénet a exprimé, lui aussi, l'explosion d'enthousiasme et d'allégresse dans sa chanson « Y a de la joie ». Le sentiment nouveau qui apparaît dans la vie laborieuse, vient du fait que « la conquête des vacances payées c'est la conquête d'un droit nouveau »<sup>28</sup>. Un immense espoir soulève tout le pays. « Tout est possible..., déclare Marceau Pivert.

Les masses sont beaucoup plus avancées qu'on ne l'imagine ; elles ne s'embarrassent pas de considérations doctrinales compliquées, mais d'un instinct sûr, elles appellent les solutions les plus substantielles, elles attendent beaucoup ; elles ne se contenteront pas d'une modeste tisane de guimauve portée à pas feutrés au chevet de la mère malade... Au contraire, les opérations chirurgicales les plus risquées entraînent leur consentement ; car elles savent que le monde capitaliste agonise et qu'il faut construire un monde nouveau si l'on veut en finir avec la crise, le fascisme et la guerre »<sup>29</sup>.

Il s'agit bien de construire un monde nouveau avec un autre sens des valeurs. « Le pays n'a plus été le même. La classe ouvrière s'est rendu compte pour la première fois que l'État a appartenu à ce qu'il y avait de plus progressiste »<sup>30</sup>... « C'est un moment de l'histoire française où il y a eu un certain progrès : ce qu'il y a eu d'irréversible dans le Front Populaire, c'est que pour la première fois le gouvernement tentait ce genre de réforme »<sup>31</sup>.

En cet été 1936, c'est l'euphorie. 1936, « c'est l'an I de la civilisation des loisirs »<sup>32</sup>, c'est « l'an I du bonheur »<sup>33</sup>. Léon Blum ne s'était pas trompé sur l'ampleur des réformes qu'il instaurait pour effectuer un réajustement de la société. On connaît, certes, sa célèbre réplique au procès de Riom alors que ses juges continuent à mettre en accusation sa politique des loisirs, mais il faut la rappeler ici pour sa valeur historique parce qu'elle traduit l'atmosphère d'une époque avec sa tonalité émouvante d'où la poésie n'est pas absente :

« Il y a une loi sur laquelle je suis obligé d'insister... C'est la loi sur les congés payés. Cette loi, combinée avec l'institution, la création d'un Sous-Secrétariat d'Etat aux Loisirs et aux Sports, était la base d'une des charges imaginées contre moi. On me reprochait d'avoir fait perdre le goût du travail aux ouvriers français et d'avoir encouragé chez eux ce que des personnages officiels ont appelé l'esprit de jouissance et de facilité... On s'est rendu compte que le loisir n'était pas la paresse,



que le loisir est le repos après le travail, que le loisir et le sport étaient à la fois pour l'ouvrier la santé et comme une réconciliation avec une espèce de vie naturelle dont il est trop souvent séparé et frustré. Quand je pense à l'ensemble de cette œuvre à laquelle on a imputé tant de méfaits, tant de maléfices, j'y pense, moi, avec beaucoup d'émotion. Je ne suis pas sorti souvent de mon cabinet ministériel pendant la durée de mon ministère, mais chaque fois que j'en suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne et que j'ai vu les routes couvertes de ces théories de « tacots », de « motos », de tandems, avec des couples d'ouvriers vêtus de « pull-over » assortis et qui montraient que l'idée du loisir réveillait même chez eux une espèce de coquetterie naturelle et simple, tout cela me donne le sentiment que par l'organisation du travail et du loisir, j'avais, malgré tout, apporté une espèce d'embellie, d'éclaircie dans des vies difficiles, obscures, qu'on ne les avait pas seulement arrachés au cabaret, qu'on ne leur avait pas seulement donné plus de facilité pour la vie de famille, mais qu'on leur avait ouvert la perspective d'avenir, qu'on avait créé chez eux un espoir »<sup>34</sup>.

Jules Moch raconte combien Léon Blum était sensible à l'allégresse des travailleurs qui avaient gagné leur repos, leur loisir, leur dignité, leur liberté. Ainsi, un jour qu'ils partaient ensemble pour une réunion, le Président du Conseil fut ému aux larmes par le spectacle qu'il observait : « Nous avons croisé des dizaines de ces couples, pédalant joyeusement vers la liberté »<sup>35</sup>, et ce simple spectacle avait provoqué l'intense émotion de Léon Blum.

Les ouvriers ont obtenu le droit au loisir, mais il faut encore qu'ils puissent en jouir. Ce n'est pas tout de partir à bicyclette ou en train, tout le monde n'a pas de la famille en province, et il est hors de question pour les ouvriers d'aller à l'hôtel, vu leurs bas salaires.

Or, la France est dotée d'auberges de jeunesse. Marc Sangnier, le fondateur du *Sillon*, le militant de la paix et de la coopération internationale avait en effet ouvert l'été 1929 la première auberge de jeunesse en France, « L'Epi d'or », dans son propre domaine de Bierville, de la commune de Boissy-la-Rivière en Seine-et-Oise. Il explique lui-même la raison de cette création :

« Eh, bien, lorsqu'en 1926, nous tenions à Bierville notre grand Congrès démocratique international pour la Paix, ce congrès qui fut un événement mondial, qui réunit surtout des jeunes de plus de trente nations, je constatai avec une certaine tristesse que les jeunes Français n'avaient pas la même allure que les jeunes étrangers. Les jeunes Français arrivaient là avec leur valise, avec leur canne ou leur parapluie, figurez-vous ! tandis que les jeunes étrangers étaient en culotte courte, sac au dos, avec des blousons aux couleurs éclatantes. Ils donnaient une impression de fraîcheur, d'ardeur et de jeunesse.



Et en causant avec eux, je me rendis compte qu'une des organisations qui contribuait le mieux à donner à tous ces jeunes, en particulier aux jeunes Allemands qui n'étaient certes pas nazis à ce moment-là, l'allure que nous remarquions et que nous admirions en eux, c'étaient les Auberges de la Jeunesse. Alors, dès cette époque, dès 1926, j'ai eu l'idée d'introduire en France les Auberges de la Jeunesse »<sup>36</sup>.

Jean Sangnier, fils de Marc Sangnier, évoque ce congrès de 1926 qui succéda à un premier Congrès de la Paix très modeste tenu en 1920 à Paris. Des Allemands étaient venus et avaient pris la parole publiquement, ce qui avait provoqué chahut et scandale :

« — Des boches à Paris, c'est la faute de Marc le boche, disait-on alors. Mais la porte s'était entr'-ouverte. En 1926, il y eut 6 000 congressistes. Trois tentes d'aviation, prêtées par le Ministre de la Guerre, Painlevé, formaient un immense réfectoire. Il y avait des commissions de travail où on aborda les problèmes des pays en voie de développement etc ; on parla des AJ, lieux de rencontre qui permettaient le contact entre les jeunes issus de milieux divers. Les Français faisaient piètre figure à côté des Allemands avec leurs mandolines. Le ministère des Affaires étrangères à Paris fit une réception et un banquet pour les représentants du congrès. Ceux-ci sont arrivés, à la stupéfaction des huissiers, en culottes courtes ! »<sup>37</sup>.

L'institution n'a pas beaucoup de succès au début. Il n'est certes pas dans la mentalité française d'aller effectuer des randonnées dans la nature, en compagnie de camarades. Pour se distraire, le bal du samedi soir, le bistrot ont beaucoup plus d'adeptes.

« De toute évidence, la jeunesse française d'alors ne nourrissait aucune des aspirations des Wandervögel. A un jeune homme de cette époque, en général, l'existence au grand air ne souriait nullement... Les sports étaient à peu près inconnus... La fréquentation la plus régulière possible des cinémas et des dancings paraissait devoir être, chez nous, la seule préparation convenable à l'existence »<sup>38</sup>.

La complexité de la réalité française du début du siècle veut qu'une deuxième institution d'auberges voie le jour, laïque celle-ci. La Ligue de Marc Sangnier, le Centre Laïque, fondé essentiellement par les organismes de l'enseignement et de la gauche républicaine, vont se heurter au même problème :

« Il faut en une certaine mesure, susciter chez les jeunes le goût du tourisme et du plein air..., il faut créer non seulement les gîtes mais l'habitude de s'en servir »<sup>39</sup>.

Rien n'y fait. Jusqu'en 1936, les auberges de jeunesse ne sont fréquentées que par une élite, formée surtout d'étudiants et d'instituteurs. A partir de l'été 1936 par contre, les auberges de jeunesse connaissent



un afflux considérable de jeunes, avides de jouir, sans tarder, de leur loisir tout fraîchement acquis. Ils vont pouvoir partir. Peut-on ressentir aujourd'hui l'émotion contenue dans ce mot ? Le témoignage de cette jeune ajiste est significatif :

« J'appartiens à cette jeunesse laborieuse qui, la semaine de travail terminée, se posait cette éternelle question « Que faire de mon dimanche ? Cinéma, théâtre, papotages chez une camarade... Pas de sport, faute d'entraînement. Une vie morne et diminuée... Tout cela à vingt ans ! « Et puis, j'ai connu les auberges qui répondirent à mon désir d'évasion, de vie au grand air. Pour le corps : exercices et saines fatigues. Pour l'esprit : atmosphère saine, camaraderie pure, vie collective, chansons, gaieté et en même temps discipline »<sup>40</sup>.

Léo Lagrange savait que pour instituer le loisir réel des travailleurs, il aurait besoin de multiples collaborations. Il s'intéressa tout d'abord aux organismes déjà existants et donc aux auberges de jeunesse, non pas de manière administrative, mais avec toute la force ardente de sa nature passionnée.

Quel ajiste n'est pas, encore aujourd'hui, bouleversé à l'évocation du discours que Léo Lagrange leur tint un après-midi dans la carrière de Villeneuve-sur-Auvers ? Tous, les yeux humides et la voix tremblante parlent de l'événement qui a gardé valeur de symbole.

En fait, Léo Lagrange sera désormais associé à la vie des auberges qui ne le laisseront plus jamais indifférent. De nombreuses mesures sont prises qu'il énumère à la Chambre des Députés le 28 juillet 1936 : elles touchent soit directement soit indirectement les auberges.

Léo Lagrange participa à plus d'une sortie, d'une fête ou d'une veillée. Mme Grunebaum-Ballin, la Secrétaire générale du CLAJ, confirme cet intérêt : « Notre mouvement n'a pris un grand essor qu'à l'arrivée du Front Populaire grâce à l'aide continue et enthousiaste de Léo Lagrange. Il n'a cessé de nous aider matériellement et idéologiquement, constatant comme nous que nous avons atteint notre objectif et que la fusion sociale et l'entente internationale des jeunes se réalisaient dans les auberges »<sup>41</sup>.

Il est vrai que « Madeleine et Léo, avec leur fils Serge partent souvent rejoindre « les congés payés » ; ils se rendent compte sur place de ce qui est réalisé, des problèmes qui se posent encore. Le « Ministre » sera avec « les ajistes », « les congés payés », les militants du sport travailleur bien plus souvent qu'avec « les officiels ». C'est là le secret de son œuvre : une simplicité naturelle, un don du contact humain qui le font se trouver de plein pied avec les préoccupations de chacun. Les plans s'élaborent autant dans les veillées de jeunes que dans les bureaux gouvernementaux »<sup>42</sup>.

Madeleine Lagrange nous écrit : « Le premier dimanche après la formation du gouvernement Léon Blum en juin 36, nous nous rendîmes à



la coupe Davis de tennis (Borotra fut très aimable, tout surpris de voir un jeune ministre du Front Populaire à la belle allure et son épouse, simplement vêtue d'un petit tailleur, seyant quoi que bon marché). Pour le second dimanche, le Président Grunebaum-Ballin, Popy pour les intimes, nous fit la surprise de nous amener dans une clairière occupée par des ajistes. Pierre Jamet joua sur son pipeau le Boléro de Ravel. En chœur, ils chantèrent « Ma blonde ». Le chant, à vrai dire soviétique, nous plut : il était frais et plein d'entrain... » Allons au-devant de la vie, Allons au-devant du matin, Debout, amis, il va vers le soleil levant, Notre pays ! » (Le général Staline ne s'était pas encore montré sous son plus mauvais jour en 1936). Et ce fut une éclaircie »<sup>43</sup>.

Léo Lagrange n'est pas seulement présent au CLAJ ; à la Ligue, il participe à la réunion hebdomadaire du 15 octobre 1936.

« Les jeunes avaient accueilli Léo Lagrange chez eux, comme un des leurs, avec une simplicité candide. Et Léo Lagrange aussi, paraissait chez lui »<sup>44</sup>.

Pour mieux montrer son intérêt aux auberges, le Sous-Secrétaire aux Sports et aux Loisirs assiste à la 6<sup>e</sup> Conférence Internationale des Auberges de Jeunesse à Paris et il lance un message d'espoir de rapprochement des jeunes issus de tous les milieux sociaux, car, l'auberge de la jeunesse, c'est « un foyer de vie collective où le jeune intellectuel et le jeune ouvrier, la jeune dactylo et la jeune paysanne forgeront cette unité morale de la jeunesse de notre pays et du monde sans laquelle il n'y a pas de salut possible »<sup>45</sup>.

Le contact de ce jeune « ministre » avec les usagers des auberges est empreint d'une rare simplicité. POM raconte :

« Pour nous, les jeunes des auberges de jeunesse de l'époque, il fut, certes, au début très intimidant. La première fois que je le rencontrai, dans les locaux du 18, rue de Tilsitt, près de l'Arc de Triomphe, où étaient installés ses bureaux, je fus frappé par son souci de répondre à nos besoins. Pas de grandes phrases, mais beaucoup de questions. La précision de celles-ci et l'attention qu'il apporta à nos réponses m'impressionnèrent. Il avait pleine conscience de la mission qui lui était confiée et tenait à établir rapidement un contact solide et durable avec ceux pour qui il travaillait »<sup>46</sup>.

Sa participation à l'inauguration de l'auberge de Dammartin-sur-Tigeaux est un autre exemple de son rapport naturel, quasi-familier avec les ajistes : « Tous les autres officiels partis, Madeleine et lui, assis dans l'herbe, participèrent à la veillée animée par Pierre Jamet et son groupe Dix-Huit ans »<sup>47</sup>.

Ce 21 juin 1936, il dit « simplement et chaleureusement combien il approuvait notre idéal, notre lutte permanente contre les puissances des téné-



bres, de maladie, de mort, combien il aimerait à se mêler à nos chants et à nos jeux »<sup>48</sup>.

Une autre fois, à l'auberge de St-Gervais-les-Bains en Haute-Savoie, il prit encore place au milieu des ajistes, à la veillée et « sans se lever de sa place près du feu, (il) prononça quelques mots, en insistant sur le fait que nos sorties en auberges n'étaient pas, ne devaient pas être une évasion, une fuite devant les problèmes du travail mais une occasion d'enrichissement dans la vie collective et les contacts avec la population locale... Dans ces occasions, Monsieur le Ministre n'était plus qu'un grand frère parmi nous... il ne nous intimidait plus, notre ministre, il avait été adopté, c'était l'un d'entre nous, le plus lucide, le plus actif et il pouvait exiger beaucoup de tous »<sup>49</sup>.

Madeleine Lagrange parle du soutien que son mari ne cessa d'apporter aux auberges : « Dans les faibles limites de ses moyens financiers, mais dans ses moyens d'éloquent propagandiste, Léo Lagrange fit monter beaucoup, en dix-huit mois, le taux de fréquentation des auberges »<sup>50</sup>.

L'intérêt de Léo Lagrange est tel que le CLAJ l'élit président au seuil de l'année 1938, le mandat de Georges Lapierre venant à expiration<sup>51</sup>. On lui fait fête : « Votre présence parmi nous soulève un immense espoir...

Vous voici maintenant le premier « responsable » des AJ, et pas seulement un responsable administratif. Nous sommes encore quelques-uns à nous souvenir que vous avez couché dans lit d'auberge, chanté avec nous autour d'un feu de camp. Puisque vous êtes là, avec nous, à notre tête, c'est que le grand espoir de 1936 n'est pas mort »<sup>52</sup>.

Léo Lagrange est désormais associé à la vie du CLAJ, mais il ne se confine pas dans un rôle administratif. Certes, il est présent à toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais il n'oublie pas ses amis ajistes. Il soutient leurs revendications d'autonomie et d'auto-gestion qu'ils réclament à corps et à cris par la voix des Clubs d'usagers qu'ils ont créés dès 1935. Léo Lagrange se fait le défenseur des jeunes au sein du Conseil d'Administration, ému et irrité par la volonté de cette jeunesse ajiste turbulente, avide de pouvoir ; il lui fait confiance et proclame que : « le Club des usagers est le gardien de l'esprit des auberges »<sup>53</sup>. Ce soutien inconditionnel s'explique par le fait que cela corrobore ses propres idées : il avait lui-même ébauché le plan des Clubs de loisirs qu'il n'a certes pas eu le temps de créer, mais qui virent le jour en 1951, date de la création de la Fédération Nationale Léo Lagrange<sup>54</sup>. Il se mêla à la vie ajiste en toute simplicité : nous l'avons vu à la fête de Villeneuve-sur-Auvers, moment de grâce immortalisé par les photos de Pierre Jamet ; les 25 et 26 juin 1938 encore, alors que le Rallye de Locquignol était organisé en forêt de Mormal, un ajiste raconte : « Nous eûmes le plaisir de recevoir notre Président Léo Lagrange.



Il vint tout simplement — en ajiste — s'asseoir autour de notre feu de camp. Et bien entendu, comme tout ajiste digne de ce nom, Léo Lagrange s'est joint à nos chœurs et entonna avec nous nos vieux chants d'auberges »<sup>55</sup>.

Il fut présent aux Congrès des Auberges du CLAJ et parallèlement aux Congrès des usagers de Toulouse en 1938, de Lille en 1939. Lorsque, le 9 juin 1940, il tombe à Evergnicourt, il était normal que les ajistes ressentent violemment et douloureusement la perte de leur ministre, leur président, leur ami. « Léo Lagrange, pour nous, jeunes, fut celui qui posa la première pierre, c'est un bâtisseur »<sup>56</sup>. Il fut un pionnier par son œuvre mais aussi par son style à la fois énergique, simple et familier. POM, un ajiste de première heure, évoque une dernière fois celui qui laissa son empreinte malgré un passage fugitif dans les auberges :

« Je le revois dans nos sorties, dans nos feux de camp, dans nos auberges comme dans nos congrès, congrès de jeunes où les thèses s'affrontaient, où chacun avait envie de parler et où Léo Lagrange restait à sa place, n'était plus du tout le ministre, n'était plus du tout le président de l'organisation des auberges, était tout simplement un usager des auberges qui voulait les réorganiser, qui voulait apporter un instrument parfait pour les jeunes qui avaient besoin de sortir »<sup>57</sup>.

Témoignage émouvant aussi que celui de Léon Blum qui parle avec ferveur de son ami Léo Lagrange, de sa jeunesse, son enthousiasme, son énergie, sa foi, ses « vertus héroïques »<sup>58</sup>, ses « convictions passionnées et intransigeantes »<sup>59</sup>. Il fallait bien toutes ces qualités pour réussir à faire admettre des lois révolutionnaires qui bouleversaient les mentalités d'une société lente à suivre la transformation profonde qui s'opérait ; il fallait bien les efforts conjugués de l'instigateur du loisir et de son organisateur pour que triomphe l'invention créatrice sur l'immobilisme conservateur.

Le gouvernement du Front Populaire fut de courte durée, mais socialement, il imprima à la France des réformes irréversibles sur lesquelles on reviendra certes, mais qu'aucune réaction ne put anéantir totalement. Selon André Chamson, il a créé un nouveau visage comme la liberté, son symbole :

« Ce serait celui d'un jeune homme bruni de soleil, aux muscles longs, habitué à la marche et aux morsures du ciel, à l'âme candide et pourtant sans naïveté, qui chante en marchant à côté d'autres jeunes hommes semblables à lui-même et différents de lui comme des frères : Allons au-devant de la vie... Allons au-devant du matin »<sup>60</sup>.

On l'a reconnu, ce jeune homme, c'est le jeune ajiste qui s'en va sur les routes, avec à la bouche une chanson, l'hymne des auberges.

Les jeunes qui partent en vacances pour la première fois, découvrent



les auberges de jeunesse. « Il y avait bien des AJ déjà, mais peu d'ajistes »<sup>61</sup>. 1936 va apporter un afflux de nouveaux usagers aux auberges qui pour l'heure les accueille avec empressement. Cette arrivée massive va néanmoins influencer sur l'institution elle-même qui devra subir des transformations pour s'adapter à une réalité sociale différente.

Face à la crise de croissance, les usagers des auberges, conscients de leur mission, s'attachent à encadrer cette jeunesse ardente et turbulente. Ils partent tous ensemble « au-devant de la vie » et forment désormais l'espoir de la nation, au seuil de la plus grande catastrophe de l'histoire de notre temps.

Pourtant, pendant la guerre, ce sont ces mêmes jeunes qui parviendront à sauvegarder tout à la fois les auberges de jeunesse et leur idéal ; ce sont encore eux que l'on retrouvera à partir de la Libération dans les diverses institutions du tourisme social et de l'éducation populaire.

Les auberges de jeunesse, implantées en France à l'instar de l'Allemagne, eurent leur originalité propre. Leurs adeptes sont des « ajistes ». Soulignons que c'est le seul pays où un vocable est créé pour désigner le jeune qui prend plaisir à se retrouver même en dehors de l'auberge pour vivre sa nouvelle philosophie : l'ajisme.

Les auberges favorisent la recherche de la fraternité européenne par delà les différences de sexe, de race, de religion, de nationalité, de hiérarchie sociale. Elles amorcent une transformation du paysage socio-culturel de la France d'aujourd'hui. La consécration de la jeunesse, la recherche de la spontanéité, de la camaraderie, de la mixité, du franc-parler ont une valeur d'anticipation. L'amour de la nature, avec déjà le souci de la protection de l'environnement, annonce les mouvements écologiques tandis que le naturisme débouche sur la libération du corps et conduit à l'exagération actuelle du culte de la bonne forme physique associé de façon inéluctable à la réussite du loisir.

Dans le domaine artistique et littéraire, les ajistes encouragent l'épanouissement de l'art moderne, à la recherche d'une expression nouvelle. Jacques Prévert, Joseph Kosma sont applaudis aux veillées d'auberges avant de connaître la consécration du grand public.

Le style même de l'animation ajiste exerce une influence durable sur l'art actuel où une large part est laissée à la spontanéité.

« Ce qui a débouché sur le café-théâtre est un lointain descendant de la forme de spectacle ajiste, de même que la vision du comédien aux tréteaux ambulants est de l'idéologie ajiste »<sup>62</sup>.

Les auberges de jeunesse françaises furent certainement plus que des gîtes d'étapes ; ancêtres de la Maison de la Culture, elles furent des foyers de poésie vivante.

*Lucette Heller Goldenberg*  
Université de Cologne  
R.F.A.



1. « Allocution de Paul Grunebaum-Ballin le 24 octobre 1961 lors de la remise à la ville de Stains de l'édifice destiné aux loisirs culturels : Centre Culturel Paul Eluard ». Archives POM.
2. Jean-Louis Chappat. Les Chemins de l'Espoir ou Combats de Léo Lagrange. Ed. Fédération Léo Lagrange. 1983. pp.157-159.
3. En 1932, Léo Lagrange était intervenu sur le scandale de l'Aéropostale, en 1933, sur la situation des ouvriers en Avesnois, et cela à la Chambre des Députés. En 1934, il avait interpellé le gouvernement sur l'affaire Stavisky.
4. Le Populaire, 8 juin 1936.
5. L'équipe du Sous-Secrétariat est composé d'Etienne Bécart, chef du secrétariat particulier de Léo Lagrange, Edouard Dolléans, Arnold Bontemps, Marcel Bouchonnet, Paul Feder, Robert Fuzier, Raymond Siroux, Pierre Marie, Mmes Charlotte Brun et Madeleine Lagrange, les Capitaines Gaston Roux, André Clayeux, Jean Lacabane, Jean-Louis Chappat. Les Chemins de l'Espoir ou Combats de Léo Lagrange. op. cit., pp.165-166.
6. Jacques Fourcade. « De l'organisation des loisirs ». Le Figaro, 14 juin 1936.
7. Entrevue avec Robert Auclair le 30.10.1977. Il serait intéressant de voir l'accueil des lois sociales du Front Populaire par la presse. Nous n'avons pas effectué cette recherche qui mérite à elle seule une étude particulière.
8. Léon Blum. L'Œuvre de Léon Blum. 1940-1945. « La prison et le procès. » Albin Michel. Paris. 1955, pp.157-158.
9. *ibid.* p. 329.
10. Daniel Guérin. Front Populaire : Révolution manquée. Julliard. 1963.
11. Bénigno Cacérès. Allons au-devant de la vie. Petite Collection Maspéro. Paris. 1981, p.29.
12. Léon Blum. L'Œuvre de Léon Blum. op.cit., p. 285.
13. Jean Lacouture. « Les Travailleurs à la mer ». Le Nouvel Observateur. 28 juin 1976.
14. Léo Lagrange. Débats Parlementaires de la Chambre des Députés. Séance du 14 déc. 1936, p.3607.
15. Conversation entre M. Lagrange et M. Spencer Miller, représentant de l'Américain Youth Association. In Eugène Raude, Gilbert Prouteau. Le Message de Léo Lagrange. La Compagnie du Livre. 1950, pp.131-132.
16. Léo Lagrange. « Editorial ». Vu. 25 juillet 1936. Numéro spécial sur l'organisation des loisirs établi en collaboration avec la Ligue Française de l'Enseignement. Texte repris dans Conquêtes. N° 7, janv. 1947 sous le titre « Un document inédit de Léo Lagrange. Le programme précis d'un précurseur ».
17. Léo Lagrange. Débats Parlementaires de la Chambre des Députés. Séance du 9 juillet 1936, p.1864.
18. Robert Chapatte, Michel Decaudin, Jacques Paoli, Joseph Pasteur, Xavier Marchetti. 1936, nos 20 ans. André Balland. Paris, 1967, p.145.
19. Georges Ravon. Le Figaro. 5 août 1936.
20. 36 ans en 36. Léo Lagrange. Plaquette éditée par la Fédération Nationale Léo Lagrange. p.4.
21. Maurice Deixonne. Editorial. Jeunesse, Culture et Loisir. N°10. Revue bimestrielle de la Fédération Nationale des Clubs de loisirs Léo Lagrange. Mai-juin 1960 (20<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Léo Lagrange).
22. Léon Blum. L'Œuvre de Léon Blum. « A l'échelle humaine ». Albin Michel. Paris, 1955, pp.460-461.
23. Marc Augier. Les Copains de la Belle Etoile. Denoël, 1941, p.85.
24. Maurice Guérin. « A propos de l'occupation des usines : ce qui est en question ». L'Aube. 3 juin 1936.
25. Léon Blum. « Allocution télévisée le 31 décembre 1931 ». L'Exercice du Pouvoir. Discours prononcés de mai 1936 à janvier 1937. Gallimard, Paris, 1937, p.344.



26. Simone Weil (sous le pseudonyme de S. Galois). « La Vie et la grève des ouvrières métallo ». La Révolution prolétarienne. N° 224. 12<sup>e</sup> année. 10 jui 1936, p.151.
27. *ibid.*
28. « Renaissance du syndicalisme ». La Révolution prolétarienne. N° 228, 12<sup>e</sup> année, 10 août 1936, p.232.
29. Marceau Pivert. « Tout est possible ». Le Populaire. 27 mai 1936.
30. Pierre Mendès France. « L'Histoire en Jugement ». Série André Brissaud. « Léon Blum ». 1<sup>ère</sup> chaîne TF 1. 25 juillet 1979, 20h35.
31. Pierre Daix, *ibid.*
32. J.M. Durand-Souffland. « Il y a 40 ans, les vacances cessaient d'être un rêve ». Le Monde. 19.6.1976.
33. Madeleine Léo Lagrange. « 1936, an I du bonheur ». Revue Janus. Nlle librairie de France et Robert Laffont. Paris, 1965.
34. Léon Blum. L'Œuvre de Léon Blum. Réplique de Léon Blum au procès de Riom à l'audience du 11 mars 1942. *op.cit.* pp.288-289.
35. Jules Moch. Le Front Populaire, Grande Espérance. Perrin. Paris, 1971, p.161.
36. Marc Sangnier. L'Histoire des Auberges de la Jeunesse. *op.cit.*, p.4.
37. Entrevue avec Jean Sangnier le 22.2.1978.
38. Gaétan Fouquet. Manuscrit. Archives Arne Bjornson-Langen, p.31.
39. L'Eveil des Peuples. N° 9. 2<sup>e</sup> année. 1.1.1933, p.4.
40. Alice Goldgouber. « La Vérité vraie ? et toc ». Le Cri des Auberges de jeunesse. N° 22, Déc. 1936, p.9.
41. Lettre de Mme Grunebaum-Ballin du 8.3.1968.
42. Jeunesse, Culture et Loisirs. N° 10, pp.16-17.
43. Lettre de Madeleine Lagrange du 16.3.1976.
- L'image de Staline n'est pas encore troublée malgré l'assassinat de Kirov le 1.12.1934, les procès qui commencent en 1936.
44. L'Auberge de la Jeunesse. N° 24. 3<sup>e</sup> année. Nov. 1936, p.1.
45. Eugène Raude. Gilbert Prouteau. Le Message de Léo Lagrange. *op. cit.*, p.129.
46. POM. « Rencontre avec Léo Lagrange ». 36 ans en 36. *op.cit.* p.6.
47. *Ibid.*
48. « Merci M. le Ministre, notre ami ». Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 14. Juillet 1936, p.1.
49. POM. « Rencontre avec Léo Lagrange ». 36 ans en 36. Léo Lagrange. *op.cit.*, pp.6-7.
50. Lettre de Madeleine Lagrange du 20.2.1976.
51. Conseil d'Administration du CLAJ, 4 fév. 1938, pp.157-158.
52. Les Usagers. « Léo Lagrange, Président du CLAJ ». Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 35, 5<sup>e</sup> année. Mars 1938, p.3. De même que les auberges de jeunesse préfiguraient l'esprit de 1936, celui-ci se prolonge après la chute de Léon Blum en 1937 dans les auberges, comme le montre l'enthousiasme soulevé par l'élection de Léo Lagrange à la tête du CLAJ en 1938.
53. Le Cri des Auberges de Jeunesse. Numéro spécial. Mai 1937, p.1.
54. Elle fut créée par un groupe de jeunes socialistes autour de Pierre Mauroy. « Le but de la Fédération était de donner un contenu positif au temps libre dont les travailleurs disposaient depuis le Front Populaire, sans qu'ils aient toujours les moyens matériels et moraux d'en trouver l'emploi. Il s'agissait donc, avec des moyens modestes, de promouvoir la culture populaire et le sport parmi les jeunes ». (Lettre de Maurice Deixonne du 22.2.1979). Léo Lagrange avait lui-même exposé sa conception du Club de loisirs : « Au club, on viendra d'abord pour lire, pour se distraire, pour jouer, pour réunir la chorale, pour préparer une fête, pour organiser la sortie du dimanche, les vacances heureuses. On y viendra, ensuite, pour échanger sans contrainte les fruits des expériences différentes. Le mineur et l'artisan, le maçon et l'employeur, l'instituteur et le paysan sentiront ainsi, peu à peu, plus profonde, au-delà de la diversité des techniques, l'unité du travail humain. Le club organisera des conférences, des visites de musées, de villes, d'usines. Il sera le protecteur bienveillant et naturel des auberges



de la jeunesse dont ses jeunes adhérents seront les hôtes et l'animateur nécessaire d'une vie sportive ouverte aux masses populaires de notre pays ». (Eugène Raude. Gilbert Prouteau. Le Message de Léo Lagrange. *op.cit.*, pp.125-127). Cette définition pourrait aussi bien s'appliquer aux Clubs d'usagers d'autant que Léo Lagrange recommande l'autogestion ce qui avait provoqué les frictions entre usagers et dirigeants. Pour lui, le club des loisirs, « c'est aux travailleurs eux-mêmes qu'il appartient de le créer, de le diriger de le faire vivre sans contrainte sinon sans appui ». (*ibid.*)

55. Au-devant de la Vie. Bulletin mensuel des Auberges de Jeunesse du Nord. N°14, 2<sup>e</sup> année, août-sept. 1938.

56. POM in Eugène Raude. Gilbert Prouteau. Le Message de Léo Lagrange, *op.cit.*, p.147.

57. Eugène Raude. Gilbert Prouteau. Le Message de Léo Lagrange, *op.cit.*, p.148.

58. Léon Blum. L'Œuvre de Léon Blum. *op.cit.*, p.288.

59. Léon Blum. Préface. Eugène Raude. Gilbert Prouteau. Le Message de Léo Lagrange, *op.cit.*, p.13.

60. André Chamson. « Au-devant de la vie ». Vendredi, 21 août 1936.

61. Hans. Au-devant de la vie. *op.cit.* N° 11, 2<sup>e</sup> année. Mai 1938, p.1. Archives Jean Effel classées sous le numéro V 459.

62. Entrevue avec Marc Paillet le 25.5.1978.



# Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord

Christophe Boussemart

« Le syndicat d'initiative (...) continue de dénoncer et rectifier chaque fois que l'occasion s'en présente les exagérations que certains journaux et certains voyageurs étrangers commettent dans leurs récits de ce qui peut se passer en France actuellement. C'est ainsi que le Président du Conseil a fort bien fait de rectifier dans un communiqué certaines exagérations de journaux anglais sur les répercussions des grèves, et nos amis du Télégramme ont opportunément dénoncé l'erreur de ces touristes qui, ayant vu un camion chargé de jute brûler fortuitement à Condette avaient gratuitement attribué cet incident de la circulation routière à une cause qu'il n'avait pas ».

L'AVENIR DU TOUQUET, mensuel, juin 1936.

## Les congés-payés vus par les militants

Pas plus que dans le reste de la presse on ne retrouve dans l'*Avenir*<sup>1</sup> de témoignage sincère quant au « vécu » des congés-payés. Pourtant une exception est à noter parmi les articles consacrés à ce propos généralement empreints des lieux communs les plus désolants. Le 14 août 1938, un article de la rubrique « Douai » intitulé « avec les congés payés vers la mer » dresse un tableau dont plusieurs constantes figurent dans d'autres témoignages. Nous en citerons les passages les plus significatifs :

« Les trains sont partis bondés. Dans les compartiments, les voyageurs sont comme des harengs en boîte. Il y a des valises et des paquets partout et les femmes soucieuses de ne rien égarer les comptent et les recomptent des yeux. Il fait une chaleur torride mais, quand même, il y a de la joie dans l'air. Des pincés sans-rire lancent des quolibets et tout le monde rit de bon cœur. Pour quelques jours on a dit adieu à la mine et à l'usine : on s'en va vivre la vie de rentier. On parle déjà des bonnes parties qu'on va faire au bord de l'eau : on fera trempette ; on ira en mer faire de bonnes ballades, on mangera des moules et du poisson et des crevettes (...). Et les enfants jacassent, piétinent, vont et viennent. Les mamans crient (...) les papas sont « fin-bénache ». Au bout d'un quart d'heure, on sort la miche de pain, le saucisson, le litre de



rouge et l'on attaque le repas prévu au programme des réjouissances. Car faire le voyage dans le train sans manger sur le pouce ce ne serait pas dans le jeu. La digestion aidant et la fatigue venant, un calme relatif s'établit. Ceux qui occupent les coins ferment les yeux et sommeillent. En cours de route, dans les grandes gares, il y a afflux de voyageurs ; on ne sait où les caser. On ajoute des wagons à Arras, à Saint-Pol. Et le train reprend sa route et finit même par arriver. Le débarquement se fait dans le bruit de la locomotive qui halète, dans les appels, dans les cris, dans le tumulte, dans la cohue (...). Aussitôt arrivés au cantonnement, ils s'installent sous l'œil un peu méfiant des proprios qui n'ont pas encore l'habitude de recevoir gentiment les envoyés... de Blum et de Léo Lagrange (...). J'ai voulu assister à leur court bonheur et je les ai cherchés sur les plages de la mer du Nord et de la Manche. Je les ai trouvés surtout au Portel, à Calais, et à Malo. J'en ai vu aussi mais ils étaient peu nombreux, à Wissant, au Gris-Nez, à Audresselles, à Wimereux, à Boulogne. A Boulogne, ils baguenaudaient sur le port, intéressés par l'arrivée et le déchargement des nombreux bateaux de pêche. Ils se faufilaient parmi les grues, les caisses de poisson, les tonneaux de sel, les chariots et les camions des mareyeurs, les bennes chargées de charbon ou de blocs de glace. Ils se mêlaient aux débardeurs et aux pêcheurs. Ça les amusait de voir travailler les autres et ils paraissaient médusés par l'activité fébrile qui, tous les matins, règne sur les quais de notre premier port de pêche (...). L'Angleterre ! Pays que leurs imaginations voient comme une terre lointaine alors qu'en une heure on traverse le détroit. Les bateaux tout blancs à plusieurs étages, les faisaient rêver à des voyages qui ne doivent jamais finir (...). Ils étaient heureux, si heureux que l'on voyait l'amitié les unir davantage. Ils seraient mieux que d'habitude le bras de leur femme et les mains de leurs enfants. Il y avait, dans leurs gestes et sur les figures, plus de douceur, et le spectacle de leur bonheur faisait plaisir à voir ».

En dehors de l'aspect pittoresque et de l'enthousiasme qui se dégage de ce témoignage, on remarquera qu'ici aussi le témoin insiste sur la curiosité éprouvée par les vacanciers envers le travail « des autres ». Sur ce point les vacanciers du nord ne furent que modérément dépayés par un voyage qui, finalement, ne dépassait que rarement les bornes du département.

Quelques semaines plus tard, le 4 septembre 1938, l'Avenir nous livre un autre témoignage, tout aussi vivant, dans la rubrique « Au delà de Douai » et intitulé « Les « congés payés » sont rentrés ». Comme précédemment, la qualité du témoignage exige que nous en citions de longs extraits.

« Les « congés payés » sont rentrés au bercail et dès le lendemain matin ils ont repris le chemin de l'usine ou de la mine. Ce n'est point d'ailleurs sans une petite pointe de mélancolie, qu'ils s'efforçaient d'ailleurs de cacher, qu'ils ont quitté la mer ; ce n'est point sans regrets



qu'ils se sont séparés des amis qu'ils ont connu au hasard des rencontres, sous le signe de la sympathie qui unit les ouvriers. Ils ont retrouvé la maison du coron qui les a consolés du gîte étroit qui les a abrités pendant le temps de leur court bonheur. La vie d'autrefois les a repris et l'engrenage qui les entraîne chaque jour a recommencé de grincer au rythme monotone qu'ils avaient oublié. Mais ils ont rapporté une ample provision de souvenirs qui va leur permettre d'attendre sans trop d'impatience les prochaines vacances. Le soir, en famille, ils feront revivre les joies passées, et quand ils seront réunis au cabaret pour la traditionnelle partie de carte, en « cafougnettes » qu'ils sont, ils feront des plaisirs simples qu'ils ont gouttés, des récits qui feront luire des regards d'envie et sonner clair et joyeux des rires malicieux.

Je les ai vus les uns sur les autres dans leur petit logement en rapport avec leur modestes ressources. Souvent, il se composait d'une chambre et d'une cuisine. Dans la chambre les lits se touchaient et souvent le soir, on en dépliait un autre, rangé pour la journée dans un coin quelconque — Bah ! disaient-ils, il faut savoir se gêner — Et comme ce sont des débrouillards, ils s'arrangeaient pour que ça allât quand même. Les filles se couchaient les premières, puis on éteignait les lumières et les parents se glissaient dans les draps à tâtons. Les garçons, eux, dépliaient leur lit près du fourneau de la cuisine. Au premier jour, le père se levait sans bruit et s'en allait cueillir des moules ou essayer de capturer le plus beau des merlans. Quelques heures après toute la famille était réunie sur le sable.

Les repas étaient simples et rapidement expédiés. La vaisselle, faite en commun, était vite rangée dans le placard. La plus grande partie de la journée se passait à respirer l'air pur venant du large et à contempler le spectacle sans cesse renouvelé des vagues qui se soulèvent, menaçantes, pour retomber calmes et paisibles en s'étalant sur la grève.

Comme ils n'étaient pas seuls au bord de l'eau, ils ont assisté à des scènes qui les ont fait rire de bon cœur et ils ont vu des « tableaux » qui mettaient dans les yeux moqueurs cette petite flamme malicieuse qui, par contagion, gagnait les yeux de leurs voisins. Des messieurs bedonnants, en caleçon de bain faisant valoir leurs formes, si on peut dire, passaient à proximité en faisant le beau. Des « madames » sur le retour, aux chairs effondrées, décolletées jusqu'aux reins d'un côté et jusqu'au nombril de l'autre, jouaient à retrouver une jeunesse hélas déjà bien loin ; on eut dit, pour certaines, des vieilles sorcières en tenues d'ondines de mascarade. Des jeunes montraient, sans aucune gêne, leurs cuisses, leurs fesses, leur dos et les femmes, en supplément, laissaient deviner des seins à peine voilés. Il y avait là, réunies devant leurs yeux, toutes les beautés et toutes les tares qui, physiquement, accablent le genre humain ; car la beauté est aussi quelquefois difficile à porter. Et de voir des corps en échelas ou en boule, ou dissymétriques, le postérieur toujours en retard d'une cinquantaine de centimètres sur une



abondante poitrine, ça leur mettait le cœur en joie et leur faisait faire une pinte de bon sang.

Il en a vu bien d'autres. Ils en ont vu passer, pimbêche, la dame dédaigneuse perchée sur des hauts talons, en toilette criarde, les ongles rougis, la figure peinte sans goût qui, titubant dans le sable mou, n'arrivait pas à se faire admirer. Ils ont vu partout des curés avec des patronages. A Calais, les enfants de la « Laïque » avaient pris possession d'une vaste étendue de sable et des maîtres attentifs les surveillaient. A Wisant, sur la plage immense, quelques tentes seulement égayaient de leurs couleurs bigarrées une solitude trop complète. Au Gris-Nez, quelques rares estivants lisaient au bord de la crique. A Audresselles, ils ont admiré la plage familiale. A Wimereux, ils ont vu des anglais et des anglaises vraiment court vêtus, ce qui n'est pas toujours un spectacle réjouissant. A Malo, c'était la cohue, et les cafés de la digue rassemblaient les gens qui étaient venus à la mer pour ne pas la voir. A Bray-Dunes, ils ont assisté à la bénédiction de la mer, sans comprendre. A la Panne, ils ont pu admirer la jolie plage peuplée, cette année, de belges robustes et de flamandes aux rondeurs imposantes.

Et ils ont vu bien d'autres choses dans d'autres coins de la côte. Ils raconteront tout en détail pendant les longues soirées d'hiver. Et ils diront aussi tout ce qu'ils ont entendu. Dans le train, à côté du curé qui, naturellement lisait *Le Jour*, il y avait presque toujours le représentant de commerce ayant à la main *Gringoire* ou *Le Petit Journal* qui racontait à son voisin d'en face pourquoi la France était dans le bain. Et l'autre de conclure que c'était la faute du Front Populaire.

Au bout de la jetée, alors que du musoir il admirait la mer, un monsieur, content de lui, pronostiquait que bientôt ce serait les chômeurs qui viendraient prendre la place des baigneurs habituels dans les palaces, et tout cela, de la faute de Blum le juif. Au restaurant, la patronne, peu contente de la remontrance d'un « congépayé » se plaignant de son café rempli de marc, prenait à témoin les autres clients en vitupérant contre « des gens qui étaient si difficiles alors que chez eux ils n'avaient rien à se mettre sous la dent... ». Oui, les congés payés ont assez vu et assez entendu de choses pendant les quelques dix jours qu'ils ont passé à la mer pour pouvoir attendre sans impatience les vacances prochaines (...).

Evidemment, on ne peut accorder un crédit complet à ce témoignage militant, sans doute un peu « arrangé » mais c'est précisément dans ces conditions qu'il nous intéresse et que nous le recevons.

Dans une autre veine, il n'est pas sans intérêt d'évoquer le témoignage du journal *Le Nord* du 5 septembre 1936, s'attachant plus à décrire les mentalités petites-bourgeoises. Le chroniqueur évoque le cas de deux familles lilloises à la mer qui « ont tellement bien calculé leur petite affaire que, faute d'argent, ils ne pourraient pas rester 24 heures de plus ». La veille du départ, les dames s'attachent soudain à la



rédaction de dizaines de cartes, « c'est qu'en envoyant nos cartes postales aujourd'hui, on croira que nous sommes encore en vacances pour un certain temps. On dira : « ces Dupont tout de même, ne regardent pas aux dépenses... » ou bien « Les Durand, on sait bien quand ils partent, mais on ne sait pas quand ils reviennent ». Cela fait tout à fait grand monde. Si vous croyez qu'on ne nous verra pas rentrer, objecta M. Durand, tout le quartier guette notre retour » lancera-t-il avant de s'en prendre à la cherté des timbres et des enveloppes.

Sur le plan du récit des loisirs ouvriers proprements dits, *L'Enchaîné* de l'année 1936 est bien peu prolixe. Le 31 juillet 1936, on trouve pourtant un article à ce propos consacré, chose rare, aux vacances et à la façon dont le journal les prévoit pour la plus grande masse : « Pourtant où qu'ils se rencontrent (les travailleurs), la conversation roule sur ce sujet : quand prends-tu tes vacances ? Où vas-tu les passer ? Si la première question est variable, la deuxième ne l'est pas ; la réponse qui revient comme un leitmotiv, est toujours celle-ci : où veux-tu que ce soit ailleurs que chez moi ! Il y a bien quelques exceptions : certains mettront à profit ces deux semaines de liberté pour visiter un membre de leur famille habitant soit une plage proche ou la campagne, ou d'autres profiteront des réductions accordées par les compagnies de chemin de fer ou de transports routiers pour se rendre à Malo passer la journée du dimanche, après avoir effectué le parcours soit debouts ou tassés comme des sardines dans leur boîte, pour enfin rentrer chez eux le soir, fatigués outre mesure. A part ceux-là, l'immense majorité des autres restera chez elle ; certains se promèneront dans les environs qui leur sont archi-connus et les autres en profiteront pour effectuer les travaux de leur intérieur, jardins, etc... ».

Dans un rapport présenté au congrès annuel de la natalité de Limoges (début octobre 1938), le professeur Maurice Gand, de la faculté libre de droit de Lille, avance entre autres choses, une première analyse de la façon dont se sont déroulés les congés-payés dans la métropole. *Le Nord Social* du 25 septembre 1938 reproduit de larges extraits de ce texte dont il faut souligner la qualité et le souci de se dégager des nombreux poncifs de l'époque : « Quel usage a-t-on fait jusqu'à présent des congés-payés ? En 1936, la plupart des familles se sont déplacées, ne voulant pas manquer l'occasion de voyager : pour beaucoup d'ailleurs, c'était leur premier voyage. Mais faute de conseils, de renseignements, ces installations étaient faites souvent à l'aventure, dans des conditions défectueuses et les voyageurs, revenaient sans être reposés et souvent endettés. Aussi, l'an dernier a-t-on sensiblement moins voyagé. Dans certains centres ouvriers comme Halluin, Comines, personne n'a bougé. On n'a pu citer une seule famille ayant été à la mer ou à la campagne. Quelques-uns ont été chez des parents, beaucoup ont fait des visites de familles, mais sans jamais s'éloigner. A Tourcoing également, où l'ouvrier a le sens de l'épargne, on a peu voyagé, beaucoup ont profité de



leurs congés pour travailler à leur jardin. A Roubaix, seuls les jeunes ménages et les jeunes gens se sont absents, ces derniers pour aller en colonie de vacances ou chez leurs parents. Quant aux familles, elles ont été passer un ou deux jours chez des amis, puis sont rentrées chez elles, on a fait quelques petits travaux dans la maison et on s'est reposé. Ailleurs, comme dans certaines communes de la banlieue lilloise (Lambertart, Lomme, Saint André), on paraît avoir voyagé davantage ». Ce témoignage apparaît comme d'autant plus important qu'il est rare dans son genre, et dénué de tout lyrisme partisan. Force est de reconnaître à ces derniers témoignages une honnêteté certaine. Tous rompent avec une trop belle vision des vacances du Front Populaire issue du grand mythe que l'on connaît.

### *Villégiatures et pudibonderies*

Nombreux étaient, dans les années trente, les organes de presse souvent proches des milieux catholiques ou de droite qui ne manquaient jamais l'occasion de s'indigner contre un « relâchement des mœurs », au demeurant très relatif. Les auberges de jeunesse laïques se trouvaient bien sûr parmi les cibles privilégiées parce qu'elles toléraient que dorment sous le même toit, mais en des dortoirs séparés, jeunes filles et jeunes garçons. Telle n'était pas la situation, loin s'en faut, dans les auberges d'obédience catholique ou les milieux sportifs (SPES) liés au parti social français où la plus stricte ségrégation régnait. En outre, beaucoup de jeunes parmi les plus « dépravés » commençaient à porter le short, parfois pour la plus grande indignation des bonnes gens des campagnes et même des villes.

Dans le département du Nord et en particulier sur le littoral, ce débat eut lieu pendant et avant le Front Populaire pour atteindre quelques sommets que nous ne pouvons manquer d'évoquer tant ils témoignent de l'état de certaines mentalités de l'époque. Pour ce faire, nous avons choisi de nous borner presque exclusivement à l'analyse d'articles parus en 1934 dans *Le guetteur du Pays Dunkerquois*, journal tout à fait conservateur comme nous allons le voir.

Le 18 février de cette année-là, cet organe fait paraître un article intitulé : « Le carnaval de Dunkerque n'est plus qu'une excitation de mineurs à la débauche » avec en sous-titre « pendant trois jours et trois nuits il s'est déroulé, dans les bagarres et les manifestations révolutionnaires, dans le dévergondage des enfants, dans le deuil des 200 morts et blessés graves de la guerre civile, dans les drapeaux en berne, dans la tristesse et la misère de toute une population ». Le reste de la presse locale évoquait au contraire « l'excellent moral de Dunkerque ». Selon *Le Guetteur*, la ville avait « vécu cette semaine des faits uniques dans



son histoire » qui n'avaient plus rien à voir avec le joyeux carnaval d'antan teinté de « sa bonne et franche gaieté (et) de son honnête et truculente fantaisie ». « A sa place, écrit *Le Guetteur* nous avons les orgies nocturnes où toute une jeunesse, à l'abri du masque se livre à tous les désordres, dans la plus coupable indifférence de ceux qui savent et constatent, et nous avons, le jour, les lamentables mascarades de gosses de 8 à 15 ans, revêtus d'oripeaux et masqués aussi, qu'entraînent des musiciens payés par la ville (...) ». Bien qu'il n'y fit pas explicitement allusion, le rédacteur a encore probablement en tête les incidents venant de se dérouler à Paris : « Et ce carnaval-là, avec ses gosses le jour et ses petits jeunes gens la nuit, s'est déroulé parmi les drapeaux en berne disant le deuil et l'angoisse du pays de France que jusqu'ici la noble et fière cité avait toujours tenu à cœur de partager ». Mais cette fois trop de limites ont été franchies. « Pour la première fois Dunkerque s'est désolidarisé d'avec la mère patrie et ses rues remplies de visages anxieux et douloureux, de gens sans pain et sans place, de boutiquiers acculés à la ruine, elle a préféré les livrer aux ébats grotesques de quelques inconscients, de nombreux étrangers venus folâtrer à Dunkerque et de gosses qui ne savent pas... ».

Mais la bourgeoisie pubibonde incarnée dans la ligne morale des articles du *Guetteur* avait certainement plus à craindre qu'un anachronique retour de la « fête des fous ». Se sentant agressée par l'évolution des mœurs, elle répliquera au coup par coup en en appelant à un retour en arrière désespéré. Il est vrai qu'aussi traditionnaliste qu'elle fût, elle ne tint jamais à conserver indistinctement toutes les traditions.

Mais comme nous l'évoquions plus haut, *Le Guetteur* ne manquera pas, au vu de la région géographique qu'il couvrait, de prendre fréquemment position sur le plan de la pudeur proprement dite à observer, sur les plages en particulier. Le 8 juillet 1934 un long article évoquera cette question en prenant un curieux biais. On sait qu'au début des années vingt, les élégantes passant leur saison d'été en bord de mer, cherchaient par tous les moyens à éviter le brunissement de leur peau. La tête soigneusement enveloppée de voiles colorés, elles évitaient avec soin les atteintes des rayons solaires et, par surcroît de précaution, ne séjournaient en pleine lumière qu'abritées d'un parasol. Les plages à la mode étaient donc parsemées de tentes sous lesquelles on passait des heures.

Mais en ce milieu des années trente, la mode est changée et les valeurs sont exactement inversées. Le public averti connaît déjà toutes les huiles aux propriétés colorantes destinées à venir en aide au soleil pour pigmenter la peau. Or, s'appuyant sur une étude « scientifique », un rédacteur du *Guetteur* s'en prendra en des termes plus qu'alarmants à cette mode condamnable sur tous les plans : « Anémiques et sanguins, pâles et congestifs, rhumatisants, tuberculeux, jeunes et vieux, tous s'exposent à peu près nus — parce que c'est la mode — pendant des



heures entières à la violence d'une lumière solaire que rien ne vient atténuer. Tous lui demandent la guérison de leurs misères physiques, quelles qu'elles soient, sans se demander si c'est avec raison ». Il est vrai que l'hygiène commençait, si l'on peut dire, à devenir un mouvement de mode assez massif et dont l'origine remontait aux stations thermales à succès du siècle précédent. Mais selon *Le Guetteur* « les fanatiques vont plus loin, ils sacrifient leur santé (...) à une sensualité conduisant ces malheureux à la mort, équipés comme des coureurs antiques. Nudistes, offrandes pantelantes au dieu Soleil au nom de l'hygiène et... de la bêtise humaine ». Dans son élan, *Le Guetteur* se gaussera de ceux qui « paressent et se vantrent » dans l'espoir d'obtenir la « couleur chocolat », mais cela n'est rien à côté de la suprême punition qui les attend : le cancer. Les médecins spécialistes de tous les pays l'affirment. D'ailleurs prétend *Le Guetteur* « rien que dans notre région dunkerquoise, un quart des décès sont attribuables au cancer chaque année ». Qui l'emportera, interroge-t-il, d'entre la science et la bêtise ? ». Ce sera la bêtise, il n'en doute pas.

Ce dont nous ne doutons pas, pour notre part, c'est que ces allégations basées sur quelques éléments scientifiques, furent exploitées à des fins tout à fait intéressées et qu'elles ne manquèrent pas d'être déformées dans le sens le plus approprié à la défense des « bonnes mœurs ». Mais ce n'est, cette année-là, que le 22 juillet que nous trouvons un article abordant de front ce problème. La mode de l'année 1934 était pour les déshabillés à la plage à la découverte quasi-complète du dos. On avait en effet vendu beaucoup de costumes de bains et de robes de plage avec un devant mais pas de dos, le devant étant retenu au cou à l'aide de bretelles se croisant derrière. *Le Guetteur* se déchaîne : « c'est idiot mais c'est très répandu. Ces dos exhibent des marbrures sanguinolentes, des zébrures, des plaies, des morsures de soleil, ils ouvrent toutes les portes au cancer et aux affections des poumons... Spectacle de laideur, étalage rappelant assez celui des boucheries... ».

Dans une instruction « vigoureuse et courageuse », Monsieur le curé de Malo avait le dimanche précédent flétri comme il le fallait ces déshabillages auxquels consentaient des femmes et des jeunes filles « qui se révoqueraient si on les assimilaient aux courtisanes dont elles adoptent pourtant le genre et qui, chez elles, à leur foyer ou dans leur milieu, rougiraient de se présenter avec cette nudité. Il eut de sévères paroles pour ces « baptisées qui ont perdu et leur dignité de femmes honnêtes et leur pudeur naturelle » et qui poussent souvent l'inconscience » jusqu'à se présenter à l'église, dévêtues comme elles ne le seraient pas devant leurs domestiques ».

Quelques jours plus tard, le 12 août précisément, *Le Guetteur* sort de toute retenue et se livre dans un article intitulé « Un spectacle de haut pittoresque : la plage de Dunkerque » à une série d'agressions qui, sous couvert de moralité et de civisme, respire la haine des « salopards



en casquette ». Il commence bien sûr par s'en prendre à « l'absence totale de police, de règlements et d'autorité sur la plage de Dunkerque » il constate « un laisser-aller que nous défions une seule plage française de présenter ». Il dénonce ensuite « le tohu-bohu les innombrables autocars (...) l'incroyable fantaisie qui préside au stationnement des autos de tous côtés, dans tous les coins (et qui) sont une belle raison du joli désordre ».

Mais, comme nous avons cédé la parole aux descriptions enthousiastes de l'Avenir, laissons ici s'exprimer les rancœurs du *Guetteur* : « Les camions automobiles remplis de bancs et de chaises qui ont amené la population de tout un village sont là, avec les vieilles bagnoles et les voitures commerciales voisinent les autos les plus huppées ; les occupants des unes et des autres débarquent chaises, bancs, matériels des plus inattendus, voire de petites poêles de fonte on campe dans ce qui reste du malheureux square Rambout, on installe tout le ménage dans l'intérieur des bosquets pour être plus tranquille on y fait la cuisine — j'ai vu faire la cuisine sur un poêle ! — on y range les chaises de la voiture, et l'on s'assied à la ronde ; d'autres campements sont directement sur l'herbe. Tout ce petit monde-là mange sa tambouille et ses provisions, puis on s'étend dans les poses les plus variées, les voitures pudiquement voilées avec... des robes de dames servant de cabines de bains : tout le monde s'y déshabille, s'y rhabille en paix. Mais toute l'après-midi se passe pour certains promeneurs à contempler des dames et des jeunes filles faisant ou défaisant leur toilette, aux alentours des voitures ou dans les bosquets ceux-ci servent aussi d'endroits... de commodités comme on disait au grand siècle. Et je vous prie de croire qu'on ne se gêne pas. On est à la mer n'est-ce-pas ? Alors faut pas s'en faire ! Le matin vers onze heures ou le soir vers cinq heures, il y a là dedans une cohue de gens deshabillés qui vont à l'eau ou en reviennent, il n'est pas question de peignoir de bain, je vous prie de le croire ! Ici un brave « roubaignos » met son pantalon en dehors de sa voiture car on y est peut-être à l'étroit ; là une demoiselle se met de la poudre et se bichonne le visage avant de mettre sa robe sur sa combinaison pour ne pas la salir ; une grosse mère en costume de bain fait un bout de causette (...). Et tout autour on mange, on boit, on trouve la vie belle — c'est tranquille de ce côté-ci de Malo — déclarait un brave excursionniste campé ici ». Eh bien non !

Pour *Le Guetteur*, c'est l'expression de « la plus belle pagaille qu'on puisse rêver ». Avec le lyrisme habituel le chroniqueur mettra l'accent sur les dévastations, nombreuses selon lui, et qu'il cite avant d'entamer la description de ce qu'il appelle « le champ de bataille gastronomique » : « Bouteilles vides, à vin et à bière, vaisselle cassée, pelures de bananes, d'oranges, croûtes de fromages, boîtes de conserves de camemberts, gâteaux, tout cela surnage, (on trouve) des papiers d'emballages, de charcuterie, de sacs vides ; il y a des carcasses de poulets,



des coquilles d'oeufs, des os de viande, il y a des sacs de frites et des frites jetées sans doute par dessus l'épaule, il y a aussi... de la nourriture avalée, puis rendue ! Spectacle pittoresque dis-je mais spectacle écœurant aussi. Cela reste d'une semaine sur l'autre bien entendu (...) et chaque dimanche ajoute un contingent nouveau (...) ». Evidemment cet article pourrait être pris pour un appel au civisme, pour l'expression d'une fibre écologiste avant la lettre, mais il n'en est rien car on ne trouve malheureusement pas dans les autres numéros du *Guetteur* d'article venant moduler ces propos et prenant position en faveur d'un tourisme de masse, même teinté d'arrière-pensées commerciales.

Evidemment, les dirigeants du diocèse de Lille ne passeront pas à côté du débat sur la pudeur et l'impudeur. Ils seront même à son origine par une série d'articles parus en 1934 dans *Nos Œuvres*<sup>3</sup>.

En compensation du privilège des vacances, les catholiques bénéficiant de ce repos sont chargés d'un devoir spécial : veiller au respect de la moralité publique. Car selon *Nos Œuvres* du 5 août 1934 : « La question de la décence du costume se pose actuellement partout. Sous prétexte d'hygiène ou d'héliothérapie, certains se croient autorisés à s'exhiber en costumes sommaires » quand ce n'est pas complètement nus. A tel point que certaines après avoir communié le matin dans une tenue parfaitement correcte « avec des manches jusqu'aux poignets » se livrent sans scrupules à de répréhensibles attitudes l'après-midi.

En plus, là où des arrêtés municipaux interdisaient certaines tenues indécentes, la situation n'était pas forcément améliorée car ces arrêtés étaient fréquemment violés. L'autorité municipale ne tenait pas toujours à la stricte application des règlements qu'elle édictait, de sorte que l'on donnait satisfaction à la fois aux familles catholiques réclamant la propreté et l'assainissement des plages ; tout comme à l'autre partie de l'opinion, composée en partie de commerçants soucieux de ne pas effaroucher le client avec des pratiques répressives<sup>4</sup>. Il faut donc passer à la riposte, réagir individuellement, au coup par coup. Mais il faut aussi songer à mettre sur pied « une organisation solide qui stimule, et permette à cette action de s'exercer à plein rendement, avec la certitude que cela servira à quelque chose ». Pratiquement, suggère le même article de *Nos Œuvres*, il serait souhaitable que chaque station balnéaire crée un comité de moralité publique, paroissial et permanent, auquel pourraient s'inscrire tous les baigneurs chrétiens soucieux de faire régner l'ordre catholique. Ce comité entretiendrait des contacts avec tous les villégiateurs catholiques, les mettrait en contact dans l'action et prendrait appui sur les œuvres et groupements ayant effectué un premier travail de repérage. Pour purifier l'atmosphère morale, il faut d'abord se réunir, discuter, rapporter des faits : pour cela on se servira de *Nos Œuvres* afin de poser les bases de cette nécessaire organisation, on se servira aussi des nombreux dossiers de documentation entreposés à la direction des œuvres du diocèse.



Mais ces propositions faites au cœur de l'été 1934 ne pourront voir un début de réalité que durant la saison suivante. Une commission constituée à ce propos se réunit au printemps 1935 avec les dirigeants des groupements catholiques des diverses stations balnéaires et, avec l'accord du diocèse voisin, des stations balnéaires du Pas-de-Calais. Au mieux elle déboucha sur quelques diffusions de tracts par les soins des sections locales à l'arrivée des baigneurs. En tous cas elle n'eut vraisemblablement pas de véritable réalité car nous ne trouvons pas la moindre trace de son action les années suivantes.

*Christophe Boussemart*  
Auteur du livre « L'échappée  
belle : 1936 les chtimis à  
l'assaut des loisirs — Publinord, 1986

- 
1. *Journal socialiste du Nord sous le Front Populaire.*
  2. *Journal du nordiste du PCF.*
  3. *Publication du diocèse de Lille.*
  4. « Nos Œuvres » du 19 août 1934.

## Le journal des cahiers

L'actualité de l'animation

Pour votre formation

Les cahiers ont le

Lu dans la presse

Du nouveau dans la presse

INER







# LES CAHIERS

DE  
L'ANIMATION

56

## Le journal des cahiers

L'actualité de l'animation

Pour votre formation

Les cahiers ont lu

Lu dans la presse

Du nouveau dans la presse

INEP



## L'ACTUALITÉ DE L'ANIMATION

### LES UNIVERSITÉS INTERNATIONALES D'ÉTÉ DE MARLY-LE-ROI EN 1986

Le pluriel s'impose pour l'année 1986. En effet, du 2 au 18 juillet, l'I.N.E.P. a organisé ses XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> universités pour 83 stagiaires en provenance de 18 pays d'Europe, d'Outre-Atlantique, du Maghreb et du Moyen Orient.

Deux thèmes ont départagé les stagiaires qui, pour beaucoup d'entre eux, étaient des professionnels du domaine abordé :

- Le Cinéma d'animation d'une part
- Le Livre pour enfants en France, d'autre part.

#### **Le cinéma d'animation, expression populaire**

Une réflexion permanente sur le cinéma d'animation a été conduite, alimentée par des œuvres françaises (mais aussi étrangères) et animée par des créateurs : Robert Lapoujade, Paul Dopff, Bruce Krebs, M. Martin. Au total, plus de 45 films ont été projetés.

La présentation d'une exposition consacrée aux marionnettes du Don Quichotte de Robert Lapoujade, la fréquentation de la bibliothèque où était proposé un fonds spécialisé sur le cinéma d'animation, des discussions critiques autour d'une aire « vidéo en libre service » ont focalisé une autre réflexion sur le cinéma d'animation comme moyen d'expression et de communication populaire.

Moment de découverte, de connaissance, de réflexions et de débats, cette université était aussi et surtout une multiplicité d'ateliers, au sens artisanal du terme. Au carrefour de diverses techniques d'expression,

tous les stagiaires ont conçu et réalisé collectivement plusieurs films d'animation avec le concours de formateurs de l'I.N.E.P., de services extérieurs du Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, et du secteur privé, aux compétences complémentaires : cinéma, vidéo, informatique, arts graphiques et plastiques, dramaturgie, scénographie...

Animateurs de six ateliers, tous méritent d'être salués : Monique Durand, Béatrice Becquet, Pierre Azuelos et Jean-Louis Jabale pour les « techniques à plat ». Marcel Violette, Fernando Galrito, Jean-Claude Palluau et Nadine Ferrière pour les « techniques en volume ». Vincent Barret et Igor Brouer pour « les outils et moyens électroniques ».

Un 6<sup>e</sup> atelier de réalisation sonore et montage, commun aux autres ateliers était animé par Jean-Pierre Le Bihan et Colette Arcaix.

#### **Le livre pour enfant en France**

Les trois premiers jours de cette XX<sup>e</sup> Université Internationale ont été consacrés à la découverte du monde du livre pour enfants en France, à travers éditeurs, illustrateurs et imprimeurs.

Cette enquête dans un monde éditorial contrasté une fois effectuée, les stagiaires ont pu écouter une conférence du professeur Jean Perrot. Le thème en était le suivant :

« Le livre et la construction de la personnalité de l'enfant ».

A partir du 6 juillet, les ateliers ont constitué les lieux d'une intense



activité de création autour du conte de Marcel Aymé « l'Eléphant ».

Les personnalités invitées pour la clôture des universités ont pu regarder et apprécier les réalisations, certaines d'une très grande qualité et toutes regroupées dans trois ouvrages :

— « Après la pluie, le beau temps » réalisé au sein de l'Atelier peinture sérigraphie. Sous la houlette de Jean Sire, Michel Clolus et Jean-François Minois, le groupe a adopté une démarche de perception et non de représentation.

— « Les émotions du petit cochon »... et de l'éléphant sont les titres des deux ouvrages regroupant les travaux réalisés au sein de l'atelier offset où les illustrations et les textes multilingues ont été habilement croisés.

Les témoins actifs de ces mariages heureux furent Christian Van den Bussche, Jacques Carelman, Marie-

Pascale Van den Bussche-Taine, Gisèle Voisard et Martine Deschamps Vercambre.

Chaque jour, un lieu d'exposition d'ouvrages pour enfants proposait des thèmes renouvelés : « de la naissance à la mort », « sujet tabous », « poésie », « petits éditeurs vivants et disparus », « livres de nos pays » : les stagiaires proposaient alors les ouvrages qu'ils avaient aimés, traduits en langue française ou non, apportés à Marly-le-Roi.

La place manque pour dire la richesse des rencontres, des débats, des confrontations, des visites et des émotions.

Roger Boquié, assisté de Françoise Fouquet, assurait la coordination pédagogique d'une université où le livre pour enfants, la littérature et l'édition française ont été à l'honneur.

Maurice Nahory

### « HISTOIRES DE VIE EN FORMATION »

*Un colloque de l'université François Rabelais  
de Tours (5,6,7 juin 1986)*

La mise en rapport des récits de vie actuels et d'un certain nombre de rituels des aveux tels les aveux publics des sorciers et hérétiques du Moyen-Age, les autocritiques des cercles révolutionnaires du XVIII au XX<sup>e</sup> siècles à des fins de répression, peut nourrir notre réflexion sur leur situation dans une continuité d'histoire. On peut songer aussi aux aveux privés des confessions de la religion catholique cultivant les comportements de culpabilité et assurant un contrôle par l'absolution, ou encore aux pratiques de psychanalyse où l'on se confesse en quelque sorte mais avec un objectif d'autonomisation.

Sur un autre plan, l'importance des récits de vie est attestée par l'ensemble des autobiographies littéraires, des autobiographies des témoins de l'histoire et par la nouvelle vogue des autobiographies de personnages médiatiques qui constituent un marché extrêmement rentable.

De la répression à l'autonomisation en passant par un contrôle plus pervers, du plaisir narcissique de se raconter au désir d'être témoin de son temps, toutes les formes d'aveux plus ou moins ritualisés semblent bien correspondre à des enjeux non dépourvus d'ambiguïté.

Dès les années 60, non sans difficultés, les sciences sociales ont



commencé à avoir recours à la méthode biographique pour mieux comprendre le social. Aujourd'hui ce mouvement s'amplifie, la sociologie devient plus qualitative et la méthode est depuis cinq années environ utilisée dans la formation.

Cette situation nouvelle à la fois porteuse de progrès et d'interrogations a fait l'objet récemment, les 5-6-7 juin 1986, d'un colloque au sein de l'université François Rabelais de Tours, sous le titre : *Les Histoires de vie en formation*. Organisé par le laboratoire des Sciences de l'Education et le Service de Formation continue de l'Université, il regroupait 320 participants — enseignants, chercheurs, formateurs — représentant huit nationalités.

Il se situait dans le prolongement d'un numéro de la revue *Education Permanente* (n° 72-73 mars 84) et des travaux des deux premiers symposiums du Réseau International de recherche — Formation en Education Permanente (RIFREP) (Montréal, 1983, Genève, 1985). Il a constitué une étape dans la création du Comité de Recherche « Biographie et Société de l'Association International de Sociologie ».

Des interventions en séance plénière ont alterné avec les travaux de douze ateliers ou carréfours de pratiques, dont nous allons tenter de mettre en évidence les réflexions et analyses essentielles.

Les formateurs se sont emparés d'un nouvel outil. Certes, on peut ne voir là que la manifestation une fois de plus de l'attitude fréquente qui consiste à adopter de nouvelles techniques pour grossir une panoplie déjà importante, toujours avec la même facilité, les risques d'insuffisance de rigueur mais on doit aussi reconnaître que cet engouement témoigne d'une ouverture d'esprit voire de

l'intuition des mouvements profonds de notre temps.

Dans le colloque en effet il était possible de discerner les personnes prêtes à utiliser la méthode pour retrouver de l'enthousiasme dans une pratique difficile ; d'autres pratiquaient déjà les histoires de vie mais d'une façon très fragmentaire, sans tout le recul nécessaire ; d'autres enfin qui ont avancé leur réflexion invitaient, tel Guy Jobert responsable de la revue *Education Permanente* et un co-organisateur du colloque l'ensemble des praticiens et chercheurs à constituer des réseaux d'information et de réflexion, à lier étroitement pratique et théorie.

De même Vincent Gaulejac, directeur du Laboratoire de changement social à Paris II, soulignait dans sa communication « l'écueil du vécu sans concept et du concept sans vie ». Dialectiser le rapport entre l'expérience et l'analyse, sera valable aux deux niveaux où nous nous plaçons : le niveau de la méthode elle-même — rapport entre le vécu et la connaissance critique de ce vécu —, et au niveau de la théorisation de la formation — rapport entre la formation et la recherche —.

Dans la méthode biographique, succinctement, il s'agit de proposer à chacun de faire le récit écrit de sa vie jusqu'au jour du stage, ou du moins de sa vie professionnelle, et de réfléchir seul et en groupe sur ce vécu relaté.

Le participant se trouve à la fois engagé dans un travail d'implication et dans un travail cognitif.

Au cours de ce retour sur soi, de cette pratique de l'écriture pour soi et les autres il pourra être amené à découvrir dans le 2<sup>e</sup> temps d'analyse combien l'écriture d'un vécu est toujours une interprétation, une reconstruction et combien le contexte dans



lequel il est pris est essentiel (contextes familiaux, professionnels, sociopolitiques et culturels). Il s'agira de faire parler alors les informations et dans une lecture de ce qui est singulier faire apparaître un sens collectif, ou encore dépassant la conception du sujet entièrement libre ou celle d'un déterminisme absolu, accomplir la prise de conscience de son rapport à l'histoire et devenir ainsi un *agent d'historicité*. Jobert et Gaulejac ont particulièrement tenu à souligner cet aspect. De même l'université de Genève présente au colloque rappelle dans le 1<sup>er</sup> numéro de sa revue la remarque d'Engels dans l'« *Anti-Dühring* » « se constituer en sujet de l'histoire passe par la réappropriation de sa propre histoire. »

Dans son rapport général Jobert soulignait que le récit autobiographique en formation était donc bien autre chose qu'un plaisir narcissique. Il constitue plutôt une possibilité d'analyse critique et il est finalisé par rapport à « un projet défini comme volonté tendue vers un avenir. Dans une société en crise il est nécessaire de recenser ses ressources et de devenir plus acteurs pour le combat à mener ».

Se réapproprier son histoire, et ici plus précisément son histoire de formation, c'est peut-être se réapproprier son pouvoir de formation, se donner les moyens de la contrôler. C'est ainsi entrer comme le définit Gaston Pineau dans une démarche d'autoformation, c'est devenir pleinement acteur de son projet.

De plus, dans cette démarche reconnaître le vécu, l'expérience comme un savoir participe à l'évolution actuelle du statut du savoir, à

la déconstruction de l'idéal du savoir universitaire. Ce que l'éducation populaire a entrevu mais sans doute insuffisamment analysé.

Cet intérêt pour le vécu, le subjectif, cette remise en cause du savoir positiviste, D. Bertaux rédacteur en chef de la revue « *Shortes Life* » le soulignait dans sa présentation générale des Sciences Sociales lors de l'ouverture du colloque.

Dans la conclusion de son rapport général, Jobert s'est enfin interrogé sur l'aptitude des praticiens militants de l'approche biographique à devenir des « agents accompagnateurs des effets destructurants d'une société en crise » et en même temps à permettre une prise de conscience de soi et de ses rapports au monde.

Cette vision militante d'une formation émancipatrice, d'une éducation véritablement permanente, semblait partagée par un grand nombre de participants et d'organisateur.

D'autres plus sceptiques voyaient poindre là un nouveau fantasme ou pire peut-être : en voulant promouvoir une conception de la formation respectueuse de la personne, induisant à la fois un épanouissement individuel et une émancipation sociopolitique, ne court-on pas le risque de proposer des entreprises de contrôle social dont nous serions nous-mêmes victimes à notre insu. Pour échapper à ces dérives il est indispensable d'observer la plus grande rigueur scientifique et de fonder une véritable déontologie de ces nouvelles pratiques.

Huguette Albernhe-Ruel



## JOURNÉES DU LABORATOIRE SON-IMAGE-LANGAGE DE L'INEP SUR LES JEUNES ET L'AUDIOVISUEL

Le 19 juin 1986 avait lieu à l'INEP de Marly-le-Roi, la 3<sup>e</sup> « commission-image » sur le thème des jeunes. A l'initiative du laboratoire Son-Image-Langage et de la médiathèque, cette rencontre avait pour objectifs de déterminer quels types de productions font les jeunes en dehors des circuits officiels de diffusion, de confronter des produits différents dans leur conception et de décroiser des secteurs qui se rencontrent rarement.

Une trentaine de participants composés de chercheurs, animateurs, enseignants ont pu confronter leurs points de vue. La discussion s'orienta davantage sur le rôle des adultes dans la réalisation des produits audiovisuels faits par des jeunes, plutôt que sur la représentation esthétique de ces produits.

Très peu de jeunes ont accès individuellement à la vidéo ou au cinéma. Il s'adressent à des structures collectives, type associations, MJC, etc. leur permettant ainsi de réaliser à un prix abordable leur projet. Durant cette commission la majorité des produits visionnés ont été faits en groupe et essentiellement en vidéo (le matériel léger vidéo a remplacé progressivement le cinéma 16 mm et super 8 mm). Les enseignants présents ont souligné l'utilisation croissante de l'audiovisuel dans le secteur scolaire comme auxiliaire pédagogique.

Afin de répondre à cette demande, le centre de rénovation pédagogique de Tours bénéficie d'un équipement professionnel mis à la disposition des collèges de la région. Ce centre qui collabore avec le Centre de Liaison Enseignement - Moyens d'information (C.L.E.M.I.) de Paris, est un

lieu de formation à la pratique des médias en classe (journaux, émissions de télévision etc.).

La vidéo « Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs bonjour » conçue par des collégiens à la suite d'un travail pluridisciplinaire de trois mois avec une équipe d'enseignants, a donné pour résultat une copie presque conforme du journal diffusé sur nos chaînes nationales.

A noter également dans le cadre d'un projet d'action éducative (P.A.E.) l'exposition qui accompagnait cette journée, une expérience collective remarquable réalisée par des élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> sur le thème « Les jeunes et l'entreprise ». C'est un reportage en noir et blanc qui décrit les gestes journaliers d'hommes au travail. Les enseignants du collège St-Marcelin, instigateurs de ce projet, ont constaté que les élèves en position d'échec scolaire, compensent souvent un manque dans leur scolarité par des aptitudes nouvelles à la création.

Des lycéens de Clichy avec l'aide de Vidéo Promotion Jeunesse (V.P.J.), assurant la formation vidéo, ont tourné un film à partir d'une recherche sur le racisme. Conçu dans le cadre d'un P.A.E., « Faut pas rêver Mohamed » raconte l'histoire émouvante d'un jeune maghrébin malchanceux qui sera tué par ses copains loubards.

Une interprétation mélodramatique courante dans les films « des jeunes » qui aiment se mettre eux-mêmes en scène et décrire les problèmes de leur vie quotidienne - chômage, racisme, « galère », etc.

De même, les courants de modes, la musique rock, les clips musicaux, la publicité et les personnages de



bande dessinée sont les références de leur imaginaire. Les sept jeunes de la vidéo « Identité personnelle » le démontrent bien. Une jeune fille « dévoreuse » de photo-romans a tenu absolument à apparaître au milieu de ses héros.

C'est au cours d'un stage de qualification professionnelle d'artisanat d'une durée de huit mois, que sept jeunes ont fait ce document sous forme de clip, devant témoigner de la place donnée à la création dans leur quotidien. Il en ressort une vidéo originale qui traduit une certaine modernité et une rigueur professionnelle acquise au contact des animateurs du C.A.C. de Montbéliard, qui les ont guidés au cours de cette expérience.

Dans un ordre différent, les participants sont restés troublés après le visionnement de « Casse-toi t'es plus rien », une vidéo tournée dans un foyer éducatif de délinquants âgés de 16 à 18 ans, avec l'aide d'un sociologue du Centre de recherches du ministère de la justice de Vaucresson.

C'est un document autobiographique qui montre un jeune toxicomane en cours d'insertion. Il s'exprime face à la caméra sans détours. Spontanément il lit le poème qu'il a écrit et revit dans le film la mort de sa mère, une scène touchante et dramatique. Quelles conséquences peut avoir pour cet adolescent en détresse, une telle mise à nue à l'écran ? Une thérapie salvatrice ou

une fixation névrotique ? Une question qui a soulevé bien des débats lors de cette journée.

A noter un seul jeune auteur a suivi cette rencontre, il présentait un montage de diapositives illustrant « La cafetière » un texte de Robbe-Grillet. Un document de création avec une mise en scène assez sophistiquée. Des images silencieuses riment dans un jeu d'alternances. Le texte est lu sur la dernière image fixe pour conclure. C'est donc le seul exemple qui ait témoigné cette fois d'une démarche tout à fait personnelle.

On peut regretter justement qu'au cours de cette journée consacrée aux jeunes et à leurs réalisations, on n'ait pas eu davantage la possibilité d'entendre l'opinion des jeunes sur leurs motivations face à la vidéo, si ce n'est que par l'intermédiaire des témoignages des adultes qui ne sont impliqués dans les réalisations qu'au niveau de l'encadrement pédagogique. A travers leurs propos il semblerait que les jeunes pratiquent avec beaucoup d'engouement la vidéo, certes ils préfèrent en priorité être devant ou derrière la caméra et laisser les adultes se charger du travail du montage image-son.

Il reste également à résoudre le problème de la diffusion de ce type de documents qui, bien que comportant souvent des maladresses dans leur conception, mériteraient d'être plus souvent montrés.

*Florence Le Van*

## ENJEUX ASSOCIATIFS, ENJEUX DE SOCIÉTÉ

### Un colloque de la FONDA

En mai 1986, la Fonda a réuni ceux qui affirment le rôle original et irremplaçable des associations dans la

société française, et les définissent comme une composante essentielle du mouvement social. En écho aux paroles de la déléguée générale Anne David, Guy Raffi rappelait que ce



mouvement social est aussi important que le mouvement politique et qu'on ne croit plus aujourd'hui que la société se transforme seulement à partir des changements de majorité. Malgré la qualité des apports, René Raimond, René Lenoir ou Renaud Sainsaulieu, l'ambiance était un peu triste, comme si pour les associations une page avait été tournée. Dans les commissions toutefois le rappel de la force innovatrice des associations et les paroles de militants relatant des expériences productives ont redonné un regain d'énergie aux participants. Ce fut

particulièrement le cas dans la commission sur les nouvelles formes d'engagement social qu'animaient Marie-Thérèse Cheroutre et Anne Lichtenberger. Faire son deuil de l'Etat telle est la forme du nouvel enjeu associatif. Ce sera dur mais ce n'est pas impossible.

G. Poujol

FONDA, Lettre d'information n° 39, documents introductifs au Colloque des 23-24 mai 1986 — 18, rue de Varenne — 75007 Paris, 45 F.

### BILAN DU F.N.D.V.A.

Le Conseil national de la Vie Associative<sup>1</sup> a établi un bilan du Fonds National de Développement de la Vie Associative. Nous reprenons ici le bilan des aides accordées au titre du F.N.D.V.A.

Avant de dresser le bilan des aides attribuées, il est nécessaire de rappeler que la modicité des ressources actuellement affectées au fond, et leur régression en 86 par rapport à 85, a rendu nécessaire l'établissement de critères restrictifs :

Les critères actuellement retenus sont les suivants :

— les dossiers doivent être présentés par des organisations nationales mais peuvent concerner des actions régionales ou locales. A ce critère primitivement établi, s'en est ajouté un second, à la demande de l'Administration : ont été déclarés recevables les dossiers d'associations non fédérées ayant une audience régionale ou départementale à la condition qu'ils

transitent par les Commissaires de la République.

— les actions de formation doivent s'adresser aux responsables élus bénévoles,

— les actions d'étude, de recherche et d'expérimentation doivent présenter un intérêt pour le développement du mouvement associatif.

Un bilan exhaustif des aides attribuées au titre du FNDVA n'a pu, à cette date, et malgré la demande des représentants associatifs au Conseil de gestion, être dressé par le Secrétariat du FNDVA.

On peut cependant noter, pour 1985 et le premier trimestre 86 (les résultats de la session de mai n'étant pas pris en compte) que :

— les demandes proviennent d'associations intervenant dans de très nombreux secteurs de la vie associative : jeunesse éducation populaire (en milieu rural et citadin) établissements et services sanitaires et sociaux — entraide et actions humanitaires — immigration — consommation — environnement — urbanisme et logement — culture — droits

1. C.N.V.A., 78, rue Olivier de Serres — 75739 Paris Cédex 15 — Tél. : 42.28.40.00.



de la femme...

— c'est ainsi que près de 600 associations (d'audience nationale, régionale, départementale ou locale) ont fait appel au FNDVA.

. soit par le canal de leur structure nationale (la quasi totalité en 1985)

. soit par le canal des commissaires de la république pour les associations non fédérées (leur nombre est en augmentation en 86).

Parmi ces 600 associations 37 % ont présenté des projets de caractère national 7 % de caractère régional — 33 % de caractère départemental et enfin 22 % présentaient un caractère local plus restreint.

— toutes ces associations ont déposé près de 1000 dossiers de demandes d'aide. Plus du tiers de ces demandes a été refusé :

. soit qu'elles n'aient pas été présentées par une association nationale ou en 1986 transité par les Commissaires de la République.

. soit parce que les actions envisagées ne répondaient pas aux critères actuellement retenus : exemples de demandes non retenues : demande d'équipement (locaux matériel...) formation de professionnels.

. soit à la nature de l'organisme demandeur (association para-administrative, para-municipale, para-commerciale où les administrateurs sont majoritairement désignés et non élus).

— Parmi les dossiers retenus (environ 600) 18 % étaient relatifs à des actions d'étude de recherche et d'expérimentation.

Depuis la création du FNDVA (donc en 85 + 1<sup>er</sup> trimestre 86) plus de 23 millions de francs d'aide ont été attribués dont 28 % pour les actions d'étude, de recherche et d'expérimentation.

C'est ainsi :  
. qu'en 1985 : plus de 11 millions ont été engagés dont 37 % pour les

actions d'études de recherche et d'expérimentation

. que pour le premier trimestre 86 (session de mai non comprise) 12 millions ont été attribués dont 20 % à des actions d'étude de recherche et d'expérimentation

. ces chiffres appellent deux types d'observations :

— pour 85 l'estimation des ressources du FNDVA dans la loi de finances était de 20 millions ; 11 seulement ont été attribués. En 1986 la suppression des recettes PMU sur hippodrome serait envisagée : quelle incidence cette décision aura-t-elle sur le montant des recettes du FNDVA... ?

— pour 85 et 86 les demandes d'aide satisfaites ne l'ont été que pour partie, compte tenu du montant actuellement limité des ressources du FNDVA. Par exemple pour les demandes relatives à des études, des recherches, ou des expérimentations, les demandes ont été en 1985 satisfaites à 90 % alors que pour le premier trimestre 1986 elle ne l'ont été qu'à 30 ou 50 %.

\*

A la lumière du fonctionnement du FNDVA il s'avère qu'actuellement :  
— le fonds est loin de satisfaire pleinement les demandes d'aide.

— que la modicité des ressources affectées à ce fonds et leur régression en 1986 (alors que tous les autres fonds voyaient leurs ressources augmentées) a nécessité l'établissement de critères sélectifs.

— la mise en place du fonds a fait apparaître des transferts correspondants à des désengagements de l'Etat (certaines demandes jadis satisfaites par les différents départements ministériels se retrouvent au FNDVA compte tenu des diminutions des crédits affectés au titre V des différents ministères...) »



Le Groupe d'études et de recherche pour l'éducation des adultes (GEREA) a, pour sa part, mené une réflexion sur le bilan provisoire et la politique du FNDVA. Nous avons retenu ici des pistes de réflexion qu'il propose aux associations en vue de formuler un certain nombre de remarques et de propositions au Conseil de gestion du Fonds. Ces pistes de réflexion proposées par le GERE A et retenues ici concernent la recherche<sup>1</sup>.

*Recherche, études, ou expérimentations ?*

Globalisés dans une même catégorie d'actions susceptibles d'être financées par le Fonds, chacun de ces trois types d'interventions présente toutefois des caractéristiques particulières. Il conviendrait par conséquent de mieux différencier ces catégories d'actions, les contraintes et les exigences qui leur sont propres.

*La recherche : des possibilités nouvelles, et une chance à saisir pour le mouvement associatif.*

Plusieurs des associations représentées le 23 mai à la réunion du GERE A avaient mis en œuvre des actions de recherche avec l'aide du FNDVA. Il apparaît que l'incitation du Fonds a alors été décisive, soit pour l'introduction d'une activité de recherche au sein de l'association, soit pour son développement.

Il semble bien en effet que les aides du Fonds concernant la formation de bénévoles viennent dans un certain nombre de cas se substituer à des crédits d'activité ministériels par ailleurs défailants tandis que le soutien à la recherche apparaît sans conteste comme une innovation.

Certains expriment l'espoir que font naître dans leur association ces nouvelles perspectives : « Ce peut être la chance de la vie associative », déclare l'un des participants à la réu-

nion, « que de pouvoir disposer de ces possibilités d'évaluation de notre travail ».

Tandis que d'autres soulignent l'importance de l'enjeu représenté par la question de l'appropriation par les acteurs de la vie associative, de recherches les concernant — question à laquelle est inévitablement liée celle, aussi passionnante que difficile à gérer, des rapports chercheurs-praticiens.

Nul ne s'en étonnera, ce sujet suscite également beaucoup de questions, reliées pour la plupart à une préoccupation de qualité des recherches entreprises :

— celle de l'évaluation des dossiers présentés dans ce cadre par les associations :

. évaluation d'un point de vue méthodologiquement et scientifique,

. mais aussi du point de vue de l'utilité que peut présenter la recherche proposée, pour le développement de la vie associative.

— celle du caractère significatif des aides accordées : une politique de saupoudrage apparaît en effet dangereuse, dans la mesure où l'association ne dispose pas de moyens réels pour mener à bien une recherche de qualité.

— celle de « l'obligation de résultat » : les aides du FNDVA correspondent à des contrats dont l'exécution risque parfois d'être assez lourde pour les structures existantes. Cette question se pose d'une façon toute particulière pour les actions de recherche, et d'autant plus qu'il s'agit, pour un certain nombre d'associations, d'un nouveau domaine d'intervention.

Certains soulignent enfin tout l'intérêt que présenterait, pour la définition par l'association d'une véritable politique de recherche, la possibilité de faire prendre en compte des programmes établis sur un long terme.



Jean-François Canto et Jean-Marie Rongier précisent quelques-unes des préoccupations actuelles du Conseil de Gestion sur ce sujet :

- un souci de transparence, et de diffusion des recherches réalisées,
- un souci de cohérence entre les nombreuses études et recherches qui sont, ou vont être lancées : l'idée de recherches qui pourraient être menées de façon conjointe par plusieurs associations désirant travailler sur un même thème pourrait, en particulier, être mise en application.

Est évoquée à ce propos la nécessité dans laquelle se trouve actuelle-

ment le Conseil de gestion de travailler, en lien avec les associations, à la définition d'axes prioritaires qui seraient proposés pour les recherches menées avec l'aide du Fonds. Ce travail a déjà été engagé avec le CNVA. La réflexion menée ici par le GERE A peut également y contribuer.

- une préoccupation d'évaluation des projets et des résultats, à laquelle peut répondre la mise en place d'une « commission scientifique ».

1. G.E.R.E.A., 13, rue de la Condamine — 75017 Paris — Tél. : 45.22.78.71.

### JOURNAL VIDÉO DE L'ÉDUCATION POPULAIRE 1986 (V.H.S. Secam)

L'INEP vient de produire un journal de l'éducation populaire réalisé par Bernard BOUIC Chef du Département de la Communication d'une durée de 43 minutes présenté par Marie-Claude Schultz (FR 3 Ile de France), Jean-Philippe Lustyk (CANAL Plus).

On y découvre des activités d'éducation populaire et des témoignages de personnalités diverses du monde associatif, politique, audio-visuel et sportif parmi lesquels Michel Péricard, Edwige Avice, André Santini, Jean Glavany, Dominique Baudis, Bernard Tapie...

Si ce document vous intéresse, veuillez passer votre commande au Département de la Communication de l'INEP, le Val Flory, 78160 Marly-le-Roi (tél. : 39.58.49.11 poste 481), en envoyant un chèque de 500 F TTC (port compris) pour chaque exemplaire demandé, à l'ordre de l'agent comptable de l'INEP.



## POUR VOTRE FORMATION

### COLLOQUE DE STRASBOURG CINQUANTE ANS DE CONGRÈS PAYÉS

14 et 15 novembre 1986

La loi du 20 juin 1936 et son décret d'application du 1<sup>er</sup> août 1936 ont accordé aux salariés du commerce et de l'industrie en France le droit aux congés payés. A l'occasion du cinquantième anniversaire de cette importante réforme sociale, l'université de Strasbourg III vous propose de participer vendredi 14 et samedi 15 novembre 1986 à un colloque interdisciplinaire :

#### **Cinquante ans de congrès payés 1936-1986**

Les organisateurs souhaiteraient réunir des universitaires et des chercheurs (historiens, juristes, sociologues, géographes, économistes), des responsables d'organisations syndicales, professionnelles et familiales, des animateurs d'associations touristiques, de jeunesse et de loisirs, des professionnels des transports, du tourisme et de l'hôtellerie, des élus, des fonctionnaires des administrations concernées.

Les communications pourraient s'ordonner autour de trois points forts :

#### **. La revendication et la mise en place des congés payés en France et en Europe.**

Leur revendication par le mouvement ouvrier. Le point de vue des réformateurs sociaux. L'attitude du patronat. Les propositions et projets de lois avant 1936. Les précédents (fonctionnaires, cheminots, journalistes, employés). Genèse et difficultés d'application de la loi de 1936. Genèse et aboutissement des extensions ultérieures (loi de 1956 accor-

dant la troisième semaine, accord Renault du 29 décembre 1962 et loi du 16 mai 1969 sur la quatrième semaine, ordonnance du 16 janvier 1982 accordant la cinquième semaine). La revendication et la mise en place des congés payés dans les autres pays européens.

#### **. Les vacances populaires autour de 1936.**

On souhaiterait en particulier des communications sur les premiers départs en congés payés dans les départements du quart nord-est de la France (le questionnaire d'enquête diffusé en Alsace peut être envoyé sur demande). Les premiers congés payés dans d'autres pays européens.

#### **. Les vacances en milieu ouvrier de 1936 à 1986.**

- Le droit des congés payés ;
- L'encadrement associatif : évolution, mutations et crises ;
- Le bouleversement des pratiques : L'explosion des horizons géographiques, le déclin des vacances associatives, l'accès au tourisme marchand et à « l'aventure » individuelle, etc...

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

- M. Strasser, Directeur de l'Institut du Travail, 39, avenue de la Forêt Noire, 67000 Strasbourg.
- Léon Strauss, Maître de Conférences d'Histoire. Institut d'Etudes Politiques, 67084 Strasbourg Cedex France (Téléphone personnel : 88.36.63.09).
- Université des sciences juridiques politiques sociales et de technologie de Strasbourg (Strasbourg III).



## VILLEURBANNE 9-10 décembre 1986

Journées d'étude sur la formation à l'information scientifique et technique dans les établissements d'enseignement supérieur organisée avec le concours de l'école nationale supérieure de bibliothécaires par le ministère de l'éducation nationale recherche et enseignement supérieur, Direction des Enseignements supérieurs et de la Recherche, Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique.

Organisées à l'initiative de la Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'information Scientifique et Technique, les journées d'étude ont pour objectif de créer un espace de rencontre et d'échange pour l'ensemble de la communauté scientifique concernée par la formation à l'information scientifique et technique dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les conférenciers et les divers intervenants seront principalement des enseignants-chercheurs et des professionnels impliqués dans des formations à l'IST.

### JOURNÉES DE TRAVAIL DU CENTRE D'INFORMATION SUR LES INNOVATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (CIIS)

Le champ économique et social est en pleine effervescence. Il se caractérise par une éclosion d'idées, de procédures et de structures entrepreneuriales nouvelles souvent mal perçues ou mal utilisées.

Le CIIS afin de faciliter la prise d'initiatives créatrices d'activités, d'entreprises et d'emplois, organise chaque mois depuis la rentrée des

Trois thèmes de débat seront proposés :

**Journée du 9.12** (après-midi) table ronde 1. Les formations à bac + 1/ + 2/ + 3.

**Journée du 10.12** (matin) table ronde 2. La formation à bac + 4/ et au-delà.

**Journée du 10.12** (après-midi) table ronde 3. Les formations à l'IST dans les cursus d'autres disciplines (modules et U.V. méthodologiques).

Afin de favoriser les débats, le principe retenu pour ces premières journées d'étude consiste à proposer aux participants de :

- présenter succinctement leurs formations sur la base des questions contenues dans la notice ci-contre.
- et/ou d'intervenir sur l'un des thèmes proposés dans cette même notice.

*Pour tout renseignement complémentaire, contacter : ENSB, 78.89.64.45 (M. Cobolet ou Mme Crochet).*

« journées de travail » sur les unions d'économie-sociale, l'insertion des jeunes par l'économie, les innovations dans le financement des associations, les groupements d'employeurs. A titre d'exemple, voici le programme d'une journée.

Dates : vendredi - 24 oct. 1986  
- 28 nov. 1986



Heures :

de 9h à 9h30 : accueil des participants  
de 9h30 à 12h20 et de 14h à 17h.

Lieu : CIIS

142, rue du Bac - 3<sup>e</sup> étage  
75007 Paris

Métro Sèvres Babylone.

tél. : (1) 45.49.09.10.

Frais d'inscription : 500 F. T.T.C.  
pour la journée.

Programme :

— Introduction : L'emploi des jeunes  
dans le contexte économique et  
social actuel.

1. Le développement des micro-  
initiatives : Créneaux-porteurs, nou-  
veaux métiers et qualifications de  
demain.

2. *Les entreprises à vocation  
sociale* : Renforcement de la démar-  
che économique, nouveaux partena-  
riats financiers, choix des filières de  
production et du statut juridique,  
conditions de réussite.

3. *La création d'activité et d'entrepri-*

*ses par les jeunes* : démarche de créa-  
tion, étude de marché, formes juridi-  
ques (entreprise associative, SCOP,  
SARL, EURL...), organismes d'accom-  
pagnement et appuis financiers.

4. *Les autres actions innovantes  
d'insertion* : Perennisation des TUC,  
emplois vocationnels, dispositif de  
formation alternée.

5. Examen des projets des parti-  
cipants.

Intervenant : Olivier Jacquier, Atta-  
ché de Direction, « Etudes-  
Recherche » du CIIS.

L'approche du CIIS étant essentiel-  
lement concrète :

— la présentation des dispositifs est  
illustrée par des réalisations signi-  
ficatives,

— les projets des participants pour-  
ront être étudiés en groupe.

Pour tous renseignements et ins-  
criptions : CIIS, 142, rue du Bac  
75007 Paris - Tél. : (1) 45.49.09.10.

## PRO'IMAGE : 19 janvier - 22 mai 1987 FORMATION À LA PHOTOGRAPHIE

Le foyer régional d'éducation per-  
manente recrute 15 stagiaires pour  
la prochaine session de pro'image,  
pour une durée de 4 mois (693 h).

PRO'IMAGE est une formation aux  
métiers de photographe. Le stage est  
destiné aux personnes ayant déjà  
une expérience de la photographie et  
désirant acquérir les bases nécessai-  
res pour postuler à un emploi dans  
une des diverses branches de la pro-

fession, ou désirant créer une  
entreprise.

Ce cycle forme des photographes  
polyvalents, avec une possibilité de  
spécialisation, capables de s'adapter  
à l'évolution technologique et au  
monde de la communication.

*Pour tous renseignements, prix et  
inscriptions s'adresser au FREP de  
Crolles 38190 Brignoud -  
tél. : 76.08.00.74.*



## « LES PATRONAGES : GHETTOS OU VIVIERS ? »

Jalons pour *une histoire de la sociabilité juvénile* ».

Ce colloque organisé les *mercredi 11 et jeudi 12 mars 1987* à Paris dans les locaux du Bon Conseil, 6, rue Albert de Lapparent 75007, se veut largement ouvert sur toutes les formes d'organisation, confessionnelles ou non, des patronages. Les thèmes retenus sont *les origines et le développement des patronages et œuvres de jeunesse* :

*Les domaines d'intervention* :

— *La spiritualité ou l'esprit*, le contenu de la formation dans ce domaine. La formation morale, civique et sociale (cercles d'études, bibliothèque, conférences...).

— *Les activités ludiques et récréatives* : la technique des jeux, la musique, le chant, le théâtre, le cinéma ; la gymnastique, l'introduction des sports, la compétition, colonies de vacances, camps, sorties...

*Les processus évolutifs* : la mise

en cause du patronage, la sécularisation, les débats autour de la place faite aux jeux, aux sports. Œuvres de préservation ou vivier d'où sortent des « militants » ? Crise d'identité, transformations internes, place accordée à l'A.C., rôle des C.V.-A.V., des mouvements de jeunesse populaires (J.O.C., J.A.C....) Dépérissement ou vitalité ?

*Le devenir des anciens des patronages* appel à des témoignages dans les domaines pré-cités.

Ces différents thèmes seront souvent abordés grâce à des communications mettant en valeur les *spécificités nationales, régionales et locales*.

*Greco n° 2 du CNRS, Dir. Adj. Gérard Choluy. — Mentalités et croyances à l'époque contemporaine. Université Paul Valéry, route de Mende — B.P. 5043 — 34032 Montpellier Cédex — Tél. : (67).63.91.10.*

## IDT-87

**7<sup>e</sup> congrès sur l'information et la documentation organisé par l'ADBS et l'ANRT**

*L'espace européen de l'information*

La structuration progressive de l'espace européen des échanges, l'évolution actuelle du cadre de l'activité des entreprises, le progrès continu des technologies ont comme conséquence de bouleverser les relations humaines dans les grandes entreprises et organisations. La fonction documentaire ne s'en trouve que davantage au cœur des systèmes d'information.

Les pouvoirs de décision, le pouvoir tout court, en dépendent d'une

façon accrue. Cette situation amène à remettre en question la fonction elle-même, celle des personnes qui y participent, et celles des relations humaines dans un cadre international élargi.

Avec l'apparition incessante de nouveaux outils conceptuels, logiciels et matériels, le développement technologique offre en effet des conditions d'accès toujours plus rapides à une information qui se révèle toujours plus complexe à organiser.

Soumises à une concurrence encore plus contraignante, les entreprises, tant publiques que privées,



sont ainsi amenées à changer leur mode de prise de décision en faisant un appel croissant à des informations externes.

Ce développement des échanges induit à l'échelle européenne de nouveaux axes de développement, étroitement liés aux processus de décentralisation et de régionalisation. Les enjeux de ce mouvement n'ont pas

de commune mesure avec ceux qui existaient auparavant.

C'est dans ce contexte européen, et en constante évolution, qu'IDT 87 aborde les mutations à venir d'une manière résolument prospective.

*Information auprès du Comité IDT 87 ABDS, 5, avenue Franco-Russe 75007 Paris. Tél. : (1) 47.05.77.30.*

## **DIPLÔME DES HAUTES ÉTUDES DES PRATIQUES SOCIALES (DHEPS)**

**Un diplôme supérieur de l'animation, à l'INEP en 1987.**

### **. Formation proposée :**

L'institut National d'Education Populaire, avec le concours de PARIS-III, propose une formation à caractère pluridisciplinaire et à finalité professionnelle.

Le diplôme obtenu permet de solliciter une inscription en DEA.

Le secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports mène une réflexion sur un diplôme d'Etat de niveau 2.

### **Nature du diplôme :**

Le Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales est un **diplôme de second cycle universitaire** (délivré par le Réseau des hautes études des pratiques sociales (**GIS-RHEPS**) qui regroupe collèges coopératifs, associations, treize universités françaises dans un réseau international et **l'INEP**.

Le Diplôme supérieur de l'animation DHEPS sanctionne un ensemble de travaux couronnés par un mémoire portant sur **l'analyse et le diagnostic d'entreprises culturelles et socio-culturelles** et un **projet de réalisation professionnelle**.

### **Principes de formation :**

- Une formation en alternance

- Des parcours personnalisés.

### **Démarche pédagogique :**

La préparation au Diplôme supérieur de l'animation DHEPS est une « auto-formation mutuelle » et l'occasion de développer un projet de réalisation.

La situation professionnelle et les pratiques des stagiaires constituent le champ d'investigation.

### **. Moyens de formation :**

Ils comprennent :

- Une orientation ;
- Des sessions collectives propres à :
  - cerner le champ de l'animation dans son histoire et ses enjeux,
  - analyser une situation professionnelle,
  - développer un projet professionnel ;
- Des ateliers et laboratoires de l'INEP propres à permettre l'élaboration de projets de réalisations, notamment dans le domaine de l'audiovisuel, de l'informatique et de la communication imprimée
- Des directeurs de recherche DHEPS qui, après acceptation des projets de mémoire, suivent



leur élaboration (consultation, ateliers, directions personnelles).

**. Durée de la formation**

**1<sup>ère</sup> année :**

- Sessions collectives, thématiques et méthodologiques **400 heures** en discontinu au rythme moyen d'une semaine par mois.

**2<sup>e</sup> année :**

- Elaboration du mémoire ;
- Projet de réalisation, **400 heures** en discontinu au rythme moyen d'une semaine par mois ;

Travaux sur le terrain professionnel, **400 heures** réparties sur les deux années.

Les moments de formation théorique, méthodologique et pratique comportent un total de 1200 heures, y compris les heures nécessaires à l'obtention du Diplôme de second

cycle universitaire.

**. Conditions d'accès :**

. Titulaires du DEFA, d'une licence ou d'un titre équivalent, justifiant d'une pratique professionnelle d'au moins cinq années dans le domaine de l'animation.

. Des dérogations sont envisageables après avis d'un conseil d'orientation de la formation de l'INEP au vu du dossier du candidat.

. La sélection des candidatures a lieu en novembre 1986 et le début de la formation a été fixé à janvier 1987.

*INEP — Département de la Formation  
Val Flory — 78160 Marly-le-Roi.  
Tél. : 39.58.49.11.  
Université de Paris III. Réseau des  
Hautes Etudes des Pratiques  
Sociales.*

**LE 2<sup>e</sup> SALON DU LIVRE DE JEUNESSE  
5.6.7 décembre 1986 - Montreuil**

Le deuxième Salon du Livre de Jeunesse se tiendra les 5,6,7 décembre 1986, au Centre des Expositions de Montreuil.

Ce salon montrera dans toute sa diversité la production française du livre de jeunesse, prendra une part active de responsabilité nationale pour sensibiliser médiateurs,

parents, enfants aux livres de jeunesse en suscitant l'intérêt, l'interrogation, casser les idées reçues qui, aujourd'hui infantilisent le livre de jeunesse.

Ce salon créera l'événement national majeur autour du livre de la jeunesse, autour des éditeurs, des illustrateurs, des écrivains, des libraires.



## L'industrialisation de l'audiovisuel

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'audio-visuel est à l'honneur dans la production écrite de ces derniers temps. Il ne se passe pas un mois sans qu'un journaliste en vue, un homme politique ou une autorité (Haute de préférence) ne prenne la plume. Il est alors bien difficile de faire un choix au milieu de ces multiples propositions tant l'on se sent (légitimement) enclin à se méfier des discours par trop prophétiques, des souvenirs anecdotiques ou des points de vue trop conjoncturels et superficiels. Le livre de trois chercheurs du G.R.E.S.E.C. dont nous suivons les travaux ici aux Cahiers de l'Animation avec la plus grande attention<sup>1</sup>, tombe à pic. Il propose en effet une véritable méthode de réflexion pour aborder la lecture socio-économique du phénomène encore bien balbutiant qu'est celui de l'industrialisation de l'audiovisuel ; il n'est pas question pour les auteurs de jouer les devins, mais de travailler à dégager les principales tendances structurantes de ce paysage audiovisuel en plein bouleversement. Les trois chercheurs ne se contentent pas d'utiliser les outils habituels d'analyse des industries culturelles, mais ils prennent soin de distinguer les stratégies d'acteurs des logiques sociales à l'œuvre dans le processus d'industrialisation : la recherche de ces logiques permet en effet d'identifier des mouvements plus profonds et plus englobants susceptibles d'être modifiés par l'intervention des acteurs sociaux et des institutions

dont l'action est structurée par ces mêmes logiques. « En effet — écrit Bernard Miège, en présentation de l'ouvrage — contrairement à une conception très répandue, l'effervescence actuelle ne s'explique pas simplement par le « jeu » des acteurs concernés et leur plus ou moins grande propension à se faire entendre ou à proposer des solutions, que l'on soit responsable de telle ou telle composante de la politique gouvernementale, dirigeant d'un groupe multimedia ou aspirant à la direction d'une radio ou d'une télévision locale. Comme nous le montrerons, ces « logiques sociales » s'imposent dans une large mesure aux acteurs, et en tous cas organisent les enjeux autour desquels ils s'affrontent. »

Tout au long de la première partie, « l'articulation des logiques », le lecteur découvrira en effet des tendances lourdes autour desquelles s'organisent de multiples enjeux pour les candidats à l'audiovisuel contemporain, citons par exemple :

— *La domination des réseaux sur les programmes* : le gouvernement de gauche sensible aux impératifs industriels, a favorisé la constitution de nouveaux réseaux publics et privés : Plan-Câble, Canal Plus, satellites de diffusion, télévisions et radios privées... malgré les efforts consentis pour constituer aussi une industrie de programmes, ceux-ci demeurent structurellement dominés par les réseaux, avec des effets de normalisation économique et culturelle.

— *L'importance accordée aux nouvelles techniques de communication* (véritables techniques publicitaires) dans la communication publique et politique annonce une nouvelle forme de gestion de l'opinion publique et une transformation de la nature même de l'espace public. La communication devient un mythe

1. On lira en particulier l'article de Bernard Miège dans le n° 5 et l'article d'I. Paillart dans ce numéro.



collectif maquillant souvent les enjeux sociaux réels ; par ailleurs, l'omniprésence des publicitaires dans les industries de programmes (dont certaines sont une composante de cet espace public) va de pair avec la privatisation et la marchandisation croissante de l'information et de la communication, « plus la sociabilité directe diminue, plus la médiatisation technique et payante investit le social. »

— *Le mouvement profond de déréglementation impulsé par les U.S.A.* et très peu maîtrisé par le gouvernement précédent coincé entre une fidélité réelle à une tradition de liberté de l'information (datant de la loi de juillet 1981) et des concessions au libéralisme économique, plus « moderne ».

Au fur et à mesure que les auteurs dessinent ainsi ces mouvements principaux à l'œuvre dans l'audiovisuel contemporain, ils démontent systématiquement les logiques économiques, culturelles, sociales dont ces mouvements découlent. L'analyse permet alors de comprendre des évolutions complexes faites de multiples contradictions et de logiques enchevêtrées. Au passage en effet, le lecteur sera amené à laisser en plan quelques-unes des idées les plus communément admises : comme celle par exemple d'une logique économique verticale qui permettrait à un nouveau secteur industriel (les programmes) de se constituer de manière homogène. En analysant de près les cinq grandes logiques de production (édition de marchandises culturelles, production de flot, information écrite, programmes informatisés et retransmission du spectacle vivant), les auteurs mettent en évidence à quel point au contraire ces logiques sont hétérogènes, en très vive concurrence parfois.

Dans la seconde partie, les auteurs s'attachent à décrire les stratégies des acteurs publics et privés (dont on

découvre que les intérêts sont très imbriqués), le lecteur se promène alors en terrain plus familier, puisqu'il retrouve ceux qui font le pain quotidien des journalistes et des revues spécialisées, Havas, Hachette, Europe I, la D.G.T., T.D.F., pour ne citer que les vedettes les plus en vue. mais là encore, des clarifications sont nécessaires et les auteurs montrent que les acteurs de l'audiovisuel classique (télévision, cinéma, presse) doivent être distingués de ceux qui travaillent avec l'outil informatique, même si le petit écran a laissé croire à une similitude d'activités et d'intérêts. On verra à la lecture de ce beau travail que l'industrialisation de l'audiovisuel suscite une bataille âpre et terrible, et que ceux qui la livrent, industriels, financiers, publicitaires, ne sont pas assurés de remporter facilement des victoires ; si beaucoup dans cette période d'innovations prennent leurs marques, seuls quelques-uns, les plus puissants, en tireront de substantiels bénéfices, au terme d'un processus lent et complexe dont la constitution des usages sociaux de ces nouveaux médias n'est pas un des moindres paramètres !) Les difficultés de ces nouveaux entrepreneurs affrontés à l'ébranlement d'un ancien système sans savoir quels seront les futurs modèles économiques laissent penser que le mythe d'une sortie de crise rapide par la « communication » risque de se trouver un peu égratigné. Un autre mythe risque d'en prendre un coup, celui de la communication intersubjective pour tous, parce que ce qui agite les professionnels (au sens large) de la communication, c'est avant tout les problèmes de marchands, ensuite parce que à y regarder de plus près, les conséquences de la soumission aux impératifs industriels et à la « modernité » ne sont jamais énoncés par les idéolo-



logues d'aujourd'hui. Outre un grand plaisir de lecture, ce livre offre justement une réflexion approfondie sur les enjeux sociaux de notre société contemporaine en même temps que l'analyse minutieuse d'un secteur industriel en pleine transformation. On aura deviné l'importance que nous lui accordons.

*Chantal de Linarés*

*L'Industrialisation de l'audiovisuel — des programmes pour les nouveaux médias. éd. Aubier. B. Miège. P. Pajon. J.M. Salaün. Paris, 1986, 284 p.*

### **La résistance aux systèmes d'information**

Anne-Marie Laulan, se livre avec cet ouvrage à un réel défi, celui de doter le lecteur des moyens de comprendre les réactions du public, du citoyen face à l'offre d'informations pléthorique et multiforme en dépassant les traditionnelles prises de position tranchées et réductrices sur un sujet souvent abordé davantage en termes passionnels qu'en analyse réfléchie.

Dans une réalité contemporaine qui voit les progrès technologiques entraîner des mouvements de révolte devant la détérioration de l'environnement naturel, la désagrégation du lien social, les expérimentations biologiques, l'auteur délimite son objet à la résistance aux seuls systèmes d'information, ce qui signifie déjà un vaste champ d'investigation.

Refusant les analyses que l'on pourrait croire inspirées d'une culture informatique — ne connaissant que le langage binaire en oui/non — et qui aboutissent à des oppositions dichotomiques telles que : pour ou contre

le progrès scientifique, un téléspectateur actif ou passif, une société qui stagne ou se développe ?, l'auteur tente d'adopter une pensée globalisante. Tout d'abord dans la définition qu'elle donne de la résistance, notion elle aussi souvent entachée d'une connotation positive ou négative : « Nous appelons résistance la réaction multiple diverse, créatrice et toujours active que les citoyens, les utilisateurs, les publics apportent aux offres technologiques qui leur sont faites ».

Ensuite car elle étaye son propos de références théoriques aussi diverses que J. Baudrillard, L. Quere, E. Veron, P. Watzlawick, B. Miège, A. Mattelard ou P. Flichy dont elle parvient à mettre les propos en perspective autour de la notion de résistance.

Multiplicité, aussi, dans le foisonnement d'exemples puisés dans des enquêtes nombreuses et intéressantes mais à diffusion souvent quasi confidentielle que le lecteur aurait des difficultés à regrouper par lui-même.

Démarche globalisante enfin, dans le parti pris de considérer des pratiques d'utilisateurs au regard des offres d'information dans des supports et véhicules aussi variés que l'exposition, le téléphone, le câble, le magnétoscope, le minitel, la télévision ou la littérature.

Dépassant les clivages des théories, des disciplines, des supports, « au carrefour de domaines généralement considérés comme distincts : l'étude des comportements des usagers de l'information, la demande sociale d'information, l'imaginaire (publicité — science fiction) suscité par les nouvelles technologies », la lecture de cet ouvrage n'est jamais ardue ou abstraite tant elle renvoie au vécu de chacun tour à tour usager, téléspectateur, visiteur, interlo-



uteur, consommateur, auditeur, individu parfois désemparé, assommé parfois comblé ou rusé.

Devant l'inquiétude qui naît du « progrès » scientifique — notion qu'il faut bien mettre entre guillemets — la réflexion se veut un ferment d'une appropriation sociale des nouvelles technologies ce qui exige, dit l'auteur, « du temps et de la liberté ». Ce n'est pas là le moindre des défis.

Annie Oberti

*La résistance aux systèmes d'information. — Laulan (Anne-Marie). — Paris, Retz, 1985. — Coll. Actualité des sciences Humaines. — 161 p. + annexes 10 p.*

## Le câble, la télévision au pluriel

A l'heure où planent tant d'incertitudes sur le devenir de la communication en France, où la réglementation — et la déréglementation — sont en passe de subir de profondes modifications il n'est pas inutile de disposer d'un ouvrage qui fait le point, à un moment donné, sur le câble en France.

Aussi voudrions-nous signaler à nos lecteurs la parution de « Le câble : la télévision au pluriel » réalisé sous les auspices de la Mission câble et de Media et vie sociale.

Particulièrement copieuse, la table des matières est le témoin de l'exhaustivité de l'ouvrage sur la situation du câble en France telle qu'on pouvait l'appréhender au début de 1986.

Enjeux politiques et économiques pour l'Etat, les collectivités locales, les industries de réseaux ou de programmes, le chapitre premier reprend l'essentiel des arguments qui

ont présidé à l'instauration d'une d'une politique des réseaux câblés.

Le chapitre II retrace l'histoire des différentes étapes de la procédure de câblage (les protocoles à signer, les études de faisabilité, la constitution des SLEC) et s'attache à donner les exemples des cheminements divers suivis par les sites de préfiguration : Grenoble, Evry, Gennevilliers, l'Isle d'Abeau...).

Les autres chapitres sont plus techniques apportant des informations détaillées, précises sur les différents domaines : juridiques, économiques, techniques et de la programmation.

Que le lecteur cherche à savoir quels sont les investisseurs-opérateurs, à connaître par exemple la carte de visite de la CGE, de la Caisse des Dépôts ou de Bouygues, qu'il se demande où se procurer les programmes et sur quels types de ressources il peut compter, qu'il cherche des précisions sur le recours à la publicité et le mécénat, qu'il s'interroge sur la législation des droits d'auteurs... il trouvera les informations immédiatement. Car l'ouvrage, conçu de manière efficace et maniable, comporte plusieurs « entrées » : outre la table des matières méticuleusement détaillée, il dispose d'un glossaire des termes techniques, d'un index et de plusieurs catalogues : celui des formations au métier du câble, des règles de distributions, des administrations concernées et des producteurs de programmes.

A l'évidence, ce document, fruit d'un travail collectif sous la direction de Ph. Chauvet, n'est pas une contribution à un débat idéologique sur la politique de la communication ou à une analyse théorique des médias. En revanche il annonce qu'il répond de A à Z à toutes les ques-



tions sur le câble et il tient parole. C'est en cela qu'il est précieux.

Annie Oberti

*Le câble, la télévision au pluriel. — Sous la dir. de Ph. Chauvet, préface de B. Schreiner. — Média et Vie sociale — Mission TV câble. Entreprise moderne d'édition. — Paris, 1986.*

### Pratiques actuelles de communication et usages potentiels du câble

« Le propos initial de cette étude était d'appréhender les pratiques multiformes de communication de la population française, et d'en tirer de grandes lignes directives quant à l'usage potentiel de la vidéo-communication ».

L'analyse de l'enquête CNET-ARC/mc a permis d'effectuer une « observation transversale » de ces pratiques. Il a alors été possible de repérer les groupes socio-économiques producteurs de conduites spécifiques, et de « dégager les groupes novateurs à l'endroit de tel ou tel médiums ». Méthode choisie : un questionnaire de type quantitatif, composé de 117 questions.

De ce travail, il ressort qu'il existe une extraordinaire complexité des pratiques de la communication afférentes à chaque groupe socio-économiques ; et caractérisée par une alternance de comportements de type passif/actif. (traditionnel/novateur).

C'est dans ce contexte traversé de contradictions, que viendra s'insérer la Télévision par câble.

Ces grandes tendances fournissent le cadre directeur qui permet

d'explorer quatre grands types de service. Seront ainsi tour à tour examinés : la télédistribution, les services audiovisuels interactifs, les banques de données, et les programmes locaux.

Cette enquête, pertinente, pêche la modestie : rejetant délibérément toutes extrapolations futuristes, elle se limite volontairement aux dimensions concrètes du présent. Elle affirme par là son originalité par rapport à toutes les autres études : il s'agit seulement de repérer les indicateurs favorables à la télécommunication.

Dans la mesure où le champ de la communication exprime un certain désordre ; où, par ailleurs, il s'avère si difficile d'appréhender la « demande sociale », il est prudent de chercher juste à voir comment les nouveaux services peuvent s'insérer dans les pratiques existantes.

Cette recherche comporte quatre grands axes :

— quels sont les comportements actuels de la consommation culturelle.

— où en sont les pratiques de communication, au sens large, des média disponibles.

— combien de temps consacrons-nous aux différentes activités de loisir, d'information, etc...

— enfin, peut-on mesurer le degré de sociabilité existant dans les grandes villes, les villes moyennes, la campagne...

De là, se dégagent en effet des tendances quant à l'usage de la vidéo-communication. Par exemple la faiblesse de l'intérêt pour les relations de voisinage, ou la vie de quartier « à l'ancienne », favorise grandement le développement possible d'une Télévision « de quartier », constituant par là un point important pour les éventuels services conviviaux du câble.



Mais le manque d'intérêt local, dans ces grandes villes en particulier, laisse à penser qu'il sera difficile de mettre en place, avec succès, des chaînes exclusivement locales.

Ces constatations faites, toutes les hypothèses émises ne préjugent en rien de l'usage concret qui sera fait du câble.

Et s'il est souhaitable que l'avènement d'une nouvelle technologie réponde à un besoin, qu'elle puisse s'insérer utilement dans un mode de vie, il n'en reste pas moins qu'à travers la « nucléarisation » des pratiques, la complexité et les contradictions des comportements, les usages potentiels du câble par la population, demeurent la grande inconnue.

*Françoise Dufournet*

« Pratiques actuelles de communication et usages potentiels du câble » (CELLE N. et JOUET J.). Paris, CNET — ARC/mc 1984 — (Département des usages sociaux de la Télécommunication), 73 p. + annexes.

### « Espace rural, espace touristique »

C'est sous ce titre qu'a été publié à la Documentation Française le rapport sur le tourisme à la campagne et les conditions de son développement rédigé par Henri Grolleau et André Ramus à la demande du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme.

Plein d'un humour feutré (mais sans bandes dessinées) ce document présente sous une forme claire une masse impressionnante de chiffres et sous une forme quasi pédagogique des propositions concrètes précieuses pour tous les agents de dévelop-

pement du milieu rural et pour les décideurs.

Il s'ouvre sur la superbe citation de Rimbaud « Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers picoté par les blés, fouler l'herbe menue ». La suite est un long plaidoyer autour de l'adaptation, l'innovation et l'union de l'ensemble des acteurs (départements ministériels, collectivités locales, professionnels et associations) nécessaires à la conquête de nouveaux marchés. La réalisation de cet objectif passe par la promotion d'une nouvelle image dynamique du « tourisme vert ».

On ne peut ici mentionner l'ensemble des mesures préconisées tout au long des 367 pages ! On ne retiendra comme illustrations que quelques exemples.

Sur l'évolution du marché intérieur touristique français il est intéressant de constater que la tendance à l'allongement des journées de vacances par vacancier n'est pas aussi progressif qu'on aurait pu le croire. Le nombre moyen de journées par personne partie en 1972 était de 29 jours, en 1978 de 30,7 et en 1984 de 29,6. Au contraire la progression des excédents de recettes liées au tourisme international est spectaculaire. Aujourd'hui « on estime que près d'un actif sur douze doit, en France, tout ou partie de ses revenus au tourisme ce qui correspond à 1,5 million d'emplois ».

Si l'on compare la progression constante des emplois salariés touristiques recensés par l'UNEDIC à la régression des emplois dans d'autres secteurs jusqu'alors considérés comme fondamentaux aux plans économique et social, on mesure l'enjeu que peut représenter le développement de ce secteur porteur par rapport aux grands équilibres nationaux.

Partant de l'hypothèse que seul



l'espace touristique rural est capable d'absorber les développements touristiques futurs (décuplement de la clientèle !) l'objet du rapport est de transformer les mentalités du milieu rural en l'aidant à concevoir une politique de produits, à diversifier sa gamme de propositions, à moderniser ses hébergements et surtout à structurer les activités de loisirs grâce à la concertation, privé, Etat, collectivités, associations.

Le lecteur est invité à ne plus confondre tourisme et vacances ! En effet les déplacements touristiques correspondent à des motifs très divers : agrément, santé, réunions, affaires, études, classes transplantées, etc...

Si le phénomène des résidences secondaires est plus développé en France qu'à l'étranger, le tourisme d'agrément n'a pas épuisé toutes les recherches juridiques contemporaines. Par exemple « sur les principes qui ont vu se développer la multipropriété, on peut concevoir de proposer à des citoyens une « maison de campagne à l'année » à un prix inférieur à l'équivalent de locations ponctuelles. Le « client » pourrait disposer de « sa » maison toute l'année et l'échanger pour les périodes un peu plus longues, avec un autre propriétaire temporaire ».

D'une façon générale il conviendrait selon les auteurs de développer les solidarités touristiques ville campagne, cela impliquerait une réforme générale du régime du classement touristique et des privilèges qui en découlent. D'autre part cela nécessiterait la création au sein de ce système de classement rénové, de deux nouvelles catégories :

- les stations touristiques thermales,
- les « pays touristiques » autour d'une « station rurale ».

Au-delà des suggestions juridiques et des propositions de réformes administratives portant aussi bien sur la reconnaissance de multi-activités, sur les prêts bancaires, sur les successions, etc... se pose la question de l'animation.

Plutôt que se risquer à une nouvelle définition de ce concept, les auteurs se bornent prudemment à constater que « pour le touriste, le sentiment d'animation résulte de la sensation qu'il a, ou non, de s'inscrire dans une vie, qu'elle soit provoquée par la foule, par l'inscription dans la dynamique d'une activité, par la multiplicité des sollicitations extérieures ou par le vécu de moments d'une exceptionnelle densité... L'animation touristique est sans doute une des faiblesses majeures des agglomérations rurales ». Il y a trop souvent confusion entre animation et manifestations ponctuelles. « Activités sportives, culturelles, artisanales, animation commerciale, manifestations spectacles, soirées distractives », sont les volets multiples et complémentaires de l'animation touristique qui n'a d'intérêt que du fait de sa linéarité... Cette valorisation de l'animation locale implique l'instauration de relations intercommunales pour la coordination des actions et de l'information. Cette dynamique de pays est fondamentale et il convient de la favoriser : suivent les examens de divers milieux (forêt, espace aérien, espace agricole) et de divers supports logistiques (hébergements, activités) dont l'énumération vise l'exhaustivité mais dont les contenus restent connus.

Si les activités peuvent légèrement s'adapter à une nouvelle clientèle qui découvre le golf, la randonnée, l'artisanat, l'aviation, l'aérostation, etc... c'est surtout la qualité de l'accueil qui fait la différence. C'est pourtant sur cette notion que le



rapport est le plus lacunaire, à part une mention de l'importance des plats du terroir et des produits locaux l'amélioration de la qualité de l'accueil n'y est traitée que de façon incidente ou par quelques exemples égrenés sans ordre au fil des pages.

Quelques « encadrés » donnent des informations sur d'heureuses initiatives et cette formule stimule agréablement le lecteur, comme cet exemple d'un hôtel de pêche dans le Doubs où un hôtelier bien situé en bordure de rivière a conclu avec d'autres riverains, un accord permettant à ses clients de pêcher à la mouche sur une vingtaine de kilomètres et qui a complété son produit par un équipement spécifique de l'établissement et des services tels que des horaires souples pour les repas matinaux et les retours tardifs, un vivier, et la préparation culinaire de la pêche à la demande du client. Ou encore cette création d'un centre d'entraînement au vol libre dans une commune de 135 habitants du sud de la France.

Mais l'essentiel de ce rapport à destination des décideurs porte naturellement sur les leviers administratifs et financiers existants ou à créer, pour favoriser le développement du tourisme rural.

Le recensement de l'ensemble des touches du clavier administratif est impressionnant pour le néophyte et l'on se doute, à l'énumération des SRDTL, SDTL, OGAF, FIAT, FIDAR, FEDER, PSM, FEOGA, FSE, de l'intérêt que bien des agriculteurs, notamment parmi les élus auront à lire ce document pour ne pas s'em mêler les finances. Ils pourront également apprendre par cœur la liste des acteurs du tourisme rural qui vont des producteurs aux départements ministériels en passant par les organismes publics et para-publics DATAR, SEATER, ONF, CNASEA, CNFF, ANIT, ANCV, ADI, sans

oublier l'association « Bienvenue-France », les collectivités, les chambres consulaires et autres partenaires financiers.

La confection de ce « who's who » des partenaires sans visage ou plutôt ce vademecum est assez rare pour être utile à condition de lire cette partie comme un dictionnaire (bien que le classement ne soit pas alphabétique et que leurs adresses ne soient pas mentionnées).

A la lecture de ces énumérations auxquelles il faut encore ajouter les associations nationales de production et les acteurs de la commercialisation on se rend compte de l'ignorance où l'on était des ramifications de ce milieu professionnel et de la difficulté qu'il doit y avoir à mettre en synergie tous ces acteurs dont pourtant seule la complémentarité planifiée apportera l'expansion économique du secteur. Heureusement l'ouvrage se termine sur les techniques du « management » seules aides sérieuses face à cette complexité (et auxquelles les auteurs préfèrent le terme de « mercatique »...).

Le premier problème à résoudre est la codification établissant un langage commun de transaction. Le second est de mieux sérier les motivations de vacanciers. D'intéressantes études sont signalées sur ce sujet d'où il ressort que la conversation avec des parents ou amis déterminent encore 51 % des choix de vacances à la phase de motivation première. En phase de préparation active 33 % utilisent des documents écrits pour y chercher divers contenus, 52 % des activités de détente, 46 % le patrimoine culturel, 26 % des informations pratiques.

Ces informations sont distribuées majoritairement par les syndicats d'initiative, mairies, organismes spécialisés 69 %, par les relations 55 %, par les guides 46 %, par les prestataires touristiques 41 %.



Selon le rapport « il apparaît que le niveau départemental est le plus propice à garantir les nécessaires relations entre les producteurs et la structure jouant le rôle de centrales d'information et de centrales de réservation ». Mais au-delà des techniques de ventes une des clés du développement du tourisme en général réside dans l'étalement des vacances. Face à ce vaste problème la conclusion du rapport propose premièrement :

. de renforcer l'instance de concertation que représente TER (Tourisme en Espace Rural) à condition de ne pas conférer à cette structure de fonction opérationnelle ou fédérative et de garantir son évolution constante.

. de réorienter le SEATER (Service d'Etudes et d'Aménagement touristique de l'Espace Rural) pour initier des expériences sur la base de l'étude des marchés et de l'analyse des potentialités nationales, Administration de mission, bénéficiant du soutien et du concours des départements ministériels concernés, il devrait à l'avenir disposer d'une autonomie budgétaire qui lui fait actuellement défaut pour intervenir efficacement dans les régions et les départements.

En conclusion cet ouvrage d'une très grande clarté malgré la densité et la complexité des informations à transmettre est un outil de travail précieux pour tout ceux dont l'action s'inscrit dans ce vaste secteur économique. L'importance de l'animation y est bien mise en valeur, reste à chacun d'articuler son savoir-faire à celui des autres pour que le milieu d'accueil, souvent fragile, puisse vraiment accueillir les flux de touristes à venir sans perdre son âme. Ce

problème délicat n'y est hélas que peu traité.

Olivier Gagnier

*Espace rural et espace touristique. Le tourisme à la campagne et les conditions de son développement en France. Grolleau (H.), Ramus (A.). — Paris, la documentation Française, 1981. — 381 p. — Coll. des rapports officiels.*

### **Le tourisme social... de l'illusion au renouveau ?**

Placé devant l'obligation de s'adapter aux mutations de la société française — comme l'ensemble des acteurs du secteur tourisme-loisirs — le tourisme social, contrairement à ce qu'on pouvait escompter, n'a pas encore réussi, ne serait-ce qu'à faire reconnaître son identité, pour être un partenaire soutenu par les pouvoirs publics dans son action de modernisation. En fait, ce secteur vit une crise d'identité, comme d'ailleurs l'ensemble des acteurs de l'action sociale.

L'auteur a travers les premiers chapitres fait un état du tourisme social avec des descriptions rapides de l'évolution historique de certains aspects de ce phénomène si important en France.

L'auteur soutient à juste titre, que les associations de tourisme qui rencontrent des difficultés sont en meilleure situation que d'autres, face aux enjeux d'une politique sociale.

Autrement dit, leurs difficultés actuelles seraient les signes avant-coureurs, non pas d'une reconversion ou d'une disparition, mais d'une adaptation aux mutations de notre société. Quel est en effet en France,



aujourd'hui le secteur de prestations de services au public qui admet à la fois de s'adapter aux contraintes économiques et à l'évolution des marchés, tout en conservant les objectifs de réduction d'inégalités et de « plus culturel » ?

Dans le domaine de la protection sociale, par exemple, lorsqu'on s'interroge sur l'avenir des associations face aux mutations, on énonce seulement l'alternative : se transformer en entreprise marchande ou s'occuper des plus démunis en ciblant l'action en direction des groupes « à identité restreinte ».

Le risque est de renforcer une structuration duale des acteurs, correspondant à un système de protection à deux vitesses : d'un côté un secteur lucratif qui offrirait des garanties à ceux qui peuvent payer et de l'autre un secteur associatif qui ferait de l'assistance aux plus défavorisés.

Dans le tourisme social, on n'en est pas encore là, car de fait les principales associations fonctionnent déjà comme des entreprises acceptant que l'activité économique puisse être aussi un facteur de progrès social. On ne complète pas aisément la démarche de la revendication sociale par celle de la réponse marketing, surtout lorsque la concurrence devient de plus en plus vive !

Tout au long de ce livre, l'auteur énumère les difficultés que rencontrent aujourd'hui les associations de tourisme.

Face à la crise, les comportements des entreprises sont bien connus : repli sur soi, stratégies de développement frileuses, refus d'actions communes et parfois... le désespoir. Ce n'est pas tout à fait le cas du tourisme social, mais pour certaines associations, ça n'en est pas loin.

Alors, tous ceux qui ont joué jusqu'à présent un rôle essentiel dans le secteur doivent se dire que, crise ou pas crise, l'amélioration des

conditions de loisir des citoyens reste un objectif de la société dont l'importance est en outre renforcée chaque fois que l'on tente de mieux aménager le temps de travail.

*Nikos Precas*

*Le Tourisme social : de l'illusion au renouveau ? — Reynouard (Yves). — Paris, Ed. Syros, 1986. — 190 p.*

## **Guide du développement local**

La DATAR a fait paraître aux Editions Syros en janvier 1986 un « Guide du développement local » dont l'intérêt a particulièrement retenu notre attention.

Ce Guide s'adresse à trois catégories de « développeurs » : les élus locaux qui se sentent concernés par le développement de leur collectivité et qui se trouvent souvent démunis du point de vue « des conditions effectives de la maîtrise d'ouvrage des opérations de développement ou des moyens de les mettre en œuvre » ; les socio-professionnels « véritables chevilles ouvrières sur le terrain du développement » et l'ensemble des entrepreneurs et entrepreneurs « promoteurs responsables d'initiatives locales ».

L'intérêt de cet ouvrage réside d'abord dans sa visée et son mode de présentation.

Sa visée est opérationnelle non seulement parce qu'il s'adresse à des opérations mais parce qu'il s'efforce de leur fournir un panorama très vaste d'outils, de modes d'emploi, de savoir-faire, d'expériences dans un domaine qui reste fondamentalement expérimental.

Sa présentation originale essaye de répondre au mieux à ce parti pris



opérationnel ; le livre est en effet bâti autour de deux axes :

— *un axe méthodologique* qui traite de six dynamiques majeures du développement local : la concertation, l'information, la formation, la coordination, la réalisation et l'évaluation ;

— *un axe juridique et institutionnel* qui intéresse aux moyens de maîtrise d'ouvrage collective offerts aux développeurs distinguant les formats juridiques, les procédures contractuelles, les instruments des politiques en faveur du développement local et présenté en tenant compte de l'usage qu'il est possible d'en faire dans une perspective de développement.

Le livre se termine par un index très exhaustif de sigles, de textes législatifs, de références documentaires et par un carnet d'adresses abondamment fourni.

L'intérêt de cet ouvrage réside également dans le fait qu'il correspond à une initiative de la DATAR et du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire et qu'il arrive à « point nommé ».

En effet depuis le développement local — qui n'avait pas attendu l'arrivée de la gauche au pouvoir pour devenir opérationnel comme nous le rappellent bon nombre d'expériences présentées dans l'ouvrage — a reçu une reconnaissance quasi officielle lors des travaux préparatoires à l'élaboration du IX<sup>e</sup> Plan, on attendait avec impatience un premier bilan des expériences en cours. Celui-ci nous est proposé par le partenaire patenté, officialisant du même coup l'idée que le développement local constitue aujourd'hui une des modalités de la gestion et de l'aménagement du territoire... comme si on sortait d'une période d'expérimentation pour entrer dans une période de diffusion et de banalisation des procédures de développement.

Ce livre arrive à « point nommé » au moment où des changements politiques risquaient de modifier les perspectives d'aménagement du territoire. Donner une certaine consistance à l'acquis dans ce domaine constitue incontestablement une des parades efficaces contre ceux qui verraient dans ces opérations de développement un des gadgets de la partie adverse.

La diversité des expériences présentées et des partenaires concernés par de telles expériences prouve s'il en était besoin que le développement local n'est pas un des lobbies de la gauche française mais qu'il est devenu urgent de concevoir la gestion des collectivités locales dans nos pays industrialisés en crise.

Ce guide, enfin, par l'étendue des expériences qu'il présente et par la diversité des procédures qu'il propose confirme à sa façon la thèse déjà introduite par les travaux préparatoires au IX<sup>e</sup> Plan selon laquelle le développement local n'est pas seulement une réponse à la crise que traversent nos territoires en gestation mais qu'il est un processus d'accompagnement d'une mutation plus radicale qui touche notre société, mutation globale dont les racines sont tout autant économiques, sociales que culturelles. Si tel est le défi qu'est appelé à relever le développement local on ne peut alors le laisser au gré des opportunités politiques.

Ce document, aussi intéressant soit-il, n'en présente pas moins quelques lacunes significatives. Si nous n'avons rien à redire sur la nature et l'objet des expériences recensées ni sur le listing des procédures et leur présentation, par contre les éléments méthodologiques laissent bien souvent à désirer. On y trouve pêle-mêle confondus des conseils pratiques, des savoir-faire puisés dans plusieurs registres et de temps à autre des



outils méthodologiques susceptibles de faciliter la conception, l'élaboration et la réalisation de projets de développement.

Cette carence est significative de l'état actuel des méthodologies tant dans les domaines de la recherche appliquée que dans ceux de l'intervention économique et sociale.

S'il apparaît à la présentation des expériences de développement local que le temps de l'expérimentation touche à sa fin, il serait souhaitable que le dispositif méthodologique d'accompagnement fasse preuve d'une plus grande maturité et d'une moins grande efficacité. L'élaboration d'un tel outillage méthodologique constitue incontestablement un enjeu de taille pour la période que nous vivons.

Pierre Teisserenc

Marette (M.), dir. — DATAR. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. — *Guide du développement local : maître d'ouvrage, méthodologues, expériences...* Paris, Syros, 1986, 479 p., 140 F.

### **Fripons, Gueux et loubards, une histoire de la délinquance en France de 1750 à nos jours**

Ce livre est né de la fréquentation assidue des tribunaux répressifs. F. Martineau, alors jeune avocat, débute sa carrière aux « *Flagrants Délits* », « délits de la rue, de la misère morale, de la drogue, des petits vols, faux papiers, outrages à la pudeur, mendicité, vagabondage... jugés par une chambre spécialisée à Paris, la 23<sup>e</sup> correctionnelle ».

Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, voici délimité le vaste champ de cette

étude, immense sujet aux contours indécis. De cette masse énorme d'information, couvrant deux siècles de méfaits en tous genres, essayons de dégager quelques points forts.

D'abord, à travers les mauvais coups d'une humanité misérable, insolente et rusée, l'auteur nous convie à une méditation globale sur le genre humain. Telle fut sa première démarche : avocat frais émoulu, il commence par défendre avec ardeur et s'apitoie sur le sort des malheureux pris au siège d'une destinée pitoyable ; il « marche » à toutes sortes de roublardises. Puis, peu à peu, l'expérience décante scrupules et illusions : on apprend vite la nature du mensonge, autant qu'à mesurer les vraies limites du repentir humain. « Le défenseur ébranlé s'interroge alors sur la sanction judiciaire. » Pourquoi sévir ?

L'auteur retrace avec minutie la succession des lois punissant les délinquants. De repentir pas question. Manifestement, les coquins de tous les temps narguent, avec panache de préférence, les bonnes mœurs et bonnes gens. Traitant cette question dans une tout autre perspective que celle de M. Foucault, F. Martineau rassemble les éléments de cette étude dans une continuité historique, et fournit, par là, des éléments critiques quant à l'évolution des mœurs, la mouvance de la morale, et la rigueur variable des lois qui la protègent.

« C'est la loi pénale qui fait le délinquant ». La délinquance ? Notion fluctuante, ô combien, relative à une époque, à des coutumes, à des seuils différents de tolérance. Le livre, à cet égard, fourmille en portraits pittoresque d'escrocs, de malfaiteurs célèbres situés dans leurs milieux (Mandrin, Donadieu, la Bande d'Orgères...) permettant aussi, avec



humour, de mesurer l'habileté croissante des uns et des autres dans leurs différentes techniques. On n'arrête pas le progrès !

L'auteur excelle à recréer une époque à travers sa « criminalité sociale », reconstituée grâce à un immense travail de recherche aux Archives judiciaires, et dans la mémoire de policiers fameux (Vidocq, Cauler, Macé), sans négliger les statistiques opérationnelles depuis 1822. Quelques chiffres ponctuent discrètement le texte, permettant de jauger le coût de chaque délinquance pour l'ensemble de la Société.

La Société menacée ? Ce sont les possédants, les familles, les citoyens, l'Etat. Protéger l'ordre social c'est punir les malfaiteurs qui mettent en péril essentiellement la propriété, la morale sexuelle, l'Economie et les Finances du Pays.

Fort de tous ces éléments, l'auteur nous invite, en fin de parcours, à réfléchir sur le rôle de l'Etat dans la démocratie.

Le livre couvre donc le vaste champ de tous les délits troublant l'ordre public et privé, dont F. Martineau rend compte avec une précision et une compétence très sûres, faisant de ce travail un ouvrage de référence.

Françoise Dufournet

*Martineau (F.). — Fripons, gueux et loubards. Une histoire de la délinquance en France de 1750 à nos jours. — Paris, Lattès, 1986, 420 p., 140 F.*

### **L'appel de la JOC**

Un regard distrait laisserait croire que ce livre est simplement un re-

cueil de documents sur les origines de la JOC, entrecoupé de brefs chapitres de commentaires. Il n'en est rien : il s'agit en réalité d'un ouvrage très dense et d'une extrême subtilité qui, non seulement renouvelle, en la complexifiant, l'image des débuts de cette organisation, mais plus largement constitue un apport méthodologique important à la problématique du « retour aux sources » pour les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire contemporaine. On sait généralement que de nombreux conflits en ont marqué les phases fondatrices (c'est particulièrement le cas pour la JOC qui dut « faire son trou » sur un terrain fortement occupé par l'Action Catholique). Mais ce qu'on ignore souvent, faute de sources suffisantes ou de témoignages concordants, c'est le sens précis de ces controverses lointaines : d'où la tentation de les estomper et d'assimiler les genèses à l'application de « modèles » extérieurs ou à la réalisation majestueuse de plans préconçus. La compréhension perd beaucoup à cette opération, où les hasards successifs se muent rétrospectivement en destin...

C'est pourquoi la découverte de sources inédites — à condition qu'elles soient correctement maîtrisées — est toujours une aubaine pour l'histoire et les historiens. Tel est le cas ici avec les archives personnelles du Père J. Boulier (décédé en 1980), communiquées avant sa mort à Emile Poulat (préfacier du livre). Ce dossier manié avec un luxe de dextérité et de précautions par Joseph Debès, historien averti de l'ACO, apporte un éclairage nouveau sur les conflits qui ont marqué les débuts de la JOC. L'auteur ne nous cache rien de leur ampleur, ni de leurs péripéties. Les premiers jocistes ont en effet profondément



déconcerté le monde catholique français de l'époque. Avec la CFTC, les tensions furent vives, moins peut-être à cause de la concurrence apportée au recrutement syndical qu'en raison de la volonté d'indépendance de la JOC (« entre eux, par eux, pour eux »), et des critiques implicites adressées à la notion même de projet syndical : projet insuffisant pour assurer la formation intégrale et la « reconquête chrétienne ». Elles furent bien plus vives encore avec l'ACJF, au moment où celle-ci lançait ses équipes et ses commissions ouvrières qui font pour la première fois ici, à notre connaissance l'objet d'une mise au point attentive. Là, il n'y avait point en principe divergence d'analyse et de but : mais une controverse d'autant plus acharnée sur les moyens posant tous les problèmes complexes des rapports entre action catholique « générale » et « spécialisée ». J. Debès écrit avec précision la chronologie de cette crise tout au long de l'année 1927. S'il montre de façon nuancée que l'ACJF ne fut pas un bloc (« membres laïcs et aumôniers étaient partagés à propos du nouveau mouvement ») il n'en indique pas moins avec netteté qu'on frise la rupture. L'impression dominante est que le courant de 1928 qui permit à la JOC d'emporter le morceau et qui préfigura la nouvelle organisation de l'Action Catholique ne fut pas négocié harmonieusement : les correspondances privées sont plus loquaces sur ce point que les textes officiels.

Un autre intérêt du livre est d'attirer l'attention sur une figure attachante et embarrassante, celle du père J. Boulier, dont le rôle — il fut l'auteur méconnu du premier *Appel de la JOC* en 1927 — équilibre un peu la personnalité du célèbre père fondateur, l'abbé G. Guérin. L'itiné-

raire intellectuel fort original de ce jésuite venu du maurassisme, qui rompit — à son corps défendant ? — avec la JOC et se définit par la suite comme un « prêtre rouge » sans jamais se confondre avec les chrétiens progressistes, méritait assurément d'être tiré d'un injuste oubli.

Mais l'essentiel de cette étude restera l'éclairage qu'elle apporte sur deux questions fondamentales et d'ailleurs entrecroisées concernant l'identité de la JOC en ses débuts : celle du « modèle belge » et celle des « idées-forces » du mouvement. S'agissant de la première, le propos est sans équivoque : les situations de la Belgique et de la France, du point de vue des institutions catholiques, étaient trop différentes pour qu'il y ait eu décalque ou simple greffe d'expérience. La JOC belge a sans doute été l'inspiration et la référence mais elle ne peut occulter la part de création institutionnelle qu'il y eut dans la naissance du mouvement français. L'auteur utilise ici avec bonheur le terme de « bricolage », au sens (de Lévi-Strauss) où « bricoler, c'est s'arranger avec les moyens du bord en investissant dans une structure nouvelle des éléments empruntés à la structure en place » et en les agençant autour de quelques idées-forces (p.183). Précisément, lesquelles ? le mérite de J. Debès est de ne pas cacher que « la JOC est née cléricale » (p.180) : elle résulte de la conscience soudaine venue à de jeunes prêtres que la formation chrétienne des jeunes ouvriers catholiques nécessitait une approche spécifique. Elle n'est pas née de la découverte de la déchristianisation du prolétariat, même si ce thème interfère très vite. L'originalité de la JOC fut, tout compte fait, modeste : elle a consisté à adapter à un nouveau public, avec une connotation ouvriériste marquée, des objectifs et



des méthodes déjà largement pratiquées ailleurs. Le paradoxe, c'est qu'elle soit grandie de cette démythification : car elle fut de ce fait une vraie fondation. Au sens où elle fut capable, en réajustant des matériaux existants, de produire du nouveau et, ce faisant, de s'inscrire elle-même dans un « horizon historique et donc voué au changement ». Il n'est pas interdit de voir dans cette intuition première une constante de son évolution ultérieure.

J.P. Martin

*Debes (Joseph) ; Poulat (Emile). — L'appel de la JOC. — Paris : Editions du Cerf, 1986. — 296 p., 99 F.*

### La laïcité en miroir

On croyait la laïcité moribonde, réduite aux slogans simplistes et monopolisée par les porteurs de pancartes. Voilà qu'elle resurgit avec une complexité nouvelle et une intelligence aiguë de son concept et de ses limites grâce à ce livre touffu, arborescent, plus chargé de questions que de réponses, publié sous l'égide de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente.

A soi seul, c'est un événement. Ce qui l'est davantage encore, c'est la démarche inaugurée ici par ce grand mouvement d'éducation populaire, pilier de la tradition laïque, pour tenter de redonner une profondeur de champ à la laïcité, sans la réduire à la question scolaire. Démarche originale, qui ne consiste ni à défendre un credo, ni à rejeter le bébé avec l'eau sale mais à renouer avec une saine tradition de libre-débat intellectuel, de doute méthodique, d'évaluation critique du passé et de bilan prospec-

tif du présent. Muni, en guise de bâton de pèlerin, de son seul magnétophone, Guy Gauthier est allé demander à une vingtaine de nos intellectuels — historiens, philosophes, pédagogues, scientifiques, théologiens. — si, à partir de leur pratique et de leur responsabilité d'intellectuel, la notion de laïcité avait un sens pour eux aujourd'hui. C'est le recueil de ces entretiens qui constitue la matière de l'ouvrage.

On pourrait épiloguer sur les dosages qui ont présidé à la réunion de cette étrange brochette : tout choix comporte une part d'aléa et n'est sans doute pas totalement dépourvu d'arrière-pensées. On préférera en saluer l'équilibre, et même l'honnêteté et le courage. Le spectre idéologique représenté est très vaste, il exclut délibérément les amis estampillés de la maison, il y a même une sorte de parti-pris à solliciter des personnalités aptes par leur position à incarner le point de vue de l'« Autre » (P. Manent, J.L. Schlegel, R. Rémond). Des marxistes patentés y font bon ménage avec des libéraux de bon aloi. Si le risque était calculé, il ne pouvait l'être au point d'exclure totalement la condamnation ou la mise au rencart d'une notion, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas sortie grandie des récents débats !

Ces vingt et un miroirs renvoient-ils une image cohérente de la laïcité aujourd'hui ? On serait bien en peine de le dire, tant il y a de facettes, de perspectives, de reflets divers et variés qui interdisent d'en fixer avec netteté la physionomie. Faut-il conclure qu'elle est devenue une « auberge espagnole » (G. Kastriot), ou une notion désormais redondante avec bien d'autres (tolérance, démocratie, droits de l'homme) ? Aucun des intervenants ne se déclare un adversaire de l'idéal laïque. Chacun



accepte, dans son ordre de préoccupation, de le prendre au sérieux. Mais, sous bénéfice d'inventaire, seulement. Et la liste de ce que la laïcité ne peut plus être est impressionnante : ni système philosophique — encore que dans le passé, elle ne fut jamais qu'une ébauche de système et toujours en débat (C. Nicolet, M. Rebérioux) — ni système institutionnel expropriateur des identités religieuses (P. Manent) et négateur des différences (B. Sarrazin), ni masque du corporatisme enseignant (A. Prost) etc... Dans une société régie par la complexité et le désordre, toute prétention à l'universalité qui ne passerait pas d'abord par l'exploration des particularismes (E. Morin), toute démarche scientifique procédant d'un scientisme naïvement triomphaliste (E. Schatzman) feraient fausse route.

A bon entendeur, salut ! Ainsi passée au crible de critiques sans complaisance, la laïcité peut-elle encore rendre service ? Il semble que les modalités françaises du partage entre civil et religieux ne soient guère adaptées à l'Islam (cf. les remarques suggestives d'Amr Helmy Ibrahim). Reste, bien sûr, la laïcité « intérieure » chère à C. Nicolet. On voit mal cependant ce qui la distingue de l'idéal-type de la démocratie antitotalitaire, dont l'imaginaire est plus parlant aujourd'hui (E. Morin).

A toutes ces interrogations légitimes, l'ouvrage n'apporte donc pas de réponses précises. C'est son mérite, car il ouvre ainsi un débat sans a priori et de façon non dogmatique. Mais c'est aussi sa limite. On souhaiterait parfois que certaines idées, esquissées au détour d'un propos, soient davantage ciblées afin de mieux mesurer le chemin à parcourir pour offrir de la laïcité un visage à la fois moderne et opératoire. Plusieurs auteurs abordent par exemple inci-

demment le rapport entre une laïcité bien comprise et la qualité du débat démocratique dans notre société (R. Rémond, A. Prost, L. Sfez). Il y a assurément là une piste à explorer. Cela impliquerait notamment qu'on réfléchisse davantage à l'étrange et paradoxal dédoublement qui a marqué l'histoire de la laïcité française : bien des épisodes ont été des épisodes de combat, d'antagonisme, voire d'intolérance à l'adversaire ; ils n'en ont pas moins révélé à moyen terme, des potentialités certaines d'apaisement des antagonismes initiaux et de progrès de la conscience démocratique. Sans que tous ses partisans en aient eu toujours claire conscience, les excès mêmes de la laïcité ont permis de réguler, et de revitaliser l'espace public, en accroissant par delà des conflits inévitables et nécessaires, le consentement minimal sur les règles du jeu, sans lequel les différences ne peuvent être assumées car elles écrasent tout. Qu'on pense au destin de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : qui aurait pu anticiper ses résultats (positifs pour les deux parties) en les mesurant à l'aune de la flambée anticléricale du début du siècle ? Aujourd'hui, nous dit-on les laïques n'ont plus d'adversaires aussi clairement identifiables qu'alors : ne serait-ce pas l'occasion de réfléchir à la notion même d'« adversaire » ? — et en ce moment où les conflits internes de la société française (qu'il s'agisse du débat politique quotidien, des rapports entre communautés, ou de la querelle scolaire) n'appellent probablement ni un consensus mou « où tous les chats sont gris », ni la volonté d'éliminer l'adversaire mais exigent qu'on redébattre sérieusement des règles du jeu et qu'on dissocie en particulier mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici conflits portant sur le système et conflits à l'intérieur du système. Ce partage, cette distinc-



tion des plans, en France, se nomme laïcité ! Celle-ci ne s'est jamais, sauf par accident, confondue avec la politique politicienne, elle devrait relever à la fois d'une infrapolitique et d'une métapolitique car son objet spécifique est de permettre que les divergences s'expriment et de garantir la qualité de cette expression. On devrait se souvenir qu'elle a été, dans ses meilleurs moments, une certaine disposition d'esprit traversant le champ politique au sens large, une certaine méthode combinant respect des principes et sens des compromis, permettant d'exorciser le spectre de la guerre civile et de fonder un vivre-ensemble pluraliste. Ainsi (idéalement) circonscrite, son actualisation est un chantier immense, mais ce n'est pas une tâche absurde. On souhaite bon vent à la Ligue de l'Enseignement !

Jean-Paul Martin

Gauthier (Guy). — *La laïcité en miroir*. — Paris : EDILIG, 1985. — 246 p., 80 p.

### Sur l'histoire de l'enseignement

Trois publications récentes consacrées à l'histoire de l'enseignement en France signalent l'importance des activités du Service d'histoire de l'éducation de l'INRP (en collaboration avec le CNRS) et révèlent un renouvellement profond des orientations de la recherche dans ce champ.

La première est le Guide du chercheur sur l'histoire de l'enseignement aux XIX-XX<sup>e</sup> siècles. Il s'adresse à tous les historiens-chercheurs, spécialistes et non spécialistes de l'histoire de l'enseignement et constituera un instrument de travail précieux pour les aider à se

repérer dans le maquis des archives. Respectueux de la démarche du chercheur, comme l'indique le préfacier, Pierre Caspard, il va du plus général au plus spécialisé. Le guide commence par l'examen des sources bibliographiques (sans oublier les thèses et travaux universitaires récents), il se poursuit par l'inventaire des Archives (précédé d'une notice pratique sur la notion même d'« archives » et sur leur utilisation) classées par lieux de conservation (Archives nationales, départementales, municipales, Chambres de Commerce et d'Industrie, Défense, Enseignement Catholique...). Des regroupements thématiques à l'intérieur des grandes subdivisions permettront des repérages aisés. La présentation des Archives Nationales en particulier est un modèle du genre : elle favorisera des recherches transversales, nécessitant des va-et-vient toujours fastidieux entre les séries et sous-séries versées par les différents ministères. L'ouvrage se termine par des indications non moins précieuses sur quelques sources privilégiées : recueil des textes réglementaires, presse pédagogique, manuels scolaires, statistiques, documentation muséographique. Au total, ce guide, même s'il n'est qu'un moyen d'accès sommaire à des sources bibliographiques ou des catalogues plus détaillés rendra de grands services, non seulement aux historiens confirmés mais à tous ceux qui voudraient se lancer dans une recherche portant sur le champ pédagogique et incluant, à quelque degré, une dimension historique.

Les deux autres ouvrages, nettement plus spécialisés, participent d'un renouveau de l'enquête érudite et de la prosopographie. Il s'agit de deux grands dictionnaires biographiques. L'un, mis en œuvre par Christophe Charle, est le premier volume



d'une série consacrée aux professeurs de l'enseignement supérieur. Il prend place dans la grande enquête du CNRS sur les élites en France à l'époque moderne et contemporaine. L'autre, dirigé par Guy Caplat, porte sur les inspecteurs généraux de l'instruction publique de 1802 à 1914. Le principe est identique dans les deux cas : il s'agit après une introduction savante sur les catégories professionnelles enquêtées de passer au crible chaque membre de la catégorie en question, par des notices retraçant sa carrière, ses publications, indiquant sommairement ses opinions etc... L'utilisation des archives de l'enregistrement, et des actes de mariages donne des indications utiles quoique dispersées sur les stratégies d'ascension sociale. Ce travail de bénédictin permettra sans doute de dessiner une physionomie plus exacte — car plus exhaustive — de ces groupes sociaux qui ne sont connus le plus souvent qu'à travers des références mythiques (cf. la fameuse « République des professeurs ») ou par le biais de quelques-uns de leurs représentants les plus éminents : avec ce genre d'enquête qui applique au passé le meilleur de la méthode sociologique, on ne pourra plus céder au penchant des extrapolations abusives.

Jean-Paul Martin

*L'histoire de l'enseignement XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle — Guide du chercheur* (Service de l'éducation de l'INRP, sous la direction de Thérèse Charmasson Publications de la Sorbonne — INRP, 1986, 228 pages.

Christophe CHARLE. *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris*. Dictionnaire biographique 1809-1908, volume I (Préface de Maurice Agulhon), INRP, Ed. du CNRS, 1985, 180 pages.

I. HAVELANGE, F. HUGUET, B. LEBEDEFF. *Les inspecteurs généraux de l'instruction publique*. Dictionnaire biographique 1802-1914 (sous la direction de Guy CAPLAT), INRP — Edition du CNRS, 1986, 700 pages. 290 F.

## La guerre du faux

Animé de ce que Barthes appelait le « flair sémiologique », Umberto Eco parcourt les années 60-80 à la recherche du sens et des messages de notre « modernité ».

A l'affût des faits et gestes ordinaires de la vie quotidienne, ou à l'occasion de quelque événement spectaculaire (le « Mondial, par ex.), le voici qui réagit, s'enflamme, s'interroge avec humour. « *La Guerre du Faux* » rassemble des articles de presse rédigés à chaud, au hasard de l'actualité, de voyages ou de lectures (St Thomas d'Aquin, Coca-Cola, le jean, « Casablanca », etc...). L'activité journalistique, gardant à la pensée son caractère provisoire, préserve l'entreprise de toute ambition pontifiante. Eco propose seulement des hypothèses à l'interprétation des faits qui le retiennent, laissant le champ libre à notre imagination, quitte à le contrer. Juste des exercices critiques qui donnent à penser, parsemés de redites, voire de contradictions. Qu'importe. Cette errance de l'esprit séduit parce qu'elle se révèle féconde : elle agit comme une invite au voyage dans notre environnement chargé de signes.

⊗ Vagabondages anti-conformistes au pays du Faux. Pas le Faux opposé au Vrai, par référence à quelque métaphysique de la Vérité. U. Eco s'intéresse essentiellement aux « *Stratégies de l'illusion* » à l'œuvre



dans l'univers de la représentation mass-médiatique au sens large : tout ce qui concerne les mises en scène du réel autant que les discours qui masquent d'autres discours. A nous de déchiffrer cette nouvelle réalité élaborée à partir de nos machines à communiquer. Cet autre « réel » fabriqué, aussi doué de réalité que le monde extérieur, dit à sa manière, une autre vérité.

Le propos du livre vise à dépister quelques uns des tours et détours empruntés par le « Faux » pour dire le « vrai ». Comment se repérer dans ces notions paradoxales manipulées jusqu'au vertige ? U. Eco visiblement jubile quand il analyse le *Faux Absolu* qui fait de la Californie, par ex., un pays plus vrai que nature. Châteaux et musées de cire fonctionnent comme de véritables hallucinations, où les reflets « copie-conforme » absorbent le modèle authentique. Double, triple langage truqué. De quoi affoler notre boussole sémiologique piégé dans ce labyrinthe de signes qui parlent d'autant mieux qu'ils se déguisent !

Et chaque jour, comment s'y retrouver, lorsque dans les étranges lucarnes, le réel s'organise comme une fiction, et que la fiction ressemble si magiquement au réel ? Une immense confusion gagne nos esprits crédules. Effet d'irréalité renforcé depuis l'ère récente de ce que U. ECO appelle la « néo-télévision », celle qui « parle de moins en moins du monde extérieur, mais d'elle-même, du contact établi avec son propre public ». Désormais, peu importe le thème : ce qui est *vrai* c'est que la télévision fonctionne, qu'elle nous parle dans les yeux, à nous qui lui répondons. (rôle du téléphone dans les émissions).

Ces « *chroniques du village global* » (titre parodique...) regroupant les articles sur la télévision, soulè-

vent des questions bien connues aujourd'hui, mais qui gardent leur acuité : rien de plus vivifiant que la critique lorsqu'elle bouscule les idées reçues et déboulonne les idoles. U. Eco égratigne au passage les statues de Foucault et de Barthes, le Maître, pourtant : mais surtout de M. Mac Luhan, le gourou médiatique des années 70, dont « l'emphase visionnaire est excitante, hilarante et folle ». Impertinent, parfois suspect de parti-pris, Eco démasque les tours de passe-passe d'une pensée frappée du « Cogito Interruptus », typique de ceux qui « voient le monde peuplé de symboles et de symptômes ».

Encore très à la mode dans les discours sur les mass-média, ces manières de raisonnement qui n'en sont pas, agissent comme des confetti jetés à la figure : « c'est une grande technique prophétique, poétique, psychologique ». Autant lire dans le marc de café, conclut férocement l'auteur !

Au total, un excitant reportage social aux intentions claires : nous faire acquérir des réflexes critiques, afin de ne pas nous en laisser compter par les Maîtres en tous genres.

« J'invite mes lecteurs à un soupçon permanent ». Comment dire mieux ?

Françoise Dufournet

*ECO (Umberto) La guerre du faux. — Paris, Grasset, 1985, 274 p., 89 F*

### **Un répertoire des Sociétés Savantes et des Associations Scientifiques et Techniques.**

Devant le développement croissant du mouvement associatif scientifique et technique de France, le besoin est apparu d'un instrument



d'analyse et de consultation qui permette à la fois de répertorier les associations et sociétés œuvrant dans ce domaine, et d'apporter des indications sur leurs moyens et leurs travaux.

Mis en œuvre par la Maison des Régions de la Cité des Sciences et de l'Industrie, ce répertoire a été réalisé d'après le dépouillement d'un questionnaire d'enquête. Afin de permettre la plus grande diffusion des informations recueillies et leur constante mise à jour, il a été informatisé. Il est actuellement interrogeable à partir de n'importe quel minitel sur **SEVIL** en compo-

sant le **36.15.91.77**, puis le code **SEV**, puis le mot-clé **REPE**.

Par la suite, chaque association ou société recensée pourra disposer d'une page d'informations vivantes et occasionnelles et de la messagerie moyennant un abonnement payant.

Ce répertoire, par les nombreuses possibilités de recherche, d'analyse et d'échanges qu'il offre, permet de multiplier les collaborations entre les acteurs de la Culture Scientifique et Technique en France, et répond au besoin de documentation et de communication exprimé par le mouvement associatif.

LU DANS LA PRESSE

Le sport ne fut pas oublié et de nombreux jeunes ont participé à de multiples activités sportives du temps libre au di-cros en passant par l'es-calade et le boomrang.  
Pour se reposer, on peut s'arrêter à la cité du livre où un concours de poèmes remporta un très vif succès.  
Enfin, ce dossier nous rappelle les liens que la JOC - JOCF entretient avec d'autres organisations internationales. Ainsi, venus d'Europe et du monde entier, de nombreux participants ont animé des débats sur des problèmes communs tel que l'emploi dans le monde.  
Ainsi, au fil des pages, nous parcourons tous les stands, les espaces qui ont marqué cette journée, formidable rassemblement de jeunes.  
« La Jeunesse Ouvrière » n° 172  
juin 1976 - 246, Bd St Denis 93400  
Coutevoie.

dans lequel il nous a permis de connaître actuellement.  
Ainsi, le n° 172 de « Jeunesse Ouvrière » retrace les grands moments de cette journée où tous les grands thèmes actuels furent abordés.  
Tout d'abord, on débâta avec Christian Cassou dans le quartier « Axiater » où s'animent des débats sur les problèmes de l'emploi, du chômage, de l'immigration.  
Puis, très à l'honneur actuellement, on s'arrêta sur les nouveaux moyens de communication en passant par une réflexion et un constat du féminisme et des femmes dans le monde du travail.  
Bruno Herman et Marie-Jo Bourgeois rappelèrent les six grands débats qui ont ponctué ce rassemblement parmi lesquels :  
- « Croire aujourd'hui et les problé-

ECOLE ET ENTREPRISE

Ainsi, Monsieur le Recteur MARI- TIN, président de la F.O.E.V.E.N. nous rappelle dans un préliminaire la nécessité d'ouverture de l'école vers l'entreprise tout en soulignant la mai-

Faut-il ouvrir l'école ? Faut-il l'ouvrir sur l'entreprise ? Tel est le thème abordé dans le numéro spécial de la revue de la FOÉVEN (n° spécial 109, 1988).



## LU DANS LA PRESSE

### JEUNESSE

#### Le rassemblement villavenir

Le 18 mai 1986, la JOC — JOCF organisait un rassemblement à La Courneuve où 100 000 jeunes ont répondu à l'appel pour échanger, partager leurs idées et actions afin de bâtir une ville nouvelle, une ville aux couleurs de la vie, de l'avenir.

Thierry Honvault signe un éditorial dans lequel il nous rappelle l'intense dynamisme de ce mouvement, malgré certaines difficultés qu'il peut connaître actuellement.

Ainsi, le n° 172 de « *Jeunesse ouvrière* » retrace les grands moments de cette journée où tous les grands thèmes actuels furent abordés.

Tout d'abord, on pénètre avec Christian Cassou dans le quartier « exister » où s'animent des débats sur les problèmes de l'emploi, du chômage, de l'immigration...

Puis, très à l'honneur actuellement, on s'arrête sur les nouveaux moyens de communication en passant par une réflexion et un constat du féminisme et des femmes dans le monde du travail.

Bruno Herman et Marie-Jo Bourgeois rappellent les six grands débats qui ont ponctué ce rassemblement parmi lesquels :

— « Croire aujourd'hui et les problè-

mes de la foi dans notre société ».  
— « La paix — Bâtir la paix ».

Afin de se détendre quelque peu, arrêtons-nous au « Tremplin Rock » où pendant six heures, huit groupes de rock amateurs ont pu faire entendre leur talent.

De plus, le concert donné par Sapho, Karim Kacel et Hubert Félix Thiéfaine fut très apprécié et marqua le temps fort de la partie musicale.

Le sport ne fut pas oublié et de nombreux jeunes ont participé à de multiples activités sportives du tremplon au bi-cross en passant par l'escalade et le boomerang.

Pour se reposer, on peut s'arrêter à la cité du livre où un concours de poèmes remporta un très vif succès.

Enfin, ce dossier nous rappelle les liens que la JOC — JOCF entretient avec d'autres organisations internationales. Ainsi, venus d'Europe et du monde entier, de nombreux participants ont animé des débats sur des problèmes communs tel que l'emploi dans le monde.

Ainsi, au fil des pages, nous parcourons tous les stands, les espaces qui ont marqué cette journée, formidable rassemblement de jeunes.

« *La Jeunesse Ouvrière* » n° 172 juin 1976 - 246, Bd St Denis 92400 Courbevoie.

### ECOLE ET ENTREPRISE

Faut-il ouvrir l'école ? Faut-il l'ouvrir sur l'entreprise ? Tel est le thème abordé dans le numéro spécial de la revue de la FOEVEN (n° spécial 109, 1986).

Ainsi, Monsieur le Recteur MARTIN, président de la F.O.E.V.E.N. nous rappelle dans un préliminaire la nécessité d'ouverture de l'école vers l'entreprise tout en soulignant la maî-



trise de cette ouverture. De plus, il souligne la rapide évolution de notre société qui conduira chaque individu à posséder certaines compétences mais aussi qui l'obligera à se recycler ou se reconvertir tout en conservant des idées en tant que citoyen vivant dans une société démocratique.

Cependant l'école ne pourra jamais former l'individu totalement adapté à un moment précis pour un travail donné.

Si le décalage entre l'école et la vie se réduit de plus en plus, il existe et existera toujours.

Afin de l'atténuer au maximum, il faut essayer d'ouvrir l'école sur le monde.

Il faut donc instaurer une collaboration entre l'école et l'entreprise par

des actions complémentaires qui permettent un rapprochement.

Ainsi, ce dossier se veut un outil d'information et de sensibilisation. Il reprend un certain nombre de réflexions soulevées lors de l'université d'été organisée à Ustaritz du 30 août au 4 septembre 1985 mais il rappelle également d'autres propos ou actions menés en faveur de cette relation Ecole/Entreprise chère à la F.O.E.V.E.N.

*Revue trimestrielle de la Fédération et des associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'Education Nationale.*

Numéo spécial 109 année 1986.  
67, rue Vergniaud Paris 75013.

## MÉDIA

### Les enfants et la télévision

La revue « De Visu » consacre le numéro 6 à un grand dossier sur la télévision et les enfants sous le titre : « la télévision regarde-t-elle les enfants ? ».

Les émissions pour la jeunesse deviennent de plus en plus importantes et faute d'attirer les adultes, la télévision se tourne vers ce nouveau public : les enfants.

Mais cet envahissement de la télévision chez les jeunes ne provoque-t-il pas des ravages ? Ce dossier essaye d'analyser les effets produits sur ce jeune public. Tout d'abord, Bruno Bettelheim nous expose les effets de la sur-consommation américaine. De Visu est heureux de publier la première traduction de cet article original écrit à la fin de l'été 1985.

Puis, suit une analyse des chaînes spécialisées et unités de programmes - jeunesse des trois chaînes. On

constate une augmentation des heures d'antenne mais un rétrécissement de la production originale. En dix ans, le nombre d'heures de programmes destinés au jeune public a été multiplié par 2 ou 3 mais les budgets n'ont pas bougé !

Pour demain, se profile à l'horizon, Canal J, chaîne câblée, diffusée pour le moment à Cergy-Pontoise.

Pour terminer, ce dossier fait le point sur les chaînes jeunesse étrangères. Au terme de ces articles, on peut se poser plusieurs questions, comme celle de savoir si les émissions pour les jeunes les intéressent vraiment ?

D'après une enquête, réalisée sur des jeunes à partir de 7 ans, les enfants préfèrent de très loin les programmes pour adultes.

En fait, plus l'enfant grandit, plus il tend à s'identifier avec le monde adulte et ses goûts en matière de programmes télévisés n'échappent pas à la règle.



Disney channel remporte un vif succès car il cherche à toucher les enfants mais également les parents. La famille est ainsi totalement associée aux émissions pour les jeunes.

A l'extrême, une étude est faite

sur les enfants a-télévisés qui deviennent totalement « hors du coup », la télévision ayant totalement envahi notre société.

DE VISU n° 6 : 7, rue du Louvre - 75002 Paris - Tél. : 42.36.65.15.

### LE SPORT ET LES MÉDIAS

La communication, les médias, on en parle de plus en plus et ce nouveau phénomène touche tous les domaines.

Le sport n'y échappe pas et la revue *Média-pouvoirs* (n° 3 de juin 1986) y consacre un long dossier sous le titre accrocheur : « Sport et Médias : Mariage d'amour ou de raison ? »

A travers ces articles les différents aspects de la communication sont abordés.

Tout d'abord, Jean-Marie Safra, journaliste sportif, actuellement directeur de la revue « *Escrime* », relate la difficulté d'être du journaliste sportif, soumis à des pressions spécifiques, « clubs, sponsors, publicité... » qui le rendent plus vulnérable.

Jean-Pierre Courcol et Jacques Godet, tous deux journalistes à *l'Equipe* nous font pénétrer dans le milieu de la presse sportive avec un historique du journal *l'Equipe*.

Après la vie des quotidiens, nous abordons celle du magazine avec Bernard Lebourg. Presse très spécialisée qui offre de bons supports mais soumis aux phénomènes de mode qui compliquent la tâche des publicitaires.

Après ces études sur les rapports entre la presse et le sport, deux articles abordent ceux du sport et de la télévision.

Robert Zarader s'interroge sur l'en-

jeu économique du sport face à la télévision. Le sport télévisé est devenu un produit commercial échangé à l'échelle de la planète et la concurrence entre les chaînes devient de plus en plus vive. Le système sportif avait résisté par le passé aux attaques directes des organisateurs mais qu'en sera-t-il à l'avenir ?

François Meriet, analyse la chaîne câblée EPSN aux U.S.A. qui diffuse du sport 24 h sur 24 h et touche 40 % des foyers américains. Cette chaîne subsiste grâce au financement publicitaire et aux abonnements ce qui sélectionne donc un type de sport et un public. De plus, la concurrence demeure très vive avec les grands « networks ».

Ces analyses économiques nous conduisent tout naturellement au sponsoring abordé par Renaud de Laborderie.

Enfin, *Média-pouvoirs* termine ce long dossier par un entretien de Michel Platini qui s'en prend aux manipulateurs de champions. Pour lui, une vedette doit négocier ses intérêts tout en restant soi-même c'est-à-dire, dans son cas, la formation des jeunes et la création personnelle.

*Média-pouvoirs* : 41, rue François 1<sup>er</sup> 75008 Paris.

Revue trimestrielle

Tél. : 47.23.61.88.



## CULTURE

**Cultures entre elles**

Bertrand Sachs, sociologue et chercheur à l'INEP (Institut National d'Education Populaire) vient de collaborer à la réalisation d'un important dossier sur l'interculturalité, publié ce mois-ci dans la revue *Informations Sociales*.

En préambule, il souligne que : « La coexistence de multiples cultures, de langues, de religions... de races c'est déjà la France d'aujourd'hui... » et que « un regard sur le passé de la France rappelle que ce pays, comme tant d'autres a forgé son identité dans d'innombrables emprunts à des cultures voisines ou lointaines... »

Ainsi, cette étude propose d'aborder l'interculturalité dans ses aspects linguistiques, juridiques et médiati-

ques. Un premier article nous rappelle les racines de notre civilisation française largement empruntées à nos voisins. Puis le dossier se poursuit par trois analyses sur l'aspect linguistique avant d'aborder les problèmes de cohabitation, d'insertion, et d'adaptation de chacun vis-à-vis de l'autre.

Les questions juridiques ne sont pas oubliées. De même, une analyse a été réalisée sur les efforts faits par les pouvoirs publics et certaines associations en faveur du rassemblement des cultures différentes.

Enfin, ce dossier se termine avec un petit détour par le Brésil, le plus bel exemple d'interculturalité.

*Informations sociales*

n° 1 — 1986, 23, rue Daviel 75634  
Paris Cedex 13. Tél. : 45.81.12.67.

**LE BILINGUISME**

La revue « Pourquoi », éditée par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente présente dans le n° 216 (juin-juillet 1986) un dossier sur le bilinguisme.

Les problèmes linguistiques deviennent de plus en plus complexes et suscitent de nouvelles préoccupations.

Cette association s'interroge sur la défense du français et sur l'envahissement de l'anglo-américain. Les langues minoritaires ou régionales doivent subsister. De même, il faut soutenir l'apprentissage des langues de l'immigration. Au fil de ces articles,

il apparaît que l'homme de demain se devra d'être au moins bilingue. Peu importe la langue choisie. L'essentiel est de forcer notre esprit à la gymnastique intellectuelle car qui peut apprendre deux langues, pourra en apprendre trois...

En somme, une longue réflexion sur la communication linguistique et sur la communication dans son ensemble.

*POURQUOI ?* n° 216.

3, rue Récamier 75341 Paris Cedex 07  
Tél. : 43.58.96.86.



## DU NOUVEAU DANS LA PRESSE

### Innovation

La revue *Innovations* a été créée pour permettre à ceux qui s'essaient à des processus d'innovations, de prendre la parole et de confronter leur expérience à celle d'autres équipes.

#### Numéro 1 : L'aide au travail.

- Finalités pédagogiques et éducatives.
- Mise en place d'un dispositif d'aide au travail dans un collège.
- Un outil : le « Gérex-soutien ».
- Fiche d'activité : démarche des élèves devant une leçon.
- Paroles d'élèves : ils rencontrent leur tutorat.
- La violence au collège : l'apprentissage social.
- Pourquoi cause-t-on de l'aide au travail ?
- Bibliographie.

**Abonnement 1986** (nos 1 à 4) : 95 francs.

Commande à adresser au C.R.D.P.  
— B.P. 199 — 59018 Lille Cédex.  
Joindre un chèque au nom de l'Agent comptable du C.R.D.P. — C.C.P. 57.03.29 T LILLE.

### Ailleurs Magazine

La ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente édite une nouvelle publication trimestrielle « *Ailleurs Magazine* ». Entièrement axé sur le tourisme, ce nouveau périodique tente d'apporter une réflexion et une information sur nos

temps de loisirs, l'ensemble étant présenté d'une manière agréable. Les classes découvertes et toutes les formules de classes ouvertes sur l'extérieur ne seront pas oubliées dans ce magazine ; le n° 1 est sorti en septembre. Au sommaire, relevons :

— Préparez vos soleils l'hiver. Le Parc de la Vanoise. Mini-guide de Londres. Ma classe à Venise. Ailleurs-Boutique...

*Ailleurs magazine*, trimestriel, 17 francs, 48 francs l'abonnement d'un an. 21, rue St Fargeau 75020 Paris.

### Popi

Dans l'éventail de la presse enfantine. Il manquait un journal pour les moins de trois ans : C'est chose faite avec Popi. Nouveau journal édité par Bayard Presse. A la fois journal et outil pédagogique, Popi est illustré par des artistes réputés : citons entre autres Helen Oxenbury, probablement la plus célèbre des illustratrices pour enfants et Danièle Bour, diplômée des Beaux-Arts de Nancy. D'ores et déjà la vocation internationale de Popi est assurée : avant la mi-87, ce mensuel sera traduit et lancé dans quatre pays étrangers. C'est dire combien Popi répond à un besoin insatisfait non seulement en France, mais en Europe.

*Popi*, mensuel, 19 F., 200 francs l'abonnement d'un an. Diffusion 65 000 exemplaires — 3, rue Bayard 75008 Paris.





## **L'espérance contrariée**

### **Education populaire et jeunesse à la Libération**

**(1944-1947)**

actes du colloque des 10, 11, 12 décembre 1985,  
à l'Institut National d'Education Populaire

Après quatre années de guerre, de défaite en victoire, après l'épisode dramatique de Vichy, où la légalité républicaine est confisquée, après une « révolution nationale » qui exalte la ruralité, recherche l'organisation autoritaire de la société, rêve l'encadrement du travail et la jeunesse unique, les premières années de la Libération, dans l'ardeur de la Reconstruction, l'élan du renouveau, l'alliance ambiguë du tripartisme, sont les années d'une « France (qui) recommence » (J. Guehenno). L'attente est grande d'une transformation de la société, de son école, de la culture ; une génération de militants entre dans la vie publique, des mouvements se créent pour rassembler un peuple dans sa culture, une direction administrative s'essaie à un projet d'éducation populaire, alors que se déploie le rôle de l'Etat.

De ces années décisives, ce colloque s'attache à mesurer la singularité et l'efficace. De nombreuses interventions, des témoignages restituent les espérances, les conflits, les réalisations d'une époque dont les enjeux et les contraintes demeurent encore mal connus.

**Les Cahiers de l'Animation**

**N° 57/58**

**Décembre 1986**





## Résumés

### DE L'ÉCRITURE FIXE À L'ÉCRITURE EN MOUVEMENT PROBLÈMES DE L'ÉNONCIATION TYPOGRAPHIQUE

**Roger Laufer**

Un regard historique porté sur la typographie, de ses origines à nos jours, montre qu'il y a une *raison* en œuvre dans les développements successifs des ressources et du système. La recherche typographique traduit un moment de la mentalité collective parce qu'elle la sert.

En 1985, nous sommes donc entre deux âges de l'écriture : l'écriture fixe dont nous avons hérité, et l'écriture en mouvement. La première avec l'imprimerie bénéficie des nouvelles technologies mais ne participe pas de leur esprit. La seconde fait avec le vidéotexte un départ médiocre qui suscite néanmoins d'utiles réflexions.

Les nouvelles écritures — dans le sens littéraire et médiatique — appellent de nouvelles écritures dans le sens typographique. Vraisemblablement des solutions modulaires sont à trouver.

### 1986 : OÙ EN EST LA TÉLÉMATIQUE ?

**Brigitte Guyot, Isabelle Pailliar**

Selon les divers observateurs, la télématique française remporte, à l'heure actuelle, un net succès.

Celui-ci peut s'expliquer par le fait que la télématique s'appuie sur des modèles pré-existants : le téléphone, l'écrit, les banques de données. La situation expérimentale menée à Vélizy, à Grenoble, à Nantes a, en outre, permis de tester diverses formules.

Ce média qui se situe en concurrence avec d'autres médias, la presse par exemple, avec de nouvelles technologies comme la micro-informatique, ou avec des fonctions sociales (métiers ou organisations dont l'existence repose sur la médiation par exemple) possède quelques atouts : une économie en plein essor, des potentialités en matière de communication et de transaction, des acteurs qui jouent un rôle important pour l'insertion du média auprès du grand-public.

La télématique possède donc aujourd'hui son propre champ d'existence parmi les autres médias ; cependant des zones de fragilité se manifestent. Elles sont particulièrement sensibles dans le domaine des usages : le clivage entre vie professionnelle et vie privée s'effrite au profit d'usages de plus en plus spécialisés ; la mise en réseau risque d'induire une modification des règles de la médiation. Ces transformations peuvent ainsi apparaître comme des obstacles à la pénétration sociale du média.



## Summaries



### FROM STATIONARY WRITING TO MOBILE WRITING PROBLEMS OF TYPOGRAPHIC ENUNCIATION

Roger Laufer

An historical look on typography, from its origin to the present time, shows that there is a reason at work in the successive developments of the resources and the system. The typographic research is the translation of a period of the collective mentality, because it does serve it.

In 1985 we are actually in between two ages of writing : stationary writing which we inherited and mobile writing. The first one, with computerised printing benefits from new technologies, but does not proceed from their spirit. The second one, with vidotext, operates a mediocre start, which nevertheless leads to useful reflexions.

New writings — in the literary and mediatic sense — call for new writings in the typographic sense. It is quite likely that modular solutions are to be found.

### 1986 : WHERE DID TELEMATICS GET TO ?

Brigitte Guyot and Isabelle Pailliant

According to various observers, French telematics is at the time being undeniably successful.

This may be explained by the fact that telematics rests upon pre-existing models : phone, writing, data banks. The situation experimented in Vélizy, Grenoble, Nantes has moreover enabled to test various procedures.

This medium which is in competition with others, such as the press, with new technologies such as micro computing, or with social functions (trades or organisations, the existence of which rests on mediation, for example), possesses some assets : economy in full expansion, potentialities in the field of communication and transaction, actors who play an important part for the diffusion of the medium throughout the public.

Telematics possesses thus nowadays its own field of existence among other media ; however fragility zones are showing. They prevail mainly in the field of uses : the split between professional life and private life disappears in favour of more and more specialised uses ; the setting up of the network may imply a modification of the rules of mediation. These transformations may also appear as obstacles to the social penetration of the medium.



## **ECONOMIE DE MARCHÉ ET MILITANTISME CULTUREL : Les nouveaux éditeurs**

**Jean-Marie Bouvaist**

Les excès de la concentration provoquent dans l'édition comme ailleurs une renaissance de l'artisanat créateur. De 1974 à 1983 près de 2 000 entreprises d'édition se sont créées ;

Si, comme l'affirment certains experts, l'avenir est aux petites entreprises « flexibles » le pari économique des nouveaux éditeurs est tout aussi justifié à long terme, que leur pari culturel. Mais pour que ces entreprises intéressantes, soient *utiles*, il faut qu'elles aient le temps d'atteindre l'âge adulte. Bien peu y parviennent.

Gestionnaire d'autant plus rigoureux qu'il a fait des choix difficiles, animateur d'autant plus passionné qu'il doit rentabiliser les passions pour continuer son travail, l'entrepreneur-militant, plus que de subventions, a besoin d'aides pour le premier « accès à la notoriété » et de formation adaptée pour développer ses compétences en matière de gestion et de politique éditoriales.

## **VERS UN SOCIAL-CULTUREL ?**

**Christian Maurel**

S'agissant du champ de l'intervention socio-culturelle, les années 80 se caractérisent par le passage d'un socio-culturel dominant à ce que l'on pourrait appeler un social culturel émergent.

Cette mutation a pour conséquence première de recomposer la globalité du champ ainsi que ses secteurs traditionnels : action culturelle, animation socio-culturelle, éducation populaire et action sociale.

Les acteurs se trouvent ainsi confrontés à la nécessité de repenser leurs pratiques militantes et professionnelles.

## **LA FIN DU SOCIO-CULTUREL ?**

**Jacques Ion**

L'article propose dans des termes qui réfèrent à une dynamique des classes sociales, une ligne interprétative de l'évolution d'un champ, ainsi nommé et repéré au début des années soixante, apparu comme enjeu politique dans les années soixante-dix et dont ne subsisterait aujourd'hui que l'écume de jours anciens et glorieux : de multiples équipements dits de quartier, quelques bâtiments qu'on disait somptueux, des militants de plus en plus rares, des fédérations associatives en doute avec elles-mêmes (malgré l'arrivée hier espérée de la gauche aux affaires), des professionnels désenchantés : vestiges épars en mal de ce qui faisait leur unité, soumis aujourd'hui de plein fouet au grand vent de l'« évaluation » venus des horizons de crise et de décentralisation.



## MARKET ECONOMY AND CULTURAL MILITANTISM : THE NEW PUBLISHERS

Jean-Marie Bouvaist

The excesses of concentration cause in publishing as anywhere else a revival of the creative craftsmanship. From 1974 to 1985 nearly 2000 publishing firms were founded. If, as some experts assert, the future belongs to « flexible » small size firms, the economic « bet » of the new publishers is quite as well justified on a long term basis as their cultural bet. But, for these interesting firms to be worthwhile, they need to have sufficient time to become of age. Very few do.

A manager, all the more strict that he has met difficult choices, an animator all the more passionate that he has to make his passions profitable, the militant entrepreneur, far more than subsidies, needs help for the first « access to notoriety » and adequate training to develop his skills in publishing, managing and policy.

## TOWARDS A SOCIO-CULTURAL FACT ?

Christian Maurel

As far as the field of the socio-cultural intervention is concerned, the eighties are characterised by a passage from a dominating socio-cultural situation to what could be called an emerging socio-cultural situation. The main consequence of this mutation is the recomposition of the globality of the field as well as its traditional sectors : cultural action, socio-cultural animation, popular education and social action.

The actors are thus confronted with the necessity of rethinking their militant and professional practises.

## THE END OF THE SOCIO-CULTURAL FACT

Jacques ION

In terms referring to a dynamics of social classes, this article offers an interpretation axis of the evolution of a field, thus named and marked at the beginning of the sixties, appeared as a political stake in the seventies and from which would nowadays only remain the foam of ancient and glorious days : numerous so called district equipments, some buildings considered as « somptuous », fewer and fewer militants, associative federations in doubt (despite the so hoped for arrival, yesterday, of the Left to power), disenchanted professionals : scattered vestiges no more united, exposed today full blast to the great wind of « evaluation » coming from crisis and decentralisation horizons.



**LES LOISIRS À POITIERS EN 1936  
LOISIRS POPULAIRES ET FRONT POPULAIRE**

**Noëlle Gérôme**

Quelles furent les effets des mesures du Front Populaire sur les activités de loisirs des français ? Comment mieux connaître les raisons de l'ampleur de l'élan, de la résistance de certaines valeurs de référence, comme de certaines pratiques, de la dérive de leur signification politique et idéologique. A partir d'une méthodologie précise et d'exemples locaux, cet article apporte des réponses précises à ces questions et incite d'autres chercheurs à travailler dans le même champ.

**POLITIQUE DES LOISIRS ET AUBERGES DE JEUNESSE**

**Lucette Heller-Goldenberg**

Après une rapide évocation du contexte historique, l'auteur s'attache à retracer l'action de Léo-Lagrange en direction des auberges de jeunesse en 1936. Au-delà des relations administratives, on découvre quelles furent les liens amicaux entre le Ministre et les jeunes ajistes. Du discours de Villeneuve-sur-Auvers jusqu'au Congrès de Lille en 1939, c'est toute l'histoire de ces relations qui est retracée dans cet article.

**PHANTASMES ET VÉCUS DES PREMIÈRES VACANCES DANS LE NORD**

**Christophe Boussemart**

Que savons-nous du « vécu » des premiers congés payés ? A partir d'une analyse de la presse du Nord de la France, l'auteur tente de retracer ce que furent ces premiers loisirs. Réactions positives et enthousiastes, mais aussi et surtout attitudes réservées, voire hostiles ou haineuses. Cette mosaïque de « coupures » de presse permet de mesurer l'importance des phantasmes nés des réalités de ces premières vacances.



## LEISURES IN POITIERS IN 1936 POPULAR LEISURES AND POPULAR FRONT

Noëlle Gérôme

Which were the effects of the measures taken by the Popular Front on the leisure activities of the French ? How is it possible to have a better knowledge of the reasons of the strenght of the resistance of certain reference values, as of certain practises, of the drift of their political and ideological meaning. Starting from a precise methodology and local examples, this article brings precise answers to these questions and incites other research workers to work in the same field.

## POLICY OF LEISURES AND YOUTH HOSTELS

Lucette Heller-Goldenberg

After a short evocation of the historical background, the author mainly retraces the action of Leo Lagrange towards youth hostels in 1936. Beyond administrative relationships, we discover how friendly the relationships were between the Minister and the young youth hostelers. From the speech in Villeneuve-sur-Auvers to the Lille Congress in 1939, it is the whole story of these relationships which is retraced in this article.



## DOCUMENTS DE L'INEP

- XXIII 1976 Entre la lyre et le compas. Note pour une scénographie de l'espace ludique. — Jean Hermann. 32 F
- XL 1982 La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire par Arlette Boulogne et Sylvie Fayet-Scribe (sous la direction de Raymond Labourie). 85 F
- XLI 1983 Décentralisation et communication sociale locale. Actes du Colloque de Pau 1982. (Co-édition Ligue de l'enseignement. - I.N.E.P.). 35 F

### *Nouvelle série*

- 1 1983 Action culturelle, action socio-culturelle. Recherches. — Geneviève Pujol. 37 F
- 3 1984 L'insertion sociale et culturelle des jeunes. Compte rendu des journées d'études I.N.E.P. — Chantal Guérin et Isabelle Mazel - 1983. 40 F
- 4 1984 Itinéraires d'animateurs. — Alain Dubus. 40 F
- 5 1985 Culture passée, cultures à venir, Choix de textes sur les pratiques et les représentations culturelles — Bertrand Sachs. 50 F
- 6 1986 L'éducation populaire — un pari pour la démocratie — Actes du colloque 1<sup>er</sup>-2-3 Octobre 1985 organisé par neuf associations d'éducation populaire. 40 F
- 7 1986 Les chantiers de travail volontaire : une proposition de travail différent pour un développement solidaire — Document conçu et réalisé par COTRAVAUX. 60 F

*Commande à adresser à :*  
*I.N.E.P. - Service des Publications*  
*Val Flory, 78160 MARLY-LE-ROI.*

**Attention le numéro de téléphone  
du Service des Publications de l'I.N.E.P. a changé  
Appelez le 39.58.49.11**



## LES CAHIERS DE L'ANIMATION

### Numéros disponibles au 1-2-1986

- Numéro 56 :* — De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement : problèmes de l'énonciation typographique (R. Laufer). 50 F  
1986 — Où en est la télématique ? (B. Guyot, I. Pailliarth)  
— Economie de marché et militantisme culturel — Les nouveaux éditeurs (J.-M. Bouvaist).  
— Vers un social-culturel ? (C. Maurel)  
— La fin du socio-culturel ? (J. Ion)  
— Les loisirs à Poitiers en 1936 (N. Gérome)  
— Politique des loisirs et auberges de jeunesse (L. Heller-Goldenberg)  
— Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord (C. Boussemart)
- Numéro 55 :* — Associations et pouvoirs publics (C. Bruneau) 50 F  
1986 — Le destin de la loi de 1901 en A.O.F. (J.M. Mignon)  
— Service public et guerre des images (B. Miège)  
— L'école hors de portée (T. Bloss et J.R. Pendariès)  
— De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestique (A. Dorion, F. Saubot)  
— L'ambition de « culture populaire » (J. Dumazedier)
- Numéro 54 :* — La bonne volonté créatrice (G. Poujol) 50 F  
1986 — Les mots des militants culturels (G. Vincent)  
— Des militants nouvelle manière (M. Chauvière, B. Duriez)  
— Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants (J.-P. Augustin, A. Garrigou)  
— Les associations féministes de recherche (E. Diebolt, S. Fayet-Scribe)  
— Les sociétés sportives avant 1914 (P. Arnaud)
- Numéro 53 :* — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales 50 F  
1985 (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot).  
— Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile (J.L. Plé)  
— L'observatoire des programmes d'animation : présentation  
— Jeunes au quotidien (F. Sarrazin)  
— « Jeunes au présent » sur un dispositif de communication interactif (P. Paillet)  
— Pour une analyse des politiques sectorielles (P. Muller)  
— Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle (V. Chabrol).
- Numéro 52 :* — L'emploi associatif en Lorraine (M. Pénicaud et A. Laurent) 50 F  
1985 — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales (P. Garraud)  
— Le changement dans les modes de vie (R. Sue)  
— La communication : mutation sans visage (Ch. de Linares et A. Oberti)  
— La communication sociale : un enjeu vital pour les associations (H. Collet)  
— Le chef « scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960 (Ch. Guérin)



- Numéro 51* : — Le rock à Rennes 50 F  
1985 — Enseigner la musique (M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier)  
— Théâtres amateurs (A. Dreyfus)  
— Sport, pratique culturelle (P. Irlinger et C. Pociello)  
— Présence et avenir du passé : nouvelles muséologie (J.M. Barbe)  
— Actions socio-culturelles : des ambivalences (C. Maurel)  
— Parole à un animateur (P. Burban)
- Numéro 49/50* : *Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944* 70 F  
1985 — Repères historiques (J.P. Azéma)  
— Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse (A. Cou-  
trot, M. Dupouey, Moreau, A. Cruziat, A. Michel, C. Duhaïne,  
L. Heller-Goldenberg, J.P. Martin, R. Handourtzet, F. Tétard,  
R. Labourie, A. Fourment)  
— Une expérience de formation des chefs : l'école des cadres  
d'Uriage (B. Comte)  
— Témoignages (J. Dumazedier, B. Caceres)
- Numéro 48* : *Jeunesses 1985 : histoires d'insertion* 50 F  
1984 — Jeunes et jeunesses : variations sur un problème (Ch. Guérin)  
— Chemins de la désinsertion (Ch. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau)  
— La culture en archipel (J.O. Majastre)  
— Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti-été  
chaud (D. Duprez)  
— Un péril jeune ? (P. Mazelayre)  
— une idée qui vient du sud (P. Gallaud)
- Numéro 47* : — Les créations d'associations (M. Forsé) 45 F  
1984 — Les militants de la C.S.F. (M. Chauvière, B. Duriez)  
— Réseaux d'associations, réseaux de militants (B. Roudet)  
— Les entreprises intermédiaires (F. Mornet, D. Pénet, Y. Trehorel)  
— Des jumelages franco-allemands (F. Fouquet, C. Guérin, C.  
Wollenhaupt)  
— La genèse de la F.F.M.J.C. (C. Paquin)  
— Les jardins familiaux (M. Genève)
- Numéro 46* : — Sociabilité et Pouvoir (J.P. Rioux) 45 F  
1984 — L'emploi associatif (I. Kandel et E. Marchal)  
— Création de la M.C. de Grenoble (C. Gilbert)  
— Centres culturels en Afrique (J.M. Mignon)  
— Les stages pour jeunes (J. Hedoux)  
— Stages pour femmes et vie associative (B. Edou - Goussault)  
— Activités corporelles et animation (P. Paillet)
- Numéro 44-45* : *Animateurs aujourd'hui ?* 50 F  
1984 — Des formations pour quelle profession ?  
— Quelles cultures pour quelles pratiques ?  
— Informations sur les diplômés et les centres de formation  
d'animateurs
- Numéro 43* : — Nouveaux enjeux associatifs (J.-P. Augustin) 40 F  
1983 — Politique d'innovation culturelle et vie associative (J.-M. Djian)  
— Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle  
(D. Gros)  
— Jeunesse africaine, crainte et convoitée (J.-M. Mignon)  
— L'éducation populaire en Grèce (N. Précas)  
— Jeunesse et action culturelle (J. Hurstel)



- Numéro 42 : Le renouveau des Universités Populaires* 40 F  
1983 — Actes du colloque international de Mulhouse, 6-7 mai 1983 et Education et Développement (Ivan Illich)
- Numéro 41 : Décideurs culturels et pratiques sociales* 40 F  
1983 — Décideurs, éducation populaire et action culturelle (G. Poujol, C. Sageot, M. Simonot)  
— Des pratiques culturelles (B. Simonot-Dierick, J. Blouin-Le Baron, Kerbrat)  
— Des politiques culturelles (G. Saez)
- Numéro 38 : Citoyens, citoyennetés...* 37 F  
1982 — Leçons de citoyenneté à l'usage du présent (G. Saez, J. Leca)  
— Les miroirs du citoyen ; du hussard noir au militant local (J. Ion, S. Chassagne, C. Granier, A. Thoby, L. Fauconnet)  
— Citoyens, entendez-vous la ville ? (B. Sachs, P. Gallaud, F. Fouquet, C. Guérin)
- Numéro 35 :* — Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël 37 F  
1982 (J. Dumazedier)  
— L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? (Y. Tanguy)  
— Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher mais à qui ça rapporte ? (J.-L. Plé et D. Desguées)  
— Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal (J.-M. Mignon)
- Numéro 34 : L'éducation populaire aujourd'hui* 40 F  
1981 — L'éducation populaire en propos (O. Gagnier, C. Guérin, J.-L. Jacquet, R. Labourie, G. Poujol, C. Sageot)  
— L'éducation populaire en actes (P. Gallaud, M. Giry, J. Hedoux, M. Lefeuvre, P.E.C. - Auvergne)  
— En ouvrant les frontières (E. Gelpi, C. Titmus)
- Numéro 33 :* — Jeunesse au pluriel (P. Gallaud, B. Jung) 30 F  
1981 — Théâtre et authenticité au Mali (A. Dreyfus)  
— Une ville se raconte, une ville se rencontre (C. Fridel)  
— Le cinéma dans la commune (R. Dujardin)  
— Vers la laïcisation des loisirs au Québec (J.-P. Augustin)  
— Une animation à l'américaine (M. Bellefleur)  
— L'alarme à l'œil (O. Gagnier)
- Numéro 21 :* — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents 20 F  
1978 (H. Collet)  
— La fonction socio-culturelle des équipements de quartier 20 F (C. Fabrizio)  
— Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne (P. Gallaud et A. Dozol)  
— Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon.  
— Où en est la télévision par câble (A. Oberti)
- Numéro 18 : Jeunesse, animation et développement en Afrique noire* 15 F  
1977 — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement (A. Cruziat)  
— Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale (A. Gillette)  
— La renaissance des Samaria au Niger (P. Gallaud)







## Abonnez-vous

Cinq numéros, à partir de janvier, l'abonnement

1986  France, 200 F  
 Etranger, 250 F

Bulletin à renvoyer à :

Service des Publications  
I.N.E.P.

78160 MARLY-LE-ROI  
39.58.49.11



***DANS VOTRE INTÉRÊT  
COMME DANS LE NÔTRE  
ABONNEZ-VOUS !***

## Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

esc./bât./rés./org.

(si nécessaire)

Numéro et rue

Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP

*Pour l'étranger :* Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.











ISSN 0291-8404

# LES CAHIERS DE L'ANIMATION

N° 56

PRIX : 50 FRANCS

Octobre 1986

INSTITUT NATIONAL  
D'ÉDUCATION POPULAIRE  
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS  
DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS